Nº 16

Janvier - Juin
2024

CLASS
Revue congolaise de Communication
Lettres Arts et Sciences Sociales

Sous la coordination de
Séraphin NGOMA

MÉDIAS SOCIAUX ET JEUNESSE

LES ÉDITIONS HEMAR

MÉDIAS SOCIAUX ET JEUNESSE

CLASS
Revue congolaise de Communication, Lettres, Arts et Sciences Sociales

Directeur de publication : Pr Mukala Kadima-Nzuji
Rédacteur en chef : Bienvenu Boudimbou, Maître de conférences

Comité de rédaction

Bienvenu Boudimbou (MC), Didier Ngalebaye (MC), Damase Ngouma (MC), Jean Félix Yekoka (MC), Dr. Dieudonné Moukouamou Mouendo, Dr. Ghislain Méliodore Mvoula Massamba

Comité scientifique
Camille Roger Abolou, Professeur, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)
Jean-Luc Aka Evy, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Maurice Amuri Mpala Lutebele, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo)
Jean-Claude Bayakissa, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Charles Binam Bikoï, Professeur, Université de Yaoundé 1, CERDOTOLA (Cameroun)
Jean-Jacques Maomra Bogui, Maître de conférences, Université de Cocody (Côte d'Ivoire)
André-Patient Bokiba, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Gabriel Danzi, Professeur, Université de Bangui (RCA)
Scholastique Dianzinga, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Laurent Gankama, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Jean-Claude Gakosso, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Makhily Gassama, Ancien directeur général de la Culture de l'ACCT (Agence de Coopération culturelle et technique), actuelle Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Joseph Itoua, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Grégoire Lefouoba, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Bertin Makolo Muswaswa, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo)
Jean-Félix Makosso, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Frédéric Mambenga Ylagou, Maître de conférences, Université Omar Bongo (Gabon)
Michel-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Gertrude Ndeko, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Yvon-Pierre Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Krishna Amen Ndounia, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Didier Ngalebaye, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Rony Devyllers Yala Kouandzi, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Jean Félix Yekoka, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Lye Mudada Yoka, Professeur, Institut National des Arts (RD. Congo)
Joseph Zidi, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Mise en pages : Serge Mboma

E-mail : revueclasscg@gmail.com

N°16 / Janvier - Juin 2024

Sous la coordination de
Séraphin NGOMA

MÉDIAS SOCIAUX ET JEUNESSE

LES EDITIONS HEMAR
B.P. 144545, Brazzaville,
République du Congo
E-mail : hemaredition@yahoo.fr

© Les Éditions Hemar, 2024
ISBN : 978-2-491151-20-1
EAN : 9782491151201
ISSN : 2708-3691

Droits de reproduction, de traduction, d'adaptation réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes de l'alinéa 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies et reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les « analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

Présentation
Séraphin Ngoma 9

L'utilisation de WhatsApp comme outil de communication sociale par les jeunes étudiants congolais
Séraphin Ngoma 13

Actualité et sources d'information du public en Côte d'Ivoire : les perceptions de la radiotélévision ivoirienne (RTI) et de l'avatar Chris Yapi véhiculées sur les réseaux socio numériques
Pénédjotêh Jean-Paul Coulibaly 30

Les médias sociaux à l'épreuve de la désinformation à partir de l'exemple de Facebook sur un prétendu coup d'État au Congo
Jonas Charles Ndeke 44

Identités et représentations sociales des organisations de jeunes « microbes » dans le discours filmique : cas de la Série « Invisibles » en Côte d'Ivoire
Imbie Anicette Amon épouse Folou et Anado Jean Michel Ahizi 56

Publication des images sur les réseaux sociaux : besoin réel de communication ou pure obsession ?
Guelord Go-Dzo Makombo et LaguiI Moyen 73

Médias sociaux numériques et exposition de soi des jeunes à Abidjan
Jean-Jacques Maomra Bogui et Koua Hilaire Assoumou 86

L'explosion du phénomène du « sharenting » en Côte d'Ivoire : vers une régulation renforcée pour la protection des droits des enfants
Kouassi Touffouo Frederic Pira, Kouakou Hilaire Kouamé et Henri Joël Sey 102

La communication pour le changement social et comportemental face à une nouvelle forme de business en Côte d'Ivoire, « enfants influenceurs »
Koffi Jacques Anderson Bouadou 122

Usage des médias sociaux par les jeunes et dynamiques de développement en Côte d'Ivoire
Antoine Kouakou 135

VARIA

Communication participative et lutte contre la malnutrition infantile au Burkina Faso
Aïcha Tamboura Diawara 149

Les hépatites à Korhogo (Côte d'Ivoire) : Discours populaires sur une morbidité peu connue
Mathieu Hermann Coulibaly, Gbete Jean Martin Irigo et Aya Nadia Karen Koffi 163

Les langues et leurs statuts en Afrique plus d'un demi-siècle après les indépendances : un bilan mitigé dans un contexte multilingue (cas du Cameroun)
Basile Difouo et Marcellin-Achilles Alima 177

Route Ketta-Ntam, facteur de l'intégration sous-régionale
Christian Maliki 190

Présentation :

Médias sociaux et jeunesse

Pour son seizième numéro, la revue CLASS publie des contributions autour du thème : « Médias sociaux et jeunesse ». L'occasion a été donnée aux chercheurs de tous les champs des sciences de l'information et de la communication, des lettres, des arts et des sciences humaines et sociales d'explorer les interactions complexes entre les médias sociaux et la jeunesse. Il s'est agi d'alimenter des réflexions sur les pratiques et les usages des technologies numériques de la communication par cette catégorie sociale – dont les membres sont dans une phase importante de la construction de leur identité – ainsi que sur les phénomènes spécifiques y afférents, dans un monde aujourd'hui globalisé : le fameux « village planétaire » de Mc Luhan.

A l'ère numérique, les technologies de l'information et de la communication, mieux, les médias sociaux impactent considérablement le quotidien des hommes. Ils offrent une multitude d'avantages, mais présentent aussi des inconvénients. Les avantages les plus évidents sont sans doute, et au premier plan, la communication instantanée et la facilité de se mettre en liens avec des personnes à travers le monde entier. Ils permettent donc de développer des échanges avec des amis et des parents, où qu'ils se trouvent, de partager des expériences et des moments de vie, mais aussi de créer des communautés autour d'intérêts communs. Sur le plan de la diffusion des informations, les plateformes numériques ont donné la preuve de leur importance. Sur le plan professionnel, ils constituent un horizon prometteur pour le journalisme et l'enseignement à distance, avec l'opportunité qu'ils offrent de développer le réseautage, le marketing personnel, la publicité, mais aussi la mise en ligne de l'identité de soi.

Cependant comme toute médaille qui ne manque pas de revers, les inconvénients des réseaux sociaux ne doivent pas être ignorés. La désinformation et les fausses nouvelles se propagent rapidement sur ces plateformes, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur l'opinion publique et la société en général. La cyberintimidation est un autre problème grave, affectant particulièrement les jeunes utilisateurs. L'addiction aux réseaux sociaux est également préoccupante, avec des impacts potentiels sur la santé mentale, tels que l'anxiété et la dépression. De plus, la vie privée peut être compromise, car les utilisateurs partagent souvent des informations personnelles sans se rendre compte des risques de sécurité potentiels.

A tout point de vue, les motivations des jeunes pour utiliser les réseaux sociaux varient de la communication avec les amis à la recherche d'informations, en passant par le divertissement. Par ailleurs, des comportements préoccupants – comme le «stalking» (également connu sous le terme de traque furtive, est

une forme de harcèlement névrotique caractérisée par une attention obsessive et non désirée envers un individu ou un groupe de personnes) et le « sharenting » (le fait, pour des parents, de diffuser et partager sur les réseaux sociaux ou sur Internet l'image (photos et vidéos) de leurs enfants mineurs – sont également observés et nourrissent des réflexions. De nombreux chercheurs soulignent l'importance de la régulation et de la sensibilisation des consommateurs, afin de préserver la santé des plus jeunes et les équilibres sociaux.

La spécificité de ce numéro est d'avoir placé le concept de médias sociaux au centre des préoccupations de la jeunesse, s'intéressant non pas aux réseaux sociaux, mais aux médias sociaux et à l'utilisation, voire à l'usage qu'elle en fait au quotidien. Dans ce vaste espace de recherche qu'ouvrent les médias sociaux et la jeunesse, nous avons rassemblé des travaux venant de différentes disciplines mais ayant pour trait commun, la dimension communicationnelle des phénomènes étudiés. Les contributions rassemblées dans ces pages portent sur plusieurs médias sociaux, notamment sur WhatsApp, Tic Tok, Instagram, Facebook, YouTube.

L'ouvrage s'ouvre avec un point de vue de la communication sociale. L'article de Séraphin Ngoma analyse l'utilisation répandue du réseau social WhatsApp parmi les jeunes étudiants et son impact sur leur vie sociale et académique à l'université Marien Ngouabi en République du Congo. Au terme d'une observation ethnographique des traces numériques et d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon de quatre-vingt-dix-neuf jeunes étudiants, l'auteur met en évidence une influence non seulement des comportements sociaux adoptés grâce à l'utilisation du réseau social, mais également des comportements académiques. Une corrélation significative se révèle entre l'utilisation de WhatsApp et les interactions sociales des étudiants. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de collaboration pour des projets académiques.

De son côté, Pénédjotêh Jean-Paul Coulibaly s'attache à mettre en lumière les perceptions de la Radiodiffusion-Télévision Ivoirienne et de l'avatar Chris Yapi (en tant que sources d'informations) véhiculées sur les réseaux socionumériques. L'analyse de contenu des commentaires des internautes, réalisée à cet effet, montre que le public crédite davantage l'avatar Chris Yapi que le média public cité plus haut. Cette donne invite les médias à repenser l'information par la diffusion d'informations en temps réel et en toute liberté.

S'il y a un phénomène que l'essor du numérique a contribué à amplifier, c'est bien celui de la diffusion des fausses informations, les fameux fake news. Bien à propos, Jonas Charles Ndéké questionne les effets des médias sociaux sur le pluralisme de l'information. Son étude s'appuie sur un corpus de 6 publications et 465 commentaires sur *Facebook* à propos d'un prétendu coup d'État en septembre 2023 en République du Congo. Les résultats montrent des effets extrêmement variables de *Facebook* sur le pluralisme de l'information. Ce média social contribue aussi bien à la propagation des *fake news* qu'il participe au déploiement d'un certain pluralisme de l'information.

Les identités et les représentations sociales des organisations de jeunes «microbes» dans le discours filmique sont au cœur de l'article de Imbie Anicette Amon Folou et Anado Jean Michel Ahizi. Les deux auteurs analysent le cas de la s**érie «***Invisibles*» en Côte d'Ivoire. Ils constatent que les discours filmiques associés aux représentations sociales de ces jeunes marginaux et violents, en conflit avec la loi, sont dépréciatifs pour les uns et appréciatifs pour les autres, selon les contextes de la réception dudit film.

La mise en ligne des identités de soi sur les plateformes numériques caractérise également l'usage du numérique. Elle suscite autant l'intérêt des chercheurs en sciences de la communication. Dans ce volume, Guelord Go-dzo Makambo et Lagui Moyen analysent la propension qu'ont les jeunes à publier leurs images à travers les réseaux sociaux. Selon eux, cette pratique traduit un certain culte du moi, ainsi que le délitement de l'estime et de la confiance en soi des auteurs de ces contenus identitaires.

La même problématique est abordée par Jean-Jacques Maomra Bogui et Koua Hilaire Assoumou. Les deux contributeurs étudient le cas des jeunes d'Abidjan en Côte d'Ivoire. L'article repose sur un échantillonnage par choix raisonné de 60 sujets, usagers des médias sociaux numériques, notamment, Facebook, Tic Tok, Instagram et WhatsApp, dont 30 jeunes garçons et 30 autres jeunes filles. Les résultats montrent que la recherche du plaisir, de l'attention et de l'affection à travers les médias sociaux numérique favorise l'exposition de soi. Les usagers ne semblent pas être préoccupés par la protection de leurs données personnelles en ligne.

Kouassi Touffouo Frederic Pira, Kouakou Hilaire Kouamé et Henri Joël Sey s'intéressent aux inconvénients de l'usage irraisonnable des réseaux sociaux numérique. Ils proposent une étude sur l'explosion du phénomène du « sharenting » en Côte d'Ivoire. Ils relèvent les inconvénients liés au fait, pour des parents, de diffuser et partager sur les réseaux sociaux ou sur Internet l'image (photos et vidéos) de leurs enfants. Pour les trois auteurs, une régulation renforcée et une sensibilisation aux bonnes pratiques numériques s'imposent afin d'atténuer les effets préjudiciables du phénomène sur la vie privée et la santé mentale des mineurs ainsi que sur le tissu social.

Dans la même perspective, Jacques Anderson Bouadou Koffi étudie la communication pour le changement social et comportemental face à une nouvelle forme de business en côte d'ivoire, « enfants influenceurs » : il montre comment en Côte d'Ivoire les parents ou tuteurs légaux sont à l'origine de la création de pages, de comptes en ligne pour leurs enfants car le business « enfant influenceur » rapporte gros, malgré les risques liés à cette activité. Cet auteur qualifie ce comportement de forme d'exploitation du mineur par ses parents. La recherche vise à proposer des stratégies de communication pour le changement social et comportemental en vue de protéger l'image de l'enfant influenceur. L'étude a permis de cerner les différentes perceptions sur les activités des enfants en ligne, de relever les risques liés à ces activités, et de proposer des solutions pour l'encadrement de l'exploitation commerciale de l'image des enfants influenceurs et plaider auprès du gouvernement pour la mise en place d'un cadre normatif protecteur des enfants influenceurs.

Enfin, Antoine Kouakou analyse le rapport entre les usages des médias sociaux par la jeunesse et les dynamiques de développement en Côte d'ivoire. Au terme de son enquête, l'auteur constate que le manque de responsabilité électronique conduit la jeunesse ivoirienne à de mauvais usages des médias sociaux, avec a des implications sur la société. Selon lui, la solution aux problèmes liés à ce mésusage des médias sociaux réside dans une éducation aux médias.

En somme, si la question de la socialisation des jeunes à travers les médias sociaux tient finalement assez peu de place dans ces études, un certain nombre de grandes questions communicationnelles sont abordées : les sources d'information et la désinformation, l'identité, les représentations sociales et la représentation de soi. Les travaux rassemblés abordent également, ce qui est plus rare en sciences de l'information et de la communication : le « sharenting », ainsi que le phénomène des « enfants influenceurs ». Des problématiques originales, donc.

Plusieurs cadres herméneutiques sont mobilisés dans ces études : approche anthropologique de la mise en scène de la vie quotidienne, approche symboliques et culturelle, approche performative des collectifs, théorie des usages et gratifications, théorie de la diffusion de l'innovation, théorie de la réception médiatique, théorie de la socialisation médiatique, théorie de la régulation des médias, théorie de l'action raisonnée, théorie persuasive, théorie filmique, théorie de l'agenda settings. Les travaux présentés mettent en œuvre, des méthodologies très différenciées : analyse des traces numériques, observation en ligne, analyse de contenu, entrevues semi-structurées, enquête par questionnaire, analyse documentaire, analyse de contenu simplifiée.

A cet ensemble de contributions sont associés, en fin de volume, des articles hors thème. Ils relèvent des champs de la communication, de la sociologie et de la géographie.

Séraphin Ngoma

L'utilisation de WhatsApp comme outil de communication sociale par les jeunes étudiants congolais

Séraphin Ngoma
Université Marien Ngouabi (Congo)
seraphinngoma16@gmail.com

Résumé

Cette étude analyse l'utilisation répandue du réseau social WhatsApp parmi les jeunes étudiants et son impact sur leur vie sociale et académique à l'université Marien Ngouabi en République du Congo. En examinant les pratiques de communication et les normes sociales associées à cette application, elle vise à comprendre comment WhatsApp influence les interactions entre les jeunes étudiants ainsi que leurs performances académiques. La méthodologie adoptée repose à la fois sur une observation ethnographique des traces numériques et une enquête réalisée auprès d'un échantillon de quatre-vingt-dix-neuf jeunes étudiants. Les résultats mettent en évidence une influence non seulement des comportements sociaux adoptés grâce à l'utilisation du réseau social, mais également des comportements académiques. Une corrélation significative se révèle entre l'utilisation de WhatsApp et les interactions sociales des étudiants. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de collaboration pour des projets académiques. Cependant, les jeunes étudiants qui passent un temps disproportionné sur l'application présentent des performances académiques moins bonnes que ceux qui utilisent l'application de manière plus modérée. La lecture de ces résultats à la lumière de l'approche symbolique et culturelle montre que les processus organisant dépendent tout autant de l'action des artefacts et des textes qui entrent en jeu dès lors qu'ils sont en rapport avec des activités et des interactions humaines.

Mots clés : Utilisation, WhatsApp, pratiques communicationnelles, jeunes, interactions sociales, performance académique.

Abstract

This study analyzes the widespread use of the social network WhatsApp among young students and its impact on their social and academic lives at Marien Ngouabi University in the Republic of Congo. By examining the communication practices and social norms associated with this application, it aims to understand how WhatsApp influences interactions among young students as well as their academic performance. The adopted methodology relies on both ethnographic observation of digital traces and a survey conducted among a sample of ninety-nine young students. The results highlight an influence not only on the social behaviors adopted through the use of the social network but also on academic behaviors. A significant correlation is revealed between the use of WhatsApp and students' social interactions. The digital platform is also used as a collaboration tool for academic projects. However, young students

who spend a disproportionate amount of time on the application exhibit poorer academic performance compared to those who use the application more moderately. Interpreting these results in light of the symbolic and cultural approach shows that the organizing processes depend as much on the actions of artifacts and texts that come into play when they are related to activities and human interactions.

Keywords : Usage, WhatsApp, communication practices, youth, social interactions, academic performance

1. Introduction

L'avènement des réseaux sociaux numériques a modifié les pratiques communicatives, la façon dont les individus interagissent dans leur vie quotidienne, mais surtout les pratiques relationnelles. Dans le monde universitaire, ces réseaux sociaux sont davantage présents (M. F. Dounla, 2022). Selon C. Charnet (2020), ces espaces représentent en fait, un appui non négligeable pour un investissement dans la formation et une meilleure acquisition des compétences ciblées. Parmi ces outils, le réseau social WhatsApp a émergé comme l'une des applications de messagerie instantanée les plus populaires, offrant une plateforme conviviale pour la communication textuelle, vocale et visuelle. Son utilisation généralisée parmi les jeunes étudiants a suscité un intérêt croissant quant à son impact sur leurs interactions sociales et académiques (Charnet, 2020 ; Bouhnik et *al*, 2014 ; Dounla, 2022). Selon Dounla (2022, p. 63), « WhatsApp, par exemple, permet de créer des forums regroupant ainsi plusieurs participants d'une même spécialité, d'un même niveau d'études, d'un même cycle ou encore d'un même service administratif ». Cette plateforme structure désormais la vie des jeunes, une frange de la population qui retient notre attention.

La notion de « jeune », selon le Robert, désigne un individu appartenant à la catégorie d'âge considérée comme la jeunesse. Ce terme est utilisé pour parler d'une personne ou d'un groupe spécifique. Par exemple, il est souvent employé des expressions comme « un jeune étudiant » ou « les jeunes de ce quartier ». Le terme de jeune ne fait pas l'unanimité sur la tranche d'âge à considérer puisqu'il varie en fonction des contextes socioculturels et législatifs. L'Organisation des nations unies (ONU) considère généralement les jeunes comme les personnes âgées de 15 à 24 ans, tandis que l'Union Africaine étend cette définition aux 15-35 ans. Ces définitions peuvent influencer les politiques publiques et les programmes destinés aux jeunes. D'après le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) de la République du Congo, la population totale résidente du Congo en 2023 est de 6 142 180 habitants. Elle est caractérisée par sa jeunesse, avec 76% de la population âgée de moins de 35 ans (75,3% pour les hommes contre 76,7% pour les femmes). Nous nous intéressons aux individus âgés de 18 à 35 ans, étudiants congolais et agissant sur la plateforme WhatsApp. Au-delà des caractéristiques sociales partagées, les jeunes étudiants congolais constituent un groupe hétérogène. Ils sont issus de différentes couches des milieux différents : des plus précaires, aux familles proches des classes moyennes, les niveaux de vie sont variés.

Cette étude se concentre sur l'exploration de l'utilisation de WhatsApp parmi les jeunes étudiants de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'université Marien Ngouabi en République du Congo, en se penchant sur ses implications sur leur vie estudiantine. Par « utilisation », nous entendons un concept fondamental qui se manifeste dans presque tous les aspects de la vie quotidienne et professionnelle. Il s'agit de la manière dont nous employons divers moyens pour atteindre des objectifs, résoudre des problèmes, ou accomplir des tâches. Pour R. Mama Diouf (2023, p. 45), « décider d'observer l'utilisation que l'agent humain fait d'une machine informationnelle équivaut à analyser le rapport de l'utilisateur au mode d'emploi de l'objet, scruter l'interaction avec l'interface, interroger le schème mental mis en œuvre, etc. ». Cette option n'est pas loin de celle de Jauréguiberry et Proulx (2011, p. 80) pour qui la notion d'utilisation pointe l'action ponctuelle avec un objet tangible, ce qui suppose « l'interaction directe, le face-à-face entre l'individu et l'objet technique ».

Dans l'emploi de la notion de « l'utilisation » en communication sociale, le chercheur entend comprendre l'épanouissement individuel et collectif qui inclut le changement de comportements en lien avec une machine informationnelle. Il s'agit de comprendre en quel sens une organisation mise en place à travers une plateforme en ligne contraint concrètement des comportements, tout en résultant des interactions. A ce propos C. Richard (2014, p. 38) explique : « la communication sociale est une action de communication qui fait part au citoyen de « choix à faire. Ces derniers sont d'ordre individuels et sociétaux ».

La question centrale qui guide cette recherche est : quel est l'impact de l'utilisation de WhatsApp sur les interactions sociales et académiques des jeunes étudiants ? De façon spécifique, quelles sont les principales fonctions de WhatsApp dans la vie sociale et académique des jeunes étudiants ? Quelles sont les normes sociales et pratiques communicatives qui émergent autour de l'utilisation de WhatsApp par les jeunes étudiants ? Comment l'utilisation de WhatsApp affecte-t-elle la performance académique des jeunes étudiants ? Quels sont les défis potentiels associés à l'utilisation intensive de WhatsApp par les jeunes étudiants ? A travers ce questionnement, cette étude vise à enrichir la connaissance des dynamiques sociales et académiques dans le contexte universitaire contemporain, ainsi qu'à fournir des pistes pour une utilisation plus réfléchie et efficace des technologies de communication.

Nous nous appuyons sur une double perspective, à la fois interactionnisme symbolique via la théorie de la construction sociale de la réalité, développée par P. Berger et T. Luckmann (2014), et « performative » des collectifs via la théorie de l'acteur réseau (1980) initiée par Bruno Latour, Michel Callon et John Law pour fournir une analyse approfondie et holistique de l'utilisation de WhatsApp comme outil de communication sociale chez les étudiants. Aussi, cette double perspective nous permet d'explorer non seulement comment les étudiants construisent et partagent des significations à travers leurs interactions, mais aussi comment ces interactions sont influencées par des structures sociales plus larges. Par conséquent, nous nous intéressons au concept d'interaction sociale dans la construction et l'organisation sociale en milieu des étudiants.

2. Cadre théorique

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'impact de l'utilisation de WhatsApp sur les interactions sociales et académiques des étudiants et ses implications sur leur vie étudiante. Les approches symboliques et culturelles nous semblent intéressantes pour servir de cadre théorique de l'étude. Selon S. Grojean (2019, p. 147-148), ces approches permettent de comprendre et de cerner une organisation à partir des éléments ci-après :

> les idéologies, les symboles, les mythes, les rites, les valeurs, les croyances, les normes, les coutumes, les *patterns*, l'inconscient collectif, les méthodes, les activités, les objets, les attitudes, les institutions, les systèmes de relations, les significations, les métaphores, les textes, le sens, la totalité affective générale, la technologie, l'art, le droit, le moral, les habitudes, les stratégies, les techniques, les connaissances, les informations.

Le cadre théorique mobilisé développe deux perspectives pour expliquer les échanges dans les groupes : la perspective interactionnisme symbolique et la perspective « performative » des collectifs. Dans une perspective interactionnisme symbolique, qui s'inspire des travaux de G. H. Mead (1934), les chercheurs s'intéressent aux relations entre le soi et la société, considérées comme un processus de communication symbolique entre les acteurs sociaux. Selon Blumer (1969, cité par J. Gerstlé (2011, p. 33), l'interaction symbolique est « l'activité dans laquelle les êtres humains interprètent leurs comportements réciproques et agissent sur la base des significations conférées par cette interprétation ». Il existe plusieurs portes d'entrée théoriques pour voir comment les schèmes mobilisés par l'individu dans son traitement de l'information s'élaborent. L'interactionnisme symbolique que l'on propose dans cet article se nourrit des travaux de Berger et Luckmann (2014) sur la construction sociale de la réalité. Celle-ci, avec les mécanismes d'institutionnalisation du sens, s'effectue par la communication sous toutes les formes, (information, argumentation, narration, illustration, etc.) s'élaborent et diffusent les typifications qui vont orienter les schèmes d'interaction sociale.

L'approche performative des collectifs étudie la façon dont les acteurs organisationnels « performent », créent leur organisation dans leurs interactions quotidiennes. Par performatif, il faut entendre l'idée selon laquelle un collectif est mis en acte ou réalisé par les acteurs qui le composent et le représentent et qu'il n'existe pas autrement. Pour F. Cooren et *al.* (2019, p. 177), « c'est entre autres à travers leurs discussions et leurs décisions que leur organisation se constitue progressivement et qu'elle a une existence digne de ce nom ». La théorie de l'acteur-réseau introduite par Michel Callon et Bruno Latour (1980) permet de rendre compte à la fois du caractère pluriel et unifié d'un collectif. L'une des grandes contributions de la théorie de l'acteur-réseau est en effet d'avoir illustré et analysé le rôle constitutif que jouent les objets, machines, éléments architecturaux et autres non-humains dans le mode d'être et de fonctionnement des collectifs. La théorie de l'acteur-réseau adopte une posture d'inspiration ethnométhodologique selon laquelle ce sont les membres qui produisent, à bien des égards, la réalité de leur environnement.

Ce cadre théorique donne à comprendre que les individus ne sont pas simplement des récepteurs passifs de messages, mais qu'ils participent activement à la création de sens et de significations à travers leurs interactions sociales et académiques. Dans ce contexte, nous postulons que l'utilisation de WhatsApp par les jeunes étudiants a un impact significatif sur leurs interactions sociales et académiques, influençant ainsi leur performance académique. Nous supposons aussi que les jeunes étudiants utilisent WhatsApp pour faciliter la communication informelle, la coordination des activités sociales. Mais, les étudiants peuvent rencontrer des difficultés à établir des limites claires entre leur vie sociale en ligne et leurs obligations académiques.

3. Méthodologie

Cette recherche a adopté une approche mixte, combinant une démarche qualitative et quantitative pour une compréhension approfondie de l'impact de l'utilisation de WhatsApp sur les interactions sociales et académiques des étudiants de l'Université Marien Ngouabi, à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH). Notre démarche vise à appliquer deux techniques de collecte d'information, l'observation ethnographie en ligne et l'enquête auprès des étudiants. La complémentarité des méthodes dans cette étude a contribué à circonscrire notre problématique tout en favorisant une compréhension globale de l'objet de recherche.

3.1. Méthodes de collecte des données

3.1.1. Une enquête auprès des étudiants

Un questionnaire a été élaboré pour recueillir des données auprès des étudiants sur l'utilisation de WhatsApp, les interactions sociales, la performance académique et la gestion du temps. Cet instrument de collecte de données couvre plusieurs aspects clés, notamment les habitudes d'utilisation de l'application, les types de contenus partagés ainsi que son impact sur leur vie académique et sociale. Ce questionnaire permet de recueillir des données détaillées sur les habitudes, les attitudes et les comportements des étudiants en lien avec WhatsApp, ce qui est essentiel pour une analyse approfondie et des conclusions significatives au terme de cette étude.

L'échantillon est composé de 99 étudiants de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'université Marien Ngouabi issus de différentes disciplines de la troisième année de Licence à la deuxième année de Master. Les participants ont été interviewés à partir des tablettes à travers le logiciel Kobo Toolbox sur ODK Collect, avec des questions à choix multiples et des échelles de Likert pour évaluer différentes dimensions de l'utilisation de WhatsApp. L'enquête s'est déroulée dans la période du 7 au 20 mai 2024.

3.1.2. Mesure

Dans cette étude, l'échelle de Likert a été utilisée pour recueillir des données quantitatives sur les attitudes, les opinions et les comportements des participants. Les participants ont été invités à exprimer leur niveau d'accord ou de désaccord avec des énoncés formulés en quatre points de type Likert (1= de

temps en temps ; 4 = très souvent) concernant différents aspects de l'utilisation de WhatsApp, tels que sa fréquence d'utilisation et les perceptions de son impact sur la vie académique et sociale.

3.1.2.1. Observation ethnographique en ligne

L'ethnographie en ligne présente donc le grand avantage d'une accessibilité immédiate des données des interactions en ligne. Selon J. Jouët et *al.* (2017, p. 156), « l'ethnographie est fondée sur une démarche empirique qui implique l'immersion du chercheur dans son terrain afin d'étudier de façon fine des institutions, des communautés, des situations, des interactions, des comportements individuels et collectifs ». Dans le contexte de l'observation ethnologique en ligne, ces auteurs soulignent que « l'ethnographie en ligne est fondée sur l'étude descriptive et analytique des écrits numériques des internautes, qui demeurent invisibles dans le cours de leurs internautes ».

L'observation ethnographique en ligne, implique l'observation des interactions et des contenus échangés dans les groupes WhatsApp, a permis ainsi de recueillir des données riches sur les pratiques de communication, les normes sociales et les dynamiques de groupe. Une grille d'observation a été utilisée. Elle comprend des catégories telles que la fréquence des messages, les types de contenus partagés, les réactions des membres du groupe, les normes de politesse et de confidentialité, ainsi que les interactions. Dans ce contexte, trois groupes WhatsApp ont été investis dans la période du 7 au 20 mai 2024.

Les données collectées à partir de l'observation ethnographique en ligne ont été encodées et traitées suivant la méthode de l'analyse thématique du contenu afin d'explorer les thèmes émergents de l'observation de trois groupes WhatsApp des étudiants et identifier les modèles dans les expériences des participants. L'analyse thématique a consisté à regrouper manuellement les éléments signifiants des traces numériques selon le cadre d'analyse.

3.1.2.2. WhatsApp comme terrain d'étude

Notre étude repose sur l'investissement du réseau social WhatsApp. C'est une application de messagerie instantanée populaire qui permet aux utilisateurs de communiquer facilement avec leurs contacts via des messages texte, des appels vocaux et vidéo, ainsi que des partages de documents, des liens et des médias tels que des photos et des vidéos. Lancée en 2009 et acquise par Facebook en 2014, WhatsApp est largement utilisée dans le monde entier en raison de sa simplicité d'utilisation, de sa sécurité et de sa disponibilité sur différentes plateformes, notamment les smartphones iOS et Android, ainsi que les ordinateurs de bureau. A ce propos, Y. Ghliss (2019, p.10), l'exemple de WhatsApp en est le plus frappant puisqu'elle compte à son actif plus d'un milliard d'utilisateurs1 alors qu'elle se présente comme une simple copie de la communication SMS. Il s'agit d'une application mobile qui permet de converser en groupe ou à deux, d'envoyer en temps réel des messages de différentes natures (écrite, iconique, audiovisuelle) ou de passer des appels téléphoniques, toutes ces activités s'inscrivant dans un espace avec des caractéristiques propres.

3.1.2.3. Corpus d'étude

Le corpus de cette étude sur l'utilisation de WhatsApp par les étudiants est composé de données, incluant les observations ethnographiques des interactions dans les trois groupes créés par les jeunes étudiants de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, les contenus partagés dans ces groupes, ainsi que des informations contextuelles sur les participants. L'étude fait référence à l'enregistrement sur une année de messages diffusés sur les trois groupes WhatsApp.

3.2. Méthodes d'analyse des données

3.2.1. Les analyses statistiques

A partir de la compilation de données, nous avons utilisé le logiciel SPSS pour avoir des résultats sous forme de pourcentages ou représentés graphiquement par des histogrammes nécessaires à l'interprétation. Pour analyser les données quantitatives, deux méthodes statistiques ont été utilisées. Pour résumer les caractéristiques des données collectées, telles que la fréquence d'utilisation de WhatsApp, le nombre de messages envoyés en moyenne par jour et les types de contenus partagés, une analyse descriptive a été effectuée. L'analyse de corrélations a permis d'examiner les relations entre différentes variables, telles que les liens entre l'utilisation de WhatsApp et l'envoi des messages en moyenne par jour sur WhatsApp par les jeunes. Le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson a permis donc de répondre à la question de l'existence d'un lien entre l'utilisation de WhatsApp et les interactions sociales et académiques des jeunes étudiants.

3.2.2. La grille d'analyse de données

Dans le cadre de cette étude, cinq concepts ont été utilisés pour construire la grille d'analyse (tableau 1.). Ces concepts permettent d'explorer en profondeur les dynamiques sociales et communicationnelles à l'œuvre dans l'utilisation de WhatsApp par les jeunes étudiants : typification, externalisation, objectivation, légitimation et la traduction. Le tableau 1 présente les concepts clés, les dimensions et les indicateurs associés à l'étude sur WhatsApp comme outil de communication sociale chez les étudiants universitaires :

Tableau 1 : Concepts, dimensions et indicateurs de l'étude

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Typification	- Catégorisation des utilisations	- Différentes utilisations de WhatsApp par les jeunes étudiants à la Flash
Externalisation	- Utilisation externe des technologies	- Utilisation de WhatsApp pour des activités non académiques
	- Influence des acteurs externes	- Influence des parents, enseignants, et autres sur l'utilisation de WhatsApp

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Objectivation	- Normalisation des pratiques	- Fréquence d'utilisation quotidienne de WhatsApp
	- Matérialisation des interactions	- Nombre de messages échangés
Légitimation	- Acceptation et reconnaissance	- Perception de l'utilité de WhatsApp par les jeunes étudiants
	- Conformité aux normes sociales	- Utilisation de WhatsApp aux attentes sociales et académiques
Traduction	- Problématisation	- Identification des besoins de communication sociale
	- Intéressement	- Niveau de conviction des acteurs sur l'utilisation de WhatsApp
	- Enrôlement	- Nombre d'activités des étudiants sur WhatsApp
	- Mobilisation	- Engagement des étudiants dans les pratiques communicatives établies

Cette grille d'analyse permet de structurer l'étude et de mieux comprendre les différents aspects de l'utilisation de WhatsApp par les étudiants, en tenant compte des différents concepts à explorer, les dimensions pertinentes à chaque concept et les indicateurs spécifiques relatifs à la théorie de Berger et Luckmann ainsi qu'à la théorie de l'acteur-réseau.

3. **Résultats**

3.1. Présentation des résultats

1.1.1. *Les caractéristiques principales de l'échantillon de l'étude*

Le tableau 2 présente la distribution des caractéristiques principales de l'échantillon de l'étude. Au total, l'étude a réussi à recueillir 99 réponses aux questions des jeunes étudiants dont 42% de jeunes filles. Nous notons que 52% des enquêtés sont inscrits en troisième année de licence. L'âge de la majorité des interviewés varie entre 25 et 29 ans.

Tableau 2 : La distribution des caractéristiques principales de l'échantillon de l'étude

		Effectif	Pourcentage
	Ensemble	99	100%
Genre	Féminin	42	42%
	Masculin	57	58%
Niveau d'étude	Licence 2	1	1%
	Licence 3	51	52%
	Master 1	21	21%
	Master 2	26	26%

Age	20 à 24 ans	42	42%
	25 à 29 ans	44	44%
	30 à 35 ans	13	13%
Nombre de messages envoyés par jour	Moins de 10	6	6%
	10 à 20	22	22%
	20 à 50	39	39%
	Plus de 50	32	32%
Temps passé	Moins d'1 heure	6	6%
	1 à 2 heures	26	26%
	2 à 3 heures	24	24%
	Plus de 4 heures	43	43%

Les statistiques descriptives ci-dessus indiquent que la réalité des jeunes étudiants est socialement construite par les interactions sociales. Selon Berger et Luckmann (2014, p. 84), « l'expressivité humaine est capable d'objectivation, c'est-à-dire qu'elle se manifeste elle-même en tant que production de l'activité humaine et est accessible à la fois à ceux qui en sont les auteurs et aux autres hommes comme élément d'un monde commun ». En d'autres termes, les actions humaines sont susceptibles à devenir des éléments stables et partagés dans la société. Une fois que quelque chose est objectivé, il devient accessible et utilisable par d'autres, contribuant ainsi à la construction d'une réalité sociale commune. Le groupe WhatsApp des étudiants, une fois créé, est accessible à tous les membres. Chacun peut participer, partager des informations, et utiliser le groupe pour ses besoins académiques et sociaux. Cette plateforme devient, à cet effet, une partie intégrante de leur monde social commun, indépendamment de l'initiative individuelle de celui qui a créé le groupe.

4.1.2. Présentation des résultats de l'observation ethnographique

L'observation ethnographique a permis de comptabiliser 785 fils de discussion soit respectivement 193 pour le groupe WhatsApp (GW1), 287 pour le GW2 et 305 pour le GW3. Le tableau 3 fait état des traces numériques échangées au sein des groupes WhatsApp des jeunes étudiants.

Tableau 3 : répartition des fils de discussion par groupe WhatsApp des étudiants

Groupes	**Nombre de fils de discussion**	**Nombre d'étudiants par forum**
Groupe W1	193	46
Groupe W2	287	88
Groupe W3	305	35
TOTAL	785	169

Sur les 785 traces numériques observées, 216 ont porté sur les civilités d'usage, 133 sur la diffusion des informations sur la vie académique et 106 sur les activités non académiques. Cette observation montre que les étudiants

typifient les différents groupes WhatsApp auxquels ils appartiennent, comme « Groupe de travail de projet académique », « Groupe de loisirs ». Chaque groupe a des normes et des attentes différentes concernant le type de contenu partagé et la fréquence des interactions. La typification, selon Peter Berger et Thomas Luckmann, est le processus par lequel les individus catégorisent et organisent leurs expériences et interactions en types ou en catégories reconnaissables et prévisibles. Cela permet aux individus de naviguer dans le monde social avec une certaine prévisibilité, car ils s'attendent à ce que les comportements et les interactions suivent des modèles établis. La figure 1 ci-dessous résume les statistiques descriptives des traces numériques des trois groupes des étudiants.

Figure 1 : Distribution des échanges au sein des trois groupes WhatsApp des jeunes étudiants

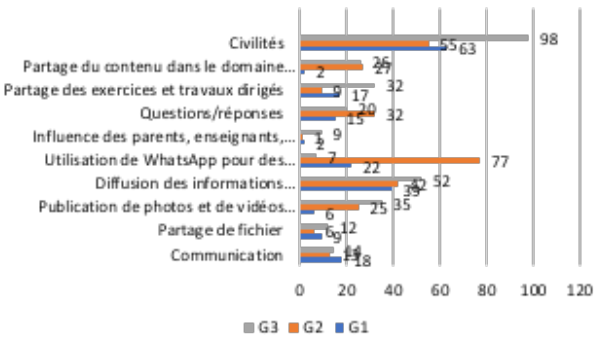

Nous constatons que certains types de messages peuvent être classés comme étant académiques, tels que les messages de rappel pour les devoirs, les notifications de changements d'emploi du temps, ou les discussions de groupe sur les devoirs de classe. Ces messages sont généralement formels et structurés. Cette figure révèle aussi que les messages informels échangés entre condisciples pour des discussions personnelles, des blagues ou des plans de sortie, sont typifiés comme sociaux. Ces messages sont plus détendus et peuvent contenir des émoticônes, des GIFs, stickers, etc.

3.2. Utilisation de WhatsApp par les jeunes étudiants à l'université

3.2.1. *Fréquence d'utilisation de WhatsApp*

43,4% des étudiants enquêtés consacrent plus de 4 heures de temps par jour sur WhatsApp. Ces pourcentages sont relativement faibles chez les étudiants qui passent 1-2 heures par jour (26,3%) et 24,2% chez ceux qui restent sur WhatsApp entre 2 et 3 heures de temps. Ces données fournissent un aperçu de l'engagement des étudiants avec l'application et témoigne d'un niveau d'interaction régulière avec la plateforme. L'utilisation moins fréquente pourrait être associée à des préférences pour d'autres moyens de communication tels que Tik Tok et Facebook.

L'analyse révèle une lecture relative à l'objectivation de WhatsApp comme outil de communication entre les jeunes étudiants à l'université Marien Ngoua-

bi. A partir de leurs échanges fréquents, ils créent une réalité où la plateforme WhatsApp est considérée comme indispensable pour la vie sociale et académique. En effet, les étudiants ont identifié les besoins de communication entre eux comme illustrent les extraits des motivations de création de trois groupes WhatsApp de l'étude :

Nous pouvons lire sur le profil du groupe WhatsApp (GW1) : *« Nous avons remarqué que nous nous sommes perdus de vue et n'avons plus des nouvelles des autres, beaucoup d'évènements se passent et nous sommes souvent surpris de les apprendre sur Facebook : mariage, accouchements, décès… C'est pourquoi, nous avons pris l'initiative de créer ce groupe… ».*

Quant au deuxième groupe (GW2), il s'est fixé l'objectif ci-après :

« Nous avons remarqué que nous nous sommes perdus de vue et n'avons plus des nouvelles des autres, beaucoup d'évènements se passent et nous sommes souvent surpris de les apprendre sur Facebook : mariage, accouchements, décès… C'est pourquoi, nous avons pris l'initiative de créer ce groupe… ». Pour le GW3 *« La vision du groupe est de partager les informations académiques principalement en lien avec le Programme Master 1 STC. Organiser des sorties entre étudiants et partager les opportunités d'emploi ».*

Ces motivations justifient bien l'application de la dimension de la problématisation développée par la théorie de l'acteur réseau. Cette création de groupe spécifiques débouche sur ce que Michel Callon et Bruno Latour désignent par la problématisation.

3.2.2. *Type de pratiques de communication sur WhatsApp adopté par les jeunes étudiants*

Dans le sens de Chaudiron et *al.* (2010, p. 3), les pratiques informationnelles sont définies comme « un ensemble de dispositifs, de sources formelles ou non, d'outils, de compétences cognitives [qui] sont effectivement mobilisés, par un individu ou un groupe d'individus, dans les différentes situations de production, de recherche, d'organisation, de traitement, d'usage, de partage et de communication de l'information ». En d'autres termes, les pratiques informationnelles renvoient soit à l'acte de trouver une information en rapport avec un besoin exprimé, soit à repérer une source d'information susceptible de renseigner sur une question, et de la partager dans son réseau, quelquefois sous la forme d'une opinion. Selon Latzo-Toth et *al*. (2017, p. 46), il s'agit des « manières de s'informer des individus, mais aussi aux pratiques consistant à disséminer cette information ».

Dans cette étude, il ressort que les jeunes étudiants à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'université Marien Ngouabi sont 78,79% à échanger une combinaison de contenu : textes, images, vidéos, emojis et gifts. Pour ceux qui partagent uniquement le texte, le pourcentage est de 21,21. Pour les communications sur WhatsApp, 95,96% des jeunes étudiants échangent souvent avec les amis et 86,87% avec les condisciples. Aussi consultent-ils et commentent-ils des publications sur WhatsApp et réagissent-ils de façon instantanée aux messages des membres du groupe.

A la question : « *Combien de messages envoyez-vous en moyenne sur WhatsApp par jour ? »* 32, 3% des étudiants déclarent qu'ils envoient plus de 50 messages par jour. L'expansion de leur réseau social en ligne et leur volonté d'inclure de nouveaux contacts dans leurs interactions sur WhatsApp apparaissent dans 37, 37% des réponses. Cette augmentation pourrait indiquer une expansion du cercle social des étudiants.

Le concept de l'externalisation semble s'appliquer à certains jeunes étudiants ; c'est-à-dire en partageant des textes, images, vidéos, emojis et gifts et des notes de cours via WhatsApp, les jeunes étudiants congolais externalisent leurs connaissances et leur expertise. Les jeunes étudiants utilisent des emojis pour exprimer des émotions et des réactions. A titre indicatif, un emoji de pouce en l›air signifie l›approbation, tandis qu›un emoji de visage triste peut signifier la déception ou la tristesse. D'après Y. Ghliss (2019, p. 5), si l'on examine le dispositif communicationnel proposé par WhatsApp, on remarquera assez rapidement qu'il s'agit un espace sémiotiquement très dense : « l'application propose de converser en temps réel par texte, par vidéo ou par message vocal, tout en partageant sa géolocalisation ou des fichiers divers et ce, au sein d'une seule et même conversation ».

Ces significations sont partagées et comprises par les membres du groupe. Ces informations deviennent accessibles à d'autres et peuvent être utilisées et réutilisées, contribuant ainsi à la construction d'une base de connaissances collective. De plus, la notion d'intéressement révèle que les jeunes étudiants sont convaincus de la pertinence de la solution et adoptent les pratiques associées à la plateforme WhatsApp.

En revendiquant un droit au contresens, Madeleine Akrich, Michel Callon et Bruno Latour expliquent que les réseaux sociotechniques agrègent de flux d'instruments, de compétences, de discours, de monnaie, d'influence, qui nouent entre eux des entités composites, selon des effets de taille, d'échelle, dans un système actantiel en perpétuel mouvement. C'est pourquoi, ils soutiennent que les acteurs dans ce type de réseau sont à la fois des humains et des non-humains ».

3.2.3. *Catégorisation des messages envoyés sur WhatsApp par jour par les jeunes étudiants*

Tous les jeunes étudiants de l'échantillon échangent plus de 10 messages par jour. Leur répartition est présentée dans le tableau 2 ci-dessus. Les messages envoyés concernent les questions de projets académiques et celles des évènements sociaux. Par ailleurs, il y a une différence statistiquement significative entre ceux qui ont utilisé WhatsApp pour discuter de projets académiques avec les condisciples et pour l'organisation des évènements sociaux (soirées, sorties, etc.). Les pourcentages sont respectivement de 97% et de 53,5%. Sur 100% des étudiants enquêtés, il n'y a que 72,73% qui échangent aussi avec les parents.

L'usage des émoticônes/ émojis est généralisé dans les différentes interactions sociales. Comme le souligne Y. Salmandjee- Lecomte (2016, p. 23), « les

émoticônes servent à préciser ce que les mots (surtout dans le cadre d'un SMS ou de la messagerie instantanée) ne peuvent aisément transmettre, à créer une bonne connivence, à donner un ton léger, humoristique et moins formel à un échange, où tout simplement à animer la conversation ».

Dans la perspective d'Akrich *et al.* (2006), WhatsApp est considéré comme un acteur clé dans les réseaux sociaux de ces jeunes étudiants à l'université Marien Ngouabi. Cette application cocrée et maintiennent les échanges sur le plan social et académiques. L'ensemble des messages ponctué par les émojis permet de publier, de partager et de commenter les messages entre les membres du groupe. Il ressort de notre analyse que WhatsApp soutient les messages en lien avec l'organisation des événements sociaux, la diffusion des informations académiques, la collaboration dans la formation académique.

3.3. Interactions sociales sur WhatsApp effectuées par les jeunes étudiants

3.3.1. *Manifestation du respect des normes sociales*

La manifestation du respect des règles sociales par les jeunes étudiants s'illustrent par le fait qu'une fois dans le groupe, ils utilisent quotidiennement les formules de politesse (Bonjour, Salut, Merci, S'il vous plait, je vous prie, cordialement, etc.) lors des échanges avec les amis et condisciples sur la plateforme. Cet indicateur illustre bien le niveau de courtoisie et de respect observé dans les interactions des étudiants sur WhatsApp. Cette utilisation fréquente de formules de politesse explique un haut degré de civilité et de considération dans les échanges. Plus de 99% des enquêtés observent des normes sociales.

De plus, les jeunes étudiants externalisent des règles (répondre dans un délai de 24 heures, utiliser un langage respectueux) et celles-ci deviennent des attentes partagées aux membres du groupe sur la façon d'utiliser le réseau social WhatsApp. Ce processus se réfère au concept d'enrôlement au cœur de la théorie de l'acteur réseau. Il s'agit de la démarche par laquelle les acteurs (individus, groupes, technologies, etc.) négocient, adaptent et alignent leurs intérêts pour créer et maintenir un réseau.

4.3.2. Envoi des messages sociaux et organisation des évènements sociaux

Parmi les variables de contrôle de l'utilisation de la plateforme WhatsApp, seul l'envoi des messages envoyés en moyenne sur WhatsApp par jour semble avoir une relation positive et significative sur l'organisation des évènements sociaux. Les autres variables sont statistiquement non significatives. Il existe des autocorrélations entre certaines variables indépendantes de l'étude. Notamment, les variables telles que l'organisation des évènements sociaux, l'échange sur les projets académiques et la gestion du temps sont corrélées.

Le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson permet, dans ce contexte, de répondre à la question de l'existence d'un lien entre les deux variables. Il est ici de $r = 0.01$ ($t = 2.52$, $df = 99$, $p < 0.01$). La relation est statistiquement significative. Les deux variables « nombre de messages envoyés sur WhatsApp par jour » et « fréquence d'utilisation de WhatsApp pour organiser des évène-

ments sociaux » sont donc corrélées positivement ; ce qui signifie que plus les supporteurs habitent loin du stade, plus le choix du match auquel ils souhaitent assister devient difficile.

Les résultats de l'étude révèlent une corrélation significative entre l'utilisation de WhatsApp et les interactions sociales des étudiants universitaires. Une utilisation plus fréquente de l'application était associée à un plus grand nombre de messages envoyés et reçus, indiquant une utilisation intensive de WhatsApp comme plateforme de communication sociale.

De plus, l'analyse montre que WhatsApp est largement utilisé pour des interactions informelles, telles que des discussions légères et des échanges des multimédia qui démontre son rôle prépondérant dans la socialisation des jeunes étudiants à l'université Marien Ngouabi.

3.4. Interactions et performances académiques sur WhatsApp par les jeunes étudiants

4.4.1. Interactions académiques sur WhatsApp

En ce qui concerne les interactions académiques, les résultats ont révélé que 97% des jeunes étudiants interrogés utilisent WhatsApp comme un outil de collaboration pour discuter des projets académiques avec les condisciples. L'observation ethnographique en ligne a montré que les jeunes étudiants ont utilisé WhatsApp pour échanger des informations concernant les dates de devoir de classe, partager le calendrier des examens et coordonner des travaux de groupe (devoirs à faire à domicile), mettant en lumière son importance dans le contexte académique.

Une première analyse montre que l'utilisation de WhatsApp est corrélée de manière significative non seulement avec les concepts théoriques de Berger et de Luckmann, mais aussi avec les concepts de la théorie de l'acteur réseau. Le niveau de corrélation le plus élevé a été obtenu entre l'objectivation et le plus faible avec la légitimation. Ce résultat suggère que l'influence des parents ne participe pas toujours dans la socialisation des jeunes étudiants aujourd'hui.

4.4.1. Performance académique à partir de WhatsApp

En ce qui concerne la performance académique, les résultats ont montré une corrélation entre l'utilisation le nombre des messages envoyés en moyenne sur WhatsApp par jour et l'utilisation pour discuter de projet académique avec les condisciples.

Les étudiants qui passaient un temps disproportionné sur l'application présentaient généralement des performances académiques moins bonnes que ceux qui utilisaient l'application de manière plus modérée. Cela suggère que l'utilisation excessive de WhatsApp pourrait avoir un impact négatif sur la réussite académique des étudiants en perturbant leur capacité à se concentrer et à gérer efficacement leur temps.

5. Apports de l'étude et mise en lien avec d'autres recherches

Les résultats de cette étude mettent en lumière l'importance croissante de WhatsApp dans la vie sociale et académique des étudiants à l'université Ma-

rien Ngouabi. Bien que WhatsApp facilite la communication sociale, il présente également des défis en termes d'influence des parents dans la socialisation. La nature informelle des interactions sur WhatsApp peut parfois conduire à des distractions et à une baisse de la performance académique.

Les résultats obtenus vont dans le même sens que ceux de R. Mama Diouf (2023) qui conclut son étude sur l'usage des réseaux sociaux numériques comme Instagram, Snapchat, Facebook… participent au renforcement de la sociabilité, en tant que phénomène qui renvoie à l'aptitude à vivre en société pour un individu et qui facilitent certaines activités en faveur de la sociabilité tels le contact avec les amis et la famille, l'élargissement du cercle des « amis » et connaissances, le partage des photos, la constitution et l'intégration des communautés de débat, l'ouverture sur le monde et les idées. Pour Mama Diouf (2023), chaque jeune est capable désormais d'entrer en relation, d'échanger des expériences ou compétences, de proposer des rencontres avec ceux qui sont autour de lui ou virtuellement avec les plus loin géographiquement. Par ailleurs, Dounla (2022) souligne qu'avec sa messagerie instantanée et ses multiples fonctions (appels, vidéo…), WhatsApp offre des possibilités d'apprentissage qui, à bien des égards, n'auraient pas grand-chose à envier à des façons habituelles d'enseigner dans une salle de classe.

Il en est de même de Charnet (2018) qui a étudié la pertinence de l'utilisation du réseau social WhatsApp dans la construction de la relation étudiants-enseignants. Des critères comme la participation active, l'immédiateté, l'interactivité immédiate et même l'humour, rendent le RSN WhatsApp indispensable pour la construction d'une relation sociale qui motive la communauté des apprenants. Nous pouvons enfin relier ces résultats à ceux de Kouakou (2022) qui révèle que les médias sociaux numériques, en général, et WhatsApp, en particulier, sont largement utilisés comme source d'informations dans une période singulière comme celle du confinement observé pendant la pandémie de la Covid-19. Si les motivations à utiliser ces plateformes étaient essentiellement pour se tenir informé et maintenir le contact avec les amis et proches, elles visaient aussi à partager plus facilement l'information.

Conclusion

En conclusion, cette étude souligne l'importance de prendre en compte l'impact de WhatsApp sur la vie sociale et académique des jeunes étudiants à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'université Marien Ngouabi à Brazzaville. Bien que l'application WhatsApp offre des avantages en termes de communication sociale et de collaboration.

L'étude recherchait les seuils de manifestation de deux variables : l'utilisation de WhatsApp par les jeunes et l'envoi des messages en moyenne par jour sur l'organisation des événements sociaux et les obligations académiques. À l'issue de l'expérimentation, elle a révélé que les étudiants créent des groupes WhatsApp à l'université Marien Ngouabi. Ceux-ci externalisent leurs besoins de communication pour une partie intégrante de leur monde social commun. Ces groupes deviennent des entités autonomes dans lesquelles les interactions sociales et académiques se déroulent suivant les règles et les attentes partagées.

Dans ce contexte, de nombreuses pratiques communicationnelles émergent : la diffusion des informations sur la vie académique et sociale, les échanges des outils multimédias, l'expansion du cercle social en ligne, l'utilisation des emojis, le partage des posts, la consultation des posts et la formulation des commentaires. Dans cet environnement, la manifestation du respect des règles sociales est évidente. Les jeunes étudiants s'illustrent par le fait qu'une fois dans le groupe, ils utilisent quotidiennement les formules de politesse lors des échanges avec les amis et condisciples sur la plateforme. Cet indicateur illustre bien le niveau de courtoisie et de respect observé dans les interactions des étudiants sur WhatsApp. Cette utilisation fréquente de formules de politesse explique un haut degré de civilité et de considération dans les échanges.

Les résultats de l'étude ont révélé une corrélation significative entre l'utilisation de WhatsApp et les interactions sociales des étudiants. Une utilisation plus fréquente de l'application est associée à un plus grand nombre de messages envoyés et reçus, indiquant une utilisation intensive de WhatsApp comme plateforme de communication sociale. De plus, l'analyse a montré que WhatsApp était largement utilisé pour des interactions informelles, telles que des discussions légères et des échanges de médias, démontrant son rôle prépondérant dans la socialisation des jeunes. En ce qui concerne les interactions académiques, les résultats ont révélé que WhatsApp a été également utilisé comme outil de collaboration pour des projets académiques. Les étudiants ont rapporté avoir utilisé l'application pour échanger des idées, partager des documents et coordonner des travaux de groupe, mettant en lumière son importance dans le contexte académique.

Ces résultats positionnent l'utilisation de WhatsApp comme outil de communication sociale. En effet, le dispositif apporte l'appoint nécessaire pour favoriser le changement de comportement dans un réseau sociotechnique. L'étude nous convainc de proposer un tel outil pour appuyer des campagnes de communication sociale en ligne, qui peinent à se doter de solutions plus sophistiquées. Il faut toutefois, pour ce faire, que les opérateurs de téléphonie mobile et les fournisseurs d'accès internet ainsi que la société de distribution de l'électricité améliorent la qualité de leurs services.

En guise de perspectives, une étude pourrait s'intéresser aux effets des variables telles que la perception de la gestion du temps, les limites entre vie sociale en ligne et les obligations académiques. L'analyse de régression linéaire devant déboucher sur l'identification des facteurs qui influent sur les attitudes et les comportements des jeunes étudiants en lien avec l'utilisation du réseau social WhatsApp.

Références bibliographiques

AILLERIE Carine, RAKOTOMALALA HARISOA Ny Aina, 2022, « Pratiques informationnelles des enseignants : le cas des ressources institutionnelles en ligne », *Études de communication* [En ligne], 54 | 2020, mis en ligne le 02 janvier 2022, consulté le 06 juillet 2024. URL : http://journals.openedition.org/edc/10252 ; DOI : https://doi.org/10.4000/edc.10252

AKRICH Madeleine., CALLON Michel, LATOUR Bruno (dir.), 2006, *Sociologie de la traduction (1),* Paris, Presses des Mines.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, 2014, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.

CHARNET Chantal, 2018, « Usages du réseau social WhatsApp pour une communication hors classe dans une formation universitaire à distance », *AAC TICEMED 11 - Pédagogie et numérique : L'enseignement supérieur au défi de la mondialisation ?* Mars2018, Marrakech, Maroc.

COOREN François, ROBICHAUD Daniel, 2011, « Chapitre 6 - Les approches constitutives », dans GROSJEAN Sylvie et BONNEVILLE Luc (dir.), *La Communication organisationnelle. Approches, processus et enjeux,* Montréal, Chenelière Education, p.159-192.

GHLISS Yosra, 2019, « Les photo-discours WhatsApp : éléments d'analyse d'une affordance d'une application mobile », Corela [En ligne], HS-28 | 2019, mis en ligne le 11 septembre 2019, consulté le 12 juin 2024.

GHLISS Yosra, JAHJAH Marc, 2019, « Habiter WhatsApp? Éléments d'analyse postdualiste des interactions en espace numérique », *Langage et société*, 2019/2 (N° 167), p. 29-50. DOI : 10.3917/ls.167.0029. URL : https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2019-2-page-29.htm

GROSJEAN Sylvie, BONNEVILLE Luc, MAHY Isabelle, 2011, « Chapitre 5 - Les approches symboliques et culturelles », dans GROSJEAN Sylvie et BONNEVILLE Luc (dir.), *La Communication organisationnelle. Approches, processus et enjeux*, Montréal, Chenelière Education, p.129-158.

JAUREGUIBERRY Francis et PROULX Serge, 2011, *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Editions Erès.

JOUET Josiane, LE CAROFF Coralie, 2013, « Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne », dans BARATS Christine(dir.), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales,* Paris, Armand Colin, « Collection U », p. 147-165.

KOUAKOU Kouassi Sylvestre, 2021, « Médias sociaux et Covid-19 : Analyse des pratiques informationnelles des étudiants sénégalais sur Whatsapp », *Revue Africaine de communication,* Nouvelle Série, n°4, Dakar, p. 35-58.

MAMA DIOUF Rose, 2023, *Réseaux sociaux numériques et jeunes,* Paris, L'Harmattan.

NKWANUI Benjamin, COLINET Séverine et HAAG Pascale, 2021, "Contrôlabilité d'un dispositif mobile via WhatsApp : amélioration des performances des apprenants ", Distances et médiations des savoirs [Online], 33 Online since 11 March 2021, connection on 09 May 2024. URL: http://journals.openedition.org/dms/6028; DOI: https://doi.org/10.4000/dms.6028

RICHARD Claire, 2014, *La communication collective et la communication sociale*, Saarbrûcken, Editions universitaires européennes.

SALMANDJEE - LECOMTE Yasmina, 2016, *Réseaux sociaux pour les Nuls*, Paris, Editions First.

Actualité et sources d'information du public en Côte d'Ivoire : les perceptions de la Radiotélévision ivoirienne (RTI) et de l'avatar Chris Yapi véhiculées sur les réseaux socionumériques

Pénédjotêh Jean-Paul Coulibaly
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
jeanpaulsaurauh@gmail.com

Résumé

L'actualité sociopolitique, en Côte d'Ivoire comme partout ailleurs, est dominée par les activités des partis politiques et les interactions des acteurs politiques de premier plan. Elle constitue le contenu des médias en termes d'informations. De même, la parole politique médiatisée foisonne et elle alimente la quasi-totalité des conversations. Les médias d'Etat, tel que la Radiotélévision ivoirienne (RTI) anciennement les seuls maîtres à informer, sont confrontés aujourd'hui à d'autres sources d'information comme les réseaux socionumériques dont l'avatar Chris Yapi. Dans leur mission d'information, il arrive que ces sources d'information soient l'objet de jugement de la part du public et ils jouent par conséquent leur crédibilité. Cet article vise à mettre en lumière les perceptions véhiculées par les commentaires des internautes en ce qui concerne la RTI et de l'avatar Chris Yapi. A travers une analyse de contenu de ces commentaires, recueillis de façon aléatoire sur les différentes pages Facebook de ces sources d'information, nous indiquerons les nouvelles exigences et les nouveaux paradigmes nécessaires dans ce domaine.

Mots clés : Actualité, information, réseaux socionumériques, télévision, perception.

Abstract

Sociopolitical news, in Côte d'Ivoire as everywhere else, is dominated by the activities of political parties and the interactions of leading political actors. It constitutes the content of the media in terms of information. Likewise, mediated political speech abounds and it fuels almost all conversations. State media, such as Radiotélévision Ivoirienne (RTI) formerly the only masters of information, are today confronted with other sources of information such as socio-digital networks including the avatar Chris Yapi. In their information mission, it happens that these sources of information are subject to judgment by the public and they therefore jeopardize their credibility. This article aims to highlight the perceptions conveyed by Internet users' comments regarding the RTI and the avatar Chris Yapi. Through a content analysis of these comments, collected randomly on the different Facebook pages of these information sources, we will indicate the new requirements and new paradigms necessary in this area.

Keywords: News, information, socio-digital networks, television, perception.

Introduction

Il ne se passe un instant sans qu'un fait ne se produise, sans qu'un événement n'ait lieu quelle que soit la zone géographique considérée. Dans le temps et dans l'espace les événements et les faits s'enchaînent et suscitent la curiosité. Pendant que les journalistes y accourent pour en avoir l'exclusivité au nom de leurs médias respectifs, les individus eux, sont avides de ces informations pour étancher leur soif informationnelle. Dans une période pas trop lointaine, il s'imposait aux individus la télévision, la radio ou la presse écrite comme moyen d'information. Aujourd'hui, avec l'avènement d'Internet, les réseaux sociaux numériques et les téléphones mobiles intelligents, les modes de productions de l'information non seulement ont changé mais aussi les modes de consommation des informations ont profondément muté. Les nouvelles que les médias portent quotidiennement à la connaissance du public constituent l'actualité.

La genèse du mot « actualité » se situe vers le XIIIe siècle avec pour radical du latin 'actualis', « qui agit, qui met en application ». La racine latine act- est d'origine indo-européenne et signifie « pousser devant soi ». On la retrouve notamment dans le verbe grec ag (conduire) ainsi que dans le latin 'agere' (pousser devant soi, puis s'occuper, agir) et leurs dérivés. L'idée de mouvement, d'action, est donc présente dès l'origine. L'actualité se caractérise par le temps et la réalité. C'est pourquoi plusieurs manières de la définir peuvent se faire remarquer. Primo, en la liant au temps, l'actualité peut se définir comme l'« ensemble des événements actuels, des faits tout récents »[1].

L'actualité est aussi considérée comme « presse, information, nouvelle se rapportant à des faits récents »[2] ou comme « l'ensemble des événements, des idées, des goûts qui caractérisent le moment actuel »[3], comme la « qualité d'une chose qui offre un intérêt actuel » ; on dira ainsi d'une « question [quelle est] pleine d'actualité ». Elle se situe donc dans le moment présent ou un passé proche. André Gide voit ainsi dans l'actualité « ce qui est plus important aujourd'hui que demain ». Secondo, l'actualité peut se saisir à travers la réalité : ce qui est actuel s'oppose au potentiel. Elle désigne ainsi « ce qui est en acte, c'est-à-dire non seulement possible, mais réel et effectif présentement » (D. Diderot, D. Alembert et D. Berne, 1781-1782) et elle caractérise « ce qui est actuel (en acte) ».

L'actualité est constituée d'actes et de choses advenues. Ainsi, lorsque l'actualité est définie comme « ce qui concerne les hommes d'aujourd'hui »[4], c'est-à-dire une population donnée, ou encore comme les « événements, circonstances du temps présent, touchant un domaine particulier d'activité : l'ac-

[1]Le Petit Robert, 2002

[2]Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, 1982, vol. 1

[3]Dictionnaire encyclopédique. Paris : A.Quillet, 1968-1970

[4]Dictionnaire Hachette Encyclopédique, 2001

tualité politique, sportive »[5] ; « Ouvrage, découverte, événement actuel ou récent dans tel ou tel domaine. L'actualité sportive »[6]. On peut aussi soulever la correspondance du terme actualité avec la mode, l'adéquation avec les valeurs prétendument représentatives d'une époque. L'actualité serait donc constituée des faits advenus dans le temps présent ou un passé proche, qui intéressent quelqu'un ou un ensemble de personne

Le temps qui s'écoule entre un événement et la diffusion de l'information s'est considérablement rétréci comme le soutiennent M. Karlsson et J. Strömback, (2010). Dans les rédactions, l'immédiateté, conçue comme l'instant présent, a graduellement remplacé les heures de tombée régulières (Usher, 2014). Des nouvelles émergent et sont diffusées en primeur sur les réseaux socionumériques. Les usagers les commentent et les partagent et y ajoutent des bribes d'information. En Côte d'Ivoire, les enjeux sociopolitiques vont croissant et intéressent de plus en plus les individus. Malheureusement, les médias publics sont toujours restés l'apanage du politique qui les utilise à sa guise. Devant l'envie manifeste des individus d'avoir des informations, ils se tournent vers d'autres sources au point de propager des jugements sur les différents contenus diffusés ici et là.

Dans le domaine, la RTI se trouve confronté à l'avatar Chris Yapi dont les méthodes de journalisme sont bien distinctes. Il se spécialise dans les révélations sur les affaires concernant les personnalités politiques et les affaires d'Etat. Le constat est que ces sujets attirent les individus. Ils les mettent en débat et participent à leur large diffusion dans l'espace public. Cette situation fait que, de plus en plus, les usagers opèrent des choix et font des jugements concernant ces deux sources d'information. Mieux, le fonctionnement des nouveaux médias a amené les individus à suspecter les contenus des médias traditionnels et leurs acteurs.

Ainsi, nous avons observé une certaine tendance discursive qui tente de comparer la Radiotélévision ivoirienne à l'avatar Chris Yapi dans la survenue de certaines situations ayant alimenté l'actualité en Côte d'Ivoire. Les commentaires des internautes sur les pages Facebook de ces entités sont souvent évocateurs de ces jugements qu'ils leur portent. Qu'est-ce que les gens pensent de la RTI et de l'avatar Chris Yapi ? Qu'est-ce qui justifie ces jugements portés sur ces deux entités de la part des internautes ? Il ne faudrait-il pas avoir une autre approche dans la diffusion des informations en Côte d'Ivoire ? A partir des choix théoriques et méthodologiques, nous commencerons par la présentation des sources en question dans l'étude, poursuivrons avec la construction des identités des médias par la construction des événements et finirons par la mise en lumière des perceptions que les internautes ont de la RTI et l'avatar Chris Yapi qui nous seront utiles pour la proposition de nouveaux paradigmes dans le domaine de la diffusion des informations en Côte d'Ivoire.

[5]Grand Dictionnaire Encyclopédique, Larousse, 1982

[6]Dictionnaire encyclopédique, Quillet, 1968

1. Cadre théorique et méthodologique

Nous exposerons dans cette section les choix théoriques sur lesquels nous allons consolider nos réflexions et les méthodes qui vont permettre de mener à bien cette étude.

1.1. Le choix des théories de la recherche

Les postures des chercheurs foisonnent en matière de recherche concernant les sciences de l'information et communication. Plusieurs d'entre eux ont formalisé et modélisé leurs approches de la communication au point de servir de point de repères aux recherches dans ce domaine. Tout choix de théorie, a pour but d'expliquer, dans une recherche, les assises théoriques de la conception des choses (L. Bonneville, S. Grosjean et M. Lagacé, 2007, p. 44) car la théorie en elle-même permettra d'apporter une compréhension plus poussée des phénomènes. La lutte politique étant par nature la rivalité, on comprend aisément pourquoi inféodés aux partis politiques, les médias sont des (dé) régulateurs de la société. C'est pourquoi pour Wiener, la communication « est le ciment de la société et ceux dont le travail consiste à maintenir libres les voies de la communication sont ceux-là mêmes dont dépend surtout la perpétuité ou bien la chute de notre civilisation » (P. Bretton et S. Proulx, 2002, p. 218). La relation médiatisée unidirectionnelle avec le récepteur, due à la nature des médias, crée un malaise. C'est ce déséquilibre propre à la communication de masse qui consacre l'hégémonie des mass médias car ils dominent la situation de communication.

Cette influence imparable des médias peut « engendrer des attitudes et comportements individuels ou collectifs non-désirables » (D. Charron, 2009, p. 26). Plus tard, d'autres recherches vont réfuter la thèse de l'individu irrationnel pour proposer d'autres théories dont celle de la communication à étages et celle des usages et gratifications. La première (1955) émane de P. Lazarsfeld (P) et E. Katz (E) qui avaient déconstruit les paradigmes ayant permis de conclure que les médias exerçaient directement leur potentat sur les individus.

Cette étude, entreprise depuis 1940, a conclu que les leaders d'opinion sont déterminants dans la propagation des messages médiatiques et leurs effets. Partis de recherches empiriques et des approches d'autres chercheurs, M. McCombs et D. Shaw sont parvenus à la conclusion que « si les médias ne sont pas capables de modifier ou de modeler le comportement ou les opinions des individus, du moins réussissent-ils à leur faire partager leurs préoccupations » (D. Charron, 2009, p. 33).

Comme on le voit, la notion d'agenda se situe à équidistance de deux contradictions : celle qui soutient que les médias influencent directement les individus et à l'opposé, celle qui objectent une influence directe des médias sur les individus. L'hypothèse de base est que les médias exercent un effet considérable sur la formation de l'opinion publique en attirant l'attention de l'audience sur certains évènements et en négligeant d'autres.

Les médias définissent ainsi le calendrier des évènements et la hiérarchie des sujets qu'ils notent dans leur agenda. Autrement dit, les médias auxquels

nous sommes exposés choisissent de nous faire partager les faits qu'eux-mêmes ont retenus comme faits majeurs et importants. Toute chose qui entraine, immanquablement, que les lecteurs, les auditeurs ou les téléspectateurs le notent aussi et le mémorisent à leur tour.

La communication politique et de la sociologie du journalisme entrevoient la nouvelle non pas comme un reflet de la réalité, mais plutôt comme une « construction symbolique à laquelle participent des acteurs dont les intérêts sont partiellement opposés et partiellement convergents » (J. Charron, 1994, p.10). Ainsi, dans la recherche de leurs objectifs particuliers, les sources et les journalistes seraient en négociation permanente pour produire l'actualité politique (V. Ericson, M. Baranek et L. Chan 1989, p. 37). Plusieurs auteurs soulignent aussi la prépondérance des sources proches du pouvoir dans le discours journalistique. M. Bennett utilise le terme « indexing » pour désigner la tendance des organisations médiatiques à ajuster le spectre des discours rapportés dans une nouvelle en fonction des points de vue dominants des acteurs influents au sein des institutions politiques (M. Bennett, 2012, p.154). Pour sa part, Gans (1979, p.80) compare la relation entre la source et le journaliste à un tango, le plus souvent dirigé par la source. Schlesinger et ses collègues (1992, p.93) soulignent quant à eux le phénomène de professionnalisation des sources qui font appel à une rationalité stratégique pour élaborer leur message, dans l'anticipation de sa diffusion médiatique.

Ce jeu de négociation stratégique entre les sources et les journalistes est décrit de façon très fine par J. Charron (1994), qui étudie la relation entre les membres de la presse parlementaire et les élus de même que leurs attachés de presse. Son modèle conçoit cette relation comme une négociation permanente entre acteurs interdépendants qui tentent d'acquérir ou de conserver le contrôle de la production de l'actualité, selon des objectifs différents : « on peut dire, sommairement, que le journaliste essaie d'exercer une fonction d'information alors que le politicien essaie d'exercer une fonction de persuasion » (J. Charron, 1994, p. 28).

Ce modèle stipule que les sources politiques tenteront de maintenir les journalistes dans un état de dépendance, en augmentant la valeur de l'information fournie et en limitant la capacité des journalistes à recourir à des sources concurrentes. En ce qui concerne les masses, les médias leur servent d'instrument d'information surtout de découverte de ce qui semble caché et relevé du secret. Les usages des médias notamment les réseaux sociaux, s'expliquent par le caractère libre et diversifié des informations qu'on peut y retrouver.

Les espaces numériques sont des lieux privilégiés par les individus à cause de l'abondance d'informations et du manque de censure. La rivalité entre les médias traditionnels et les nouveaux médias se trouve dans ce que les gens recherchent à travers la consommation des produits des médias. Cette étude évoque le cyber espace comme lieu de liberté propice à l'information sans filtre mais aussi possibilité offerte au public d'avoir accès aux informations de leur choix.

L'appropriation de la technologie par les individus perceptible par leur présence sur les réseaux socionumériques, est sous-tendue par leur quête d'avoir des informations indépendantes sans pour autant objecter leur véracité. En considérant que les médias imposent aux usagers les événements qu'ils choisissent de diffuser, il convient de faire remarquer que ce sont ces événements qui sont en discussion dans l'espace public (M. E. McCombs et D. L. Shaw, 1972). Ainsi, leur façon de présenter les événements impacte la façon dont les individus voient et intègrent ces mêmes informations.

L'idée que les médias imposent leur diktat en matière de contenu informationnel (dans le cas des médias sous contrôle notamment) est aujourd'hui remise en cause avec l'avènement des techniques de communication et d'information. La perception d'emblée qui concernait les faits relatés dans les médias s'exporte dorénavant vers le média lui-même en tant que source d'information. C'est pourquoi le contenu des médias sert de baromètre pour l'usager de juger de leur utilité sociopolitique. Les usages sont donc tributaires de la satisfaction ou du bénéfice qu'on peut y retirer.

1.2. Méthodologie

Le besoin de rédiger cet article est parti de l'observation des habitudes de consommation télévisuelle des populations particulièrement et, globalement, leurs rapports aux contenus médiatiques. Cette posture observationnelle s'est enrichie d'un ensemble propos entendu ici et là sur les options informationnelles en termes de médias et de leurs contenus. A l'analyse, ces prises de positions dénotent du rapport que les gens ont à la société politique et ses relais. Et, puisque les contenus des médias font partie de la discursivité sociale, ils sont, en tant qu'outils de communication et d'information au cœur des jugements individuels et collectifs. G. Stoiciu (2006, p.13) dira que

> les médias constituent un lieu public d'intersubjectivité ; ils sont porteurs de représentations collectives, mais aussi des opinions dominantes. Ils sont donc le lieu privilégié du débat public, mais aussi un moyen de justification et de légitimation des idéologies des groupes en présence ; certaines propositions symboliques émanant des groupes dominants auront grâce aux médias plus de chance de recevoir l'appui ou encore le consentement populaire.

C'est parce que la notoriété d'un média tient à plusieurs facteurs et que sa crédibilité est la résultante de ces mêmes facteurs, que nous nous sommes intéressés à la radiotélévision ivoirienne et l'avatar Chris Yapi sur les réseaux socionumériques. Ces facteurs cognitifs, affectifs et idéologiques sont pris en compte dans la reconstruction de la réalité dans l'espace du débat public (G. Stoiciu (2006, p.13). Notre démarche sur l'analyse de ces deux sources d'informations a consisté, à écumer leurs pages Facebook respectives afin de ressortir les perceptions saillantes adaptées à notre étude.

La période du covid-19, les élections présidentielles de 2020 en passant par les scandales et crises au sein du gouvernement (morts successives de deux premiers ministres, les détournements économiques, etc.) ont permis aux individus d'exposer leurs points de vue sur leurs attentes en termes d'informations

médiatiques. Ainsi, nous avons pu faire, de façon aléatoire, une collecte de données selon qu'elles permettraient de mener cette étude. Il s'est agi pour nous d'appréhender les commentaires sur les pages des deux sources concernées mais aussi quelques publications éparses les concernant afin d'analyser les perceptions partagées à leur sujet en Côte d'Ivoire. Après l'observation et le recensement des commentaires, une analyse a permis de sortir des thèmes de réflexion. La récension s'est faite exclusivement sur la base des jugements concernant la Radiotélévision Ivoirienne et l'avatar Chris Yapi.

Dans une logique qualitative, nous nous sommes plus portés sur le contenu que sur la quantité de commentaire. Les thèmes qui en sont ressortis, tournent autour de l'actualité et son intérêt, l'identité et la crédibilité des sources. L'actualité, en effet, captive les internautes parce qu'elle est construite autour du politique, du religieux ou de l'économique. Ainsi, de par les révélations qui sont faites, ils attribuent du crédit ou non aux médias qui diffusent les informations. L'analyse de contenu des commentaires dont quelques-uns sont présentés dans le texte, nous a permis de stratifier les commentaires en vue de voir leur orientation et ressortir les différents thèmes ci-dessus évoqués.

2. Présentation des sources d'information de l'étude

2.1. La Radiotélévision ivoirienne (RTI)

La Radiotélévision ivoirienne est un groupe composé de radios (Chaîne nationale, Fréquence 2, Radio Bouaké) et de télévisions (RTI1, RTI2, La 3, TV Bouaké). Depuis 1962, où elle a vu le jour, la RTI s'est donnée pour mission d'informer, d'éduquer et de divertir le public national. Il s'agit d'une structure d'Etat de conception de contenus audiovisuels mis à la disposition des masses. Outre les subventions de l'Etat, cette structure tire ses ressources des redevances versées par le contribuable et les prestations publicitaires. Les différentes mutations de l'écosystème politique, social, économique, technologique font que des structures comme la RTI doivent être dynamiques au regard de leur mission d'accompagnent et d'éveil de la conscience nationale. C'est cette insuffisance qui met la radiotélévision ivoirienne au centre de certaines réflexion quant au rôle qui est le sien.

Les modèles de gestion des Etats africains étant continuellement en questionnement et le rôle de l'information étant prépondérant dans la formation des citoyens, les individus s'interrogent sur la place de la RTI (média d'Etat). Exacerbé par l'avènement des réseaux sociaux et des chaines de radio et de télévision libres, les critiques contre cette typologie de médias sont de plus en plus virulentes. C'est pourquoi, Y. Sangaré, à la quatrième de couverture de son ouvrage portant sur *La télévision ivoirienne (RTI) de 1963 à 2011, média de développement ou média de pouvoir ?*[7], affirmera que

Seulement depuis sa création, en tant que monopole de l'Etat la télévision ivoirienne a souvent eu du mal à se soustraire de l'engrenage politique. Les changements fréquents de son statut par chaque régime, la désignation de ses

[7]https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/couv/aplat/9782343132822.pdf consulté le 26/12/2023 à 18h25

dirigeants par l'Exécutif, et sa dépendance des ressources de l'Etat font de la RTI bien plus un instrument du pouvoir politique qu'un média de développement.

L'association de la RTI à une formation politique en réduit son impact car certaines personnes la bannissent de leur projet radio télévisuel. Une perception négative se dégage de l'étude et les représentations que les gens se font de la RTI nuisent à son image prise de façon globale et au rôle qu'elle pourrait jouer dans la formation du citoyen et la démocratie en Côte d'Ivoire. Les captures ci-dessous témoignent de l'imaginaire populaire autour la RTI.

Captures 1 et 2 : La RTI vue par les internautes et sa mise en lien avec le parti au pouvoir RHDP

2.2. L'avatar Chris Yapi

Selon une vidéo publiée à l'occasion de l'anniversaire[8] de sa chaine YouTube, c'est en 2016 qu'est apparu l'avatar Chris Yapi sur Facebook. Cette apparition a concerné une enquête sur le scandale de « l'agrobusiness » en Côte d'Ivoire. Présent sur Tweeter[9] et Médiapart, cet avatar s'est spécialisé dans l'investigation comme mode journalistique. A la fois infiltré et enquêteur, la création d'une chaîne audiovisuelle, répond à une logique d'extension et de ciblage. A propos de sa description sur sa chaîne, il est possible de lire :

Enquêteur tous terrains, spécialisé dans la lutte pour la naissance de l'Etat de droit et de la démocratie en Côte d'Ivoire et en Afrique. Je suis Chris Yapi, l'un des enquêteurs les plus persécutés de Côte d'Ivoire. Mes révélations sur les scandales politiques, économiques et sociaux en cours dans mon pays, m'ont valu l'hostilité, que dis-je l'animosité de la dictature de M. Ouattara, actuellement au pouvoir. Je m'installe donc sur Médiapart grâce à la générosité de mes amis du PDCI-RDA, Twitter (@ChrisYapi4), et Youtube (Chris Yapi TV Officiel) pour faire connaitre toute la stratégie de mon pays (…).

[8]Chris Yapi affirme avoir créé son chaîne YouTube le 02 juin 2021

[9]Devenu « X »

L'autobiographie de Chris Yapi **dénote de la stratégie partisane enjolivée par une quête de la démocratie et de l'Etat de droit. En énonçant le pouvoir politique RHDP**[10] à travers la figure de son président et ses accointances avec le PDCI-RDA[11], il est judicieux de s'interroger sur les raisons de l'apparition de cet avatar dans le microcosme informationnel ivoirien nonobstant son apport.

Capture 3 : Commentaires sur le rôle et la stratégie de l'avatar Chris Yapi par rapport aux médias d'Etat

3. L'information, les sources et le public en Côte d'Ivoire : vers de nouveaux paradigmes

3.1. De la construction des événements à la construction des identités médiatiques

Dans le domaine de la réalité, la dimension temporelle s'apparente à un flux. Les événements qui s'y produisent revêtent des caractères de continuité, de ponctualité, de successivité, et de simultanéité. Ces caractères participent à la complexité du réel que les médias ont la charge de nous communiquer quotidiennement. L'actualité peut de ce point de vue se comprendre comme le langage permettant de réunir ces différentes temporalités dans un même discours. L'actualité est le rapport du temps avec les événements qui se produisent dans une communauté, une société qu'ils soient politiques, sociaux, économiques, environnementaux. Une diversité de faits se produisent au quotidien et suscite l'intérêt des individus, des médias travers les journalistes.

[10]Rassemblement des Houphouëtistes pour la Paix et la Démocratie

[11]Parti Démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement Démocratique Africain

De simples faits sont souvent rendus populaires à cause de l'effet amplificateur que leur donnent les journalistes et les médias. Cet effet est la résultante du choix que ces derniers font d'en parler sans arrêt et massivement. A contrario, certains faits peuvent passer sous silence et donc n'auraient aucun intérêt. L'agenda du public et celui du politique sont susceptibles d'être largement influencés selon certains types d'enjeux que W. Soroka (2002) situe à un triple niveau. Ce sont les enjeux « de première importance », les enjeux « gouvernementaux » et les enjeux « sensationnels ».

Ces enjeux sont fonction de leur degré d'abstraction, leur teneur dramatique et leur degré de proximité entre l'individu et l'événement. Selon lui, pour que l'agenda public et l'agenda politique soient influencés, il faut que l'enjeu soit concret, dramatique et éloigné de l'individu. Comme on le voit, les enjeux sont divers et se rapportent aux événements différemment. La construction de la réalité sociale met en doute l'objectivité du journaliste car, bien vrai qu'il donne des informations mais son activité est empreinte de subjectivité. La notion de construction est présente dans les prises de position de P. Charaudeau à l'égard des journalistes et de leurs écrits. Ainsi pour ce sociologue de la communication, *« les médias ne transmettent ce qui se passe réellement, mais imposent ce qu'ils construisent à l'égard de l'espace public »* (P. Charaudeau, 1997, p.9).

On peut comprendre que le fait journalistique ne soit pas souvent le fait social relaté. Il jouit bien souvent d'une charge additive qui dénature son état premier. La façon dont une information est traitée a un lien avec la finalité escomptée. L'information peut être traitée de diverses manières et ces manières dépendent du but que le journaliste recherche. On peut distinguer pour P. Charaudeau, trois manières discursives spécifiques : d'abord, relater les actions et les déclarations des acteurs de l'espace public (reporter, correspondant) ; ensuite commenter le fait en répondant au comment ? et au pourquoi ? il s'agit des analyses et des opinions du commentateur ; enfin provoquer les événements par des interviews, des débats, des tribunes libres qui ont pour objectif la ranimation, le maintien et l'orientation du débat social. Il s'agit de la faire rentrer dans un cadre. Ce cadrage du réel est, la condition de toute perception. Cette analyse se rattache notamment aux résultats des travaux de E. Goffman (1991) qui fut l'un des premiers à lier notre approche de la réalité au concept de cadre. D'après ce sociologue américain, un cadre est un dispositif cognitif et pratique de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part.

Un cadre se conçoit comme l'ensemble des opérations qui concourent à rendre une situation intelligible, c'est-à-dire interprétable. La construction des événements donne naissance à des identités qui, elles-mêmes permettent de faire la différence entre les médias et ceux qui les animent. La manière de présenter l'information médiatique dénote souvent du rapport que les individus ont entre eux. Les prismes sous lesquels sont diversement présentés les discours des journalistes sont caractéristiques des traits des médias. La construction qui est en discussion ici ne contribue pas seulement à différencier les médias les uns des autres mais aussi à cerner leurs ambitions politico-économiques.

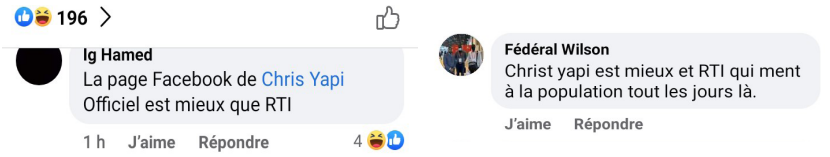

Captures 4 et 5 : Commentaires comparatifs liés à la source et au contenu des informations

3.2. Les perceptions de la RTI et de l'avatar Chris Yapi par les internautes comme un moyen de repenser l'information et les pratiques des sources d'information en Côte d'Ivoire

L'actualité, en Côte d'Ivoire, est diversifiée comme partout ailleurs. Elle peut être politique avec les partis politiques et leurs acteurs, culturelle en ce qui concerne la musique et les spectacles ou sportive avec l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) par exemple, etc. Généralement, quand un fait ou un événement est amplifié par les médias, il devient un fait d'actualité. Cette actualité se trouve relayée par un nombre important de support. Dans la presse écrite, les partis politiques s'en sont réservé le droit de s'intéresser à la vie nationale depuis les années 90 avec l'avènement du multipartisme. En effet, en consacrant la lutte politique, cette mutation a ouvert la voie à la recherche effrénée de sympathisants et de militants afin de permettre la représentativité politique sur l'échiquier politique nationale. La télévision qui s'en chargeait bien avant avec la Radiotélévision ivoirienne (RTI), aujourd'hui voit son espace partager avec plusieurs autres chaines de télévision et radios. Le point culminant est atteint avec Internet et ses réseaux socionumériques.

Captures 6, 7 et 8 : Commentaires comparant la légitimité et la dé-légitimité de l'avatar Chris Yapi et la RTI vis-à-vis de la perception de la redevance imputée au contribuable

On voit une progression dans le nombre de canaux de diffusion qui impacte forcément l'auditoire des médias. Cet impact est perceptible dans la densité des informations diffusées mais aussi dans la densité populationnelle. Les acteurs ont besoin de masse pour se sentir populaire et légitime. L'acteur politique et le public sont deux faces d'une même médaille. Les supports de communication permettent d'atteindre la cible visée en fonction de ses préférences en matière de consommation médiatique. Il y a une sorte de traque sibylline qui se met en place car les acteurs politiques utilisent toutes les possibilités en vue d'atteindre l'individu le plus reculé, le plus sceptique. Le décloisonnement

médiatique auquel on assiste avec l'information omniprésente et omnipotente amène le public à soumettre l'ensemble des médias à une étude comparative. Cette analyse va leur permettre de regarder ou pas, à suivre ou non, crédibiliser ou non un média donné. Cela ne manque pas de conséquence sur l'image des médias mal jugés. La RTI ne parvient pas à combler le besoin d'informations des Ivoiriens parce que par sa structure et son organisation, elle assure une mission publique. Cette caractéristique l'amène à être une caisse de résonnance des gouvernants.

Des présidents Houphouët-Boigny à Ouattara en passant par Bédié, Guéï et Gbagbo, la mission politique est demeurée la même. La RTI sert à donner une visibilité à l'action gouvernementale à travers toutes ses composantes. Vu de cette manière, la configuration politique et la pratique politique du pays la restreignent à un usage purement politicien. Autrement dit, en caricaturant la RTI ainsi, on peut aisément y déduire le profil de ses usagers à un moment donné de la situation politique de la Côte d'Ivoire. Cette position met en difficulté les réalités du journalisme c'est-à-dire l'éthique journalistique et sa pratique sous nos tropiques. La communication gouvernementale via la RTI souffre du manque de transparence et de proactivité ce qui alimente les fakenews. Elle est toujours dans une logique de contradiction et de démenti. Pour exemple, lors des attentats de Grand-Bassam, pendant la toile s'enflammait, la RTI n'a pu donner la moindre information jusqu'au journal télévisé de 20h du même jour. A cet effet, le ministre de la communication déclarait que la RTI n'était pas « une chaîne d'information ». Cette tendance s'est accrue lors de la pandémie du COVID-19, les morts successives des premiers ministres Amadou Gon Coulibaly et Ahmed Bakayoko.

L'engouement des individus vers des sources indépendantes met dos à dos « l'information autorisée » à « l'information nécessaire ou utile ». Les filtres sont des freins à l'information vraie telle qu'elle est perçue par le public. Internet se présente comme l'ultima ratio pour assouvir leur soif en information. En se présentant comme journaliste indépendant et journaliste d'investigation, l'avatar Chis Yapi met l'accent sur l'exclusivité résultant de l'enquête comme ligne éditoriale. L'exclusivité, le sensationnel, la révélation apparaissent comme les nouveaux axes paradigmatiques sur lesquels le journaliste fonde son activité et sur lesquels les masses s'appuient pour l'accréditer. Une pratique tout aussi à questionner quant à ses enjeux.

Que ce soit la RTI ou l'avatar Chris Yapi, les enjeux de pouvoir politique sont bien présents dans les stratégies de s'élection, de traitement et de diffusion de l'information. Ceci est corroborer, par exemple, par le temps que l'une prend à choisir le bon angle de diffusion et à contrario, la précipitation avec laquelle l'autre porte l'information concernant le décès d'un membre du gouvernent. Prenant la pleine mesure des exigences, aujourd'hui les journaux tels que l'hebdomadaire satirique « l'Eléphant déchainé » et « Ivoir'Hebdo » se revendiquent comme étant des journaux d'investigation qui font du factchecking. Internet est donc un passoir pour l'information sans filtre mais aussi une passerelle pour l'acquisition d'informations sur les gouvernants et leur gouvernance. La capture ci-dessous met en cause la raison d'être des mé-

dias publics devant l'activité médiatique de l'avatar Chris Yapi en termes de satisfaction informationnelle du public.

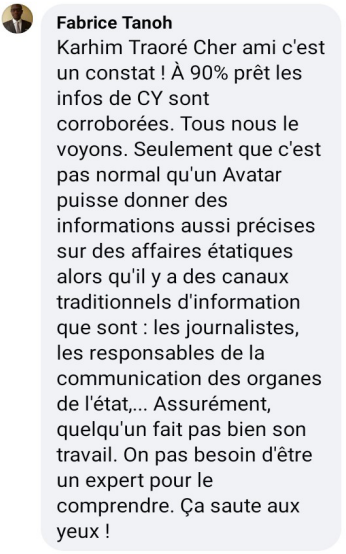

Capture 9 : Commentaire comparatif en rapport avec la qualité du travail d'information de RTI et l'avatar Chris Yapi

Conclusion

Notre étude avait pour ambition de montrer les perceptions des individus développent vis-à-vis de la radiotélévision ivoirienne (RTI) et l'avatar Chris Yapi en prenant en compte les commentaires qu'ils font sur leurs différentes pages Facebook. Elle a permis d'indiquer que ces sources d'information ont chacune un rapport à l'information qui façonne les perceptions que les individus ont à leur égard. En effet, l'analyse de contenu des commentaires des internautes montre que les individus sont plus enclins à créditer l'avatar Chris Yapi au détriment la radiotélévision ivoirienne. Cette donne, invite les médias à repenser l'information par la diffusion d'informations en temps réel et en toute liberté sans contrainte de censure. La Radiotélévision ivoirienne (RTI) et l'avatar Chris Yapi ont des objectifs différents dans leur mission d'information bien que les enjeux de pouvoir politique soient sous-jacents. Le RTI est pour le gouvernement ce que représente le peintre pour un bâtiment. En effet, en tant que média d'Etat, la RTI a un rôle d'esthétique au plan national puisque son cahier de charge y fait allusion et le personnel remplit une fonction de « faire-valoir ».

En effet, la RTI joue un rôle important dans la stratégie du gouvernement en Côte d'Ivoire. En plus d'être d'information des masses, elle positionne comme un outil de propagande qui fait la part belle au parti au pouvoir. A l'opposé, l'avatar Chris Yapi fonde son activité journalistique sur la révélation. Cette dernière concerne la vie privée et publique des personnalités politiques de premier plan. Ces révélations ont eu l'avantage de créditer l'avatar auprès

des internautes en Côte d'Ivoire et de véhiculer une mauvaise image de la RTI tant sur le plan de sa structure que sur le plan de son activité. La célébrité et l'empathie dont jouissent les sources indépendantes c'est l'affranchissement vis-à-vis d'une tutelle et de la censure. Qu'ils soient libres ou non, il est important de s'interroger sur la place de l'éthique dans la diffusion des informations qu'une autre étude se chargerait d'envisager.

Références bibliographies

BONNEVILLE Luc, GROSJEAN Sylvie et LAGACE Martine, 2007, *Introduction aux méthodes de recherche en communication*, Montréal, Les Éditions de la Chevalière.

BRETTON Phillip, PROULX Serges, 2002, *L'explosion de la communication, introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte.

CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le discours de l'information médiatique : la construction du miroir social,* Paris, Nathan-INA.

CHARRON Danielle, 2009, *Une introduction à la communication*, Québec, TéléUniversité du Québec, 3e édition.

CHARRON Jean, 1994, *La Production de l'actualité : une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Montréal, Boréal.

ERICSON Richard, BARANEK Patricia et CHAN Janet, 1989, *Negociating Control: A study of News Sources*, Toronto, University of Toronto Press.

ESQUENAZI Jean-Pierre, 2002, *L'Ecriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Presses Universitaires de Grenoble.

GOFFMAN Erving, 1991, *Les cadres de l'expérience,* Paris : éditions de Minuit.

KARLSSON Michael et STRÖMBÄCK Jesper, 2010, *« Freezing the flow of online news : Exploring approaches to the study of the liquidity of online news », Journalism Studies,* vol. 11(1), p. 2-19.

LABASSE Bertrand, 2004, « *Quand le cadre fait le tableau : référentiels cognitifs et perception de l'actualité »*, Les Cahiers du journalisme, n°13, p.80-107.

SCHLESINGER Philip, ZEITLIN Edith et RIZZI Suzanne, 1992, *« Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d›information et les limites du média-centrisme »*, Réseaux, vol. 10 (51), p.75-98.

Les médias sociaux à l'épreuve de la désinformation à partir de l'exemple de *Facebook* sur un prétendu coup d'État au Congo

Jonas Charles Ndeke
Université Marien Ngouabi (Congo)
jcndeke@gmail.com

Résumé

Cet article questionne les effets des médias sociaux sur le pluralisme de l'information. Il s'appuie sur un corpus de 6 publications et 465 commentaires sur *Facebook* à propos du prétendu coup d'État en septembre 2023 en République du Congo. L'outil d'analyse mobilisé est l'analyse de contenu catégorielle et l'approche quantitative. Les résultats montrent des effets extrêmement variables de *Facebook* sur le pluralisme de l'information. Ce média social contribue à la propagation des *fake news* menaçant le pluralisme de l'information. Par contre, en offrant à plusieurs acteurs la possibilité de produire, de diffuser des contenus informationnels et d'interagir, *Facebook* participe au déploiement d'un certain pluralisme de l'information. Cette désinformation sur *Facebook* se justifie par le manque de sources d'information fiables et l'influence des convictions politiques.

Mots clés : médias sociaux, *Facebook*, désinformation, pluralisme de l'information, Congo

Abstract

This article questions the effects of social media on information pluralism. It is based on a corpus of 6 publications and 465 comments on Facebook about the alleged coup d'etat in september 2023 in the Repubic of Congo. The analysis tool used is categorial content analysis and the quantitative approach. The results show extremely variable effects of Facebook on information pluralism. This social media contributes to the spread of fake news, threatening information pluralism. On the other hand, by offering several actors the possibility of producing, disseminating information content and interacting, Facebook participates in the deployment of a certain pluralism of information. This disinformation on Facebook is justified by the lack of reliable sources of information and the influence of political beliefs.

Key words : social media, *Facebook,* disinformation, pluralism of information, Congo

Introduction

Le domaine médiatique est aujourd'hui en pleine mutation. Les médias dits « historiques » ou « classiques » font face à la concurrence des médias sociaux. L'expression médias sociaux désigne « l'ensemble des plateformes digitales accessibles par Internet (Web et applications) qui permettent à leurs membres de créer ou d'établir des réseaux de contacts ou d'amis et de participer à la

vie de ces réseaux » (Dutot, 2022). Elle regroupe de manière plus large sous la même enseigne une grande variété de dispositifs, tels les blogues (indépendants, bloggers, Thumbler), les wikis (Wikipédia, wikiTravel), les sites de réseaux socio-numériques (Facebook, LinkedIn), les microblogues (Twitter, Jaiku), le bookmarketing collectif (del.icio.us, Las.fm), les photos (Flickr, Instagram), et les vidéos (You tube, Vimeo) …

Il s'agit des supports médiatiques logiciels permettant aux usagers de maintenir une présence, de communiquer et d'interagir en ligne. D'une part, ces dispositifs appuient et suscitent les échanges interactifs, de même que la communication interpersonnelle et de groupe. Ces applications logicielles ne sont pas neutres : leur conception technique a supposé, par exemple, des choix moraux et politiques. Ces dispositifs s'insèrent par ailleurs dans une logique de développement économique. D'autre part, ces dispositifs sont dits « sociaux » en ce sens qu'ils convoquent le plus grand nombre à un rôle de producteur-utilisateur de contenu médiatique (S. Proulx, H. Loma, M. Millette, 2012, p. 5).

L'explosion des médias sociaux a accéléré le déferlement de la désinformation au cœur des systèmes d'information. Par désinformation, il faut entendre, selon C. Wardle, H. Derakhsha (2017), « une fausse information produite délibérément pour porter préjudice à une personne, un groupe social, une organisation ou un pays ». C. Wardle et H. Derakhsha (2017) la distinguent de la « mésinformation » (mis-information), c'est-à-dire des fausses informations produites ou partagées sans intention, cette fois-ci de causer du tort. La circulation des contenus de désinformation a de réels effets sur les démocraties dans la mesure où leur vitesse de diffusion est plus rapide au sein de Twitter que celle des informations vérifiées (S. Vosoughi, D. Roy, S. Aral, 2018). Ce déferlement de la désinformation est souvent assimilé à une « pollution » (M. Bassoni, 2020) informationnelle dangereuse et à un « grave symptôme de délitement politique » (A. Mercier (2018).

De ce fait, les médias sociaux ont contribué à introduire « un problème de qualité de l'information affectant les actualités certes proliférantes, mais plus facilement manipulables et redondantes, et donc préjudiciables à la formation d'opinions plurielles » (I. Lyubareva, F. Rochelandet, 2017, p. 11). Le problème de la qualité de l'information a des répercussions sur les effets des médias sociaux sur le pluralisme de l'information. Le pluralisme de l'information renvoie à une « conception normative du rôle des médias en démocratie et interroge la capacité du journalisme, et plus largement des industries médiatiques, à éclairer les citoyens » (F. Rebillard, M. Loicq, 2013, pp. 10-11).

Si la propagation de « fausses nouvelles » via internet et les médias sociaux prend de plus en plus de l'ampleur, rares sont encore les études de terrain portant sur ce phénomène émergent en contexte congolais. Cette présente contribution tente de combler ce manquement.

Cet article questionne l'impact de la désinformation sur le pluralisme de l'information. Il se focalise sur *Facebook* en contexte congolais. Pour ce faire, il tente de répondre aux questions suivantes : Est-ce que *Facebook* favorise-t-il la propagation de la désinformation en République du Congo ? Ces fake news

ne menacent-elles pas le pluralisme de l'information en contexte congolais ? Qu'est-ce qui justifie la propagation de ces fausses nouvelles ?

Pour répondre à ces questions, trois hypothèses sont formulées. La première hypothèse part du fait que *Facebook* contribue à la propagation de la désinformation menaçant le pluralisme de l'information. La deuxième hypothèse forme le présupposé selon lequel, en offrant à plusieurs acteurs la possibilité de produire, de diffuser des contenus informationnels et interagir, *Facebook* participe au déploiement d'un certain pluralisme de l'information. La troisième hypothèse justifie ce double positionnement de *Facebook* par la mobilisation des sources d'information peu fiables et des convictions politiques de certains utilisateurs.

1. L'ancrage théorique et le cadre méthodologique

La méthodologie de cet article se structure en deux sous-points, à savoir l'ancrage théorique et le cadre méthodologique.

Cet article s'appuie sur la théorie des usages, précisément les chercheurs de l'École de Columbia qui affirment l'émergence d'une nouvelle image du public, qui prend une dimension active. Il n'est désormais plus question de ne pas s'interroger uniquement sur « ce que les médias font aux individus, mais sur ce que les individus font des médias ».

L'appropriation est un procès, elle est l'acte de se constituer un « soi ». En réfutant le paradigme techniciste, les recherches sur les usages s'accordent en effet pour rompre avec le modèle de consommation. L'usager n'est plus un simple consommateur passif des produits et services qui lui sont offerts, même s'il garde bien évidemment sa qualité d'agent économique ; il devient un acteur. L'usage social des moyens de communication (médias de masse, nouvelles technologies) repose toujours sur une forme d'appropriation, l'usager construisant ses usages selon ses sources d'intérêts, mais la polyvalence des TIC se prête davantage à des applications multiformes (ludiques, professionnelles, fonctionnelles) » (J. Jouët, 2000, p. 502).

La théorie des usages ainsi définie permettra de comprendre le développement des usages de producteurs, diffuseurs des contenus sur *Facebook* et les interactions en œuvre. Cette compréhension peut particulièrement se dégager de l'analyse de « l'usage contestataire des médias sociaux, avec le contournement de la censure existante sur les médias classiques, les jeux croisés des cyberactivistes et cyber-réponses des institutions stigmatisées ou attaquées, la montée en puissance des pratiques amateurs » (F. Granjon, 2001 ; D. Cardon et F. Granjon, 2010 ; D. Flichy, 2010).

La méthodologie de la recherche s'appuie sur deux types de données. Il s'agit premièrement de cinq directs et d'un post enregistrés sur cinq pages *Facebook,* soit six publications. Ces publications sont consacrées à une seule thématique, notamment le prétendu coup d'État au Congo en septembre 2023.

Le choix de *Facebook* se justifie par le fait qu'il est le premier média social de réception de l'information, selon une étude menée en contexte congolais

avec « un taux de représentativité de 26 % » (J.C. Ndeke, 2024, p. 145). Le choix des cinq pages *Facebook* mentionnées *supra* se justifie par leurs grands nombres d'abonnés. Ces pages enregistrent le 29 avril 2024 : 11 k followers pour « Congo-News »[12], 269 k pour « Le Samourai »[13], 278 K pour « BrazzaNews »[14], 661 pour « Maimouna Camara dit La Guêpe »[15] et 233 pour « Parlons vrai 242 »[16].

Ce corpus a été complété par 465 commentaires collectés sur ces pages *Facebook* mentionnées ci-dessus. Un seul commentaire a été retenu par internaute. C'est à la suite d'une veille communicationnelle réalisée en avril 2024 que nous avons puisé, après une approche exploratoire de plusieurs publications et commentaires, ces données représentatives selon nous du débat induit par le prétendu coup d'État au Congo.

Ces données ont été collectées et traitées manuellement. L'outil d'analyse mobilisé est l'analyse de contenu et l'approche quantitative. « L'analyse de contenu est une technique de recherche fondée sur la pré-catégorisation thématique des données textuelles » (L. Bardin, 2016). Cet article s'appuie sur les analyses thématiques, plus précisément l'analyse catégorielle. L'analyse catégorielle vise à calculer les fréquences d'apparition de certains items (élément, unité d'un ensemble) regroupés en catégories thématiques ou expressives. C'est une manière de réduire le foisonnement des thèmes, des mots, des expressions qui composent le corpus du travail. Elle consiste à élaborer un système de catégories qui soit capable de respecter la richesse du matériau de départ tout en l'ordonnant, en la structurant.

Le corpus a permis de réaliser des statistiques où les identifiants spécifiques ont été saisis. Il s'agit de ceux qui se trouvent sur les pages *Facebook*, destinés à nourrir les interactions verbales et sociales entre participants aux fora ou aux débats ouverts ou initiés par les administrateurs de ces pages. On retrouve donc ces identifiants sous cette forme : 1) « Commentaire », 2) « Partage », 3) « Aimer » et 4) « Vue ». Il sera également question d'analyser la nature ou les orientations des interactions en termes de réactions des internautes quant aux débats soulevés sur les pages *Facebook* et les tendances informationnelles et communicationnelles qui en ressortent.

Il sied de préciser que les propos publiés sur ces pages *Facebook* ci-dessus mentionnées et à travers les commentaires des internautes ont été restitués tels qu'ils étaient publiés. Les résultats de nos investigations seront présentés à travers les captures d'écran (pour les directs) et le post suivi des interprétations et de la discussion.

---

[12] https://www.facebook.com/VisionpourleCongo

[13] https://www.facebook.com/profile.php?id=100092136759246

[14] https://www.facebook.com/brazzanews

[15] https://www.facebook.com/LaGuepeOfficie

[16] https://www.facebook.com/ParlonsVrai242

2. Résultats et discussion

Quatre principaux indicateurs seront convoqués dans cette deuxième partie. Il s'agira premièrement de l'analyse des effets de l'annonce du prétendu coup d'État au Congo à travers *Facebook* comme constituant une menace pour le pluralisme de l'information. Le deuxième indicateur tentera de mettre en lumière *Facebook* comme censé favoriser le pluralisme de l'information à travers le démenti de la *fake news* sur le prétendu coup d'État au Congo. Le positionnement des internautes sur le prétendu coup d'État constituera la troisième analyse. L'examen des interactions avec les internautes comme moyen de participation aux échanges sera le dernier indicateur convoqué.

2.1. Présentation des résultats

2.1.1. L'annonce du prétendu coup d'État au Congo à travers Facebook constitue une menace pour le pluralisme de l'information

C'est dans la perspective d'explorer les effets négatifs des médias sociaux en général et de *Facebook* en particulier que cette analyse est convoquée. Pour ce faire, l'annonce d'un prétendu coup d'État au Congo en septembre 2023 est présentée à travers le tableau ci-après :

Tableau n°1 : les captures d'écran et post sur l'annonce du prétendu coup d'État au Congo

<table>
<tr><td> 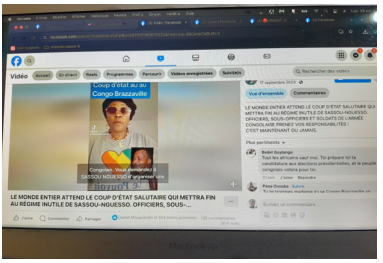 </td><td> 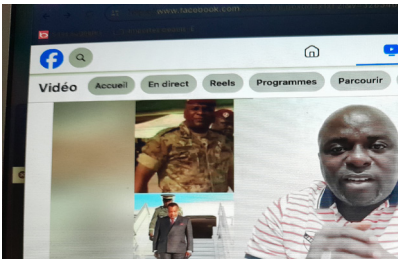 </td></tr>
<tr><td>N°1 : Direct d'une activiste congolaise sur Congo-News</td><td>N°2 : Direct de Robert Théa sur sa page Facebook</td></tr>
<tr><td> 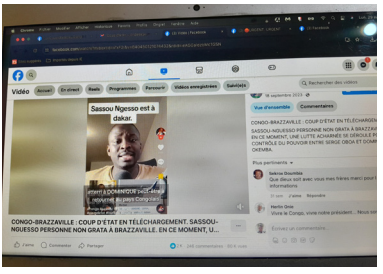 </td><td> 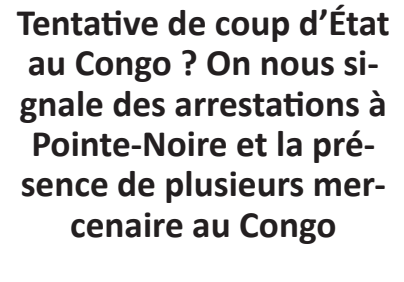
</td></tr>
<tr><td>N°3 : Direct de Kays Fof-Activiste panafricains-Sénégalais sur Congo-News</td><td>N°4 : BrazzaNews</td></tr>
</table>

Il ressort de ce tableau relatif aux résultats de l'annonce du prétendu coup d'État au Congo que cette fausse nouvelle a été relayée à travers quatre publications sur les pages *Facebook,* soit trois directs et un post. La première capture d'écran relève du direct d'une activiste congolaise basée en France d'une durée de 3, 23 min. Elle appelle à la mobilisation des militaires pour un coup d'État au Congo. Elle déclare, dans un direct relayé par Congo-News, « le monde entier attend le coup d'État salutaire qui mettra fin au régime inutile de Sassou-Nguesso. Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée congolaise prenez vos responsabilités ! »[17].

La deuxième capture d'écran est l'œuvre d'un direct d'un activiste panafricain d'origine guinéenne d'une durée de 3,16 min. Il déclare que « Nous apprenons qu'il y a eu tentative de coup d'État qui est en cours au Congo. Pendant ce temps, une photo circule sur la toile, celle du responsable de la garde présidentielle qui serait l'homme fort. Cela se passe au moment où Denis Sassou N'Guesso est en déplacement à New York »[18].

La troisième capture d'écran met en scène un activiste panafricain d'origine sénégalaise d'une durée de 2,14 min. Il évoque un « : coup d'état en téléchargement. Sassou-Nguesso personne non grata à Brazzaville. En ce moment, une lutte acharnée se déroule pour le contrôle du pouvoir »[19].

Le quatrième élément est le post de la page congolaise *Facebook* de Brazza News. Il évoque une : « tentative de coup d'État au Congo ? On nous signale des arrestations à Pointe-Noire et la présence de plusieurs mercenaires au Congo »[20].

Ces directs et ce post sur les pages *Facebook* mentionnées *supra* montrent que la page *Facebook* de Congo-News a été très active dans la propagation de cette *fake news*. Elle a pu relayer deux directs sur les quatre publications retenues pour le courant du coup d'État en cours ou consommé. Les auteurs des quatre publications retenues n'avaient pas une bonne connaissance des structures qui s'occupent de la sécurité du président congolais et les personnalités à la tête de ses structures. La photo qui avait circulé comme l'auteur du coup d'État est celle du directeur général de la sécurité présidentielle, mais certains le présentent comme chef de la garde présidentielle. Il a été également observé que des pages *Facebook* des ressortissants ouest africain (respectivement 2ème direct et 3ème direct) ont été actives dans la propagation de cette fausse nouvelle. Ainsi, ces indices collectés mettent en lumière le fait que *Facebook* a contribué à la propagation de la désinformation à travers l'annonce du prétendu coup d'État au Congo.

---

[17]https://www.facebook.com/watch/?mibextid=xfxF2i&v=287997160610272&rdid=suU3QGxnbCqSUEc3

[18]https://www.facebook.com/watch/?mibextid=xfxF2i&v=328346099586067&rdid=S2aB3M9A5bHe4oRp

[19]https://www.facebook.com/watch/?mibextid=xfxF2i&v=840450121074432&rdid=ieAGGaIdzbMc1GSN

[20]https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=2137661556418629&id=489412391243562&mibextid=xfxF2i&rdid=wdQOhXHAM5Co1D1K

2.1.2. Facebook censé favoriser le pluralisme de l'information à travers le démenti de la fake news sur le prétendu coup d'État au Congo

L'annonce du prétendu coup d'État au Congo a suscité la réaction d'une autre catégorie d'acteurs qui ne s'inscrivent pas dans le premier courant du coup d'État en cours ou consommé. Il s'agit du deuxième courant démentant cette fausse nouvelle. Ce point tente de restituer le positionnement des acteurs démentant le coup d'État.

Tableau n°2 : Démenti de la *fake news* du coup d'État au Congo

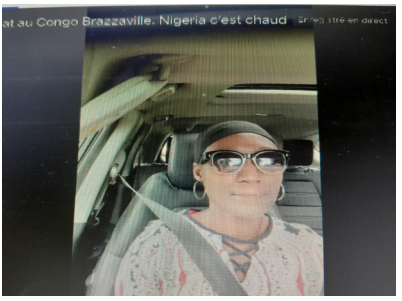

Direct sur la page *Facebook* de Maimouna Camara

Direct sur la page *Facebook* de Parlons vrai 242

Ce tableau recense les réactions qui s'inscrivent dans la tendance du démenti du coup d'État.

La première réaction est de Maimouna Camara, dit « La Guêpe », activiste panafricaine basée aux États-Unis lors d'un direct d'une durée de 22, 43 min, dont 7, 06 min consacrées à la situation du Congo. Elle déclare sur sa page *Facebook* : « après vérification et en réponse aux questions de mes abonnés, l'information circulant sur les réseaux sociaux à propos du coup d'État au Congo Brazzaville n'est pas confirmée »[21].

Le deuxième direct est l'œuvre de la page *Facebook* Parlons vrai 242 animé par Patric Itoua. Il tente, à travers un échange de vues avec les influenceurs et leaders du net au Congo, de se questionner sur ce qui se passe en Afrique francophone. Pour Asie Dominique de Marseille, « il se passe qu'en Afrique, le citoyen (celui qui est au pouvoir et à l'opposition) ne respecte plus la norme ». Il déplore le non-respect de la norme, c'est-à-dire de la constitution qui explique tous les mouvements d'humeur en œuvre en Afrique. Un autre intervenant, Destin Gavet déclare que « les peuples d'Afrique veulent de la démocratie, la véritable démocratie : limitation du nombre de mandats et la tenue des élections libres et démocratiques. Tant que les dirigeants ne seront pas capables d'apporter des solutions aux problèmes des peuples, nous aurons des phénomènes de grogne sociale ». Pour Parfait Iloki, « il se passe des choses en Afrique : l'insécurité, les coups d'État qui sont salués… ». Il se

[21] https://www.facebook.com/share/v/Q5g612dGAQhkkNXe/?mibextid=w8EBqM

questionne : est-ce que les coups d'État ont toujours apporté une chemise de vérités, le salut ? Est-ce que les coups d'État apportent tout à la population ? Il pense que non.

Ainsi, ce deuxième courant tente de démentir le prétendu coup d'État au Congo. Il se positionne contre les coups d'État, prône le respect des règles démocratiques et invite les acteurs politiques à apporter des solutions aux problèmes des peuples africains.

2.1.3. Le positionnement des internautes dominé par le courant démentant le coup d'État

Pour comprendre le positionnement des internautes par rapport aux deux courants notamment celui du coup d'État en cours ou consommé et le courant démentant cette fausse nouvelle, un autre indicateur est convoqué à savoir celui de l'analyse des points de vue des internautes à propos de cette fausse nouvelle. Les résultats de l'analyse des avis d'internautes sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° : 3 : Points de vue des internautes sur le prétendu coup d'État au Congo

Catégorie	Nombre	Pourcentage
Coup d'État confirmé ou en cours	80	17
Commentaires démentant l'intox sur le coup d'État	325	70
Non défini	60	13
Total	465	100
Source : J.C. Ndeke, les données de terrain, Brazzaville, avril 2024		

Les résultats consignés dans ce tableau n°3 relatifs aux commentaires des internautes sur le prétendu coup d'État au Congo montrent un déséquilibre entre les différentes catégories des commentaires d'internautes. Ce déséquilibre se justifie par des écarts importants entre les différentes catégories, soit 57 % entre la première catégorie des commentaires démentant l'intox et la dernière catégorie non défini. Cet écart est de 53 % entre la première catégorie des commentaires démentant l'intox et la deuxième catégorie coup d'État confirmé ou en cours. On note un écart de 4 % entre la deuxième catégorie coup d'État confirmé ou en cours et la dernière catégorie non défini.

Ces données statistiques mettent en lumière le déploiement du pluralisme de l'information à travers les commentaires des internautes à propos du prétendu coup d'État au Congo. Il ressort de cette analyse, la prédominance des commentaires des internautes s'inscrivant dans le démenti du coup d'État avec un taux de représentativité de 70 %. Il s'agit par exemple des commentaires de :

Jean Baptist Ndour : « arrêtez de manipuler l'Afrique, surtout il faut arrêter de véhiculer ce qui n'est pas avéré ». Freishney Mfoutou ajoute : « attendez arrêté de distraire les gens avec vos fake … ». Afrique Étoile écrit : « Il n'y a pas de coup d'État au Congo Brazzaville. Le Ministre de la Communication et des Médias congolais, dit : « Des informations fantaisistes évoquent des évé-

nements graves qui seraient en cours à Brazzaville. Le Gouvernement dément ces fake news … »

On enregistre en deuxième position la catégorie de commentaires des internautes partagés entre la prise de position et la confirmation du prétendu coup d'État. Pour Kara Gsm : « coup d'État au Congo Brazza. Les choses se précisent. Je vous reviens pour les détails ». Un deuxième internaute tente d'encourager les coups d'État. Libath Coulibaly écrit « Bonjour la famille vous devez encourager les coups d'État à 100000 % pour que l'Afrique puisse s'en sortir je vous le rappelle le respect la dignité notre culture doit revenir tel que dans le passé ». Pour Flore Générosa LE Mau : « Le changement c'est maintenant ».

On note en dernière position, la catégorie non défini avec un taux de représentativité de 15 %. Mesmer Ibarrat écrit : « Nous, on vous regarde seulement !!! ». Ben Oumar **: «** Le Président du Congo Brazzaville Denis Sassou N'guesso est arrivé ce Dimanche 17 Septembre 2023, à New-York, où il va participer à la 78 ème Assemblée Générale des Nations Unies ».

Kiirã Dublin Vanila Boutoukanakio : **«** Brazza news, pardon ».

Ces résultats montrent que l'environnement technologique engendre un pluralisme de l'information qui favorise « la construction d'avis éclairés en exposant à une plus grande diversité d'idées » (Y. Benkler, 2006).

2.1.4. Les interactions avec les internautes comme moyen de participation aux échanges

La propagation de la fausse nouvelle sur le coup d'État au Congo à travers le média social *Facebook* a généré plusieurs interactions avec les internautes. Les résultats de l'analyse de ces interactions sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau n° 3 : Les interactions avec les internautes	
Icônes interactives	**Nombre d'interactions**
Commentaire	2 890
Partage	3600
Aimer	2 412
Vue	212 840
Source : J.C. Ndeke, données de terrain, avril 2024, Brazzaville	

Il ressort des résultats de l'analyse des interactions avec les internautes un déséquilibre entre les différentes catégories. Ce déséquilibre s'explique par des écarts importants entre les différentes catégories. On enregistre un écart de 210 428 entre la première catégorie vue et la dernière catégorie aimer. Cet écart est de 209 240 entre la première catégorie vue et la deuxième catégorie partage. On note un écart de 710 entre la deuxième catégorie partage et la troisième catégorie commentaire. Cet écart est moins important entre la troisième catégorie commentaire et la dernière catégorie aimer.

Ces résultats montrent la prédominance du nombre de vues autour des interactions générées par ce débat induit par la *fake news* du prétendu coup d'État au Congo. Cette première catégorie est suivie du nombre de partage, des commentaires et de la catégorie aimer.

Ainsi, ces interactions témoignent de l'intérêt des internautes pour le média social *Facebook*, de la participation des internautes aux échanges et de la prédominance des interactions vue, partage et commentaire.

2.2. Discussion des résultats

La propagation de cette *fake news* sur les différentes pages *Facebook* rappelle l'existence, dans le paysage médiatique, d'une nouvelle catégorie d'acteurs producteurs et diffuseurs de contenus informationnels. Ils profitent des médias sociaux pour véhiculer des informations sans filtre et sans parfois avoir recours aux sources d'information fiables. Il se dégage à travers la propagation de cette fausse nouvelle que le pluralisme de l'information offert par l'internet et les médias sociaux « a des effets extrêmement variables selon le degré d'engagement des individus et leurs convictions politiques » (J. Figeac, T. Salord, G. Cabanac, O. Fraisier, P. Ratinaud, F. Seffusatti, N. Smyrnaios 2023, p. 171). L'influence des convictions politiques se justifie par la forte mobilisation des activistes panafricains autour de cette *fake news* et le sens des discours prononcés par ceux-ci, par exemple, celui de l'activiste panafricain d'origine guinéenne : « Ce qu'il faut croire est que le vent des coups d'État est une réalité en Afrique. Tous les présidents qui ont duré au pouvoir et qui travaillent pour la France partiront un à un. Que cela se concrétise maintenant ou pas, cela finira par arriver. Après le Congo, ça sera le Cameroun et autres ».

Le démenti de cette *fake news* à propos du coup d'État au Congo montre comment *Facebook* peut également favoriser le pluralisme de l'information. Pour les tenants de la thèse dite de la « révolution » qui ont mis en lumière comment l'internet et les médias sociaux ont pu revitaliser les démocraties libérales, en permettant un décloisonnement des débats et un renouvellement des possibilités de critique et d'action (D. Cardon, 2010). Pour eux, l'internet et les médias sociaux ont renouvelé l'espace démocratique des débats en renforçant l'exposition potentielle à un plus large marché d'idées.

Les résultats de nos investigations à travers la mobilisation des différentes catégories d'acteurs montrent bien l'adhésion des internautes africains et congolais pour *Facebook*. Toutefois, les logiques sociales « ne fonctionnent pas de façon déterministe ou mécanique » (B. Miège, 2004, p. 123-132) ; elles donnent lieu à des stratégies qui peuvent parfois s'opposer. Certains acteurs ont choisi volontairement de ne pas s'exprimer sur ce prétendu coup d'État sur *Facebook*. Bien que cette *fake news* ait beaucoup circulé sur *Facebook* et en tant que détenteur d'un compte *Facebook*, le ministre de la communication, des médias et porte-parole du gouvernement congolais avait choisi Twitter pour s'exprimer. Il qualifie cette *fake news* « d'information fantaisiste et demande aux populations de vaquer sereinement à leurs activités ». Il marque d'une certaine manière sa distance avec le média social *Facebook* et ne s'est pas inscrit dans la logique d'adhésion pour *Facebook*.

Conclusion

Au terme de ce parcours, il se dégage que *Facebook* contribue à la propagation des *fake news* à travers la mobilisation des acteurs s'inscrivant dans le courant du coup d'État en cours ou consommé menaçant ainsi le pluralisme de l'information.

Cette première tendance est remise en cause par les acteurs se positionnant sur le démenti du coup d'État. Il s'agit du ministre de la communication et des médias du Congo, Mme Maimouna Camara et 70 % des commentaires des internautes s'inscrivent dans cette deuxième tendance. Ainsi, l'annonce du prétendu coup d'État au Congo a mobilisé plusieurs tendances et acteurs via *Facebook,* traduisant ainsi le déploiement d'un certain pluralisme de l'information.

L'esprit critique, garant de la frontière entre information et désinformation, constitue un véritable enjeu pour l'écosystème informationnel tant du point de vue des producteurs de l'information que du point de vue des récepteurs. Dans un écosystème médiatique où la course à l'information prédomine sur la qualité de cette dernière, les médias subissent une remise en cause de leur légitimité. Ce qui fait la valeur ajoutée d'un professionnel de l'information est sa capacité à analyser, à traiter et expliquer l'information. Or, on assiste de plus en plus à une généralisation de l'information brute (S. Lukasik, 2018 : 1).

Cette désinformation se justifie par le manque de sources d'information fiables et par l'influence des convictions politiques.

Ces résultats montrent l'intérêt des internautes pour *Facebook.* Cet intérêt pour *Facebook* se traduit par une forte mobilisation des internautes à travers ces interactions liées à l'annonce d'une fausse nouvelle à propos du prétendu coup d'État au Congo**.**

Cette recherche ouvre la voie à d'autres travaux. Elle permet d'élargir le corpus d'études, d'étendre les investigations à d'autres médias sociaux et à d'autres pays comme la RDC, le Cameroun et le Gabon voisins.

Références bibliographiques

BARDIN Laurence, 2016, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

BASSONI Marc, 2020, « Le journalisme saisi par les BIG Data ? Résistances épistémologiques, ruptures économiques et adaptations professionnelles », Les Enjeux de l'information et de la communication, n°19/2, 2020, consulté le 24 mai 2024.

BLENKLER Yochai, 2006, *La richesse des réseaux : Marchés et liberté à l'heure du partage social*, Yale, Presse de l'Université Yale.

CARDON Dominique, 2008, « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 ». Réseaux, 152 (6), p. 93-137.

CARDON Dominique, GRANJON Fabien, 2010, *Médiactivistes,* Paris, Presses de Sciences Po.

DE BONVILLE Jean, 2006, *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck.

FIGEAC Julien, SALORD Tristan, CABANAC Guillaume, FRAISIER Ophélie, RATINAUD Pierre, SEFFUSATTI Fanny, SMYRNAIOS Nikos, 2023, « Facebook favorise-t-il la désinformation et la polarisation idéologique des opinions ? », *Questions de communication* [En ligne], 36 | 2019, mis en ligne le 01 janvier 2023, consulté le 04 mai 2024. URL : http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/21149 ; DOI : https:// doi.org/10.4000/questionsdecommunication.21149.

FLICHY Patrice, 2008, « Technique, usage et représentations », Réseaux, n° 148-149, p.147- 174.

GRANJON Fabien, 2001, *L'Internet militant. Mouvement social et usage des réseaux télématiques*. Rennes, Apogée (Coll. "Média et Nouvelles technologies").

JOUËT Josiane, 2000, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, CENT/Hermès, Sciences Publications, p. 487-521.

LATZKO-TOTH Guillaume, 2018, Les « fausses nouvelles », éléments d'un écosystème médiatique alternatif, in SAUVAGEAU Florian, THIBAULT Simon, TRUDEL Pierre (dirs), 2018, *Les fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis. Comment déterminer la valeur de l'information dans la société démocratique* ? Quebec, Presses de l'Université Laval.

LUKASIK Stéphanie, 2018, « A la frontière des fake-news, entre " réinformation " et désinformation. Le cas du blog Fdesouche. L'information d'actualité au prisme des fake news »., 2018. hal-01987303, consulté le 26 avril 2024.

LYUBAREVA Inna, ROCHELANDET Fabrice, 2017, Modèles économiques, usages et pluralisme de l'information en ligne. Les nouveaux enjeux du pluralisme de l'information à l'ère des plateformes numériques, Réseaux 2017/5 (n° 205), pages 9 à 19, Éditions La Découverte, https://www.cairn.info/revue-reseaux-2017-5-page-9.htm, consulté le 23 mai 2024, p. 16.

MIEGE Bernard, 2004, *L'information – communication, objet de connaissance*, Bruxelles, INA – De Boeck Université, p. 123-132.

NUGURA Lilian, 2006, L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales, https://doi.org/10.4000/sociologies.993, consulté le 10 mai 2024.

PROULX Serge, LOMA Heaton, MILLETTE Mélanie, 2012, *Médias sociaux. Enjeux pour la communication*, Québec, Presse de l'Université de Québec ;

REBILLARD Franck, LOICQ Marlène, 2013, *Pluralisme de l'information et media diversity Un état des lieux international*, Bruxelles, © De Boeck Supérieur s.a., 1re édition

VOSOUGHI Soroush, ROY Deb, ARAL Sinan, 2018, « The Spread of True and False News Online », Science, 359 (6380), p. 1146-1151.

WARDLE Carine, Derakhshan Hossein, 2017, « Information Disorder: Toward an Interdisciplinary Framework for Research and Policy Making », Council of Europe report, DGI, 9.

Identités et représentations sociales des organisations de jeunes «microbes» dans le discours filmique : cas de la Série «Invisibles» en Côte d'Ivoire

Imbie Anicette Amon épouse Folou
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
marcedricjulien@yahoo.fr

et

Anado Jean Michel Ahizi
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
michelahizi@gmail.com

Résumé

Le phénomène des jeunes «microbes» a été observé à la faveur de la grande crise politique qu'a connue la Côte d'Ivoire en 2011. Les «microbes» sont des groupes d'enfants et d'adolescents organisés en bandes qui fréquentent les rues des quartiers populaires d'Abidjan. Très violents, ils agressent, dépouillent et tuent les populations. Cette étude vise à montrer les représentations sociales des «microbes» dans le discours filmique de la Série « Invisibles » en Côte d'Ivoire. L'approche théorique convoquée s'inscrit dans les perspectives de la théorie du film de S. Kracauer (1960) qui élabore une «esthétique matérielle» du cinéma en partant des propriétés intrinsèques du médium, de son affinité avec la vie quotidienne, mais aussi avec la réalité sociale marquée par des interactions communicationnelles des groupes de microbes. La procédure méthodologique se base sur l'Approche de l'Analyse de Contenu Simplifiée de la série « *Invisibles*» (2018). Les résultats montrent que les discours filmiques associés aux représentations sociales des «microbes» dans la Série *Invisibles* sont dépréciatifs pour les uns et appréciatifs pour les autres selon les contextes et les usages des populations. Le film décortique ainsi une situation sociale observée en Côte d'Ivoire avec les groupes de «microbes» présentés comme des organisations qui sont manipulées par les hommes d'affaires et les politiciens, et en même temps qui sont des manipulateurs sociaux.

Mots clés : Discours filmiques, enfants de rue, groupe, microbes, représentations sociales

Abstract

The phenomenon of young "microbes" was observed during the great political crisis experienced in Ivory Coast in 2011. The "microbes" are groups of children and teenagers organized into street gangs of popular neighborhoods of Abidjan. They are known to be extremely violent; they attack, they rob and kill populations. This study aims to show the social representations of "microbes" in the cinematic discourse of the "Invisibles" TV Series in Ivory Coast. The theoretical approach summoned for this study is part of the perspectives of S.

Kracauer's film theory (1960) which develops a "material aesthetics" of cinema based on the intrinsic properties of the medium, its affinity with everyday life, but also with the social reality marked by communicative interactions of different microbe groups. The methodological procedure is based on the Simplified Content Analysis Approach of the "Invisibles" TV series (2018). The results show that the filmic discourses associated with the social representations of "microbes" in the *Invisibles* Series are depreciative for some and appreciative for others depending on the contexts and uses of the populations. The film thus dissects a social situation observed in Ivory Coast with groups of "microbes" presented as organizations which are manipulated by businessmen and politicians, and at the same time which are social manipulators.

Keywords: Film discourses, street children, organization, young "microbes", social representations

Introduction

Le phénomène des enfants vivant dans la rue est un problème mondial qui préoccupe à différentes échelles des sociétés. Partout dans plusieurs pays du monde, on assiste à une forte tendance, à l'enracinement du nombre d'enfants dans la rue (N. J. Wangre et A. Maiga, 2009). Selon le rapport élaboré dans le cadre de la «Campagne des Villes Africaines sans Enfants de la Rue» (2018), la situation de l'enfant africain mérite que l'on s'y attarde eu égard à la gravité du phénomène des enfants de la rue qui grimpe progressivement sur le continent. On estime à environ 120 millions le nombre d'enfants qui vivent dans les rues du monde (30 millions en Afrique, 30 millions en Asie et 60 millions en Amérique du Sud)[22].

Pour J-P. Nziya (2005), dans la tradition africaine, la famille était le lieu d'expression des sentiments de solidarité clanique. L'Afrique d'aujourd'hui, avec ces villes, a amené ses impératifs et a déstructuré la réalité sociale. Cette déstructuration a, entre autres, engendré des enfants de la rue, des enfants dont la paternité est attribuée à la rue. Dans cette veine, l'auteur distingue les enfants de la rue des enfants dans la rue[23]. Réaliser une étude sur les «microbes» répond à une demande sociale en Côte d'Ivoire. Pour G. Mauger (2009), la délinquance juvénile apparaît d›emblée comme un idéal-type de l›objet préconstruit. Pour lui, il faut d›abord distinguer la « délinquance » de la « déviance » : en substance, la déviance désigne l›ensemble des conduites sociales qui s›écartent de la norme, alors que la délinquance désigne les seules déviances sanctionnées par la loi pénale. Il faut ensuite délimiter la « délinquance juvénile » au sein de la délinquance.

[22]Rapport d'analyse de la situation des enfants de la rue en Afrique, Octobre 2018, première édition, Le présent rapport est élaboré dans le cadre de la ''Campagne des Villes Africaines sans Enfants de la Rue'', une initiative du Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique, (REFELA) de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique).

[23]« Les enfants de la rue » vivent et habitent dans la rue. Tandis que les enfants travaillent dans la rue mais ont une famille et un domicile. Par ailleurs, il y'a des auteurs qui utilisent l'expression « des enfants à la rue », qui sont en situation de fugue temporaire mais peuvent finir par ester dans la rue.

En Côte d'Ivoire, le phénomène des groupes de «microbes» a été observé à la faveur de la grande crise politique qu'a connue le pays en 2011. Les «microbes» sont des groupes d'enfants et d'adolescents organisés en bandes qui fréquentent les rues des quartiers populaires d'Abidjan. Ces enfants et adolescents sont très violents. Ils agissent en groupe et sous l'emprise des stupéfiants comme la drogue, et sont vus comme des tueurs et des agresseurs (J. Baudryard-Ohoupe, 2018). L'auteur soutient qu'à l'image des vrais microbes qui ont des effets ravageurs dans le corps, les agissements de ces enfants «microbes» dénotent d'un fait d'une véritable délinquance urbaine juvénile dans la ville économique d'Abidjan, plus précisément dans la commune d'Abobo. Les crises politico-militaires des années 2000 en Côte d'Ivoire ont peu à peu transformé ces gamins qui ont préféré copier les scènes horribles servies par le visuel de la télévision. Aujourd'hui encore, le doute plane sur l'existence des groupes de «microbes» en Côte d'Ivoire. Si certains pensent qu'ils ne sont plus présents, d'autres affirment qu'ils sont cachés et attendent une autre crise politique. D'autres encore, soutiennent qu'ils sévissent toujours mais de façon ponctuelle sur des individus bien ciblés.

Ce phénomène constitue une problématique pour les gouvernants si bien que différentes acceptations ont été soulevées par les ministères en Côte d'Ivoire donnant des colorations multiples à ces groupes de jeunes[24]. En prenant en compte l'ensemble de ces dispositions légales nationales et internationales, la question des groupes de « microbes » en Côte d'Ivoire continue d'alimenter les médias et espaces publics de discussion. A l'image des gangs surnommés « les Maras »[25] dans des villes d'Amérique du nord, du Mexique, de l'Amérique central, et dans les « favelas » au Brésil, précisément à Rio de Janeiro, les «microbes» nourrissent l'actualité en Côte d'Ivoire.

Cet état des faits crée un sentiment d'impunité dans l'esprit des habitants, convaincus que ces bandes d'enfants sont protégées. Dans ce sens, le film en tant que moyen d'expression et de sensibilisation s'impose comme un outil de critique et d'exposition des faits sociaux. Depuis longtemps, le cinéma ou la vidéo sont des moyens utilisés par les chercheurs pour rendre compte des phénomènes comme celui des enfants «microbes» en Côte d'Ivoire.

[24]En effet, pour le ministère de la promotion de la famille, de la femme et de l'enfant, l'enfant « microbe » est un enfant en difficulté. Pour le ministère de l'éducation nationale, c'est « un enfant en danger ». Pour le ministère des affaires sociales, c'est « un enfant en voie de radicalisation ». Pour le ministère de la justice, c'est « un enfant en conflit avec la loi ». Pour le ministère de l'intérieur, c'est « un enfant dangereux » (J. Baudyard-Ohoupe, 2018).

[25]Ce phénomène existe dans des villes d'Amérique du nord, du Mexique et en Amérique central, où nous avons des gangs surnommés « les Maras », qui sont essentiellement composés d'adolescents. Ce phénomène est également au Brésil, précisément à Rio de Janeiro, où des jeunes en majorité issus des quartiers précaires appelés « favelas », aussi organisés en bande s'adonnent au banditisme à grande échelle et autres actes peu recommandables.

En nous appuyant sur le film intitulé ***« Invisibles »***[26]*, qui* est une série diffusée en dix (10) épisodes de 52 minutes, cette étude prend pour modèle d'approche la théorie du film de S. Kracauer (1960) qui élabore une «esthétique matérielle» du cinéma en partant des propriétés intrinsèques du médium, de son affinité avec la vie quotidienne, mais aussi avec la réalité historique et ses images de violence et d'horreur. Il met également en lumière les modes de narration spécifiques, tels l'histoire trouvée ou l'épisode, dont le film est porteur.

Dans cette dynamique, le film dans la Série *Invisibles,* construit une réalité sociale impliquant des situations de communication qui intègrent l'identité des «microbes» en tant que groupe d'acteurs qui anime la vie sociale en Côte d'Ivoire. Le film dans la Série *Invisibles* décortique une situation sociale observée en Côte d'Ivoire. Cette construction sociale prend en compte les mécanismes à la fois ordinaires et institutionnels, les représentations quotidiennes qui fondent le réel et sa compréhension. Cette réalité est construite dans les discours associés aux représentations sociales dans la Série « *Invisibles* » qui est une production filmique. Cette réalité diffusée par la série « *Invisibles* » implique également des situations de communication qui s'appuient sur des mots, sur un vocabulaire partagé avec autrui, ou contextuel avec le « nouchi »[27] dans le cas de cette étude. L'énonciation ici du mot «microbe» revêt une importance capitale dans la mesure où elle renvoie à la réalité de la vie quotidienne. Le langage dans la série *Invisibles* devient ainsi un système de signes qui permet de construire une réalité sociale et convoque de vastes systèmes d'interactions communicationnelles entre les microbes et les autres acteurs.

Cette situation nous met de plein pied dans le champ des représentations sociales, définies comme un mode spécifique de connaissance. Les représentations sociales des groupes de «microbes» correspondent à un ensemble d'informations, d'opinions et de croyances relatives à ces bandes d'enfants et d'adolescents. Les représentations sociales sont en lien avec les discours (A. J. M. Ahizi, 2018).

En associant le phénomène des «microbes» dans un domaine comme les représentations sociales, nous sommes tentés de nous poser cet ensemble de questionnement : Comment les groupes de «microbes» sont-ils identifiés dans la Série *Invisibles* en Côte d'Ivoire? Comment la Série *Invisibles* présente-t-elle l'influence des groupes de «microbes» en Côte d'Ivoire ?

---

[26]*Invisibles* est une série télévisée en dix (10) épisodes de 52 minutes, réalisée et créée par le scénariste Alex Ogou, co-produite par Canal + International et produite par TSK STUDIOS, avec le soutien du Fonds Image de la Francophonie (OIF) et de CFI, l'Agence Française de Développement Médias. La série fut diffusée du 29 octobre au 26 novembre 2018 sur Canal +Afrique. Ce film dramatique et d'action, dénonce le phénomène infernal d'une bande de jeunes délinquants dénommée « microbes » qui sèment la terreur dans certaines communes populaires d'Abidjan. Le 15 septembre 2018, cette série a remporté le prix de la meilleure fiction francophone étrangère de la 20e édition du festival de la fiction TV de la Rochelle en France.

[27]Le nouchi est un argot né en Côte d'Ivoire et constitué d›un mélange de français et de plusieurs langues africaines plus ou moins géographiquement proches. Il est fréquemment considéré comme un langage de rue.

Dans cette dynamique, les hypothèses de recherche sont les suivantes :

Hypothèse 1 : La Série *Invisibles* montrent les mauvais actes et agissements des groupes de microbes en Côte d'Ivoire.

Hypothèse 2 : La Série *Invisibles* présente les groupes de «microbes» comme des organisations qui manipulent et qui sont manipulées en Côte d'Ivoire.

La présente étude a donc un intérêt scientifique, social et stratégique. Elle vise deux objectifs majeurs :

- Identifier les éléments caractéristiques des groupes de «microbes» en Côte d'Ivoire.

- Dégager l'influence des groupes de «microbes» en Côte d'Ivoire.

1. Méthodologie

1.1. Le corpus de l'étude

Le film intitulé « *Invisibles* », objet de la présente étude a été diffusé en dix (10) qui seront soumis à la grille de l'analyse du contenu simplifiée (ACS). Les titres sont les suivants : Survivre (Episode 1), Comme un aimant (Episode 2), Baptême du feu (Episode 3), Par amitié (Episode 4), Déjà mort (Episode 5), Trahison (Episode 6), Protection (Episode 7), Engrenage (Episode 8), Les Maudits (Episode 9), Sans Issue (Episode 10).

1.2. Dispositif expérimental

Afin de mieux analyser le discours filmique sur les «microbes» de la série *Invisibles*, nous avons visionné plusieurs fois la Série. De façon pratique nous avons procéder à une première étape qui a consisté à faire la retranscription des énoncés où le mot « *microbe* » a été cité dans le discours des acteurs. Ensuite, nous avons associé chaque fréquence d'apparition à sa construction verbale telle que prononcée dans le film. Ces constructions verbales ont été recoupées en extrait afin de mieux ressortir l'univers sémantique du mot « *microbe* » dans la série *Invisibles*. Cette situation a permis de faire un travail réflexif par moment afin de ressortir le mot inducteur. L'analyse a été conduite sur les discours tels qu'énoncés dans les extraits mobilisés. Les données ont été traitées de façon manuelle selon la logique de l'analyse de contenu simplifiée (L. M. L. N'Goran-Poamé, 2006)

1.3. Méthode d'analyse

Le travail s'inscrit dans les perspectives de la méthode de l'analyse du contenu simplifiée (ACS) de L. M. L. N'Goran-Poamé (2006, p. 9) et A. J. M. Ahizi (2023, p. 28). Ici, l'Analyse de Contenu Simplifiée est mobilisée pour rendre compte de l'univers sémantique du mot «microbe» dans la série *Invisibles*. Le procédé consiste à rechercher les modes liés au mot «microbe». Les énoncés sont porteurs de connotations, ils définissent un sens partagé. L'analyse du contenu simplifiée des énoncés a permis de voir le sens construit du mot «microbe» dans le discours filmique de la série *Invisibles*. Notre corpus

trouve sa spécificité dans le fait qu'il est composé d'une série, donc du même réalisateur.

2. Résultats

2.1. Apparition du mot microbe dans les différents épisodes

Titre de l'Episode	Structure verbale associée au mot microbe	Mot inducteur ou expressions liées au mot microbe
Survivre (Episode 1)	« Reste ici, ce n'est pas sécurisé, on pourrait tomber sur les ***microbes*** »	Insécurité
	« Si tu as peur des ***microbes*** »	Peur, frayeur
	« La foule nous accuse de ne rien faire contre les ***microbes*** »	Faiblesse, impuissance, et incompétence des autorités policières
	« Je suis Lieutenant *Kassi, chef anti-****microbe*** »	Présence de la police dans la lutte
	« Pendant ce temps, les ***microbes*** *ne font que tuer »*	Tuerie, crime
	« Est-ce que vous pouvez faire la différence entre un ***microbe*** *et une victime innocente ? »*	Identité sociale
	« Les ***microbes****, allons les tuer »*	Menace de la population
	« Chaque soir, ce marché devient le coin des ***microbes*** »	soir, marché, zone de prédilection
	« Une femme a été retrouvée, tuée par les ***microbes*** »	Tuerie, assassinat, crime
	« Dans le marché où les ***microbes*** *tuaient toujours les gens »*	Marché, tuerie

	« C'est parce qu'il y a précarité, qu'il y a ***microbe*** »	Pauvreté, précarité
	« Donc tu es un ***microbe*** ? »	Identité sociale
	« Oui je suis un ***microbe*** »	Identité sociale, courage, affirmation de soi, fierté
	« Pourquoi tu es devenu ***microbe*** »	Identité sociale
	« Vous ne savez pas reconnaître un crime commis par les ***microbes*** ? »	Meurtre, identité sociale
	« Primo les ***microbes*** *ne laissent jamais leurs couteaux dans le corps de leurs victimes. Secondo, ils assènent plusieurs de coups à leurs victimes »*	Couteaux, agression Armes blanches
	« Affaire de ***microbes*** *qui tuent les gens partout partout, le marché est fermé. »*	Tuerie**,** frayeur, crainte, fermeture du marché
Comme un aimant *(Episode 2)*		
	« C'est la 3ème *fois en un mois que je suis victime de vandalisme de la part des* ***microbes*** »	Violence, vandalisme
	« Qu'est ce qui te fait croire que ce sont les ***microbes*** »	Identité sociale
	« Ce que vous voyez, c'est le travail des ***microbes.*** *Un voleur ne vient pas foutre la pagaille »*	Identité sociale, pagaille
	« Quel est l'intérêt pour les ***microbes*** *de venir foutre la pagaille dans ton magasin ? »* « Ils sont utilisés »	Manipulés par des hommes d'affaires
	« Si ce sont les ***microbes****, nous mettrons la main sur eux »*	Menace par la population Identité sociale, cachette
	« Les ***microbes*** *me fatiguent trop ces temps-ci*	Perturbateur, trouble
	« C'est Salifou qui envoie les ***microbes*** *pour les saccager »*	Manipulés par des hommes d'affaires

	« Si je savais où trouver des ***microbes***, *j'allais lui faire le même coup, trop c'est trop*	Manipulés par des hommes d'affaires
	« Petit tu ne connais pas les ***microbes*** » « Moi je ne les aime pas. Si je croise un je le tue » »	Manipulés par des hommes d'affaires Menace de la population
	« Je ferai tout pour rencontrer les ***microbes*** même si je dois payer beaucoup d'argent pour les louer »	Manipulés par des hommes d'affaires, argent, affaire, corruption
	« Qu'est-ce que tu fais assis seul dehors ? tu pourras te faire agresser par les ***microbes*** »	Agression, Insécurité
	Je sais que c'est toi qui envoie les ***microbes*** *attaquer mes magasins*	Manipulés par des hommes d'affaires, attaque
Baptême du feu *(Episode 3)*		
	« Il veut devenir microbe »	Métier
	« Un gars comme ça ? Tu peux devenir microbe ?	Métier
	« On le soupçonne même d'être un microbe »	Métier, confusion sociale Soupçon
	« Tes microbes ? combien tu les *a payé pour me mettre dans le pétrin ? »*	Manipulés par des hommes d'affaires, argent
	« Donc toi tu veux devenir microbe *quoi?* »	Métier
	Nous les microbes, on n'est pas bon	Identité sociale, méchanceté
	« C'est de ça les microbes vivent, et puis ce n'est pas leur faute, il n'y a pas travail »	Métier, sans emploi, chômage
	« Un vrai microbe, c'est sur terrain on le voit »	Courage,
	« Les deux microbes là même sont déjà morts »	Menace de la population
	« Et les microbes, tu n'as plus peur d'eux ? »	Peur
	« Nous on est des microbes, les gens ont peur de nous »	Peur, Semer la terreur

	« Les deux gens sont morts. Comme on a l'habitude de voir, c'est un règlement de compte, ils ont subi un châtiment »	Menace de la population, règlement de compte
	« Je suis venu avec des microbes »	Manipulés par des hommes d'affaires
	« C'est mon concurrent Salifou qui a fait mettre le feu à mes magasins. Avant il les faisait attaquer. Je suis sûr que ce sont vos amis microbes là »	Manipulés par des hommes d'affaires, Feu, incendie, attaque
Par amitié *(Episode 4)*		
	« Vous vous rendez compte ? Nous sommes restés toute une nuit à attendre ses supposés ***microbes*** »	Nuit, menace de la population
	« Vous ne savez pas qu'il fait nuit et que la nuit, il y'a les ***microbes*** »	Nuit
	« Á Angré aussi il y a les ***microbes*** »	Angré
	« Quelqu'un a fait mettre le feu à mon magasin par les ***microbes***	Manipulés par des hommes d'affaires,, incendie,
	« Si jamais des ***microbes****, des enfants de la rue »*	Enfants de la rue
	« C'est pour une ONG qui s'appelle Retour à la Vie Normale, pour donner *une nouvelle vie aux enfants* ***microbes*** »	Présence des ONG, microbes
	« C'est parce que les ***microbes*** *ne t'ont pas tué toi-même, c'est pour ça tu veux faire ONG pour aider »* « Les accueillir, leur donner une certaine chance »	Haine de la population, menace de la population, Présence des ONG
	« Son papa est riche et puis il fait quoi ici ? Il dit qu'il aime les sciences des ***microbes***	Enfant de riche**,** vagabondage
	« Quand il a entendu parler des ***microbes,*** *il est venu voir Kouess pour djô dans le gbonhi*	Vagabondage
	« Si moi je suis chef des ***microbes,*** *c'est pistolet maintenant on va avoir maintenant »*	Pistolet
Déjà mort *(Episode 5)*	« Si Chaka rejoint un groupe de microbe, c'est normal qu'il adopte leur comportement »	Groupe, comportement

	« Tes microbes doivent aller mettre le feu dans un bureau au plateau. Voler tous les ordinateurs et saccager tout »	Manipulés par des hommes d'affaires Mettre le feu, saccage dans les bureaux, vol
	« Le plateau n'est pas le terrain des microbes »	Non-maitrise du quartier du plateau
	« Mais je répète les microbes ne connaissent pas le plateau »	Non-maitrise du quartier du plateau
	« Monsieur le directeur, les vigiles attribuent cet incendie aux microbes »	Incendie
	« Aux microbes ? cela m'étonne. Je ne sais pas ce que les enfants d'Abobo, de Yopougon viendront faire ici »	Identité sociale et géographique, zone d'attaque
	Le lieutenant Kassi, en charge de la brigade anti-microbes pourra vous éclairer	Action de la police
	« Les microbes ne vont pas sur un terrain qu'ils ne maitrisent pas	Maitrise de la zone d'attaque
	« Ils ont été ligotés. Oui mais par des microbes, je suis surpris »	Attaque
	« Je t'appelle pour m'assurer que tu as remis effectivement l'argent aux microbes »	Argent, manipulés par des hommes d'affaires
	« Les filles sont microbes aussi ? »	Filles microbes
	« *il y a rarement des filles microbes. Ce sont généralement les copines des microbes »*	Filles microbes
	« Un microbe ne monte pas sur terrain seul	Gang, groupe
	« Qui sont ces cambrioleurs ? Ce sont des microbes »	Cambriolage
	« Vous êtes des policiers entrainés pour arrêter les microbes »	Présence de la police
	« Encore une victime des microbes. Voilà la une des journaux	Une des médias
	Ici le lieutenant Kassy de la brigade anti-microbe, votre résidence a été attaquée par des microbes	Attaque des résidences
Trahison (Episode 6)	« Humm, les microbes ont encore frappé la nuit dernière. Ils ont cambriolé une maison à abobo »	Nuit, cambriolage, Récidive

	« On organise une journée de sensibilisation dans les quartiers précaires. Ton témoignage peut être utile. Tu connais la galère des microbes	Quartiers précaires, galère
	« Pourquoi tu ne veux plus retrouver tes amis microbes ?	Amitié, Renoncement
	« Je ne veux plus être microbe »	Renoncement
	« Il fait partie d'une bande microbes »	Bande
	« « donc c'est dans microbes là tu as l'argent pour acheter tout ça ?	Argent
	Tu étais un bon microbe	Identité sociale
	Tu étais un très bon microbe, un bon môgô pour le gbonhi	Groupe
	Faut dire à God que c'est parce que c'était chaud ici que tu étais microbe	Dieu, situation sociale difficile
	« Les gars j'ai besoin de vous, on va former un groupe de microbe	Groupe
	« Je suis un microbe je te veux dans mon groupe, il y a beaucoup d'argent là-dedans	Gang, argent, recrutement
	« Les microbes, on les tue toujours »	Menace de la population
	« *les microbes, on les tue toujours »*	Menace de la population
	Les microbes m'ont agressé	Agression
	Une jeune qui dit qu'elle s'est faite agresser par les microbes »	Agression
Protection (Episode 7)	« Mon lieutenant ce sont encore les microbes »	Présence de la police, Identité sociale
	« Il me semble que son frère est microbe	Appartenance à une famille, identité sociale
	« La bande des microbes est à la recherche de son frère »	Appartenance à une famille, bande
	« *Tantie je suis un microbe je n'ai pas de conscience*	sans foi ni loi
	« J'étais dans un groupe de microbe à abobo. J'ai quitté le groupe et je suis parti avec un million	Groupe, argent Renoncement
	Tu as pu avoir des microbes	Manipulés par des hommes d'affaires
	« Tu me disais que tu n'aimes pas les microbes	Renoncement
	« Des microbes	Identité sociale

	« Ton cousin fait partie des microbes	Appartenance à une famille
	« Je m'en fous qu'il soit devenu microbe »	Abandon familial
	« « mon petit, tu n'es qu'un microbe	Aucune importante sociale
	« Elles ont été victimes d'attaque des microbes »	Attaque
	« Vous allez payer beaucoup parce que c'est foule de microbes je vais appeler	argent, Manipulés par des hommes d'affaires
	Je vais appeler le reste des microbes et puis on va gérer le bara ensemble	Groupe, solidarité, Manipulés par des hommes d'affaires
	« Tu as vu le travail des microbes ? »	Métier
	« Les microbes demandent 500 mille de plus »	Argent, Manipulés par des hommes d'affaires
Engrenage (Episode 8)	« Ce sont les microbes qui t'ont envoyé	Manipulateurs
	« Votre petit fils et sa bande de microbes ont agressé ma sœur. Elle est présentement dans le coma au chu de Cocody	Appartenance familiale
	« Kouassi n'est pas un microbe »	Fausse identité sociale
	« Tu n'es qu'un microbe	Aucune importance
	« Mamy sait que je suis un microbe »	Fausse identité sociale
	« Ma sœur sortait avec un mec qui est soupçonné d'être un chef de de microbe	Gang
	« Dites-moi, savez-vous que votre petit fils était un chef de microbe ? *Enlevé ma belle petite fille*	Fausse identité en société, enlèvement
	« Ce dernier s'est présenté à moi comme un microbe	Courage
	« Pour un microbe ne reste pas à l'étranger. On rend le mal par le mal	Vengeance, règlement de compte
	« Un des microbes de *Adjara*	Attaque
Les Maudits (Episode 9)	« Tuée par les microbes. Enterrée vivant	Criminels Assassin
	« Tu dis qu'elle a été tuée par les microbes »	Tuerie
	« Ces microbes-là sont terribles	Terrible, frayeur

	« Vous avez entendu les voisins dire qu'ils ont aperçu les microbes	Identité sociale
	La maison de ton cousin. Elle a été incendiée par les microbes	Incendie
	« Nos microbes continuent de bruler les maisons »	Incendie
	« Une famille entière a été calcinée par des microbes »	Incendie
	« Les microbes sont passées m'encaisser	Manipulés par des hommes d'affaires
	Les microbes nous rendent service de temps en temps	Manipulés par des hommes d'affaires
	Il ne se passe pas une nuit sans attaque des microbes	Nuit, attaque
	Nous les microbes nous ne sommes pas bons	Sans foi
Sans Issue *(Episode 10)*	« On a tous eu besoin des microbes mais aujourd'hui, ils se retournent contre nous »	Manipulés par des hommes d'affaires, manipulateurs
	« Toi et moi avons traité avec les microbes »	Manipulés par des hommes d'affaires
	« Les petits microbes de la dernière fois, ils viennent de m'appeler, ils disent l'argent de la dernière fois »	Manipulateurs, Manipulés par des hommes d'affaires
	« Je dois préciser que je n'ai jamais traité avec les microbes, mais par l'intermédiaire d'un voyou »	Manipulés par des hommes d'affaires, voyou
	« Sinon moi je ne connais pas de microbe »	Identité sociale
	« Je reviens de *yop. Un microbe a été assassiné d'une balle dans la tête, tué par un autre microbe »*	Menace de la population,
	« J'ai été balancé par un microbe avec qui J'ai eu une dispute »	Manipulateurs, Traitres
	« Je peux même vous indiquer où il se cache avec sa bande	Cachette, bande
	« *j'ai aperçu deux des microbes »*	Identité sociale
	« Deux des microbes qui ont agressé *Adjara rodaient autour de mon bureau ce matin »*	Agression, Rode le matin,
	« Un microbe se bat avec machette »	Violence, machette
	« Il y a longtemps on n'a pas sri les microbes »	Menace de la population
	« On arrête les microbes pour les remettre à la police »	Menace de la population, solidarité de la population

	« Taisez-vous bande de microbes »	Bande
	« Bande de microbes »	Bande
	« On va mener une vaste opération d'arrestation des microbes »	Présence de la police
	« Un microbe »	Identité sociale

Une lecture des différents épisodes du film *Invisibles* montre que le mot « microbe » est associé à des mots et des expressions qui participent à la construction des identités sociales de ces enfants et adolescents en Côte d'Ivoire. Ces mots ou expressions permettent de faire ressortir plusieurs thématiques. Ces mots indicateurs sont contenus dans le tableau ci-dessous.

3.2. La construction sociale des «microbes» en Côte d'Ivoire

Tableau : Tableau synthétique des éléments caractéristiques des microbes

Thématique	Mot inducteur ou expression liés au mot «microbe»
Identité sociale des microbes	Courage, Métier, manque de travail, chômage, règlement de compte, dispute entre microbes, trahison, affirmation de soi, fierté, appartenance familiale Microbes, Intermédiaire, affaire, arrangement, accord, entente, solidarité, accord, entente, trahison, dispute interne,
Influence sociale des microbes	Manipulés par les hommes d'affaires et les politiciens, manipulateurs
Danger que représente les microbes	Tuerie, utilisation des armes (machettes, couteaux, pistolet), crime, bande, gang, voyou, sans foi et ni loi
Zones et endroits de prédilection des microbes	Abobo, Adjamé, Angré, marché
Mode opératoire des microbes	Rode le matin, attaque la nuit, feu, incendie, braquage, agression, racket, pagaille
Moment d'intervention des microbes	La nuit
Action de la police contre les microbes	Traquer et rechercher par la police, Faiblesse, impuissance et incompétence des autorités policières
Lieu d'habitation des microbes	Cachette
Impact économique des microbes	Argent, Braquage, utilisé par les hommes d'affaire, fermeture du marché, affaire, accord, arrangement

3. Discussion

3.1. Validation des hypothèses

Les discours filmiques sur la vie des groupes de «microbes» dans la série *Invisibles* sont dichotomiques : favorables et défavorables selon les

usages et les contextes de mobilisation des groupes de «microbes». Les résultats montrent que les microbes représentent des groupes d'action positive pour certains hommes d'affaires et politiciens véreux. En effet, les «microbes» font gagner de l'argent aux hommes politiques et aux hommes d'affaire. Ces groupes d'enfants sont instrumentalisés. Dans le jeu des affaires, ils menacent également les hommes d'affaires lorsqu'ils ne sont pas rémunérés en temps opportun. L'aspect négatif de la vie des microbes est largement exploité dans le film *Invisibles*. En effet, eu égard au danger qu'ils représentent à travers les crimes et les tueries qu'ils commentent, les «microbes» représentent une menace pour la société. Pour agir, les microbes utilisent les machettes, les couteaux, et les pistolets**.** Leurs zones et endroits de prédilection (Abobo, Adjamé, Angré, marché), et leurs modes opératoires (rodent le matin, attaquent la nuit, feu, incendie, braquage, agression, racket) sont également caractéristiques du banditisme qu'ils incarnent en Côte d'Ivoire. Les groupes de «microbes» sont traqués et recherchés par la police. Ils vont donc intervenir la nuit, et trouver des cachettes pendant les journées.

Les résultats obtenus confirment les hypothèses de recherche dans la mesure où les discours filmiques sur les microbes dans la Série les Invisibles sont négatifs. Cependant, dans leurs agissements, les microbes sont manipulés par certains hommes d'affaire et les politiciens. En ce sens, les microbes ont un impact positif pour cette catégorie sociale (certains hommes d'affaire et politiciens) qui les utilisent pour atteindre certains objectifs. Les résultats de la présente étude convergent dans le sens des découvertes de J. Baudryard-Ohoupe (2018), mais vont plus loin en précisant qu'ils manipulent et sont manipulés en Côte d'Ivoire. Les «microbes» sont des gangrènes pour les populations vivant en Côte d'Ivoire dans la mesure où, dans un sens ou dans un autre, leurs pratiques violentes sont prouvées comme des éléments caractéristiques de leur identité sociale.

3.2. Valeur des résultats de l'étude

Dans son texte de 1960, S. Kracauer présente le cinéma comme une rédemption du monde réel, contre l'écran des idées abstraites et de la pensée logique (J. A. Bron, 2015). Pour F. Albera (2011), les films sont fidèles au médium dans la mesure où ils explorent le monde que les individus ont sous les yeux ». En définitive, la théorie du film de S. Kracauer (1960) est convoquée pour restituer la dimension pragmatique et programmatique d'un phénomène comme celui des groupes de «microbes» dans la vie quotidienne en Côte d'Ivoire. Les résultats de la présente étude montrent que le phénomène des microbes est un fait social de premier ordre qui préoccupe les chercheurs. La présente étude montre l'influence sociale, économique et politique des groupes de microbes en Côte d'Ivoire. Au niveau social, ils constituent une menace pour la population. Au niveau économique, ils constituent un danger pour les marchés avec les incendies et les fermetures de ces lieux de commerce du fait de leurs agissements. Au niveau politique, ils sont des moyens et des instruments de destruction et de menace de certains politiciens véreux. Cette situation fait ressurgir la question de l'avenir de la jeunesse et des mouvements de jeunes en Afrique et en Côte d'Ivoire.

La présente étude vient compléter les nombreux débats qui inquiètent et interrogent la question des groupes de «microbes» en Côte d'Ivoire. Avec les nombreuses crises sociales et économiques qui sont susceptibles de naitre du fait de l'instabilité politique de la Côte d'Ivoire, la problématique politique des enfants mérite d'être analysée en profondeur en vue de trouver des solutions définitives pour le bien des populations vivant en Côte d'Ivoire. Ce phénomène s'inscrit dans les processus de brutalisation du système éducatif dans la mesure où on a affaire aux jeunes (A. J. M. Ahizi et F. P. Kouakou, 2022).

Conclusion

Le phénomène des enfants microbes est un fait social préoccupant en Côte d'Ivoire. Les objectifs de l'étude ont permis d'identifier les éléments caractéristiques des groupes de «microbes» en Côte d'Ivoire dans un premier temps, et dégager l'influence de ces groupes en Côte d'Ivoire. Les données recueillies ont permis d'examiner l'environnement social et communicationnel des groupes de «microbes» en Côte d'Ivoire. Les différents champs d'influence et les pratiques de ces groupes de «microbes» ont permis de cerner le phénomène dans toutes ses variantes. En développant diverses stratégies mises en place par ces groupes de «microbes» pour leur survie, l'analyse filmique de la Série *Invisibles* met en exergue l'impact de la jeunesse déviante en Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

AHIZI Anado Jean Michel, 2018, « Représentations sociales et discours sur l'adhésion syndicale étudiante dans le champ universitaire ivoirien », *Les cahiers de l'Institut de Recherche et d'Etude Africaine (IREA)*, N°23, p.151-196.

AHIZI Anado Jean Michel et KOUAKOU Francis Pacôme, 2022, « Les réseaux de communication dans la pratique des tontines sexuelles chez les élèves des établissements secondaires de Côte d'Ivoire », *Revue française d'économie*, Volume 3, N° 9, p. 242-264.

AHIZI Anado Jean Michel, 2023, « Analyse de contenu simplifiée des messages publicitaires des universités et grandes écoles privées de Côte d'Ivoire », *Revue électronique du Langage et de la Communication*, N° 6, p.23-36.

ALBERA François, 2023, « Siegfried KRACAUER, *Théorie du film. La rédemption de la réalité matérielle* », *Études photographiques* [En ligne], Notes de lecture, mis en ligne le 02 décembre 2011, consulté le 06 décembre. URL: http://journals.openedition.org/etudesphotographiques/3198.

BAUDRYARD-OHOUPE Julie, 2018, « La criminalité juvénile : les enfants « microbes » comme symptôme des difficultés de la protection de l'enfance en Côte d'Ivoire », dans *Sociologies pratiques*, Volume 2, (N°37), p. 141-142.

BRON Jean-Albert, 2015, « Réévaluer l'apport théorique de Siegfried Kracauer **:** Théorie du film », 1960, dans *Cahiers philosophiques,* Volume 4, n°143, p. 33-50.

KRACAUER Siegfried, [1960] 1997, *Theory of Film. The Redemption of Physical Reality*, Princeton (N. J.), Princeton University Press.

MAUGER Gérard, 2009, « La délinquance juvénile : construction d'objet », dans *La sociologie de la délinquance juvénile*, p. 9-29.

N'GORAN-POAMÉ Léa Marie Laurence, 2006, « Analyse de contenu simplifié d'un article de presse sur la guerre en Côte d'Ivoire », dans *Revue du groupe d'étude linguistique et littéraires*, Université Gaston Berger de Saint Louis, n°10, janvier, p.5-22.

NZIYA Jean-Pierre, 2005, *Phénomène « enfants de la rue » en Afrique*, *Causes et Solutions en milieu chrétien*, Child and Youth Rights, Yambwa, opinion 1.

PIROT Bernard, 2004, « À la recherche des enfants des rues dans Enfants des rues d'Afrique Centrale », Karthala, Collection : *Questions d'Enfances centrale*, pp. 33-59.

Références filmiques

«Faire l'incroyable. Parole aux enfants dits microbes» (2017), Un film écrit et réalisé par Francis Akindès, Durée du film 38', Chaire Unesco de Bioéthique, 2017

«Invisibles» (2018). Film écrit et réalisé par Alex Ogou.

«Le gendarme d'Abobo» (2019). Long métrage, Côte d'Ivoire, Comédie, durée 2 h 00 mn, Un film écrit et réalisé par Anton Vassil.

Publication des images sur les réseaux sociaux : besoin réel de communication ou pure obsession ?

Guelord Go-dzo Makambo
Université Marien Ngouabi (Congo)
guelordmakambo7@gmail.com

et

Lagui Moyen
Université Marien Ngouabi (Congo)
lagui.moyen@umng.cg

Résumé

Internet est un canal de communication d'une importance majeure. L'usage des réseaux sociaux en est un des exemples patents. A travers leur utilisation, nous remarquons qu'il est fait la part belle à l'image. Se prendre en photo ou filmer n'importe quoi avec son Smartphone et poster sur Facebook, Youtube, Instagram, TikTok, WhatsAppp, etc. est devenu une mode au point que cela n'offusque plus personne. Ainsi, la présente étude, intitulée « Publication des images sur les réseaux sociaux : besoin réel de communication ou pure obsession ? » a consisté à saisir le fonctionnement de ce phénomène, surtout au sein de la population juvénile. Nous nous sommes aperçus, entre autres, que la publication des images sur les réseaux sociaux a pour corollaire l'émergence d'une société du moindre effort, le culte du moi et le délitement de l'estime et de la confiance en soi.

Mots-clés : Publication, image, réseaux sociaux, communication, obsession

Abstract

Internet is a communication channel of major importance. The use of social networks is a clear example of this. Through their use, we notice that pride of place is given to the image. Take a photo or film anything with your Smartphone and post it on Facebook, Youtube, Instagram, Tiktok, WhatsApp, etc. has become a fashion to the point that it no longer offends anyone. Thus, the present study, entitled '' Publication of images on the networks: real need for communication or pure obsession?''. It is consisted of understanding how this phenomenon works, especially within the juvenile population. We noticed, among other things, that the publication of images on social networks could have resulted in the emergence of a society of minimal effort, the cult of the self and the erosion of self esteem and self-confidence.

Keywords: Publication, image, social networks, communication, obsession

Introduction

Où va le monde ? Ce titre d'un essai d'Edgard Morin (2024) est une des questions majeures qui taraudent les humains sur quasiment tous les plans dans

le monde actuel. Sous l'angle politique, géopolitique, culturel, spirituel, scientifique, communicationnel, etc., chaque homme se la pose dans un sens ou dans un autre. L'inconnu derrière chaque réalité suscite la curiosité individuelle. Ainsi l'état actuel des évolutions sociétales ne peut-il manquer d'aiguiser nos appétits de chercheurs. Grâce aux technologies de l'information et de la communication, nous vivons sans doute la réalisation effective de la théorie du village planétaire de M. McLuhan (1967, p.52). On pourrait en même temps parler de l'effectivité de la société de communication conceptualisée et vantée par Norbert Wiener (1948, p. 38). Cette constatation est rendue possible grâce aux médias de masse, particulièrement grâce à Internet qui, de nos jours, a pris le pas sur la presse, la radio et la télévision. La présente étude, intitulée « Publication des images sur les réseaux sociaux : besoin réel de communication ou pure obsession ? » est motivée par cette emprise sociale d'Internet.

C'est un truisme qu'à l'heure actuelle, par le biais d'Internet, et surtout des réseaux sociaux, le partage de contenus entre internautes a pris une place tellement importante en milieu social qu'il participe même de la définition de la raison d'être pour bien des individus. Si d'aucuns usent d'Internet pour des motivations entrepreneuriales, d'autres par contre y voient un moyen de se faire un nom, de gagner en notoriété. Il y a des internautes pour qui les réseaux sociaux sont un espace de délassement, un « passe temps agréable ». C'est ainsi que l'on peut remarquer le partage par des internautes de tous types d'images : images de soi, de sa famille, de ses possessions matérielles et même de ses repas. On retrouve énormément d'images essentiellement enclines au divertissement. D'autres encore sont engagées, investies d'un pouvoir de dénonciation telle la photo des Léopards de la RDC pendant la CAN en Côte d'Ivoire, en guise de protestation contre le « silence complice de la communauté internationale » contre les massacres des Congolais de l'Est. A ce propos, on s'aperçoit d'ailleurs qu'il existe des réseaux sociaux basés fondamentalement sur le partage d'images, tels que Instagram, Tik Tok, Youtube, Facebook, WhatsApp, Snapchat, etc.

Ainsi, on a l'impression de vivre dans une société du spectacle, au sens étymologique du terme : du latin « spectare » qui signifie « regarder ». On crée du spectacle et on en consomme en même temps. On est hanté par le désir de voir et d'être regardé à la fois. Il s'agit d'une évidence que partage également le sociologue Jocelyn Lachance (2017, p. 30) :

Les individus d'aujourd'hui sont à la fois des regardeurs et des regardés mais également des producteurs d'images, surtout les plus jeunes. En d'autres termes, ils voient et sont vus mais, surtout, ils voient et ils montrent, créent des photos, des vidéos qu'ils aiment partager. […] Le citoyen devient le complice d'une société qui montre à tous ceux qui veulent voir.

Yveline R. Baticle (1973, p. 101) souligne le fait que « nul ne peut nier actuellement l'aspect iconique de notre civilisation ». L'individu, poursuit-elle, baigne dans l'image, qui le cerne de tous côtés. R. Macmillan (2016) abonde dans ce même sens quand elle affirme que « les images représentent une part de plus en plus importante dans nos modes de communication ; elles nous

permettent de recevoir les approbations des autres et de documenter nos expériences » [en ligne]. Dans le même article, l'auteure rapporte cet extrait d'un article du New York Times sur « un groupes de jeunes personnalités qui passent leurs soirées à faire des photos dans le but de les partager avec leurs « followers » : « Le journaliste explique : « Ce n'est pas pour garder des souvenirs de l'événement qu'ils font des photos et des vidéos pour les publier sur Instagram ou sur Snapchat. L'événement de leur soirée, c'est de faire des photos et des vidéos » (*Ibid*). Nicola Mendelsohn, un cadre chez Facebook, prédisant l'avenir des réseaux sociaux, indique : « Le texte est en déclin, nous l'observons au fil des ans. Si je devais parier sur l'avenir des réseaux sociaux, je dirais : vidéo, vidéo, vidéo » (*Ibid*).

Les contenus textuels n'ont pas le même engouement pour les internautes que les messages iconiques. On pourrait ainsi parler du culte de l'image sur les réseaux sociaux. Selon nombres de chercheurs, cette admiration excessive pour l'image, cet attachement accru pour les contenus visuels a bien des conséquences sur l'être humain dans son rapport à lui-même et à son semblable. Ainsi, R. Macmillan (2016) estime que « l'abus de selfie empêche d'apprécier le moment présent » [en ligne]. Aussi, la pulsion qui consiste à documenter sa vie et en faire une publicité en permanence semble avoir pris le pas sur la concentration et sur la connexion directe avec nos congénères. On pourrait évoquer ici L. Sfez (1992, p. 147) qui pense que les technologies de l'information et de la communication ont créé un monde de plus en plus communicant, mais de moins en moins rencontrant. Cela peut s'observer non seulement dans les relations familiales ou amicales, mais encore au niveau du travail : la vente en ligne et le télétravail peuvent nous servir d'illustration.

En outre, on remarque la perte de concentration consécutive à l'usage des réseaux sociaux. Ce manque de concentration disperse l'attention de l'individu, le rendant de plus en plus distrait, incapable de se connecter à son moi profond. Il devient ainsi un homme de la communication, un homme sans intériorité (à l'instar d'une machine), entièrement voué à la réception et à la transmission de données. Pas étonnant que notre société prône de plus en plus l'imbécilité et la sottise. On ne s'empêcherait de recourir ici à Mario Perniola qui voit dans « la communication » un système mettant hors-jeu les valeurs sociétales. Aussi affirme-t-il qu'« il ne faut pas croire que la dimension esthétique implique un choix préalable en faveur de la frivolité et, encore moins, de la fatuité ou de la superficialité » (2024, p.78). Ces caractéristiques, poursuit-il, appartiennent à la société de la communication.

Outre ces aspects nocifs des images sur les réseaux sociaux, il est judicieux de souligner l'importance d'un tel mode de communication sur le plan entrepreneurial, par exemple. Les internautes peuvent aujourd'hui vendre et acheter en ligne sans se faire de soucis. La vue joue un rôle décisif dans le domaine du choix, de l'engagement voire de l'achat. Ainsi, grâce aux réseaux sociaux le vendeur peut exposer son produit à distance et l'acheteur le voir de loin. L'agence Atipic (2014) souligne le fait que « le marketing par les médias sociaux se traduit de plus en plus par la force de l'image au détriment du texte » [en ligne]. Mohamed Zaraa (2023) affirme de son côté que « dans le monde

du e-commerce, les images ne sont pas simplement des éléments décoratifs ; elles sont des outils de vente puissants » [en ligne]. Selon des études, ajoute-t-il, près de 75 % des acheteurs en ligne considèrent que la qualité des images produite est très importante lorsqu'ils prennent la décision d'acheter ou non.

L'importance du phénomène invite Geneviève Guetemme (2022) à revendiquer une éducation aux images à l'heure des réseaux sociaux : « Dans un monde saturé d'images, il y a une urgence pour que face à elles, nos réponses dépassent l'émotionnel. […] sans guide d'analyse, c'est la fascination qui l'emporte, d'autant que les images sorties de leur contexte deviennent virales ce qui rend leur évaluation extrêmement difficiles » [en ligne]. Sur ce plan, on peut constater que la difficulté de la communication par l'image est que chacun l'interprète à sa guise, quitte à aller dans tous les sens, parfois très loin de la pensée de l'auteur.

Le constat est sans appel : nous vivons dans la génération des Saint-Thomas[28], obsédés par le désir de voir et d'être vus. La présente réflexion, intitulée « Publication des images sur les réseaux sociaux : besoin réel de communication ou pure obsession ? », se donne comme dessein de cerner autant que faire se peut la motivation des internautes à poster des images sur les réseaux sociaux. Nous tentons de comprendre si le phénomène participe d'un véritable besoin d'information et de communication, s'il s'agit d'une pure et simple obsession ou s'il est question des deux à la fois. Il est notoire qu'il existe principalement deux types de communication, notamment la communication digitale et la communication analogique. Il est donc légitime de se demander pourquoi cette propension quelque peu remarquable à l'analogique. Notre dévolu est particulièrement jeté sur la gent juvénile du fait de sa présence très remarquable sur les réseaux sociaux.

Comme approche méthodologique, nous recourons à la théorie contractuelle de R. Ghiglionne (1989). Pour ce dernier, la communication est un contrat entre les acteurs de communication. Ils ont des principes et des règles à respecter. Au centre des échanges, il y a des enjeux qui motivent les interlocuteurs à enclencher, à maintenir ou non la communication. Il y a des jeux à jouer, dit Ghiglionne, « pour que ça communique et que ça produise des effets »[29] (R. Ghiglionne, 1989, p.42). Il y a chez Ghiglionne ce qu'il appelle une *situation potentiellement communicative*. Celle-ci pousse l'interlocuteur A à s'adresser à l'interlocuteur B, qui a le choix de valider ou non la proposition de A compte tenu des éventuels enjeux de cette communication. L'interlocuteur B peut se trouver réticent, c'est-à-dire indécis quant à la validation ou la non validation des propos de A. Cette situation d'indécision constitue donc la *quasi-validation*. Ainsi peut-on s'apercevoir avec Ghiglionne que la communication n'est pas un jeu fortuit ni hasardeux. Chaque interlocuteur s'engage dans la communication pour un bénéfice singulier.

---

[28]Cf. les Evangiles, notamment le disciple de Jésus dénommé Thomas, qui refusa de croire le récit de la résurrection son maître, à moins de voir de ses propres yeux.

[29]Rodolphe Ghiglionne, *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*, Paris, Amand Colin, 1989, P.42.

Pour mener à bien cette étude, nous faisons dans un premier temps un aperçu sur les notions de communication et d'obsession. Ensuite, nous parlons de la propension aux images comme marque de la société du moindre effort. En outre, nous tentons de saisir le lien entre le culte du moi et la publication des images sur les réseaux sociaux. Enfin, nous nous intéressons au postage des images sur les réseaux sociaux et le manque d'estime et de confiance en soi.

1. Aperçu sur les notions de communication et d'obsession

Y.R. Baticle (1973, p. 25) affirme que « la communication consiste dans la mise en commun des idées, des informations ou des connaissances entre deux ou plusieurs personnes ou entre un ou plusieurs groupes humains ». Le mot communication émane du verbe communiquer (du latin communicare), et signifie étymologiquement mettre en commun, être en relation avec, voire communier, transmettre quelque chose. Ce mot a, selon A. Mattelart (2011, p.7), dans son sens originel un rapport étroit avec le langage de l'Eglise. Le terme ecclésiastique *excommunication*, poursuit-il, traduit « la séparation de communication ou de commerce avec une personne avec laquelle on en avait au paravent ». En ce sens, le manque de communication se présente comme le symbole de l'exclusion. L. Corroy et J. Gonnet (2008, P. 39) soulignent qu'au seizième siècle le terme communication est également employé dans le sens de « l'union charnelle ». La notion de communication s'avère sémantiquement éclatée, c'est-à-dire polysémique. Quoiqu'il en soit, la communication traduit toujours l'idée de la mise en commun d'un pôle émetteur et d'un pôle récepteur.

Si l'on en croit J-P. Meunier et D. Peraya (2010, p. 271) « toute communication est un acte et un acte social. Issue de la relation sociale, la communication forme, maintient ou transforme la relation ». Cela fait écho à la pensée de R. Ghiglionne (1989, p.42), qui indique que la communication humaine est un contrat qui se fonde sur des enjeux entre interlocuteurs. Ceux-ci constituent la motivation principale de la communication qui, pour mieux fonctionner, se doit de respecter certains principes. On pourrait évoquer dans ce même ordre d'idées le linguiste et pragmaticien américain H. P. Grice (1979, p.61) qui a mis au point « les lois du discours », encadrées par une méta loi, appelée « principe de coopération ». Ces lois auxquelles chaque locuteur est censé se conformer jouent un rôle fondamental dans l'interprétation des énoncés. Elles promeuvent une communication efficiente en milieu humain. Quoiqu'il en soit, la communication n'est pas un acte fortuit. C'est au contraire un cadre de partage, d'échange entre les hommes, régi par des règles. A quel moment passe-t-on de la communication à l'obsession ?

Le terme obsession est communément défini comme une idée, image, un mot qui s'impose à l'esprit sans relâche. C'est aussi une représentation accompagnée d'états émotifs pénibles, qui tend à accaparer le champ de la conscience. Avec K. Nolan et J. Grégoire (2010) on peut retenir que « les obsessions sont des idées, pensées, impulsions ou images persistantes, qui sont vécues comme intrusives et inappropriées et qui causent une angoisse ou une détresse prononcées » [en ligne]. On peut ainsi s'apercevoir que l'on parle

de l'obsession chez un individu lorsque ce dernier n'est plus totalement libre de choisir ce qu'il pense, ce qu'il veut au moment voulu. Au contraire, il est poussé dans l'action par une force dont il n'a pas totalement le contrôle. Ainsi peut-on observer une contradiction entre l'acte posé et le ressenti de l'individu. C'est à ce stade que l'on observe la manifestation de l'angoisse qui est présente dans toutes les formes d'obsession.

Communiquer, un acte libre et volontaire – car si la communication est un contrat, l'homme choisit de communiquer ou non en raison de ses propres intérêts - passe pour une obsession quand il est empreint de des marques de cette dernière : le locuteur se sent comme obligé de transmettre quelque chose aux autres, même sans le vouloir au fond. Il n'est pas totalement libre de choisir quoi communiquer et quand le faire. Même l'intention réelle de la communication n'est parfois pas clairement établie. On remarque une emprise assez importante du Smartphone et des réseaux dans quasiment toutes les sociétés aujourd'hui. Certaines personnes, surtout les jeunes ne peuvent plus s'en passer. Ce qui devient ni plus ni moins qu'un un abus. R. Macmillan (2016) estime que « l'abus de selfies empêche d'apprécier le moment présent » [en ligne]. Il convient aussi de souligner un certain mal être consécutif à la publication ou à la consommation des images sur les réseaux sociaux. Par le biais des différents sous-titres de cet article, nous tentons de montrer davantage comment se manifeste l'obsession communicative à travers le postage des images sur les réseaux sociaux, voire son incidence sociale.

2. Propension à l'image : marque de la société du moindre effort

L'intérêt de plus en plus accru aux images (dans notre société en général et dans les réseaux sociaux en particulier) ne peut guère laisser de marbre nul observateur averti à travers le monde. Nous y voyons, entre autres, une marque de la société du moindre effort. Notre monde est livré à une bataille très féroce contre la souffrance sous toutes ses formes. On le voit quasiment tous les domaines. La science et la technologie à travers la création des robots, des machines intelligentes capables de supplanter l'homme sur l'accomplissement de certaines tâches est une preuve indéniable à ce propos. La machine est investie d'une mission libératrice à l'égard de l'humanité souffrante. L'homme se bat donc à différents niveaux pour s'affranchir des tracas existentiels.

La plupart des jeunes, voulant réussir vite dans la vie empruntent parfois des raccourcis pour y parvenir. C'est ainsi que les études, la lecture et la concentration sont devenues un véritable problème pour bien des individus. A ce propos, les réseaux sociaux ont une part de responsabilité non moins importante. Léo Babauta (2020, p. 45) fait savoir qu'« à l'heure de la technologie instantanée, nous sommes bombardés d'informations et de requêtes simultanées ». Le problème, renchérit-il, « c'est que nous ne sommes pas faits pour gérer autant de choses à la fois, et nous devenons rapidement débordés […] ». Ce débordement conduit à la défaillance mémorielle ou intellectuelle, empêchant de gérer efficacement l'information et se penchant de plus en plus vers la superficialité.

Cette superficialité s'observe dans la communication des jeunes, à travers le langage SMS, par exemple. Ainsi, sur WhatsApp, messenger, Twiter, etc. On remarque beaucoup de légèreté dans la rédaction. Les gens écrivent sans prêter véritablement attention aux règles syntaxiques et orthographiques. Plusieurs phrases commencent par des minuscules et se terminent sans ponctuation. On écrit généralement les sons et non les mots tels qu'on les trouve dans les dictionnaires. Chacun écrit comme il entend, accordant plus d'importance au signifié sans tenir compte du signifiant. L'essentiel c'est de faire passer le message. Nous remarquons dans cette même optique un nouveau type de langage appelé couramment « émogi », « émoticône » ou « smiley », traduisant différents types de communications, différentes émotions de locuteurs.

On rencontre dans cette même optique les « GIF », qui sont un autre type de langage usuel dans les réseaux sociaux. Il se caractérise par des images animées ou à fond transparent. Communiquer à travers ces codes ne demande pas un effort intellectuel important de la part des internautes. Tout est déjà fait pour eux, ils ne font que les prendre et les envoyer à leurs interlocuteurs selon l'information à véhiculer. Comme souligné supra, l'image jouit sur les réseaux sociaux d'une place de première importance.

Cette ruée vers les contenus visuels peut s'expliquer par l'accessibilité de ces types de contenus. Selon un proverbe chinois, « une image vaut mille mots ». Un visuel ne requiert guère a priori un certain niveau d'alphabétisation pour être perçu et interprété. Ce qui est loin d'être le cas pour un message textuel. Patrick Khal (2019), dans son article « L'impact des visuels de vos publications sur les réseaux sociaux » [en ligne], offre de plus amples détails à ce sujet :

Notre cerveau a beaucoup plus de facilité à identifier une image que des mots. En effet, nous mettons 60 000 fois plus de temps à lire un texte qu'à reconnaitre une image. Quand on sait que le regard d'un internaute ne s'arrête que quelques secondes sur une publication, vous comprenez bien qu'il faut faire vite pour l'intéresser. C'est l'image associée à votre publication qui fera la différence.

Si l'on doit « mettre 60 000 fois plus de temps à lire un texte qu'à reconnaitre une image », il n'est donc pas surprenant de constater cette prédilection des humains pour les contenus visuels. Ce qui corrobore le proverbe selon lequel « une image vaut mille mots ». Somme toute, le choix pour l'image illustre cette tendance humaine au moindre effort, à la facilité. L'omniprésence de l'image, surtout la photographie, peut insinuer un certain narcissisme de la part des internautes.

3. Le culte du « Moi » et la publication des images sur les réseaux sociaux

Pascal a beau clamé que le moi est haïssable, mais personne ne semble se laisser avertir. Au vu de relations humaines en société, on a parfois l'impression que toute la vie sociale est un télescopage d'egos, une bataille permanente entre différents mois, justifiant ainsi cette célèbre formule latine attribuée à

Plaute : « homo omni lupus ». Hilario Silvio (2015, p. 146) fait penser pour sa part que « nos existences sont fondamentalement minées par *l'obsession superlative* ». Aussi martèle-t-il : « […] on veut être les plus beaux, les plus bronzés, les plus musclés, les plus riches : c'est la compétition de tous contre tous, à propos de tout et n'importe quoi » (*Ibid*., p. 146).

Le postage des images de soi sur les réseaux sociaux a sans doute quelque chose à voir avec cette réflexion d'Hilario Silvio. *L'obsession superlative* est au centre de la plupart des interactions humaines, et particulièrement sur les réseaux sociaux. Partout et en toute chose, l'homme se bat à être sur la première marche du podium : en art, en science, en politique, en sport, dans l'entrepreneuriat, la mode, l'esthétique, etc. le constat est le même. Le « JE » veut l'emporter sur tous les autres « je » existants. Le phénomène de publication des images de soi sur les médias sociaux est à bien des égards corollaire de cette tendance égocentrique. On pourrait ainsi parler du désir narcissique, inhérent à tous les humains, et qui est un facteur déterminant de la plupart de leurs actions. Geneviève Guetemme (2022), fait savoir, à ce propos, que « les individus d'aujourd'hui sont à la fois des regardeurs et des regardés mais également des producteurs d'images, surtout les plus jeunes » [en ligne]. Simone Korff (2016) voit à travers le selfie « une manifestation […] du narcissisme adolescent caractéristique de notre société » [en ligne].

Ainsi peut-on voir dans le selfie un vecteur fondamental du culte du « Moi » dans le monde actuel. Ce terme qui émane de l'anglais « self », c'est-à-dire « soi » en français, porte à la base un ferment d'égocentrisme du fait qu'entre le « soi » et le « moi » il n'y a qu'un pas. Cela nous rappelle d'ailleurs l'adage populaire « chacun pour soi Dieu pour tous », qui est une véritable apologie de l'individualisme.

Le mot selfie a généré, selon Simone Korff, le verbe « se selfier », qui consiste d'après cette dernière « à se photographier soi-même à l'aide du portable, puis à diffuser la photo sur les réseaux sociaux » (*Ibid*.). Un comportement qui semble tout de même aberrant, car on remarque qu'avec le selfie les barrières de la vie privée sont démantelées, l'intimité paraît ne plus existée. En effet, les internautes se donnent le loisir de tout prendre en photo et d'envoyer sur les réseaux sociaux : le repas en famille, les ébats sexuels entre amoureux, sa chambre à coucher, comment on y dort, sa garde robe, etc. Simone Korff (2016) décrit avec une certaine élégance le phénomène :

[…] Une astuce consiste à se photographier à côté d'un personnage célèbre. Il y a des selfies de famille. C'est un flux continu d'images de soi, comme s'il fallait fixer tous les instants, jusqu'aux plus anodins, peut-être justement les plus anodins : « Comment je m'habille ce matin », « Qu'est-ce que je mange », « Quelle tête j'ai ce matin »… […] Le photographe ne prend pas une photo de Victoire de Samothrace, mais de lui-même devant la Victoire de Samothrace : « J'étais là, en voici la preuve [en ligne].

C'est à cause de cette tendance que les réseaux sociaux sont inondés d'images de soi de tous genres. Le culte du « Moi » se trouve davantage renforcé avec ces types d'agissements du moment qu'après publication de ces

images, les attentes de chaque internaute consistent à vérifier qui a commenté sa photo / vidéo, combien d'autres internautes l'ont aimée. Simone Korff (*Ibid*.) partage ce point de vue lorsqu'elle souligne que « les adolescents recherchent une réaction affective – être aimé – mais le phénomène est amplifié puisque ce qui compte est le nombre de personnes ayant regardé l'image ainsi que leurs réactions ». « Avant tout, c'est le nombre de *like* qui compte, la quantité l'emporte sur la qualité », renchérit-elle. Cette quantité fonctionne comme un gage de crédibilité de la publication. Un contenu valorisé devient pour ainsi un facteur de valorisation et une marque de distinction sociale pour celui qui le publie. Ne voit-on pas nombre d'internautes gagner de l'argent sur Facebook, Youtube, Tiktok, Instagram… grâce à des publications ayant un nombre important de « followers » ? On pourrait citer en exemple ceux qu'on appelle couramment les « influenceurs ».

Une publication très suivie est dite familièrement « virale » ou encore « fait le buzz ». On peut voir combien il est crucial pour les usagers des médias sociaux de poster des images ou des vidéos douées d'une telle incidence. Entre recherche de prestige, de rayonnement ou de gain financier s'infiltre une certaine dépendance affective. En effet, être à l'affût des commentaires positifs et des « likes » de la part des autres internautes fait perdre à l'individu une certaine autonomie sur le plan émotionnel. Cela peut paraître déstabilisant lorsque les commentaires sont négatifs, quand, à la place des « likes » ce sont des « dislikes », par exemple. La tendance sera de regagner l'estime des autres avec des contenus à leur goût.

En conséquence, la publication des images de soi sur les réseaux se révèle comme une forme d'engrenage pour les internautes, un véritable piège. Le phénomène n'est pas loin de générer des problèmes d'estime et de confiance en soi.

4. Le postage des images de soi sur les réseaux sociaux comme marqueur de manque d'estime et de confiance en soi

Poster un selfie sur Facebook, Instagram, Youtube ou Whatsapp… est un geste très simple et normaliser dans l'actuelle société. Cela passe même pour une mode désormais. Quoique les adolescents en occupent la tête de liste, on remarque que même certaines personnes adultes sont aussi intéressées par le phénomène. Toutefois, les conséquences d'une telle pratique semblent de plus en plus ignorées.

La perte de l'estime et de la confiance en soi est une des incidences majeures de la publication des images sur les réseaux sociaux, particulièrement les images de soi. La notion d'estime de soi est définie par Daniel quaedvlieg (2022) comme étant « la reconnaissance de sa propre valeur » [en ligne]. Quant à celle de la confiance en soi, il la défini comme étant la reconnaissance de ses propres compétences. Dans l'estime de soi, l'individu a une idée positive sur sa propre personne, s'apprécie tel qu'il est, s'assume en quelque sorte. Par contre, à travers la confiance en soi, l'homme a conscience de son potentiel à différents niveaux, se croyant capable de telle ou telle autre chose. Les notions d'estime et de confiance en soi fonctionnent comme l'endroit et l'envers d'une

feuille. Affecté l'endroit entraine nécessairement à l'altération de l'envers, et vice versa. Celui qui se voit sans valeur a tendance à penser ne pas mériter certains privilèges et les attribuant aux autres. Il renonce ainsi a tout effort possible.

Les réseaux sociaux, de manière générale, contribuent au délitement de l'estime et de la confiance en soi. Celui qui poste sa propre photo sur Internet ne le fait pas d'abord pour lui-même, mais pour les autres : pour qu'ils le voient, qu'ils l'apprécient, le valident. C'est ainsi qu'il est rare, voire quasi impossible de publier des photos moches ou de piètre qualité, de peur d'être moqué, ridiculisé. En conséquence, l'individu ne vit plus pour lui-même, perd une véritable connexion avec son moi profond, devenant ainsi un homme de la communication, ou encore un « Homo communicas » dans la terminologie de Wiener.

En effet, Norbert Wiener (1962, p.269), prônant une « société de communication », indique qu'« être vivant pour un être humain équivaut à participer à un large système mondial de communication ». « L'Homo communicans » de Wiener, souligne P. Breton (1997, p.55), est un homme sans intérieur, qui n'agit pas mais réagit ; il ne réagit pas à des actions, mais à des réactions de l'environnement. En définitive, il s'agit d'un homme sans autonomie véritable, vivant avant tout pour la société que pour lui-même.

Les réseaux sociaux font des hommes des extravertis, qui a leur tour génèrent de l'extravagance. Il suffit de passer une demi-heure sur Tiktok, Facebook, Youtube, etc. pour s'apercevoir combien les individus sont devenus à bien des égards très extravagants. On veut mobiliser des masses avec des contenus très excentriques. N'est-ce pas grâce à cela que Tiktok a gagné rapidement en notoriété ?

Le postage des images sur les réseaux sociaux est générateur d'un déséquilibre comportemental chez bien des utilisateurs. Certains chercheurs parlent de la « maladie de la beauté », qui s'entend comme le fait pour les femmes d'être affectées émotionnellement par leur apparence physique au point qu'elles ont plus de mal à se concentrer sur les autres aspects de leur vie. On pourrait citer Renee Engeln PhD, qui a écrit : « Beauty sick- how cultural obsession with appearance hurts girls and women ». On ne manquerait pas non plus de citer Florence (2020), dans son article « La maladie de la beauté : comment notre obsession culturelle de l'apparence blesse les filles et les femmes » dont le titre est d'ailleurs la traduction française du titre du livre de Renee Engeln PhD (2017). Elle affirme qu'« il est évident que la publicité et les médias jouent un grand rôle dans cette maladie de la beauté » [en ligne]. Cette responsabilité médiatico-publicitaire s'explique par le fait que les médias et la publicité accordent une place de choix à l'image, particulièrement à l'image de la femme. Florence indique que c'est à un âge très bas (5 ans) que les filles commencent à penser à leur corps idéal : « elles disent qu'elles veulent un corps qui ressemblent à ceux qu'elles voient dans les films et à la télévision ». Aussi ajoute-t-elle : « Une culture où l'on entretient la ''beauty sickness'' portera plus d'attention au selfie nu d'une actrice qu'à un évènement culturel important, trouvera toujours un commentaire à faire sur le physique d'une femme (…) » (*Ibid*).

Les réseaux sociaux, à travers le postage des images de toutes sortes, ont généralement une emprise négative sur l'estime de soi. Cette fragilisation de l'estime personnelle peut avoir pour corollaire des angoisses, de la dépression, un mal être existentiel. Ainsi, Zoé Hérard (2020) affirment :

Internet a de nombreux d'avantages, les réseaux sociaux permettent de garder un lien social avec certaines personnes de son entourage lorsque l'on habite loin, partager les photos, astuces recettes… mais ils sont également sources de frustrations, de comparaisons et de jugements qui minent l'estime de soi de manière parfois inconsciente ».

Le poids du phénomène est tellement important que même les enfants en âges plus bas en sont affectés, surtout les filles. L. Tabary-Bolka (2009, p. 90) indique que d'après une étude britannique menée sur plus de 10.000 adolescents de 10 à 15 ans, on constate que les jeunes filles accordent plus d'importance à l'image de soi sur les réseaux que les garçons, parfois même de façon excessive. Selon l'auteur, « 40% des filles utilisant régulièrement les réseaux sociaux présentaient des signes de mal être, de dépression, de troubles du sommeil ainsi qu'une mauvaise image corporelle, soit 35% de plus que les garçons » (*Ibid*. p. 90).

Cela parait d'autant plus évident du fait que les réseaux sociaux mettent en exergue un monde idéalisé, mais qui semble prendre le pas sur la vie réelle. La plupart de femmes qui s'y trouvent ont un physique très attrayant, les hommes sont bien bâtis, riches, menant une vie très épanouie. Ainsi, les internautes en face de cette réalité virtuelle dépassant à bien des égards les standards de la vraie vie, développent des complexes de tous genres, surtout celui d'infériorité, eu égard aux comparaisons. Selon un article de l'agence Atypic (2014) « les réseaux sociaux centrés sur l'image, comme Instagram, TikTok ou Youtube, augmentent notre mal-être : nous sommes constamment bombardés d'images de personnes qui semblent connaitre le bonheur absolu, le succès et ont l'air heureuse » [en ligne]. La suite de l'article donne à lire ce qui suit : « Finalement, on a l'impression que nous aussi, nous pourrions être heureux en étant comme ces personnes. En étant célèbre sur Internet, en étant maigre, taillé comme une poupée ou extrêmement musclés, en ayant chaque semaine de nouveaux vêtements (…) » (*Ibid*.). Les internautes rêvent ainsi d'un bonheur idéalisé, pensant qu'une fois atteint ces standards, ils pourront enfin être heureux : ce qui n'est que pure utopie.

Conclusion

Au regard de cette étude, nous pouvons souligner que nous vivons actuellement dans une société du spectacle. On baigne dans un monde d'images. Renforcé par les réseaux sociaux, le phénomène est très à la mode dans le milieu des jeunes. Ainsi, notre article intitulé « Publication des images sur les réseaux sociaux : besoin réel de communication ou pure obsession ? » s'est focalisé essentiellement sur quatre points. Nous avons fait dans un premier temps un aperçu sur les notions de communication et d'obsession. En second lieu, nous avons parlé de la propension à l'image comme une marque de la société du moindre effort. Les internautes en accordant plus d'intérêt à

l'image mettent à l'arrière-plan l'écrit. La plupart des textos chez les jeunes se passent d'ailleurs des normes syntaxiques et orthographiques. Chacun écrit selon ses caprices, l'essentiel étant de faire passer le message. Ainsi voit-on le recours à un nouveau type de langage appelé « émogi », « GIF », « smiley »… où tout est déjà fait pour qui les utilise. Les gens peuvent donc passer outre les efforts intellectuels de concentration propre à l'écrit. Toutefois, par son caractère novateur ce code nécessiterait un certain apprentissage de la part des internautes pour une communication plus efficiente.

Ensuite, nous nous sommes axés sur le rapport entre la publication des images sur les réseaux sociaux et le culte du moi. En effet, publier les images, surtout les selfies, sur les réseaux sociaux est dans une certaine mesure révélateur d'un certain narcissisme. Quasiment tout internaute est à la quête de la validation des autres derrière chaque publication. On se bat à poster des images ou des vidéos dites virales, c'est-à-dire recevant un nombre considérable de vues. Cette tendance à rechercher les mentions « likes » et « partager » de la part des autres internautes débouche malheureusement sur un manque d'estime et de confiance en soi. L'homme perd ainsi son autonomie, vivant en quelque sorte pour les autres. Cela est non seulement source d'angoisse, mais encore mine à bien des égards l'estime et la confiance en soi. Le désir de plaire à autrui et d'être validé par lui conduit les internautes à produire des contenus de plus en plus enclins à la légèreté, à l'extravagance.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que la publication des images, notamment des images de soi, sur les réseaux sociaux relève plus de l'obsession que du véritable besoin de communication, surtout au sein des adolescents ou de jeunes adultes. Parfois, les personnes âgées n'échappent pas à la tentation. Considérant, l'approche méthodologique de R. Ghiglionne dont nous nous sommes servis, nous pourrions dire que l'internaute est mu par une nouvelle dynamique en matière de communication imposée par les réseaux sociaux. En effet, si la communication est un contrat entre locuteurs, les utilisateurs des réseaux sociaux ne font que respecter les règles du jeu. La question majeure à se poser devrait être celle de savoir quel est l'état de notre monde d'aujourd'hui. Que sommes-nous devenus ? Que recherche-t-on ? Où va-t-on ?

Références bibliographiques

Atypic, 2014, « La puissance de l'image sur les réseaux sociaux », https://atypic.ca/fr/contenu/blogue/la-puissance-de-limage-dans-les-medias-sociaux, consulté vendredi le 09 février 2024.

Babauta Léo, 2020, *L'art d'aller à l'essentiel*, Paris, Alisio, 2020.

Breton Philippe, 1997, *L'utopie de la communication*, Paris, La Découverte, 1997.

Corroy Laurence, Gonnet Jacques, 2008, *Dictionnaire d'initiation à l'info-com*, Paris, Magnard Vuibert (deuxième édition),

Ghiglione Rodolphe, 1989, *Je Vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*, Paris, Armand Colin.

Guétemme Geneviève, 1989, « Quelle éducation aux images à l'heure des ré-

seaux sociaux ? », https://theconversation.com/quelle-education-aux-images-a-lheure-des-reseaux-sociaux, consulté lundi 12 février 2024.

Herard Zoé, 2020, « L'impact des réseaux sociaux sur l'estime de soi », www.zoehpsychologue.fr, consulté le samedi 24 février 2O24.

Khal Patrice, 2019, « L'impact des visuels de vos publications sur les réseaux sociaux », , https://swello.com/fr/blog/limpact-visuels-reseaux-sociaux/, consulté le samedi 17 février 2024.

Korff-Sauce Simone, 2016, « Selfies : narcissisme ou autoportrait ? », https://www.revueadolescence.fr/2016/10/simone-korff-sausse-selfies-narcissisme-ou-autoportrait/, consulté mardi le 09 avril 2024.

Lachance Jocelyn, 2017, *Les images terroristes*, Paris, Les éditions Erès.

Mattelart Armand, 2011, *L'invention de la communication*, Paris, La Découverte.

McLuhan Marshall (trad. Par Jean Paré),1967, *La Galaxie Gutenberg : la genèse de l'homme typographique*, Montréal, HMH.

McLuhan Marshall, 1967, *The medium is the Massage*, an inventory of effects, New York, Ginko Press.

Macmillan Rebecca, 2016, « Le déferlement d'images sur les réseaux sociaux transforme-t-il notre cerveau ? », https://theconversation.com/le-deferlement-dimages-sur-les-reseaux-sociaux-transforme-t-il-notre-cerveau , consulté le mardi 13 février 2024.

Merlier Philippe, 2019, « Philosophie et éthique en travail social : dignité, estime de soi, image de soi », https://www.cairn.info/philosophie-et-ethique-en-travail-social, , consulté le mardi 09 avril 2024.

Nolan Kieran, Grégoire José, 2010, « Comprendre le trouble obsessionnel-compulsif : intégrer l'analyse transactionnelle et la psychanalyse », *Actualités en analyse transactionnelle*, N°136, p. 1-29.

Perniola Mario, 2024, *Contre la communication*, Paris, Edition Les lignes Manifeste.

Quaedvlieg Daniel, « Comprendre la différence entre l'estime de soi, la confiance en soi et l'affirmation de soi », https : // www.danielquaedvliegtherapie.com, consulté le vendredi 19 avril 2024.

Sfez Lucien, 1992, *Critique de la communication*, Paris, Edition du Seuil.

Silvio Hilario, 2015, *Publittératus*, Paris, L'Harmattan.

Tabary-Bolka Laure, 2009, Culture adolescente vs culture informationnelle : l'adolescent acteur de la circulation de l'information sur Internet. Les Cahiers du numérique, vol. 5(3), 85-97.

Wiener Norbert, 1962, *Cybernétique et société*, Paris, Union Générale d'Editions.

Zaraa Mohamed, « Photographie de produit : L'Art de vendre en ligne », https://www.linkedin.com/pulse/photographie-de-produit-lart-vendre-en-ligne-mohamed-zaraa, consulté le lundi 26 février 2024.

Jean-Jacques Maomra Bogui
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
boguim@yahoo.fr

et

Koua Hilaire Assoumou
Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
kouahilaire22@yahoo.com

Résumé

La préservation des données personnelles reste un défi majeur pour les usagers des médias sociaux numériques, malgré diverses études sur l'usage des réseaux sociaux numériques. L'exposition de soi a pris une proportion inquiétante dans nos sociétés, il est de plus en plus difficile pour l'usager des médias sociaux numériques de faire la différence entre l'espace public et l'espace privé. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude « *Médias sociaux numériques et exposition de soi chez les jeunes à Abidjan* ». L'objectif est de connaitre les raisons qui expliquent l'exposition des données personnelles sur les médias sociaux chez les jeunes. Ainsi, ont été enquêtés à travers l'échantillonnage par choix raisonné, 60 sujets, usagers des médias sociaux numériques notamment, Facebook, Tic Tok, Instagram et WhatsApp, dont 30 jeunes garçons et 30 autres jeunes filles. À l'issue des investigations, les résultats montrent que la recherche du plaisir, de l'attention et de l'affection à travers les médias sociaux numérique favorise l'exposition de soi. L'approche anthropologique de mise en scène de la vie quotidienne selon Goffman (1973) et la théorie des usages et de la gratification, élaborée par Blumber et Katz (1974) sont les deux théories mobilisées dans le cas de cette étude. Il urge que des mesures éducatives soient prises afin de protéger les populations usagers des médias sociaux numériques contre l'exposition de soi dans la société ivoirienne.

Mots-clés : Espaces publics et privés, exposition de soi, jeunes, m*édias sociaux numériques*, *protection des données personnelles*.

Abstract

The preservation of personal data remains a major challenge for users of digital social media, despite various studies on the use of digital social networks. Self-exposure has taken on a worrying proportion in our societies; it is increasingly difficult for users of digital social media to differentiate between public space and private space. It is in this context that this study "Digital social media and self-exposure among young people in Abidjan" takes place. The objective is to know the reasons which explain the exposure of personal data on social media among young people. Thus, 60 subjects were surveyed

through purposive sampling, users of digital social media in particular, Facebook, Tic Tok, Instagram and WhatsApp, including 30 young boys and 30 other young girls. At the end of the investigations, the results show that the search for pleasure, attention and affection through digital social media promotes self-exposure. The anthropological approach to staging daily life according to Goffman and the theory of uses and gratification, developed by Blumber and Katz in 1974, are the two theories used in the case of this study. It is urgent that educational measures be taken to protect populations using digital social media against self-exposure in Ivorian society.

Keywords: Public and private spaces, self-exposure, young people, digital social media, personal data protection.

1. Introduction

1.1. Cadre contextuel et justification

1.1.1. *Cadre contextuel*

Depuis l'avènement des TIC, la littérature sur l'exposition de soi à travers les médias sociaux numériques, croît davantage dans le monde scientifique. Pour S, Tisseron (2012), ladite « *révolution numérique* » transforme les pratiques, jouant avec le temps et l'espace selon des possibilités démultipliées. C'est à juste titre que Overmeire (2008) affirme que le cyberespace transcende aujourd'hui les frontières du monde physique dans lequel nous vivons. Considérés comme « *miroirs et écrans* », ces médias ont réussi à redéfinir des bornages sociaux et psychiques entre virtualité et réalité (Laval, 2016). Il ne fait plus aucun doute, la frontière entre l'espace public et l'espace privé reste difficilement différenciable pour l'usager. Il n'attend aucune confidentialité, il cherche au contraire à ce que ses messages deviennent viraux, c'est-à-dire qu'ils soient relayés à la plus grande échelle possible (Wozny, 2017). Bauman (2003) et Giddens (1991) estiment que l'exposition croissante du soi est due à la facilité d'accès et de l'utilisation des médias sociaux numériques.

Pour Zammar (2012), la réalité virtuelle oscille dans l'esprit du grand public, entre phantasme et technologie, entre rêve et réalité et il est évident que de nombreux mystères entourent cette nouvelle discipline qui se développe à une vitesse extraordinaire. Dans la même logique, Kheira (2012) rappelle que la densité des activités humaines dans le monde numérique constitue donc un terrain fertile pour de potentielles atteintes à la vie privée des utilisateurs. Ces dérives numériques sur les médias sociaux, méritent d'être prises au sérieux. Partant de ce fait, Bellanger (2017) affirme que « la donnée personnelle est présupposée autonome, ne renseigne que sur un seul individu, et donc granulaire, indépendante et formant une entité en soi, soumise au droit d'un seul ».

C'est dans ce contexte que B. Kheira (2012) invite à la protection de données personnelles qui dans la logique de ses pensées relève six thèmes clés à savoir : « l'information de l'utilisateur, son consentement, son droit d'accès et de modification, le principe de justification de la collecte et du traitement, la

conservation des données et leur transmission à des tiers ». Tout de même, Rallet et Rochelandet (2010) estiment que la notion de « vie privée » est difficile à appréhender en raison de son flou définitionnel et de la quantité d'études dont elle fait l'objet dans différentes disciplines. Pour Balague et Fayon (2011), les individus recherchent la satisfaction des besoins non assouvis dans leur vie réelle au regard de la typologie des besoins établie par la pyramide de Maslow. Les recherches autour des médias sociaux numériques fournissent une littérature qui n'occultent pas également les dangers liés à l'usage des médias sociaux numériques.

Dans ce contexte, Abdou et al (2022) ne manquent pas de relever l'impact négatif des réseaux sociaux numériques sur les jeunes usagers. Ce phénomène de duplication automatique de soi sur internet est tel que, dans l'environnement d'injonction général à la visibilité, il devient suspect de ne pas apparaître sur Internet (Jaureguiberry, 2011). Ainsi, les conduites volontaires visant à être vu, écouté, répertorié, et si possible encouragées sur les médias sociaux ont explosé ces dernières années. L'ampleur de ce phénomène donne lieu à des définitions du concept « *exposition de soi* » selon les approches des différents auteurs. Ainsi, Granjon et Denouët (2010) la considèrent comme une pratique sociale de mise en visibilité de soi sur internet pour laquelle le public est ratifié, mais pas complètement identifiée. Pour Brodin (2012), l'exposition de soi est une activité volontaire, une pratique sociale. Se montrer au regard de l'autre est fondamentalement dans la construction de chaque individu, mais on peut observer des différences interindividuelles dans la tendance à s'exposer ou à passer inaperçu. Ruel (1987) parle de la motivation et de la présentation de soi.

Ainsi, l'auteur estime que se présenter à soi est une façon de se voir, de se concevoir, tel qu'on se perçoit à partir de ou à travers ses expériences quotidiennes et les comparaisons qu'on établit entre nous et les autres. Cardon (2009) identifie de cette manière quatre formes d'expositions de soi corporelles imagées dans son étude dénommée « Socio geek » : l'exposition traditionnelle, la pudeur ou l'impudeur corporelle, l'exhibition et la provocation. Enfin, l'auteur propose une typologie des formes de visibilité, notamment tout montrer/ tout voir ; se voir caché ; se montrer caché. De son côté, Abang (2010) relève que la notion de soi comme miroir, intègre trois éléments dans le concept de soi social : l'image de notre présentation aux autres, conscience du jugement des autres sur soi et enfin le sentiment positif ou négatif qui en résulte. Le soi en tant que-t-elle (Bensson, 2013) n'est rien d'autre que la perception que l'individu a de lui-même ou tout ce qu'il considère comme faisant partie de lui-même et qu'il peut appeler « je » de nos pensées. Il s'agit des systèmes d'interprétation que l'individu fait de son aspect physique qui orientent et organisent les conduites et les communications sociales sur les médias sociaux. Nos sociétés changent de modèle, basculant progressivement dans l'ère du numérique où le monde réel et virtuel se confondent davantage. Il est à cet effet, difficile pour l'usager de préserver sa vie privée sur les médias sociaux.

Pour Giddens (2004), les potentialités ouvertes par les médias numériques les plus récents au nombre desquels se trouvent les sites de réseaux sociaux (*social network sites),* l'auto (ré) présentation de soi n'a cessé de prendre de

l'ampleur. Aujourd'hui, ces médias sociaux numériques ont intégré les habitudes des usagers, créant ainsi des phénomènes qui confondent les distinctions habituelles. C'est sans doute dans ce contexte que Wozny (2017) parle de la terminologie « *culture de l'internet* » qui selon lui associe la culture à la technique, aussi complexe soit-elle, construite par l'être humain semble éloignée de l'objet technique, dépourvu de moral. Dans cette veine, Latour (2017) rejette l'idée selon laquelle les avancées humaines seraient toujours à l'origine du développement technique et jamais sa conséquence. Dans cette logique, Latour (2017) soutient qu'un objet ne peut être dépossédé de son aspect moral, mais étudié à travers son aspect technique. Alors que les données personnelles devraient en principe appartenir à l'individu seul et non au public, les technologies de l'information et de la communication (TIC) pratiquent les prélèvements et l'utilisation des données privées et des traces liées aux individus (Mattelart, 2007). Cette pratique sociale, l'exposition de soi, peut également trouver son explication dans l'approche anthropologique de mise en scène de la vie quotidienne développée Goffman (1973) et la théorie des usages et de la gratification, élaborée par Blumber et Katz en 1974. S'agissant de l'approche anthropologique de mise en scène de la vie quotidienne, Goffman (1973), précise que l'acteur dans son environnement social s'inscrit dans une quête de l'idéale, essentielle à 1'ascension sociale. Comment influencer d'une certaine façon le regard des autres à travers son apparence. Dans la lignée interactionniste selon Goffman, les humains présentent un comportement réflexif en termes de présentation de soi dans le monde hors ligne (Sabela, 2014).

Dans cet exercice, les humains tentent de soigner leurs apparences en fonction des enjeux, c'est sans doute ce qui motive l'usager de ces médias à diffuser les données personnelles sur les médias sociaux numériques. En ce qui concerne, la théorie des usages et de la gratification, elle suggère que les utilisateurs d'un média jouent un rôle actif en choisissant et en utilisant ce média. En effet, les utilisateurs prennent part actif dans le processus de communication et ont un but précis dans l'usage d'un média. Ces derniers recherchent le média satisfaisant le mieux possible leurs désirs (Bernsadoun, 2010). Elle part du principe que les individus ne sont pas des consommateurs passifs face aux médias.

Ces abonnés utilisent ces médias comme ils le souhaitent, selon leur bon vouloir, dans le but de répondre à leur attente. Ils créent du contenu avec une grande liberté. Dans le cadre de ce travail, l'approche anthropologique de mise en scène de la vie quotidienne et la théorie des usages et de la gratification nous aident à comprendre pourquoi les usagers des médias sociaux numériques s'adonnent à l'exposition de soi. En somme, l'ensemble des écrits montre que la question autour de l'exposition de soi reste préoccupante dans nos sociétés, plus précisément en Côte d'Ivoire.

1.1.2. Justification de l'étude

Les médias sociaux numériques restent prépondérants dans la vie d'un grand nombre d'habitants de la planète. Cependant, la protection des données personnelles reste un défi majeur pour les usagers de ces médias. En effet, de

plus en plus de débats sont animés aujourd'hui autour de la protection des données personnelles sur les médias sociaux numériques. Du 03 au 05 octobre 2023 s'est tenu, à l'hôtel ONYX de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), un atelier de réflexion sur **la mise en œuvre de la loi relative à la protection des données à caractère personnel. Plusieurs lois visant la protection des données personnelles des usagers ont été mises en place. On peut citer entre autres,** la loi N° 2013- 546 du 30 juillet 2013 relative aux transactions électroniques, la loi N° 2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité ainsi que la loi N° 2013-450 du 19 Juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel. **Ces actions visent à la conservation des données personnelles chez les usagers.** Ladite étude porte un double intérêt notamment au niveau socio-institutionnel et scientifique.

En ce qui concerne le volet socio institutionnel, le travail de recherche, met à la connaissance des usagers des médias sociaux numériques les dangers liés à l'exposition de soi et à l'utilité de la préservation des données personnelles. Sur le volet institutionnel, il importe de préciser que la volonté de comprendre les motivations derrière cette pratique de mise en visibilité ses données personnelles sur les médias sociaux numériques est opportune. Elle mettra à la disposition des institutions chargées de la régulation de ces plateformes à mieux encadrer l'usager sur l'utilisation rationnel des médias sociaux dans la société ivoirienne. Elle doit permettre aux différents composants de la société (institutions nationales, structures gouvernementales ou intergouvernementales, ministérielles ou interministérielles…) de prendre à bras le corps la question d'exposition de soi. Sur le plan scientifique, cette étude vient en complément à l'ensemble des écrits sur l'exposition de soi à travers les médias sociaux numériques.

Ainsi, voyant l'utilité de la préservation des données personnelles et les dangers liés à la pratique d'exposition de soi, des questions émergent : Quels sont les formes d'exposition de soi ? Qu'est-ce qui explique l'exposition de soi chez les jeunes sur les médias sociaux numériques dans la ville d'Abidjan ? L'objectif de l'étude est de connaitre les raisons qui poussent les jeunes usagers des médias sociaux numériques à l'exposition des données personnelles ? Il importe, cependant de dresser la méthodologie permettant de recentrer les contours de cette étude.

2. Méthodologie

2.1. Site et participants

La présente étude s'est réalisée dans la ville d'Abidjan. Elle a été choisie sur certaines considérations démographiques, économiques et politiques. S'agissant des considérations démographiques, la ville d'Abidjan seule compte plus de 4 707 404 habitants, soit 20,8% de la population ivoirienne inégalement répartie dans ses dix (10) communes (RGPH, 2014). Elle est majoritairement jeune, les moins de 18 ans représentent 45% de sa population et 65% des personnes exclues du système scolaire (Kouassi et Amani, 2001), le plus souvent sans qualification, dans un environnement urbain où la vulnérabilité et la précarité touchaient déjà au moins 38% des 16-24 ans au début des années 2000 (Ministère du plan et du Développement ,2009).

Au niveau économique, l'ONU-HABITAT (2012) montre que depuis la construction du port autonome en 1950, la ville d'Abidjan s'impose comme le principal pôle de développement de l'industrie et des services en Côte d'Ivoire. La ville regorge des principales activités économiques liées à l'industrie et au secteur tertiaire. On y enregistre la quasi-totalité des industries du pays notamment dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de la manufacture. Au niveau politique, la ville d'Abidjan est dotée d'un réseau internet plus important que les autres régions du pays. Selon Azi et Ballo (2021), elle a l'essentiel des installations liées à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication.

Comme le mentionne Loukou (2012), dans les pays pauvres, la fracture numérique est d'ordre géographique (grandes villes *et* petites villes ; urbain et rural) et social (riches *et* pauvres ; instruits *et* analphabètes, etc.). Les participants à l'enquête comprennent les jeunes garçons de toutes les couches sociales, usagers des réseaux sociaux numériques (*Facebook, WhatsApp, Tic Tok et Instagram*) dont l'âge varie entre 14 ans et 30 ans (n=30) et les jeunes filles de toutes les couches sociales, usagers des réseaux sociaux (*Facebook, Tic Tok, Instagram et WhatsApp*) dont l'âge varie entre 14ans et 30 ans (n=30). L'échantillon des enquêtés (jeunes garçons et jeunes filles) a été déterminé par la méthode de choix raisonnée. Le choix de cette méthode d'échantillonnage se justifie par le fait que nous ne disposons pas de données fiables pouvant quantifier ces jeunes usagers des médias sociaux numériques qui s'adonnent à l'exposition de soi.

Nous avons donc choisi certains jeunes usagers que nous observons sur les réseaux sociaux numériques. L'enquête s'est déroulée dans les dix (10) communes de la ville d'Abidjan. Elle a duré trente (30) jours en raison de trois (03) jours par commune et s'est effectué avec un total de soixante (60) personnes réparties comme suit : Six (6) sujets interrogés par commune, donc deux (2) enquêtés en une journée, exclusivement des usagers de réseaux sociaux numériques qui s'adonnent à l'exposition de soi et résidants dans la ville d'Abidjan.

2.2. Techniques et outils de collecte des données

Les techniques de collecte de données utilisées dans cette étude sont l'observation, la recherche documentaire et l'entretien.

L'étude documentaire concerne toutes les sources d'informations existantes avant la conduite de l'étude. Selon Gagnon et Farley-Chevrier (2001), c'est une étape de travail à réaliser avant de se lancer dans une étude empirique. Elle a permis de collecter des données informatives issus de documents officiels et universitaires. Il s'agit des sources de collecte de données auxquelles l'on s'est référé en vue de produire des résultats. Dans la phase pratique de la recherche documentaire, nous avons visité certains sites internet en vue d'obtenir certains articles sur le sujet à traiter. Ainsi, des ouvrages portants sur l'usage des médias sociaux numériques ont été consultés. Des revues et articles sur la protection des données personnelles nous ont également été utile dans cet exercice.

Relativement à l'observation, nous précisons que l'observation directe non participante est celle utilisée dans cette étude. C'est une observation de « visu », le chercheur est sur le terrain, il perçoit, mémorise et note (N'Da, 2015). Elle consiste à regarder se dérouler sur une période de temps donné des comportements ou des évènements et à les enregistrer sans pourtant influencer la situation observée. Etant nous-mêmes abonnés de ces médias sociaux numériques, nous observons la publication de certaines images et vidéos, intimes de la part des abonnés. Elle est liée à l'entretien dans la mesure où nous interrogeons des informateurs tout en essayant de contrôler leurs dires par des vérifications. Cette technique de collecte de donnée a été utilisée à l'aide d'une grille d'observation. Ce qui nous a permis de rester fidèle à la réalité observée et en garantissant la fiabilité des résultats de l'étude.

L'entretien-semi directif a été mobilisé pour la collecte des données qualitatives, en orientant en partie les discours des personnes investiguées autours des différents thèmes définis au préalable et consignés dans un guide d'entretien. Notons que l'entretien s'est fait par un tête à tête après des rendez-vous fixés en ligne avec les usagers des médias sociaux numériques. Ces interviews se sont déroulés très souvent dans les espaces publics, dans les maquis, dans des lieux de restaurations et dans des domiciles de certains enquêtés des différentes communes. Il s'est réalisé à l'aide d'un guide d'entretien, et d'un téléphone portable d'une capacité de 120 gigas pour l'enregistrement des discours des enquêtés. Ces données collectées lors de ces entretiens ont été retranscrites en toute objectivité, en tenant compte de l'objectif de l'étude.

1.3. Méthode d'analyse des données

La méthode phénoménologique est la méthode de recherche utilisée dans la conduite de cette étude. Elle se distingue des autres méthodes qualitatives dans la mesure où elle cherche à découvrir l'essence des phénomènes, leur nature et le sens que les humains leur attribuent (Manen, 1990). Elle rend compte des faits propres à une expérience, que de rendre intelligible la manière d'être au monde des sujets qui vivent une expérience. Cette approche met l'accent sur le vécu des jeunes usagers des médias socio numériques s'adonnant à la pratique de l'exposition de soi. En outre, la méthode d'analyse de donnée choisie dans la présente étude est l'analyse qualitative qui est une méthode d'analyse des données consistant à la prise de note des propos des enquêtés, en utilisant des magnétophones ou des caméra vidéo pour saisir les individus en interaction (Sissoko, 2009).

Dans le cadre de cette recherche, elle nous a permis d'ajuster les propos des enquêtés, en portant un regard objectif sur la description et l'interprétation des données relatives à notre objet d'étude. Elle a permis à l'analyse des propos des enquêtés à la description et à l'interprétation des données relatives à l'exposition de soi. En sommes les méthodes de recherche et d'analyse de données, nous ont été utiles dans la conduite de cette étude.

2. Ré**sultats**

3.1. Quelques formes de l'exposition de soi

3.1.1. Publication d'images de soi

La publication consiste en la mise en visibilité des images (photos), à caractères érotiques ou non sur les médias sociaux numériques. Il s'agit de la diffusion des prises de vues parfois intimes sur les plateformes. En effet, ces

jeunes usagers des médias sociaux numériques à travers leurs smartphones partagent des contenus, liant leur quotidien à ces médias. C'est le cas d'une jeune fille du nom de K F, qui a pour habitude de poster quelques images d'elle sur le réseau social « Facebook » : « *chaque jour que Dieu fait, il faut que j'envoie deux ou trois photos à mes amis, pour qu'elles se souviennent de moi toujours* ». Une autre fille abonnée, habituée des médias sociaux notamment du réseau social Facebook, du nom M.Y affirme : « *si je ne publie pas au moins trois photos par jour c'est que je ne suis pas en forme* ». Chez ces dernières, il n'y a pas de moments pour s'adonner à des publications des photos. Une autre fille abonnée du réseau social Instagram dit ceci : « *chaque week-end je publie mes photos dans lesquelles, je choisis une pour changer également la photo de mon profil* ».

Ainsi, chaque fois qu'elles disposent de nouveau vêtement ou d'une nouvelle coiffure, les usagers essaient d'attirer l'attention des autres abonnés. Dans cet élan de partage de quotidien, ces jeunes filles usagers montrent très souvent une partie de leur corps, sur ces médias. Ce fut le cas de cette jeune fille qui dit ceci « *moi je n'ai pas honte, de toutes les façons, on ne me connaît pas donc ça ne me gêne pas, car je ne montre pas mon visage* ». Cette attitude est beaucoup plus observable chez les jeunes filles, mais peut être aussi observable chez les garçons. C'est le cas d'un jeune ami, usager du réseau social Facebook, qui a pour habitude de montrer ses petites amies sur les réseaux sociaux. Ce jeune usager, partage des images intimes avec ses amis. Ce dernier, dans cette position, soutient ceci : « *Je fais des photos pour montrer ma puissance à mes amis, chaque fois que je suis à la piscine je fais des partages, où je montre bien ma petite amie* ». Dans la même logique, un autre jeune garçon, abonné du réseau social WhatsApp, nous révèle ceci. « *Publier ces photos, c'est mon travail, chaque jour que Dieu fait je fais partages d'images avec des amis* ». Dans cette veine un jeune abonné du réseau social Facebook, affirme : « *Je suis un beau gosse, donc je n'ai pas peur de partager mes images à mes amis. Souvent, je le fais avec ma petite, au restaurent, au maquis, à l'hôtel ou bien avec des amis du quartier lors d'un match de football* ». Cette mise en visibilité de soi est très courant chez les jeunes aujourd'hui. Cette pratique bien que risquée ne freine pas le jeune usager dans son projet de se montrer aux grands publics.

3.1.2. Publication des vidéos intimes

À ce niveau, nous assistons à des postes intimes, montrant des vidéos à caractères sexuels. Ces dernières exposent parfois leurs postérieurs nu ou à moitié nu sur les médias sociaux. C'est dans ce contexte que l'une des usagers du réseau social Facebook, affirme : « *lorsque je vais prendre mon bain, je poste mes vidéos de deux ou trois minutes où je montre soit ma poitrine, donc mes seins ou mes fesses* ». Cette dernière ne manque pas de jour pour diffuser ses vidéos. Une autre jeune usagère du réseau sociale Tic Tok soutient dans cet ordre « *on se montre bien en gros plan* » pour dire qu'elles ne se cachent de rien. Ces images sont parfois décriées par certains de leurs proches.

De même, une des jeunes filles usagers du réseau social Facebook dit ceci : « *Très souvent, je partage mes vidéos dans lesquelles, vous pouvez voir*

mes fesses, ma poitrine, dans un vêtement très séduisant à mes amis ». Des jeunes garçons ne sont pas en marge de cette pratique. Ils postent également des vidéos où l'on peut remarquer leurs prouesses avec des jeunes filles. En effet, ces usagers en pleine « *love* » se filment et les diffusent sur les médias sociaux. Ceux-ci, bien que conscient des dangers sur ces médias. D'autres par contre, habitués des boîtes de nuit ou des maquis ne passent pas inaperçu sur les plates-formes.

C'est à juste titre, que l'enquêté du nom de P.G, abonné du réseau social Face book affirme : « *moi, j'ai publié dans le groupe l'une de mes vidéos, dans laquelle j'étais avec ma bonne petite, en pleine love* ». Ce dernier fait savoir qu'il fait des publications dans lesquelles il était avec sa petite amie. Par ailleurs d'autres jeunes postent des vidéos dans lesquelles ils menacent certains de leurs proches, notamment les parents, les amis et connaissances. Un des enquêtés du nom D.G nous a fait savoir ceci « *moi j'insulte tout le monde et ça ne va pas quelque part, tous mes amis me connaissent pour ça* ». Cet enquêté montre son arrogance avec une agressivité sans limites, pour lui tout est permis, il se permet à des propos agaçants sur les médias sociaux.

En outre, d'autres usagers en plein service publient des vidéos à leurs proches, abonnés des réseaux sociaux. Certains le font également à la piscine où ils montrent leurs corps à moitié nus, jeunes garçons comme jeunes filles. Ils publient souvent des vidéos très intimes dans lesquelles, ils s'affichent publiquement comme des héros.

3.2. Raisons de l'exposition de soi

3.2.1. Recherche du plaisir à travers l'approbation d'autrui

La recherche de plaisir, est l'une des raisons évoquées par les enquêtés sur l'exposition de soi chez les jeunes dans la ville d'Abidjan. Lors de l'enquête de terrain, les résultats collectés auprès des jeunes filles montrent que dans la catégorie des jeunes filles dont l'âge varie entre 14 et 20ans, sont à la recherche de plaisir. Selon ces filles, la recherche de plaisir est l'une des motivations réelles du partage de données personnelles sur les médias sociaux. L'une des filles affirme de cette tranche d'âge explique : « Ça me fait plaisir, de poster mes photos ». Cette dernière trouve donc son plaisir dans la diffusion des données sur les réseaux sociaux. Une des enquêtées soutient dans ce sens « *c'est sensationnel de me présenter aux autres, surtout quand mes amis mettent des cœurs* ».

Dans la catégorie des jeunes filles dont l'âge est compris entre 20 et 25 ans, le constat est pareil, ces jeunes filles usagers sont à la recherche de plaisir, elles estiment trouver du plaisir dans la mise en visibilité des données personnelles sur les réseaux sociaux. C'est le cas de la jeune fille Z.L, usager du réseau social Facebook : « Ça *nous fait vraiment plaisir, il n'y a rien de tel que le plaisir, on se voit et on se rappel des vieux moments tout* çà ! ». Tout comme, la catégorie des jeunes filles dont l'âge varie entre 20 et 25 ans, la catégorie de jeunes filles interrogées âgées de 25 à 30ans affirment être motivée pour un simple plaisir. Ces filles sont unanimes sur le fait suivant : « *C'est vraiment*

intéressant de publier des vidéos, des images à ses amis sur les réseaux sociaux ». Pour ces filles usagères, le plaisir est l'une des sources de motivation de l'exposition de soi sur les médias sociaux. Estelle, l'une des enquêtées nous révèle qu'elle fait des publications, parce que cela lui procure du plaisir.

La même interrogation soumise aux jeunes garçons enquêtés, toujours dans la vérification de cette même hypothèse, notamment la recherche de plaisir donne le résultat suivant : Les jeunes enquêtés dont l'âge est compris entre 15 et 20 ans sont tous d'accord que la recherche de plaisir est la source de motivation de l'exposition des données personnelles sur les médias sociaux. Dans cette logique, Y.V, l'un des usagers affirme : « ça me divertis beaucoup », pour ce dernier, faire des expositions lui procure du plaisir.

Ensuite, dans la catégorie des jeunes garçons de 20 à 25 ans usagers des médias sociaux numériques, la recherche du plaisir est l'une des raisons de la publication des données personnelles. Selon ces derniers, les données postées sont occasionnées par le plaisir qu'ils gagnent en retour. Enfin dans la catégorie des jeunes usagers de 25 à 30 ans, la recherche de plaisir conditionne l'exposition de soi sur les médias sociaux. L'un des enquêtés du nom M.C, affirme : « *moi, ça me donne beaucoup de plaisirs de poster mes vidéos, et mes photos* ». À l'entendre, il est convaincu que la recherche du plaisir est à la base de ses publications sur les médias sociaux.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons conclure que la recherche de plaisir est un facteur déterminant dans la publication des données personnelles sur les médias sociaux.

3.2.2. Recherche de l'attention à l'égard des autres

Les résultats collectés auprès des jeunes filles et des jeunes garçons lors de l'enquête de terrain montrent que la recherche de l'attention est l'une des motivations de l'exposition des données personnelles. Ainsi, les résultats de l'étude collectés auprès des filles dont l'âge est compris entre 15 et 20 ans, montrent que la publication des données va dans le sens d'attirer le regard des autres sur soi. L'une d'entre elles du nom de M.G affirme : « *je veux qu'on me regarde, donc j'attire l'attention de mes amis en postant des vidéos, ou de belles images* ». Dans la catégorie de 20 à 25 ans de filles enquêtées sont également à la recherche de l'attention des autres. Pour ces derniers, poster ses données attire le regard des autres sur soi.

Dans cet ordre, l'enquêtée du nom de G.O affirme : « Quand je fais une publication, tout le monde regarde et commente, ce qui montre que j'attire leur attention à travers mes vidéos et mes photos ». D.L, l'une des filles de la même tranche d'âge souligne pour sa part : « *mes amis doivent me regarder tous les jours à travers mes publications* ». En fin dans la dernière classe, regroupant des enquêtés de 25 à 30 ans, des sujets du sexe féminin interrogés sont aussi à recherche de l'attention des autres sur soi. Elles sont unanimes sur le point suivant : « *Si ce n'est pas pour que les gens me regardent, je n'allais pas envoyer mes photos sur les réseaux sociaux, d'ailleurs les photos que j'envoie-là ne laissent personne indifférent* ». À l'entendre, on comprend qu'elle cherche

à captiver le regard des autres sur elle. En dehors des résultats fournis par des jeunes filles enquêtées, nous nous sommes également intéressés à ceux des jeunes garçons usagers de réseaux sociaux, dans la vérification de la même hypothèse à savoir, la recherche de l'attention.

Les résultats de l'enquête de terrain auprès des garçons montrent que la recherche de l'attention alimente la diffusion des données (vidéos et des prises de vue) sur les médias sociaux. A l'image de ces enquêtés, Y.L, l'un des garçons usagers des réseaux sociaux dont l'âge est compris entre 14 et 20 ans affirme : « *je veux que mes amis me voient toujours clean, raison de plus pour que j'envoie de belles photos* ». Pour ce dernier le regard des autres est beaucoup plus important. Dans la classe d'âge de jeunes de 20 à 25 ans, la recherche d'attention est en partie l'une des motivations de l'exposition de soi. L'un des jeunes de cette catégorie d'âge affirme : « *Quand tu fais une publication, c'est pour que les autres me regardent. Donc en postant quelques choses sur la toile, c'est pour attirer le regard des autres* ».

Le regard des autres, ou du moins l'attention recherchée, conduit certains usagers à mettre en publique leur données personnelles ou privées. Dans la dernière classe d'âge, notamment celle regroupant les jeunes garçons usagers de 25 à 30 ans, sont également à la recherche de l'attention des autres abonnées à travers leurs publications. Dans cette classe d'âge, L.J affirme : « *moi, tout ce que j'envoie, c'est pour que mes amis me regardent, qu'ils sachent ce que je fais, où je suis, tout ça* ». Pour ce dernier, publier ces données est une manière d'attirer l'attention des autres sur son quotidien. En observant ces deux données notamment celles de jeunes filles à celles des jeunes garçons, l'on note que recherchent de l'attention. Cet état de fait laisse présager que la recherche de l'attention est aussi l'un des facteurs qui favorises l'exposition de soi sur les médias sociaux.

3.2.3. Recherche de l'affection chez les autres

La recherche de l'affection est aussi mentionnée par les enquêtés, comme catalyseur qui alimente la mise en visibilité des données personnelles sur les médias sociaux, notamment chez les jeunes filles usagers, comme les jeunes garçons. Ainsi, chez les jeunes filles enquêtées dont l'âge est compris entre 14 et 20 ans, les publications vont dans le sens de gagner l'affection des autres. L'une d'entre elles du nom de M.A explique : « *je veux qu'on m'aime, donc je veux plaire à mes amis en postant des vidéos, et de belles images* ». Ensuite dans la catégorie des 20 à 25 ans, des filles enquêtées sont également à la recherche de l'affection à l'égard des autres.

Dans cet ordre, G.L, l'une des jeunes filles enquêtées affirme : « Q*uand je fais une publication, c'est pour avoir l'admiration des autres* ». En complétif, une autre fille du non de K.J affirme : « *mes amis doivent avoir des sentiments pour moi à travers mes postes* ». En fin dans la dernière classe, celle qui regroupe des enquêtés de 25 à 30 ans est aussi à la recherche de l'affection des autres. L'une des filles de cette catégorie affirme : « *Si ce n'était pas pour qu'on puisse avoir des sentiments pour moi, je n'allais pas envoyer mes photos sur les réseaux sociaux ».* À l'entendre, on comprend qu'elle cherche à se faire désirer par le public.

Chez les garçons usagers des médias sociaux, toujours dans la vérification de la même hypothèse qui est, la recherche de l'affection. Dans ce sens des jeunes enquêtés dont l'âge est compris entre 14 et 20 ans affirment que la recherche de l'affection est l'une des sources de motivation de l'exposition des données personnelles sur les médias sociaux. Dans cette logique, JC, l'un des usagers affirme : « *je recherche l'affection à travers mes publications* ». Selon ce dernier, l'expositions des données lui permet de se faire admirer.

Ensuite, chez les garçons de 20 à 25 ans, ces derniers sont pour la quête de l'affection des autres. Selon ces derniers, les données postées sont occasionnées par l'amour qu'ils gagnent en retour. Enfin dans la catégorie de 25 à 30 ans des usagers soutiennent dans le même sens. Ils estiment que la recherche de l'affection conditionne l'exposition de soi sur les médias sociaux. L'un des enquêtés du nom de C.D affirme : « *moi, ça me donne beaucoup d'affections de poster mes vidéos, et mes photos* ». De même, que le précèdent, un autre usager enquêté dit ceci : « *tout le monde cherche à se faire aimer en envoyant des images sur les réseaux sociaux* ». À l'entendre, il est convaincu que la recherche de l'affection est à la base de ses publications sur les médias sociaux.

Au regard des réponses des deux types de populations, notamment les jeunes filles et des jeunes garçons enquêtés, l'on note des réponses soulignant que la recherche de l'affection est l'une des variables conduisant à l'exposition de soi sur les médias sociaux. On peut donc conclure que la recherche de l'affection est aussi un facteur important dans la publication des données personnelles sur les médias sociaux.

3. Discussion

Les résultats de l'étude sont structurés en trois (03) variables essentielles, à savoir la recherche de plaisir, de l'attention et de l'affection**.**

En ce qui concerne, la recherche de plaisir, les données recueillies sur le terrain montrent que le phénomène de l'exposition de soi chez les jeunes est lié à la recherche de plaisir. En effet, les jeunes usagers des médias sociaux numériques adhèrent l'idée que les images personnelles érotiques, diffusées sur les médias sociaux numériques leur procurent du plaisir. Dans ce contexte, Balague et Fayon (2011) relèvent que les individus recherchent la satisfaction, des besoins non assouvis dans leur vie réelle au regard de la typologie des besoins établie par la pyramide de Maslow. Ces jeunes usagers des réseaux sociaux numériques trouvent donc du plaisir à diffuser leurs données personnelles sur les médias sociaux numériques. Ainsi, ils recourent continuellement à la diffusion des données personnelles dans les espaces publics virtuels notamment les réseaux sociaux numériques pour le simple plaisir.

S'agissant la recherche de l'attention l'étude montre qu'elle favorise l'exposition de soi chez les jeunes à travers les réseaux sociaux numériques. En effet, les jeunes usagers des médias sociaux numériques estiment que la mise en visibilité des données personnelles attire le regard des autres sur soi. Dans ce sens, Doring et Poeschi (Troillet, 2015) révèlent que les usagers de ces médias sociaux participent à la promotion des normes corporelles par l'entremise des

réseaux sociaux en renforçant ainsi les stéréotypes de l'appartenance physique. C'est tout simplement le contexte idéal pour maintenir des relations sociales, un laboratoire social où des jeunes apprennent à se socialiser tout en favorisant leur débrouillardise (Larry Rosen, 2015). L'attention recherchée amène les jeunes usagers des réseaux sociaux à l'exposition de soi.

Relativement à la recherche de l'affection, les résultats de l'étude montrent que la recherche de l'affection conduit à la diffusion des données personnelles chez les jeunes usagers des médias sociaux numériques. Cette pratique se traduit par la diffusion des informations personnelles comme par exemple les vidéos intimes, les images corporelles érotiques… sur les réseaux sociaux numériques. L'expression de la recherche de l'affection chez les jeunes se matérialise également par une diffusion continuelle et sans réserve de données personnelles. Elisheva (2001), parle de la socialisation virtuelle et estime qu'elle participe à la construction de leur socialisation réelle. Elle renforce les relations chez les jeunes déjà bien socialisés et peut au contraire permettre de combler un vide chez les plus isolés.

Dans cette quête d'affection, les jeunes usagers se mettent en scène sur les médias sociaux numériques, et diffusent tout ce qui peut capter le regard d'autrui sur soi. Ces résultats valident l'approche anthropologique de mise en scène de la vie quotidienne qui indique que l'acteur dans son environnement social s'inscrit dans une quête de l'idéale, essentielle à l'ascension sociale. Comment influencer d'une certaine façon le regard des autres à travers son apparence et la théorie des usages et de la gratification, qui suggère que les utilisateurs d'un média jouent un rôle actif en choisissant et en utilisant ce média. Selon cette théorie, les utilisateurs prennent un part actif dans le processus de communication, ils recherchent le média remplissant le mieux à leurs désirs (Bernsadoun, 2010). Cependant, cette pratique peut avoir des conséquences que sont le harcèlement, l'usurpation d'identités et des intimidations. Selon Cahen (2011), plus les réseaux sociaux prennent de l'ampleur et plus l'usurpation d'identité se développe sur le Net. Il est donc important de savoir si les internautes ont réellement la maîtrise de leur identité numérique.

A ce titre, Azi et Ballo (2021) soutiennent que les cybercriminels font du vol et de l'usurpation d'identité leur carrière et agissent d'une manière plus sophistiquée puisqu'ils s'investissent à temps plein dans cette activité. Naudin (2008) la définit comme « la technique qui consiste à se faire passer pour une autorité et obtenir toutes sortes d›informations sur une personne dénommée ». Dans ce sens, Azi et Ballo (2021) parlent de la cybercriminalité identitaire et soutiennent qu'elle implique une diversité d'infraction parmi lesquelles, le vol et l'usurpation d'identité. Ces auteurs soutiennent que plus de 391 cas soit 18,91% d'acte d'utilisation frauduleuse d'éléments d'identification de personnes physique ou moral sont identifiés en 2016.

L'un des rapports de l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI, 2019) précise dans cette veine que les trois (03) premières infractions sont constituées essentiellement de fraude sur les transactions électroniques, ensuite de l'utilisation frauduleuse d'éléments d'identifi-

cation des personnes physiques et enfin des publications d'images à caractère sexuel. Selon l'Agence France presse (AFP, 2016), l'usurpation d'identité fait plus de 210000 victimes par an, en France. Cette pratique d'exposition de soi expose les jeunes à des contenus inappropriés sur les réseaux sociaux, tels que la **violence,** la **pornographie** ou des discours de haine, susceptibles de fragiliser les relations sociales. Face à ce phénomène, nous proposons l'éducation aux médias ainsi que des campagnes de sensibilisation sur l'usage responsable des réseaux sociaux en Côte d'Ivoire et ailleurs en Afrique.

Conclusion

Le travail de recherche porté sur l'exposition de soi sur les médias sociaux avait pour objectif d'analyser les déterminants qui conduisent à l'exposition de soi chez les jeunes sur les médias sociaux dans la ville d'Abidjan. Dans cet ordre, l'on a identifié trois hypothèses spécifiques qui après l'enquête de terrain ont été confirmés. D'abord, les résultats de l'étude montrent que la recherche du plaisir conduit l'exposition de soi chez les jeunes garçons et filles. Ensuite, les résultats montrent que l'exposition de données personnelles sur les réseaux sont liés à la recherche de l'attention chez les jeunes usagers. Enfin, les résultats montrent que la recherche de l'affection chez les jeunes filles et jeunes garçons favorisent l'exposition de soi. Cette étude a également permis de connaitre quelques formes d'expositions de soi. Enfin, l'étude a également porté sur les discussions. Ces discussions partent du rappel des objectifs et hypothèses, mettent en évidence la théorie de référence. Il convient de retenir suite à cette étude que l'exposition de soi chez les jeunes, bien qu'elle soit liée à la personnalité de l'individu, est un fait de société. Par conséquent, il faut amener les jeunes usagers à faire une utilisation responsable des réseaux sociaux numériques.

Références bibliographiques

ABOUDOU Aka Célestin, SAHI Salia René, AZI Jocelyn Wilfried, 2022, « Réflexions sur les incidences criminologiques du phénomène des buzz sur les réseaux sociaux numériques en côte d'ivoire »*, Revue Africaine de Criminologie*, n°11, p. 81- 96.

Agence France Presse, 2009, « Usurpation d'identité : plus de 210 000 victimes par an », URL : http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/10/06/01016-20091006ARTFIG00305-usurpation-d- identite-plus-de-210000-victimes-par-an-.php. Consulté le 30/04/2024.

AZI Jocelin Wilfried, BALLO Yacouba, 2021, « *Cybercriminalite à abidjan: vol, usurpation d'identite et cyberinsecurite* », ReSciLac, n°14, vol.1. P 337-349.

BALAGUE Christine, FAYON Davids, 2011, *Réseaux sociaux et entreprise : les bonnes pratiques*. France, 1ere Edition les guides. Collection « village mondiale ».

BELLANGER Pierre, 2015, « *Les données personnelles : une question de souveraineté* » 2015 Le Débat, n° 183, p. 14-25. DOI : 10.3917/deba.183.0014.

URL : http://www.cairn.info/revue-le-debat-2015-1-page-14.htm , consulté le 30/08/2017.

CAHEN Murielle, 2009, « *L'usurpation d'identité sur les réseaux sociaux* », *Legavox.fr*, 9 décembre 2009. URL : http://www.legavox.fr/blog/murielle-cahen/usurpation-identite-reseaux-sociaux-1372.htm, consulté le 30 octobre 2012.

GAGNON Maryse, FARLEY-CHEVRIER Francis, 2004, *Guide de la recherche documentaire*, presses de l'université de Montréal, 2004. URL : https://www.scribbr.fr/memoire/la-recherche-documentaire, consulté le 20/03/2024.

GIDDENS Anthony, 2004, *La trasnformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*. Paris, Hachette.

GIDDENS, Anthony, 2005, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris, PUF.

GIDDENS, Anthony,1991, *Modernity and Self-identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge, Polity Press.

GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, (trad. fr. A. Accardo), Paris, Minuit.

JAUREGUIBERRY Francis, 2011, « L'exposition de soi sur Internet : un souci d'être au-delà du paraître », *Book January 2011*, Université de Pau et des Pays de l'Adour. URL : https://www.researchgate.net/publication/321994048, consulté le 12/01/2024.

KHEIRA Bekara Dari Bekara, *Protection des données personnelles côté utilisateur dans le e-commerce. Architecture, aménagement de l'espace*. Institut National des Télécommunications. Français. NNT : 2012 TELE0045. tel-00923175.

LATOUR Bruno, 2000, « La fin des moyens ». *In:* Réseaux, volume 18, n°100, 2000. Communiquer à l'ère des réseaux. pp. 39-58. DOI : 10.3406/reso.2000.2211 URL : www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2211, Consulté le 30/08/2017.

LOUKOU Alain François**,** 2012, *La diffusion de l'Internet en Côte d'Ivoire. Obstacles et implications*. Netcom. https://doi.org/10.4000/netcom.1045 consulté le 10/12/2023.

MANEN Max Van, 1990, *Researching lived expérience : Human science for an action sensitive pedagogy***.** London, The State University of New York Press.

MATTELART Armand, 2007, *La globalisation de la surveillance. Aux origines de l'ordre sécuritaire*, Paris, La Découverte.

N'DA Paul, 2015, *Recherche et méthodologie en science sociale et humaine*, Paris, l'Harmattan, 1ère édition.

Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité, 2019, *Rapport annuel d'activités*, Abidjan (Côte d'Ivoire), PLCC.

RALLET Alain, ROCHELANDET Fabrice, 2011, « La régulation des données personnelles face au web relationnel : une voie sans issue ? », *Réseaux*, vol. 3, n° 167, p. 49-73.

SABELA Kinga, 2014, *La présentation de soi en ligne dans une perspective amoureuse : le cas du site de rencontres plenty of fish,* Mémoire de maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal.

SISSOKO A., 2009, *Sociologie générale. Criminologie,* Abidjan, Presse Universitaire d'Abidjan, *3*ème édition.

TISSERON Serge, 2012, *Rêver, fantasmer et virtualiser*. *Du virtuel psychique au virtuel numérique*, Paris, Dunod.

TROILLET Mathieu, 2015, *Avantage et inconvénient sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook, pour la promotion dans le secteur professionne*l. Mémoire de Maître-sse socio professionnel. Ecole supérieure Domaine social Valais.

XAVIER Van Overmeire, 2008, « *Le monde virtuel met au défi les législateurs : la problématique de la loi applicable dans le cyberespace »*. vol. 13 n°1, p.1-31. www.*lex Electronica*.org/articles. Consulté le 10/01/2019.

ZAMMAR Nisrine, 2012, *Réseaux Sociaux numériques : essai de catégorisation et cartographie des controver*ses. Thèse de Doctorat en science de l'information et de la communication. UFR Arts, Lettres et Communication. Université Européenne de Bretagne, Rennes 2.

L'explosion du phénomène du « sharenting » en Côte d'Ivoire : vers une régulation renforcée pour la protection des droits des enfants

Kouassi Touffouo Frederic Pira
pirafred2000@yahoo.fr

Kouakou Hilaire Kouamé
caublethilaire@yahoo.fr
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

et

Henri Joël Sey
Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
seyhenryjoel@gmail.com

Résumé

Face à l'explosion du «sharenting» en Côte d'Ivoire, cette étude se penche sur la manière d'alerter sur les risques de la surexposition médiatique des mineurs sans leur consentement et sur les mesures à prendre pour y remédier. L'hypothèse sous-jacente postule qu'une régulation renforcée et une sensibilisation aux bonnes pratiques numériques peuvent atténuer les effets préjudiciables de ce phénomène sur la vie privée et la santé mentale des mineurs ainsi que sur le tissu social. L'objectif principal de cette étude est de mieux comprendre les enjeux du «sharenting» et de formuler des recommandations pour une pratique équilibrée. Pour ce faire, une méthodologie mixte est employée, combinant des approches qualitatives et quantitatives. Cette méthodologie inclut des analyses documentaires, des entretiens avec des experts et des enquêtes auprès du grand public. Les résultats de cette recherche révèlent les conséquences néfastes de la surexposition médiatique des enfants sur leur vie privée et leur bien-être psychologique. Ils mettent également en lumière l'urgence de mettre en place une régulation renforcée et de promouvoir la sensibilisation aux bonnes pratiques en ligne afin d'équilibrer la protection des enfants et la liberté d'expression médiatique.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, droit, enfant, régulation médiatique, sharenting

Abstract

In response to the surge of "sharenting" in Côte d'Ivoire, this study focuses on how to raise awareness about the risks of media overexposure of minors without their consent and the measures needed to address this issue. The underlying hypothesis posits that strengthened regulation and increased awareness of good digital practices can mitigate the adverse effects of this phenomenon on the privacy and mental health of minors, as well as on the social fabric. The main objective of this study is to better understand the implications of "sharenting" and to formulate recommendations for balanced

practices. To achieve this, a mixed methodology is employed, combining qualitative and quantitative approaches. This methodology includes documentary analyses, expert interviews, and public surveys. The findings of this research reveal the detrimental consequences of children's media overexposure on their privacy and psychological well-being. They also highlight the urgent need for enhanced regulation and the promotion of awareness of good online practices to balance the protection of children with media freedom of expression.

Keywords : Côte d›Ivoire, law, child, media regulation, sharenting

Introduction

La révolution technologique a donné naissance à Internet et aux réseaux sociaux, caractérisés par leur dimension démocratique. Ces nouveaux médias d'accès libre et sans précédent grâce aux fonctionnalités des outils numériques modernes offrent à chacun la possibilité de s'exprimer et de partager diverses informations à l'échelle mondiale (A. Vitalis, 2015, p.46). Cependant, selon K. T. F. Pira (2021, : p.30), « dans le nouvel espace public numérique, les nouveaux acteurs restent insaisissables, imprévisibles et illimités dans leurs capacités de production et de diffusion de l'information ». *Ces* discours soulignent à la fois les particularités de ces médias et de l'espace public numérique, mais également l'activisme des nouveaux acteurs. Dans ce contexte, nous constatons qu'en un temps record, les nouveaux médias sont devenus de véritables laboratoires où se déroulent une multitude d'expérimentations telles que l'exposition de soi, la représentation du corps et de l'identité. En effet, sur les plateformes numériques comme *Facebook, TikTok, Instagram* et *WhatsApp*, une surabondance d'images d'êtres humains inonde les flux. Plus préoccupant encore, sous l'influence des adultes, d'innombrables images d'enfants mineurs sont projetées sans leur consentement et sans que les raisons qui sous-tendent ce phénomène ne soient clairement définies. Selon le site français www.vie-publique.fr (20 février 2024) :

Plus de 300 millions de photographies sont diffusées chaque jour sur les réseaux sociaux. Parmi celles-ci figurent de nombreux clichés d'enfants. Selon une enquête britannique, un enfant apparaît en moyenne sur 1300 photographies publiées en ligne avant l'âge de 13 ans, sur ses comptes propres, ceux de ses parents ou de ses proches.

Cette statistique indique l'ampleur du phénomène du « sharenting », une pratique où des contenus (informations, photographies, vidéos) sur les enfants mineurs sont publiés en ligne par les adultes (parents, proches, tuteurs légaux). Ce terme est une contraction des mots anglais «sharing» (partage) et «parenting» (parentalité). Le phénomène n'est pas uniquement présent en Occident ; il est également observé en Côte d'Ivoire où les réseaux sociaux jouent un rôle important dans la vie quotidienne des Ivoiriens en termes de communication et de partage d'informations. Dans ce pays, de nombreux adultes partagent des photos, des vidéos et d'autres contenus visuels présentant des enfants mineurs dans diverses situations de la vie quotidienne, que ce soit lors d'événements sociaux, de moments en famille, de célébrations, d'activités de loisirs ou de pratiques sportives, entre autres. Mais ces publications ont propulsé certains

mineurs au rang de vedettes médiatiques. Parmi eux, nous pouvons mentionner Ramba Junior (13 ans), Marie-Line (13 ans), Petit Freddy (13 ans), SK07 (13 ans), Fanta Gbê (9 ans), Tchoutchou (6 ans), Trésor (6 ans), Mattiya912 (5 ans) et Commissaire Peyton (3 ans). Dépourvus d'une lecture saine et éclairée de leur présence dans les espaces médiatiques numériques, la situation de ces mineurs est devenue un sujet préoccupant. Cette tendance croissante de leur présence sur les plateformes médiatiques suscite la question suivante : comment alerter sur les risques de la surexposition médiatique des mineurs sans leur consentement et quelles sont les mesures à prendre pour y remédier ? L'hypothèse sous-jacente postule qu'une régulation renforcée et une sensibilisation aux bonnes pratiques numériques peuvent atténuer le phénomène du sharenting ainsi que ses effets préjudiciables sur la vie privée des mineurs, leur santé mentale et le tissu social. Cette étude vise à mieux comprendre les enjeux du «sharenting» et à proposer des recommandations régulatrices et des bonnes pratiques numériques pour protéger les droits fondamentaux et le bien-être des enfants.

1. Démarches théorique et méthodologique

1.1. Positionnement théorique

L'étude intègre plusieurs théories, notamment la théorie de la diffusion de l'innovation de M. E. Rogers (1962), qui analyse la propagation des nouvelles idées, produits ou pratiques dans la société et la manière dont les individus prennent des décisions pour adopter ces innovations. Dans le cadre spécifique de cette étude, cette théorie est invoquée pour comprendre comment des pratiques telles que le sharenting, la quête de notoriété en ligne et les incitations économiques qui en découlent se sont propagés au sein de la société ivoirienne. Ensuite, la théorie de l'interaction symbolique de H. Blumer (1960), basée sur les idées de Mead est employée pour examiner comment les acteurs sociaux, en particulier les parents, interagissent symboliquement avec les médias numériques. Selon lui, les êtres humains agissent en fonction du sens qu'ils attribuent aux choses, aux personnes et aux événements. Il soutient que le sens n'est pas inhérent aux objets ou aux actions, mais qu'il est construit socialement par le processus d'interaction symbolique entre les individus. En postulant ainsi, H. Blumer mettait l'accent sur le rôle central de la communication et de l'interprétation dans la construction de la réalité sociale. Cette approche permet d'interroger la manière dont les individus donnent du sens à leurs actions et attribuent des significations au phénomène du sharenting.

En outre, la théorie de la réception médiatique développée notamment par S. Hall (1970) est également intégrée dans l'étude dans la mesure où celle-ci éclaire nos lanternes sur les interprétations et les négociations des messages médiatiques qu'initient les individus en fonction de leurs expériences, de leurs croyances et de leur position sociale. Dans le contexte de cette étude, cette théorie permet de mieux comprendre les réactions qu'ont les parents et d'autres acteurs sociaux et les sens qu'ils donnent au phénomène du sharenting et à la surexposition médiatique en ligne.

Par ailleurs, la théorie de la socialisation médiatique, associée à J. T. Klapper (1964) est mobilisée pour comprendre la socialisation infantile dans une culture médiatique valorisant la visibilité en ligne. Selon cet auteur, les médias de masse n'ont pas un effet direct sur le public, mais ils ont plutôt un effet sur la socialisation, en particulier sur les attitudes et les croyances des individus. Sa théorie soutient que les médias jouent un rôle dans le processus de socialisation en fournissant des informations, des valeurs et des normes qui influencent la perception et le comportement des individus.

Dans le contexte étudié, cette approche vise à saisir la manière dont les enfants perçoivent et comprennent leur propre exposition médiatique, ainsi que l'influence des adultes sur ce processus de socialisation. Enfin, nous avons considéré la théorie de la régulation des médias élaborée par R. W. McChesney (2004) pour nous pencher sur les différentes modalités de contrôle et de supervision appliquées aux médias. Dans ses travaux, ce théoricien éclaire la manière dont les institutions gouvernementales et d'autres acteurs influent sur la structure et le fonctionnement des médias pour arriver à façonner la nature de l'information diffusée et l'ampleur de la pluralité médiatique.

1.2. Cadre méthodologique

La méthodologie, à la fois quantitative et qualitative vise à sonder les enjeux de la surexposition des enfants mineurs sur les réseaux sociaux en Côte d'Ivoire. Pour la partie quantitative, nous avons entrepris des entrevues semi-structurées avec un échantillon diversifié de 228 participants.

D'abord, les parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux totalisent 150 individus, sans distinction basée sur la religion, l'ethnicité, la race ou les statuts socio-professionnel et socioéconomique. Ils sont répartis de manière équilibrée avec 75 hommes et 75 femmes et couvrent une tranche d'âge de 18 à 65 ans. Leur niveau d'éducation varie, mais les principaux critères de sélection sont : être propriétaires d›une page sur l›un des réseaux sociaux étudiés et pouvoir publier et interagir avec leur ? communauté en ligne.

Ensuite, les experts en droit des enfants et professionnels des médias sociaux sont au nombre de 18 participants et répartis également entre 9 hommes et 9 femmes. Leur âge varie de 18 à 65 ans, et leur niveau d'éducation est variable.

Enfin, les enfants mineurs, l'échantillon est constitué de 60 participants, répartis également entre 30 filles et 30 garçons, avec des âges allant de 4 à moins 18 ans. Leur niveau d'éducation varie également, allant de la maternelle au collège. Pour cette sélection, nous avons privilégié les enfants capables de s'identifier clairement sur des écrans et de décrire leurs activités en ligne, telles que la danse, le chant, la course, etc. Cette approche nous a permis d'obtenir une perspective variée sur le phénomène de la surexposition des enfants sur les réseaux sociaux. Quant à l'approche qualitative, elle s'est concentrée sur l'analyse de contenu des publications sur les réseaux sociaux qui nous a permis d'identifier les tendances et les relations entre les différents facteurs étudiés. Nous avons également complété notre corpus en intégrant des

extraits d'interviews de parents et d'enfants mineurs, disponibles sur les plateformes en ligne, telles que *YouTube*, et réalisées par les médias ivoiriens. Cette approche mixte nous a permis de trianguler les données et d'enrichir notre compréhension du phénomène. Les résultats ont été consignés dans des tableaux pour une analyse plus systématique, avant d'être interprétés et discutés.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon d'enquêtés

Groupe	Nombre	Hommes	Femmes	Âge	Niveau d'éducation
Parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux	150	75	75	18 à 65 ans	Varié
Experts en droits des enfants et professionnels des médias en ligne	18	9	9	18 à 65 ans	Varié
Enfants mineurs	60	30	30	4 à moins 18 ans	Maternelle - primaire et collège

Source : Pira, Kouamé & Sey (2024)

2. Résultats de l'étude

2.1. Une présence en ligne précoce sous l'influence des adultes Tableau 2 : Corpus d'enfants mineurs médiatisés en ligne

Dénomination	Âge	Statut	Activités en ligne	Réseaux sociaux
Ramba Junior	13	élève	Musique	*Facebook, Instagram, TikTok, YouTube*
Marie-Line	13	élève	Danseuse	
Petit Freddy	13	élève	Danse et chanson	
SK07	13	élève	Musique	
Fanta Gbê	8	écolière	Contenus variés	
Tchoutchou	5	écolière	Contenus variés	
Trésor	5	écolier	Contenus variés	
Mattiya912	4	écolière	Danseuse	
Commissaire Peyton	4	écolière	Contenus variés	

Source : Pira, Kouamé & Sey (2024)

Ce tableau offre un aperçu détaillé du profil de mineurs médiatisés en ligne en Côte d'Ivoire, en révélant leur âge, leur statut, leurs activités en ligne, et les plateformes sociales utilisées. D'abord, une observation initiale révèle que ces enfants mineurs sont présents sur les réseaux sociaux populaires tels que *Facebook, Instagram, TikTok* et *YouTube* qui offrent une diversité de contenus attractifs et divertissants, notamment des vidéos, des photos, des jeux et des in-

teractions sociales. Ensuite, le tableau montre également que les enfants répertoriés sont mineurs, ont entre 4 et 13 ans. À cet âge, ils ne sont généralement pas conscients des implications de leur présence précoce sur les plateformes numériques et n'ont aucun contrôle sur ce qui s'y passe. Leur exposition en ligne est souvent le fait des adultes qui prennent des décisions à leur sujet sans leur consentement. Par exemple, A-M. K (2022) avoue ceci :

Comme les autres mamans, je suis allée faire les photos de mes deux enfants pour mettre sur les réseaux sociaux. La photo s'est retrouvée partout parce que d'abord j'ai fait un statut WhatsApp. Ensuite, je suis allée sur Facebook, moi, j'ai l'habitude de mettre mes enfants sur les réseaux sociaux, mais pas dans les groupes, sur moi-même ma page.

Cette mère reconnaît avoir partagé délibérément les photos de sa fillette de 3 ans déguisée en commissaire de police à l'occasion du Mardi gras sur son compte *WhatsApp* et sa page *Facebook*. Toutefois, les photos sont devenues virales et se sont retrouvées sur la Plateforme Police Secours, une communauté virtuelle de près de 500 000 abonnés en Côte d'Ivoire. De même, la vidéo de Tchoutchou qui l'a rendue célèbre sur la toile ivoirienne, a été réalisée et diffusée par son oncle sur *Facebook*. Un autre exemple est rapporté par N.Z. (20 septembre 2023) génitrice d'une fillette de 10 ans devenue une star de la toile. Sur *Life TV*, N.Z explique que : « je voudrais préciser une chose. M-L a commencé à faire les vidéos bien avant Wozo vacances depuis l'année surpassée (2021). J'ai créé mon compte *TikTok* depuis l'année surpassée. J'ai commencé à faire mes petites vidéos, elle était avec moi ».

Le parcours de M-L dans l'espace médiatique n'est pas unique et trouve des similitudes avec celui de P. F. (12 ans), un passionné de danse tradi-moderne, dont la notoriété a également été propulsée par une vidéo partagée en ligne par un internaute. Suite à cette apparition numérique, P. F. a été officiellement reconnu par la troisième chaîne de télévision publique ivoirienne (*La 3*) dans un programme de 26 minutes intitulé «Découvre mon talent». Lors de son passage dans cette émission, il a affirmé : « on m'a mis à l'école, je dis je ne vais pas. Je veux danser ». Cette déclaration a immédiatement captivé les téléspectateurs et les internautes, devenant rapidement un phénomène culte sur la toile. Très rapidement, la vidéo est devenue virale et a accumulé plus de 2 millions de vues en seulement deux jours. Cette phrase emblématique a ensuite été l'objet de nombreuses parodies et vidéos sur *TikTok*, suscitant plus de 6 000 créations en seulement quatre jours.

Ces exemples révèlent comment les adultes projettent les enfants mineurs dans l'espace médiatique. Face à cette tendance à exposer de manière excessive la vie quotidienne des enfants mineurs sur les réseaux sociaux, il est essentiel de questionner cette pratique pour en comprendre les implications. En effet, les enfants de cet âge sont particulièrement vulnérables aux dangers en ligne tels que le cyberharcèlement, l'exploitation et l'accès à un contenu inapproprié. Il est donc impératif de vérifier si les adultes qui exposent les enfants en ligne tiennent compte des risques potentiels pour leur bien-être. Enfin, les activités en ligne des enfants varient, allant de la musique et de la danse à la

création de contenu varié, sous le regard des adultes qui filment, diffusent et interagissent avec la communauté virtuelle présente sur la plateforme. Cette diversité d'activités témoigne de l'omniprésence de la créativité des enfants sur Internet. Toutefois, la question de l'intimité des plus jeunes, de la légitimité de leurs choix indispensables à la construction de soi, est terriblement mise à mal avec le développement du numérique et l'attitude souvent intrusive des adultes.

2.2. Le phénomène du « sharenting » comme porte d'entrée dans l'espace médiatique

Tableau 3 : Responsabilités des adultes et voie d'apparition des mineurs sur les réseaux sociaux

Groupes	Unique motif de la publication	Auteurs	Acte volontaire ou involontaire	Évènements partagés
Parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux (150)	Le sharenting	Parents : 93 %	Volontaire : 91 %	Anniversaires, vacances, activités familiales, étapes de croissance, premières fois, performances scolaires ou extra-scolaires événements spéciaux, réalisations personnelles,
		Proches : 7 %	Involontaire : 9 %	

Source : Pira, Kouamé & Sey (2024)

Le phénomène du « sharenting » est largement cité comme porte d'entrée des enfants mineurs sur les réseaux sociaux comme le révèle le tableau 4. Une analyse plus approfondie révèle que dans le cas des parents d'enfants mineurs, le sharenting est principalement une démarche volontaire, avec 91% des cas. Ce chiffre indique que la grande majorité des parents choisissent délibérément de partager des contenus impliquant leurs enfants sur les réseaux sociaux. Les raisons sont aussi diverses que variées : désir de partager des moments de vie familiale avec leurs proches, recherche de validation sociale, documentation de la croissance des enfants. Initialement, les parents et proches de mineurs publient sur les différents réseaux sociaux des contenus dans le seul but de partager les exploits, les bons résultats scolaires, les talents en danse, en tant qu'acteurs ou chanteurs, ou simplement la beauté de l'enfant. Ce phénomène de « sharenting » n'a aucune visée mercantile dès le départ. Par exemple, pour A. P. (2024), ces publications en ligne servent de raccourci pour donner des nouvelles de soi et de sa famille aux proches dispersés aux quatre coins du monde. Certains parents, comme B. D. R. (2024) considèrent ces publications comme un moyen de partager leur fierté pour les accomplissements de leurs enfants, qu'il s'agisse de réussites scolaires ou de moments familiaux significatifs, comme la première communion.

Cependant, il est également important de noter qu'une petite partie des premières expositions des enfants mineurs en ligne peuvent être involontaires, représentant 9% des cas chez les parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux. Ces cas peuvent résulter d'erreurs de confidentialité, de partage non intentionnel de contenus ou d'autres circonstances où la présence de l'enfant sur les réseaux sociaux n'est pas intentionnelle de la part des parents. Par ailleurs, il arrive que des proches des familles (7%) partagent, de leur propre initiative, des contenus qui impliquent les mineurs sans l'autorisation des parents. Cette statistique permet de comprendre que même parmi les individus qui ne sont pas directement parents, le partage de contenus impliquant des enfants sur les réseaux sociaux reste une pratique courante, bien que relativement faible.

In fine, ces résultats montrent l'importance et la prévalence du phénomène du sharenting comme principal moteur de l'exposition des enfants mineurs sur les réseaux sociaux. Né aux États-Unis d'Amérique et devenu courant au Royaume-Uni, le néologisme « sharenting », fusion des termes « sharing » (partage) et « parenting » (parental) décrit l'obsession narcissique des parents de partager la vie quotidienne de leurs enfants sur les réseaux sociaux de manière similaire à la façon dont ils partagent leur propre vie en ligne. Au départ, c'est avec un désintéressement matériel que les adultes exposent ces enfants mineurs. Mais, très rapidement, la frontière entre le partage anodin et l'exposition excessive médiatique est devenue floue, nécessitant une réflexion critique sur les procédés utilisés par les adultes pour exposer les enfants sur les plateformes en ligne.

2.3. Du compte joint au compte porté sur les réseaux sociaux : stratégies de contournement dans l'exposition des mineurs

Face aux règles légales, telles que l'âge de la majorité numérique variant entre 13 et 15 ans dans de nombreux pays y compris la Côte d'Ivoire, les adultes ont développé des stratégies pour contourner ces restrictions. Il s'agit de la création de comptes joints adulte/enfant ou de comptes portés dédiés aux mineurs. Si ces stratégies encouragées par les adultes visent à contourner les barrières légales et les diverses restrictions, elles permettent aussi d'intégrer le contrôle parental et la dépendance à la présence du mineur.

Tableau 4 : Motifs de la création de compte joint ou compte porté

Parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux		**Contrôle parental**	**Contournement des dispositifs légaux et restrictions diverses**	**Dépendance à la présence du mineur**
Nombre	150	115/150, soit 76 %	15/150, soit 10 %	20/150, soit 14 %

Source : Pira, Kouamé & Sey (2024)

L'étude indique que 76% des adultes interrogés évoquent des raisons de surveillance pour expliquer la création de comptes joints avec les enfants mineurs ou de comptes portés. C'est dans cette logique qu'opère A. E. (2024), une mère de famille possédant un compte *TikTok* : « j›ai opté clairement pour ce type de compte partagé en ligne avec mon enfant de moins de 15 ans afin d›avoir un meilleur contrôle sur ces activités et d›éviter les mauvaises surprises ». Cette perspective est soutenue également par B. L. (2024), un père de famille, qui affirme : « je considère que partager un compte avec mon enfant mineur sur les réseaux sociaux peut être bénéfique pour surveiller ses activités en ligne et le guider en toute sécurité. » Exprimant son opinion sur cette pratique, C. A.C. (2024), un enfant mineur de 13 ans avance ceci *:* « je trouve parfois gênant de partager un compte avec mes parents sur les réseaux sociaux, mais je comprends que c'est pour ma sécurité et pour qu'ils puissent me guider dans l'utilisation d'Internet. »

Face à l'accessibilité des réseaux sociaux et aux divers risques associés, de nombreux parents ont pris conscience de l'importance de protéger leurs enfants mineurs en ligne. Cet éveil les pousse à mettre en place des mesures de protection telles que le partage de comptes joints avec leurs enfants. Ainsi, dans un environnement numérique ouvert et profondément liberticide, la problématique de la sécurité en ligne a émergé comme un défi majeur de ce que l'on pourrait appeler un «soft contrôle parental». Ce procédé vise à équilibrer l'accès aux technologies numériques tout en assurant la sécurité et le bien-être des enfants mineurs.

Ensuite, une petite proportion de ces comptes est associée au contournement des dispositifs légaux, avec 10% chez les parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux. Ces chiffres permettent d'avancer qu'il existe des utilisateurs des réseaux sociaux qui répondent aux sollicitations pressantes des mineurs et tendent à contourner les règles et restrictions liées à l'âge d'utilisation des plateformes en ligne. C'est ce que semble affirmer L. G. (2024) : « j›ai créé un compte joint avec mon enfant mineur sur les réseaux sociaux car il me suppliait depuis des mois pour pouvoir accéder aux mêmes contenus que ses amis. Je savais que c›était contraire aux règles, mais je voulais simplement lui faire plaisir ». De son côté, E. M. (2024), un enfant mineur de 14 ans, partage son point de vue :

Mes amis étaient tous sur les réseaux sociaux et je me sentais exclu. Quand j'ai demandé à mes parents de m'aider à avoir un compte, ils ont accepté même si je savais que je n'avais pas l'âge requis. Maintenant, je peux enfin partager des choses avec mes amis même si ma maman est au courant de tout ce que je fais sur Facebook.

Cette situation exprime la complexité pour les adultes de concilier les souhaits des enfants avec le respect des règles établies, tout en mettant en évidence les risques potentiels liés à la protection des données et à la vie privée des enfants mineurs.

Enfin, 14% des parents présents sur les réseaux sociaux déclarent une dépendance à la présence du mineur en ligne. Par exemple, N. Z. (2024) explique

que : « quand je fais les vidéos seules, ça prend pas. Mais une fois que ma fille est à côté de moi ça prend. Et on a fait un challenge avec un artiste (…) Serges Beynaud que j'ai publié sur ma page et qu'il a partagée. C'est là que ça a commencé ». Ce propos laisse entendre que cette mère utilise la présence de sa progéniture mineure sur les réseaux sociaux dans l'espoir de tirer profit de son image. Elle espère ainsi augmenter sa propre visibilité, agrandir sa communauté en ligne et même générer des revenus financiers grâce à l'attrait que suscite sa fillette.

Par ailleurs, les comptes partagés entre adultes et mineurs semblent offrir une co-présence en ligne adaptée aux enfants, avec une prédominance féminine. Le tableau 5 affiche quelques indications sur la proportion de comptes joints adultes/enfants mineurs parmi les parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux.

Tableau 5 : Proportion de comptes joints adultes/enfants mineurs

Parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux		**Comptes joints**	**Hommes/ enfants mineurs**	**Femmes/enfants mineurs**
Nombre	150	25/150, soit 16,66 %	7/75, soit 9,33 %	18/75, soit 24 %

Source : Pira, Kouamé & Sey (2024)

Sur un échantillon de 150 parents, 25 comptes joints ont été recensés, représentant ainsi 16,66% de l'échantillon total. Nous avons alors tenté de comprendre la pertinence et l'opportunité de cette pratique lors de l'étude. Comme réponse à son choix, M. B. (2024), père de famille gérant un compte joint avec son enfant mineur affirme : « je trouve que le compte joint avec mon fils sur Instagram nous permet de rester connectés tout en garantissant sa sécurité en ligne. Cela me donne également l'occasion de surveiller ses activités numériques et de lui fournir des conseils appropriés ». Quant à L. D. (2024), mère de famille gérant un compte joint avec sa fille mineure, elle exprime ses motivations en ces termes : « j'ai choisi de partager un compte avec ma fille sur Snapchat pour mieux comprendre ses interactions en ligne et pour l'aider à naviguer dans cet univers numérique. Cela nous rapproche aussi en partageant des moments ensemble ». Pour sa part, E. K. (2024), enfant mineur dont les parents gèrent un compte joint avec lui, affirme :

Au début, j'ai trouvé cette pratique bizarre. Que mes parents aient un compte avec moi sur Facebook, ce serait l'enfer et impossible de profiter de moments de liberté avec des correspondants partout dans le monde. Cela me frustrait beaucoup. Cependant, avec le recul, je comprends maintenant que cette démarche vise à assurer ma protection et à me guider dans l'utilisation des réseaux sociaux. À travers nos discussions, notamment avec ma mère qui est très attentive à tout, je ressens un sentiment de sécurité et je perçois leur présence comme bénéfique pour mon expérience en ligne.

Il ressort des différents discours que les adultes impliqués semblent accorder une grande importance aux droits et à la protection des enfants mineurs,

notamment en ce qui concerne leur vie privée, leur sécurité en ligne et leur bien-être général. Malgré les mesures précautionneuses prises pour protéger la vie privée des enfants mineurs en ligne, il est essentiel de reconnaître que leur présence et leur activité dans l'espace public numérique demeurent incomplètement contenues.

Cette étude a également pris en compte la répartition par genre dans ces pratiques. Parmi les comptes joints examinés, 7 sont gérés par des hommes, soit 9,33%, tandis que 18 sont gérés par des femmes, représentant 24% de l›échantillon féminin. Cette répartition a permis de noter une prédominance féminine marquée dans la gestion des comptes joints adultes/enfants mineurs sur les réseaux sociaux.

Cette tendance peut s'expliquer par divers facteurs sociaux et familiaux, notamment le rôle traditionnellement attribué aux femmes dans la gestion des activités familiales et la surveillance des enfants. Les travaux de S. Livingstone et al (2012) confirment cette sensibilité élevée des mères à la protection en ligne de leurs enfants et leur implication plus active dans les activités en ligne au sein de la famille.

Par ailleurs, la théorie de la diffusion (M. E. Rogers, 1962) pourrait s'appliquer à cette situation. Selon cette théorie, l'adoption et l'utilisation des nouvelles technologies se font progressivement à travers différents groupes de la société, souvent en commençant par les individus les plus innovateurs ou les plus influents pour ensuite se propager à d'autres groupes.

Dans le cas du partage de comptes joints adultes/enfants sur les réseaux sociaux, on peut observer une diffusion progressive de cette pratique, avec une adoption plus répandue chez les femmes. Elles pourraient être parmi les premières à adopter cette pratique, influencées par leur rôle traditionnellement plus actif dans la gestion et l'utilisation des technologies au sein de la famille. Avec le temps, cette pratique pourrait se répandre à d'autres groupes d'utilisateurs, y compris les hommes.

Ainsi, la théorie de la diffusion retrace avec pertinence le processus progressif par lequel les pratiques technologiques évoluent au sein de la société, en commençant souvent par des groupes spécifiques avant de se généraliser à d'autres.

2.4. Les comptes portés par les adultes au profit d'enfants mineurs : pour un ancrage renforcé sur les réseaux sociaux

Tableau 5 : Répartition des adultes porteurs de comptes dédiés à des enfants mineurs sur les réseaux sociaux

Parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux	Adultes porteurs de comptes pour mineurs	Pourcentage
150	30	20 %

Source : Pira, Kouamé & Sey (2024)

Dans le tableau 5, il est indiqué que sur un échantillon de 150 parents d'enfants mineurs présents sur les réseaux sociaux, 30 d'entre eux sont des adultes porteurs de comptes dédiés à des enfants mineurs, ce qui représente 20 % de l'échantillon total. Cette pratique s'inscrit dans le même registre que le contournement des restrictions et permet un ancrage solide du mineur dans l'espace public numérique. C'est le cas de T. A. B. (2024) qui affirme :

> Je comprends les préoccupations autour de la protection des enfants en ligne, mais je crois aussi qu'une surveillance étroite et un accompagnement adéquat peuvent permettre à nos enfants de profiter des réseaux sociaux de manière sûre. Mon fils est talentueux au football. En attendant d'avoir un centre de formation ou une équipe, j'ai moi-même créé une page Facebook et TikTok qui sont consacrées à sa passion. C'est une vitrine mondiale que j'utilise pour vendre mon fils.

Cette déclaration permet de cerner l'un des aspects de la surexposition des mineurs en ligne où les adultes créent des comptes dédiés à leurs enfants mineurs dans le but de promouvoir les talents et passions de ces derniers sur les réseaux sociaux. Toutefois, bien que cette démarche soit motivée par de bonnes intentions et des ambitions légitimes, elle soulève des questions éthiques importantes liées à l'exposition de l'enfant mineur en ligne et les risques potentiels auxquels il peut être exposé. Dans le même registre, J. P. K. (2024), professionnel des réseaux sociaux partage son point de vue :

> Je suis conscient des risques potentiels, mais je pense aussi que l'utilisation contrôlée et éducative des plateformes peut être bénéfique pour les enfants. Je suis donc favorable à la création de comptes portés et gérés par des adultes pour les enfants mineurs, mais avec des mesures strictes de sécurité et de supervision.

Son point de vue dénote une approche nuancée à propos de la création de comptes pour les enfants mineurs sur les réseaux sociaux. Bien qu'il reconnaisse les risques potentiels, il met en avant l'importance du compte porté pour une utilisation contrôlée et éducative des plateformes pour les enfants. Enfin, pour M. G. (2024) : « il est important de respecter la réglementation sur la majorité numérique et de protéger la vie privée des enfants. C›est pourquoi je refuse catégoriquement la création de tous types de comptes jusqu'à la majorité des enfants mineurs sur les réseaux sociaux ». Mais face à ce père qui milite pour le strict respect des règles en vigueur, certains mineurs qui avaient été initialement introduits dans l'espace médiatique public par des adultes, se retrouvent désormais titulaires de comptes officiels sur les réseaux sociaux. Cette situation survient alors que des voix appellent à une régulation plus stricte voire à une interdiction totale d'accès pour les jeunes, en opposition au plaidoyer d'autres pour le strict respect des règles établies.

En Côte d'Ivoire où la loi stipule qu'un mineur de moins de 13 à 15 ans ne peut pas posséder son propre compte sur des plateformes telles que *Facebook, Instagram* ou *YouTube,* et doit attendre d'être majeur pour le monétiser, des exceptions sont observées dans le paysage numérique. Par exemple les comptes *Facebook* de Ramba Junior (13 ans, 752 000 abonnés), Freddy Officiel (13 ans, 87 000 abonnés), Peyton Commissaire Tétine Dame (4 ans, 190 000 abon-

nés), Tchoutchou (5 ans, 87 000 abonnés) …, tous répertoriés dans le corpus de l'étude ne respectent pas les exigences d'âge imposées par ces plateformes. Dans la plupart des cas, ces comptes ne sont pas supprimés par les plateformes car ils ont été créés par les parents ou les tuteurs légaux.

Détenteurs exclusifs de l'autorité parentale, les adultes peuvent diffuser une diversité de contenus à propos de ces enfants mineurs sans enfreindre directement les conditions générales d'utilisation. Généralement, ce type de comptes sur les réseaux sociaux est destiné aux enfants qui ont déjà été projetés dans l'espace public numérique et qui ont acquis une certaine popularité. D'une part, la création de pages officielles pour les enfants mineurs peut être vue comme une tentative de contrôle et de gestion plus structurée de leur exposition médiatique. C'est ce que semble dire A. M. K. (25 mars 2022) lorsqu'elle explique les circonstances de la création de la page officielle *Instagram* de Commissaire Peyton, sa fillette de seulement 2 ans :

> Au début on a hésité. On a beaucoup hésité. Après la publication de Police Secours, le lendemain, le 2 mars, on a eu beaucoup d'appels, de gauche à droite. Ils disent qu'ils ont de la publicité pour la petite sous la main. Si on accepte ils vont créer sa page, genre pour se faire des sous. J'ai donc appelé mon mari qui est en mission à l'intérieur. Quand je l'ai appelé, je lui ai expliqué, il a dit que lui il n'est pas intéressé. Après le 4 mars, on a reçu un appel d'une entreprise de communication qui nous a convaincus. On a donc accepté de créer la page.

Dans la foulée, ils ont dédié à la fillette de deux ans, une page *Instagram* et commis un chargé de communication dont la mission est d'expliquer la trajectoire des activités numériques inscrites à son agenda :

> La vision arrêtée d'un commun accord avec les parents de Commissaire Peyton consiste à soigner son image dans un premier temps, et à développer son image dans un deuxième temps. Soigner son image pourquoi ? Parce qu'après le buzz qu'elle a eu à faire le mardi gras, il y a pas mal de personnes qui ont créé des pages et qui ont soutiré de l'argent aux gens et tout. Donc il était important pour nous de pouvoir mettre en place une page officielle qui va partager de vraies informations, qui va remercier ces personnes qui nous ont aidés, et également de pouvoir apporter cette lumière-là aux yeux, et de pouvoir développer son image pour des fins publicitaires, des actions sociales que nous voulons mener, des actions caritatives. C'est vraiment l'objectif de la création de ses différents comptes sur les réseaux sociaux et je pense que tout va bien se passer (M. K. 25 mars 2022).

Derrière ces propos se dégage l'idée que les parents et les responsables légaux tentent de réguler le contenu publié, de contrôler l'audience et de protéger la vie privée des enfants autant que possible dans un environnement numérique souvent incontrôlable.

Toutefois, cette démarche suscite également des interrogations et des débats. En effet, si certains considèrent ces pages officielles comme une solution nécessaire pour garantir la sécurité et le bien-être des mineurs dans le monde en ligne, d'autres les perçoivent comme une continuation de l'exposition mé-

diatique, même si elle est plus organisée. Comme indiqué précédemment, de telles pages sont créées lorsque l'enfant a déjà acquis une certaine popularité ou une base de fans, généralement en raison de son talent, de ses activités ou de son exposition médiatique précoce.

L'objectif principal de ces pages est de maintenir et de renforcer cette notoriété en ligne, en capitalisant sur l'intérêt et l'engagement déjà générés par l'enfant. C'est ce que soutient K. B. (2024), community manager d'une plateforme sur *Facebook* : « les pages considérées comme officielles visent à ancrer durablement l›enfant mineur dans l›espace public numérique tout en poursuivant la quête de notoriété et de gains financiers ». Cette approche se traduit par la publication régulière de contenus variés qui mettent en valeur les talents, les activités ou les réalisations de l'enfant.

Ainsi donc, parallèlement à la quête de notoriété, les pages officielles dédiées aux enfants mineurs sur les réseaux sociaux ont également un aspect financier. En effet, une fois qu'une page gagne en popularité et en audience, elle devient attrayante pour les annonceurs et les partenaires commerciaux.

2.5. Du « sharenting » à l›incitation à la célébrité financière : vers une exploitation de l›image des mineurs par les adultes

En Côte d'Ivoire, le phénomène du sharenting a permis à plusieurs enfants mineurs d'exposer leurs talents, leurs activités et d'apparaître dans l'espace public médiatique. Parmi eux se trouvent les neuf enfants mineurs inclus dans le corpus de cette étude. Certains d'entre eux ont explosé la toile à l'occasion de la célébration du Mardi Gras, un moment privilégié pour l'exposition en ligne des mineurs. En effet, cette date est particulièrement appréciée par les adultes et les responsables des écoles primaires et maternelles ivoiriennes pour mettre en avant les enfants. Par exemple, D. P. M.-E., mineure de 3 ans et surnommée Commissaire Peyton lors du Mardi Gras 2022, est devenue une sensation médiatique après qu'une photo de son déguisement en commissaire de police a été partagée en ligne, la propulsant au rang de star sur la toile. En raison de cet engouement, elle a été invitée par le DGPN qui lui a remis une bourse d'étude, une enveloppe d'argent ainsi qu'une moto.

Pour l'année 2023, l'attention des internautes ivoiriens s'est focalisée sur la photo d'une fillette de 8 ans, écolière au Cours Élémentaire deuxième année (CE2). Déguisée en Dominique Ouattara, et désignée par l'appellation Fanta Gbê, pseudonyme de la première dame de la Côte d'Ivoire, E. K. S. L. (8 ans) a suscité un intérêt auprès des internautes parmi lesquels D. B. K. (2023) qui a averti que « la petite Fanta Gbê semble être en bonne voie pour surpasser la petite fille surnommée Peyton Commissaire Tétine, qui avait fait sensation l'année dernière lors de cette même fête ». Ensuite, pour K.F.-D. (2023) : « Peyton Commissaire Peyton est maintenant reléguée au second plan, laissant la place à la première Dame du pays, Maman Dominique Ouattara ». Enfin, G. G. L. (2023) a ajouté que : « la grande gagnante du jour est cette jeune fille métisse qui s'est déguisée en la Première Dame ivoirienne, Dominique Ouattara. Elle aurait même été contactée par le cabinet présidentiel à l'heure actuelle ». Après cet engouement et l'explosion en ligne qui s'en est suivie, le journal en ligne *Koaci.com* (21 mars 2023) raconte que :

> Madame Dominique Ouattara a rencontré son sosie la petite E. K. S. L. (8 ans), N.M. (7ans), « son garde du corps » ainsi que des membres de leurs familles respectives, le mardi 21 mars 2023. (…) En plus des nombreux cadeaux aux fillettes et aux parents présents, elle a offert des jeux éducatifs, des enveloppes, et des pagnes à ses jeunes invités, et a donné une somme de 2 millions de F CFA à E. K. S. L. et un million F CFA à N. M. pour leur scolarité. Aux parents, elle a offert des pagnes.

Dans ces deux situations tirées du phénomène du sharenting dans le contexte du Mardi gras, l'offre de cadeaux généreux et de contributions financières ont un lien étroit avec la montée en popularité des mineurs sur les réseaux sociaux. De plus en plus, cette dynamique croissante pousse certains adultes motivés par le gain financier à exposer les mineurs en ligne.

Par ailleurs, cette quête de profit est prolongée par la création de pages officielles pour ces mineurs, comme c'est le cas pour ceux inclus dans le corpus de cette étude. Après avoir suscité l'engouement sur Internet, ces enfants mineurs se voient dotés de pages spécialement conçues pour les ancrer durablement dans l'environnement numérique public. À partir de ces espaces virtuels, les adultes organisent des activités ou planifient la carrière médiatique des enfants, toujours avec une perspective financière en tête. En effet, visible dans l'espace public numérique, l'enfant mineur peut multiplier les engagements et participer à diverses activités, comme le relate la mère de M.-L. (13 ans) : « l'année dernière, elle a participé à un jeu télévisé où elle est arrivée première et a gagné un million » (N. Z., 20 septembre 2020). L'aspect financier de cette exposition médiatique, clairement mis en évidence dans ce témoignage incite alors les adultes à poursuivre l'exposition médiatique de l'enfant.

Un autre aspect beaucoup plus important réside dans le fait qu'une fois que ces pages deviennent populaires, elles attirent une audience importante et suscitent l'intérêt des annonceurs et des partenaires commerciaux. Ces derniers les sollicitent pour promouvoir leurs produits ou services auprès de la communauté virtuelle du mineur. Ces sollicitations représentent en réalité de véritables opportunités d'affaires qui peuvent générer des revenus publicitaires ou des partenariats rémunérés. Motivés par la possibilité de générer des revenus grâce à la popularité des mineurs, les adultes encouragent dès lors la célébrité en ligne. Ainsi, diverses activités telles que la promotion de produits, la collaboration avec des marques ou même la participation à des événements médiatiques et publicitaires sont ciblées pour renflouer les caisses des mineurs.

La discussion sur l'incitation des adultes à la célébrité financière des mineurs soulève des préoccupations éthiques et morales quant à l'exploitation de la popularité des enfants pour des gains financiers. L'une des principales questions qui émergent est la frontière entre le partage légitime d'informations sur la vie des mineurs et l'exploitation commerciale de leur image. Alors que certains adultes voient dans le sharenting une opportunité de monétiser la popularité des enfants, d'autres s'inquiètent des conséquences à long terme de cette exposition médiatique précoce.

Réceptive aux bénéfices financiers de cette tendance, P. M. (2024) avance : « je considère que partager la vie de mes enfants sur les réseaux sociaux est une opportunité unique de monétiser leur popularité et de créer des opportunités pour leur avenir ». Si son propos privilégie une vision positive du sharenting comme une opportunité de monétiser la popularité des mineurs et de créer des avantages pour leur avenir, L. B. (2024) soutient : « j›ai de sérieuses préoccupations quant à l›exposition médiatique précoce de mes enfants. Je crains que cela n›affecte négativement leur vie privée et leur développement futur ». Derrière son discours surgit des préoccupations relatives aux conséquences négatives potentielles du sharenting sur les enfants, notamment en termes de vulnérabilité, d'intrusion dans la vie privée et d'impact sur leur développement.

La première perspective, qui perçoit le sharenting comme une médiation bénéfique, et la seconde, qui adopte une vision critique centrée sur les risques et les dommages potentiels, sont toutes deux en accord avec la théorie de la réception telle que développée par S. Hall (1970). Cette théorie reconnaît que les individus réagissent différemment aux médias en fonction de leurs valeurs, de leurs croyances et de leurs expériences personnelles. Mais, le sharenting à l'aune de l'âpreté financière soulève de légitimes et pertinentes questions sur la responsabilité des adultes, des plateformes numériques et des annonceurs dans l'exploitation de la popularité des mineurs.

3. Discussion

Le phénomène du sharenting pose de nouveaux défis en matière de protection de la vie privée et de l'image des enfants dans la mesure où il les expose à divers risques. Sans être exhaustif, nous pouvons citer le détournement des images, le cyberharcèlement, la prédation en ligne, la cybercriminalité, la cyberdépendance et l'exposition à des contenus inappropriés. Des auteurs comme S. Ruwhof et l'eSafety Commissioner (2015), J. Palefrey et U. Gasser (2016), S. Steinberg (2017) et X. Raufer (2018) ont souligné ces préoccupations en mettant en avant les empreintes numériques permanentes pour les enfants mineurs exposés en ligne. Ils ont également mentionné les risques liés à la construction d'identités virtuelles basées sur les choix des adultes et qui échappent ainsi au contrôle des enfants. Ces aspects soulignent les menaces pour leur vie privée, leur réputation et leur image.

D'autre part, certains chercheurs, comme J. D. Brown et P. S. Bobkowski (2011), A. Lareau (2011), et E. H. Erickson (1968), ont étudié les conséquences de l'exposition excessive sur la santé mentale des enfants. Par exemple, E. H. Erickson (1968) a relevé le risque de starisation découlant du sharenting, où les enfants peuvent être confrontés à des troubles psychologiques importants en raison de l'estime de soi altérée et des attentes irréalistes liées à leur importance sociale et à leur popularité médiatisée. Cet aspect psychologique qu'il souligne peut être illustré par l'incident impliquant Ramba Junior, un mineur de 13 ans. En raison de sa médiatisation notable, il a cru pouvoir accéder à un espace réservé aux adultes. Face au refus du personnel, il a vivement insisté et conduit les propriétaires des lieux à l'agresser physiquement et à l'expulser.

Si cette scène de violence soulève d'importantes préoccupations sécuritaires des mineurs, elle relève également les problèmes psychologiques auxquels ceux-ci peuvent être confrontés face aux évolutions rapides liées au sharenting.

Sur le plan des aspirations futures, une exposition médiatique précoce peut limiter les choix de carrière et entraver les capacités des mineurs à explorer divers domaines d'intérêt comme en atteste le cas de Petit Freddy, un danseur de 13 ans. Alors qu'il a exprimé son désir de danser plutôt que d'aller à l'école dans un reportage de *La 3*, il a été pris à partie, dans une vidéo virale, par un adulte qui l'incitait à retourner à l'école plutôt que de danser. Son cas est corroboré par l'expérience de Marie-Lyne (danseuse, 12 ans) dont la mère a été interpelée sur *TikTok* en ces termes : « la danse est une bonne chose, mais la priorité serait l'école », (T. S. T., 2022). Ces réactions nous permettent de souligner les pressions et les attentes contradictoires auxquelles les enfants surmédiatisés peuvent être confrontés, entre la poursuite de leur passion et les attentes sociales traditionnelles liées à l'éducation.

Enfin, pour Livingstone (2008), la surexposition médiatique peut perturber les relations sociales des enfants et les exposer à des risques tels que le harcèlement, l'envie et la jalousie. Cette analyse est soutenue par l'expérience de Marie-Lyne (13 ans) qui a été victime d'intimidation et de moqueries, comme en témoigne ce commentaire négatif : « tu es très très vilaine » (P456, 2023).

Ces situations soulignent l'urgence de renforcer la protection juridique des enfants dans le cyberespace tout en sensibilisant les adultes sur les risques associés au sharenting.

Dans le cadre de la protection de la vie privée des enfants dans le contexte du sharenting et de l'exposition médiatique en ligne, il est crucial de se pencher sur des mécanismes réglementaires en s'appuyant sur deux conventions internationales : la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE). L'Article 16 de la CIDE énonce :

Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation. L'enfant a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes (OHCHR, 1989 p.5).

De même, l'Article 10 de la CADBE stipule :

> Aucun enfant ne peut être soumis à une ingérence arbitraire ou illégale dans sa vie privée, sa famille, son foyer ou sa correspondance, ni à des atteintes à son honneur ou à sa réputation, étant entendu toutefois que les parents gardent le droit d'exercer un contrôle raisonnable sur la conduite de leur enfant. L'enfant a le droit de la protection de la loi contre de telles ingérences ou atteintes (CADHP, 2020 : 6-7).

Ces deux instruments établissent des normes et des obligations pour assurer le respect et la protection des droits des enfants, y compris leur droit à la vie privée et à l'image dans le cyberespace. Il faut préciser que le droit à l'image,

dérivé du droit à la vie privée, permet à une personne de contrôler l'utilisation de sa représentation visuelle, essentiel pour préserver son identité visuelle et son intégrité personnelle, (M. Bizeau, 2024). Le droit civil ivoirien reconnaît le droit à l'image et à la vie privée des individus, y compris des enfants, et impose des conditions strictes pour la prise et la publication d'images, nécessitant le consentement de l'intéressé ou des parents pour les enfants mineurs.

Par ailleurs, le Réseau Ivoirien des Communicateurs et Amis des Enfants (RICAE) recommande également le respect de ces droits dans les médias. Cependant, en Côte d'Ivoire, il n'existe pas de loi spécifique sur le sharenting, bien que la loi contre la cybercriminalité sanctionne d'autres formes de violation des données personnelles.

En France par exemple, la législation est plus avancée et offre un exemple éclairant avec l'adoption de la Loi du 19 février 2024 visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants. Cette loi représente un modèle à suivre, car elle vise à renforcer la protection des enfants en ce qui concerne leur image sur les réseaux sociaux. Pour combler ce vide en Côte d'Ivoire, il est urgent que les autorités législatives et les acteurs de la protection de l'enfance se mobilisent pour introduire des mesures similaires.

Pour ce faire, la loi relative à la lutte contre la cybercriminalité doit être révisée pour inclure explicitement le sharenting et sanctionner les pratiques préjudiciables aux enfants. Par ailleurs, relativement à la qualité des usagers et des opportunités qui leur ont été offertes via les nouveaux médias, K. T. F. Pira (2021p.34) écrit :

> (…) Les nouveaux espaces publics médiatiques sont entre les mains de quelques milliards d'usagers hétéroclites, profanes et peu préparés à cette rencontre. Ils se sont appropriés les nouveaux médias (internet, réseaux sociaux) sans forcément en maîtriser les contours. Dans ce nouvel espace public, de sérieuses possibilités leur ont été offertes pour s'improviser acteurs de l'information au même titre que les professionnels (journalistes, éditorialistes, patrons de presse, etc.).

Ce discours expose les défis auxquels sont confrontés les usagers des nouveaux médias tout en révélant leur appropriation de ces espaces sans toujours en maîtriser tous les aspects. Dans ce contexte, il est essentiel de compléter les mesures régulatrices par des initiatives éducatives et de sensibilisation afin de garantir le respect des droits des enfants dans le cyberespace et assurer leur sécurité et leur bien-être.

Conclusion

La pratique du sharenting comporte des effets préjudiciables sur la vie privée, la santé mentale et le bien-être général des mineurs. Dès lors, cette étude révèle que le sharenting soulève des défis significatifs en termes de protection des droits fondamentaux des enfants et met en évidence une prise de conscience croissante de ces problématiques au sein de la société ivoirienne. Face aux enjeux et conséquences de cette pratique, la nécessité d'une action régulatrice renforcée et d'une sensibilisation soutenue aux bonnes pratiques nu-

mériques est amplement justifiée. S'inspirant de la théorie de la régulation des médias défendue par R. W. McChesney (2004), l'étude invite les institutions gouvernementales et autres acteurs à réfléchir spécifiquement sur les modalités de contrôle et de supervision du sharenting sur les médias numériques. Alors qu'en Côte d'Ivoire, il n'existe pas de loi spécifique sur le sharenting, bien que la loi contre la cybercriminalité sanctionne d'autres formes de violation des données personnelles, les exemples français, canadien…sont pertinents et peuvent aiguiller les législateurs ivoiriens afin de formuler des cadres de régulations adaptés pour protéger les droits des enfants tout en garantissant la liberté d'expression médiatique. Mais, pour y parvenir, une collaboration étroite entre les autorités, les plateformes numériques, les professionnels des médias et la société civile est également souhaitée pour créer un environnement en ligne sûr et respectueux des droits des mineurs. En définitive, l'étude souligne l'urgence d'agir pour faire face aux défis posés par la surexposition médiatique des enfants, en mettant l'accent sur la sensibilisation, l'éducation et la mise en place de régulations efficaces.

Bibliographie

BIZEAU Maxime, 2024, « Le droit à l'image : définition, régime, limites et sanctions », consulté le 20 février 2024.URL : https://fiches-droit.com/droit-image.

BLUMER Herbert, 1960, *Symbolic interactionism: Perspective and method*, University of California Press.

COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (CADHP), 2020, « Charte africaine des droits et du bien-être des enfants », consulté le 25 mars 2024. URL: https://www.african-court.org/wpafc/wp-content/uploads/2020/10/12-CHARTE-AFRICAINE-DES-DROITS-ET-DU-BIEN-ETRE-DE-LENFANT.pdf

HALL Stuart, 1970, « Encoding and decoding in the television discourse », *CCCS Stencilled Paper,* Vol. 2, p.386-398

KEMP Simon, 2024, « Numérique 2024. Côte d'Ivoire », consulté le 13 mars 2024. URL: https://datareportal.com/reports/digital-2024-cote-divoire

KLAPPER Joseph, 1964, *The effects of mass communication*, Free Press.

LAREAU Annette, 2011, *Enfances inégales*: *race*, *classe et vie de famille*, (2nd éd.), Berkeley, Californie, Presses de l'Université de Californie.

LIVINGSTONE Sonia, HADDON Leslie & GÖRZIG Anke, 2012, *Les enfants, les risques et la sécurité sur Internet: les défis de la recherche et des politiques dans une perspective comparative,* Bristol, Bristol University Press.

MCCHESNEY Robert Waterman, 2004, *The problem of the media: U.S. communication politics in the 21st century*, New York, Monthly Review Press.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU), 1989, « Convention relative aux droits de l'enfant », consulté le 25 mars 2024. URL: https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child#:~:text=Ar-

ticle%2016,-1.&text=Nul%20enfant%20ne%20fera%20l,immixtions%20ou%20de%20telles%20atteintes

PALFREY John et GASSER Urs, 2016, *Born Digital: How Children Grow Up in a Digital Age* (Revised and expanded edition), New York, Basic Books.

PIRA Kouassi Touffouo Frederic, 2021, **«** L'éthique de l'information **à** l'épreuve de la démocratisation médiatique et des réseaux sociaux en Côte d'Ivoire », *Le Caïlcéd*rat, N° 11, p.p.29-41.

RAUFER Xavier, 2018, « Une excursion (guidée) au Far-West numérique **»,** *Sécurité globale*, N° 15, p.49 à 69.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, 2024, **«** Loi du 19 février 2024 visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants », consulté le 26 mars 2024. URL : https://www.vie-publique.fr/loi/288483-loi-droit-limage-des-enfants-sur-internet

ROGERS EVERETT Mitchell, 1962, *Diffusion of innovations*, New York, Free Press of Glencoe.

STEINBERG Stacey, 2017, **«** Sharenting: Children's Privacy in the Age of Social Media **»**, *Emery Law Journal,* N° 66, p.839-877.

VITALIS André, 2015, « La « révolution numérique » : une révolution technicienne entre liberté et contrôle »**,** *Communiquer,* n° 13 p.44-54.

La communication pour le changement social et comportemental face a une nouvelle forme de business en Côte d'Ivoire : « enfants influenceurs »

Koffi Jacques Anderson Bouadou
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
bouadou80@yahoo.fr

Résumé

Internet est devenu incontournable dans le quotidien des hommes. Cet outil révolutionnaire a favorisé la naissance de réseaux sociaux numériques. Ils ont façonné nos modes de vie en nous faisant adopter de nouveaux comportements. Grace aux réseaux sociaux numériques, de nouvelles formes d'activités en ligne ont vu le jour telles les activités des mineurs dits influenceurs. Dans la webosphère ivoirienne plusieurs plateformes sont inondées par des vidéos et photos d'enfants. Ces différentes plateformes pour la plupart monétisées hébergent des comptes de mineurs. Les parents ou tuteurs légaux sont à l'origine de création de pages, de comptes en ligne pour leurs enfants car le business « enfant influenceur » rapporte gros malgré les risques liés à cette activité. C'est donc une forme d'exploitation du mineur par ses parents. Dès lors, comment la communication pour le changement social et comportemental peut-elle contribuer à protéger les enfants face à l'exploitation de leurs images sur les réseaux sociaux numériques ? L'hypothèse de l'étude stipule que les activités des enfants influenceurs s'apparentent à de l'exploitation. La recherche vise à proposer des stratégies de communication pour le changement social et comportemental en vue de protéger l'image de l'enfant influenceur. L'étude a permis de cerner les différentes perceptions sur les activités des enfants en ligne ; relever les risques liés à ces activités ; proposer des solutions pour l'encadrement de l'exploitation commerciale de l'image des enfants influenceurs et plaider auprès du gouvernement pour la mise en place d'un cadre normatif protecteur des enfants influenceurs.

Mots clés : Changement de comportement, communication, enfant influenceur, exploitation, surexposition

Abstract

The Internet has become essential in men's daily lives. This revolutionary tool promoted the birth of digital social networks. They have shaped our lifestyles by making us adopt new behaviors. Thanks to digital social networks, new forms of online activities have emerged, such as the activities of minors known as influencers. In the Ivorian webosphere, several platforms are flooded with videos and photos of children. These different platforms, most of which are monetized, host accounts for minors. Parents or legal guardians are behind the creation of pages or accounts for their children because the "child influencer" business is profitable despite the risks associated with this activity. It is therefore a form of exploitation of the minor by his parents. So, how can

communication for social and behavioral change help protect children from the exploitation of their images on digital social networks? The study hypothesis states that the activities of child influencers amount to exploitation. The research aims to propose communication strategies for social and behavioral change with a view to protecting the image of the child influencer. The study made it possible to identify the different perceptions of children's online activities; identify the risks associated with these activities; propose solutions for regulating the commercial exploitation of the image of child influencers and plead with the government for the establishment of a normative framework to protect child influencers.

Keywords : Behavior change, communication, child influencer, exploitation, overexposure

Introduction

L'avènement de l'internet a bouleversé les habitudes des uns et des autres. Il est présent dans notre quotidien et il est difficile de nous en défaire vu les services proposés par cet outil. Il est au cœur des activités des adultes comme des enfants. Grace à cette innovation, les utilisateurs ont accès à de multiples fonctionnalités telles les réseaux sociaux numériques. Les réseaux sociaux sont également parties prenantes de notre quotidien au plan personnel comme professionnel. Supports médiatiques révolutionnaires, les réseaux sociaux sont omniprésents dans l'univers de la politique et les politiques s'en servent aisément. Selon le site (https://espaces-numeriques.org/les-reseaux-sociaux/), on peut dater leur apparition à partir de 1990, soit au moment où l'internet prend son essor. C'est donc en 1997 qu'apparait Sixdegrees.com, premier réseau social. Celui-ci offrait l'ensemble des fonctionnalités qui constitue un réseau social aujourd'hui.

Les Réseaux sociaux numériques apparaissent comme des pratiques informationnelles dont l'ensemble des dispositifs, des sources, des outils, des compétences cognitives sont effectivement mobilisés dans les différentes situations de production, de recherche, traitement de l'information (S. Chaudron et M. Ihadjadene, 2010). A. Cordier (2015) souligne pour sa part l'importance du lien social entre jeunes sur les RSN, démontrant une prolongation en ligne des pratiques communicationnelles présentielles. Le réseau social numérique s'apparente à une plateforme de communication en réseau dans laquelle les participants peuvent articuler publiquement des connexions qui peuvent être vues et traversées par d'autres (D. Boyd, N. Ellison, 2013).

Initialement créés pour favoriser la communication de façon instantanée et la diffusion rapide de l'information, les réseaux sociaux numériques sont l'objet de débats. Les utilisateurs ont personnalisé l'emploi de ces outils à des buts qui paraissent les plus avantageux indépendamment de leur destin primordial. En clair, l'avènement de l'internet a modifié notre style de vie, notre manière de travailler et de nous divertir.

Cependant, il est bon de relever que cette révolution technologique n'est pas exempte de dangers en particulier pour les enfants. Certains parmi eux,

lorsqu'ils sont sur les réseaux sociaux, se dérobent des règles établies pour leur protection et se transforment en influenceurs. Leurs vidéos sont légion et les mettent en scène en train de danser, de déballer une multitude de jouets, de déguster des aliments, de réaliser des défis, de reproduire des challenges, de dévoiler des scènes de la vie quotidienne. Il n'est plus un secret que l'usage de l'internet par les enfants influenceurs peut se révéler être une source de revenus pour leurs parents.

L'on assiste aujourd'hui en Côte d'Ivoire à une présence remarquable des enfants dans les médias sociaux tels Facebook, Tik tok, Instagram, You Tube. Ces enfants dont l'âge varie entre 3 et 15 ans se sont mués en influenceurs, en faiseurs de buzz. Ils sont pour la plupart encouragés et encadrés par leurs parents ou tuteurs légaux. La diversité des réseaux sociaux numériques sur l'internet a fait naître de nouvelles formes d'activités à l'image des You tubeurs, des influenceurs qui en tirent d'énormes profits. Attirés par le profit, certains parents exposent leurs enfants sur des plateformes de partage de vidéos à des fins commerciales. Ces enfants influenceurs perçoivent parfois de gros revenus. Ce qui motive des parents à pousser leurs enfants vers ce type d'activité. Il est donc difficile de les convaincre de soustraire ces derniers des médias sociaux numériques.

Ces dernières années, force est de constater qu'en Côte d'Ivoire la célébration du mardi gras donne lieu à toute sorte d'exploitation de l'image des enfants par certains parents. En effet, les enfants sont déguisés en des personnalités publiques dont on connait la générosité. Ensuite les vidéos sont diffusées sur plusieurs plateformes en ligne de sorte à interpeller la personnalité imitée. Ce phénomène prend de l'ampleur à chaque célébration du Mardi gras. Les réseaux sociaux ne sont plus seulement des plateformes de partage de contenus en ligne entre amis, mais de véritables plateformes d'influence et donc de commerce.

Certes, les parents ou les tuteurs légaux ont le droit de diffuser l'image de leur enfant sur internet, toutefois cette pratique ne s'apparente-t-elle pas à de l'exploitation ? Dès lors, comment la communication pour le changement social et comportemental peut-elle contribuer à protéger les enfants face à l'exploitation de leurs images sur les réseaux sociaux numériques ? Quels sont les dangers auxquels s'exposent les enfants dits influenceurs ? Quelles stratégies adopter pour contrer l'exploitation commerciale de l'image des enfants influenceurs en Côte d'Ivoire?

L'hypothèse de l'étude stipule que les activités des enfants influenceurs s'apparentent à de l'exploitation.

L'objectif de cette étude vise donc à proposer des stratégies de communication pour le changement social et comportemental en vue de protéger l'image des enfants influenceurs.

1. Aspect théorique et méthodologique

1.1. Aspect théorique

Selon l'UNICEF, la communication pour le changement social et comportemental (CCSC) vise à appliquer des techniques issues du marketing, de la

mobilisation sociale et communautaire, des médias de masse, du divertissement, des actions de mobilisation et sensibilisation, de la communication interpersonnelle, des réseaux sociaux et d'autres approches de communication afin de contribuer à un changement social et individuel positif. Dans le cadre d'une stratégie CCSC comportant plusieurs volets, ces différentes tactiques de communication stratégique sont des outils essentiels pour promouvoir l'action et créer un environnement qui la soutient**.** Ainsi, en CCSC, une théorie solide peut aider à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes efficaces en permettant de comprendre les facteurs d'influence sur le comportement, la manière dont le changement de comportement se produit et les points d'entrée potentiels pour les interventions de changement de comportement (A. Drame,2023). L'étude repose sur deux théories de changement de comportement à savoir la théorie de l'action raisonnée et la théorie persuasive.

La théorie de l'action raisonnée (TAR) est un modèle de psychologie sociale développée par M.Fishbein and I.Ajzen en 1975. Cette théorie est utilisée pour prévoir comment les individus vont se comporter en fonction de leurs attitudes préexistantes, de leurs intentions comportementales et de normes subjectives. Les auteurs soutiennent que la décision de l'individu de s'engager dans un comportement particulier est fondée sur les résultats que l'individu espère atteindre à la suite de l'exécution du comportement. La théorie de l'action raisonnée dans le cadre de notre étude permet de comprendre le comportement des individus qui exposent l'image de leurs enfants sur les réseaux sociaux numériques. En agissant ainsi ces derniers s'attendent à percevoir des gains.

La théorie de la persuasion est un domaine d'étude qui explore la manière dont les gens peuvent influencer et changer les attitudes, les croyances et les comportements des autres grâce à la communication et à l'argumentation. Il explore les stratégies, les principes et la psychologie qui sous-tendent une persuasion efficace. Selon W.D.Fröhlich (1997) la persuasion peut être définie comme un « processus ou méthode utilisé pour exercer une influence sur l'attitude, l'opinion, voire l'action des êtres humains ». Elle s'appuie sur l'éthos (crédibilité), le pathos (attrait émotionnel) et le logos (raisonnement logique). Nous nous appuierons sur ladite théorie pour proposer des stratégies pouvant impacter les attitudes et au au-delà le comportement de certains parents **à éviter la surexposition de leurs enfants dans les médias sociaux numériques.**

1.2. Aspect méthodologique

L'étude s'est déroulée dans la commune de Cocody à Abidjan du 10 au 30 mars 2024 soit 3 semaines. Elle a ciblé 165 personnes dont 110 parents et 55 adolescents (entre 14 et 20ans). Les personnes concernées par l'enquête sont régulièrement connectées sur les réseaux sociaux numériques et suivent quelques enfants influenceurs. La technique d'échantillonnage utilisée est celle dite non probabiliste. L'étude repose d'une part sur une revue documentaire renfermant des écrits scientifiques et des vidéos en ligne. D'autre part elle s'appuie sur une approche mixte (quantitative et qualitative) basée sur le questionnaire et les entretiens.

Au titre de la revue documentaire, nous avons consulté entre autres les travaux de Danah Boyd et Nicole Ellison (2013). Dans leurs travaux, les chercheurs définissent les sites de réseaux sociaux comme des services Web qui permettent aux individus de construire un profil public ou semi-public dans le cadre d'un système délimité, d'articuler une liste d'autres utilisateurs avec lesquels ils partagent des relations ainsi que de voir et de croiser leurs listes de relations et celles faites par d'autres à travers la plateforme. Dans son ouvrage, « Les enfants sont rois » (2021) Delphine de Vigan raconte la vie d'une mère de famille qui a fait de ses enfants des influenceurs, pour le meilleur et pour le pire. Elle met en relief les conséquences de la présence des enfants dans les médias sociaux. Nous avons consulté également le magazine « MaFamillezen »[30](24/08/2022). L'on y dénonce la starisation précoce des enfants dans les médias sociaux numériques. Cette starisation même avantageuse, comporte des risques à court et à long terme pour les enfants influenceurs car il sera difficile de faire disparaitre leurs traces sur les réseaux sociaux numériques. Et ceci peut entacher leur vie future sur le long terme. Par ailleurs, la revue documentaire a concerné quelques vidéos en ligne des enfants ivoiriens influenceurs tels « Tchoutchou ***», « Commissaire Tétine », « Maman*** tu crois pas », « Le petit Fredy ***», « Sirine la sosie de Madame Dominique Ouattara »***

Au titre des entretiens, nous avons échangé avec 40 personnes Pour ce qui est du questionnaire, il a été partagé ***à 125*** personnes. Ceux-ci ont tous répondu aux questions qui y étaient inscrites. Au total 165 personnes ont été interrogées dans le cadre de notre enquête.

2. Résultats

2.1. Perception des enquêtés sur les activités des enfants influenceurs

Tableau de la perception sur les activités des enfants influenceurs

Perception	Personnes ayant répondu	Pourcentage
Les activités des enfants influenceurs est une exploitation	55	33%
Les activités des enfants influenceurs sont une autre forme de travail des enfants	48	29%
Les enfants influenceurs sont des sources de revenus de certains parents	37	23%
Les enfants influenceurs sont des personnes à valoriser	25	15%
Total : 165	100%	

Source : Données de l'enquête

[30]Mafamillezen.com est un média famille indépendant lancé en 2011. Magazine 100 % web et 100 % gratuit, entre information et divertissement, il s'adresse aux parents d'enfants de plus de 6 ans (années primaire), de préados (années collège) et d'ados (années lycée)

Le tableau ci-dessus nous donne la perception que les populations ont des activités des enfants dits influenceurs. Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des personnes interrogées ne cautionne pas la présence quotidienne des enfants dans les médias sociaux. Ainsi 33% des enquêtés perçoivent les activités des enfants influenceurs comme un business, une forme d'exploitation par les parents. « L'argent que rapporte ces enfants vont directement dans la poche de leurs parents » (H.B, agent de banque, 45 ans). « Ce sont les parents qui encouragent leurs enfants dans cette activité car ils en tirent profit » (K.P, 36 ans auxiliaire de pharmacie).

Pour 29%, les activités des enfants influenceurs sont une forme de travail des enfants. Ils se fondent sur le fait que ce sont les parents eux-mêmes qui créent des comptes ou profil en lignes pour les enfants. Ils créent les contenus des vidéos et font mimer les enfants. « L'enfant influenceur contribue à un business familial, participe à sa propre subsistance, ce qui est contraire aux lois protectrices de l'enfant » (A.S, 43 ans enseignant de lycée). Aussi selon 23% des personnes interrogées, ces enfants apparaissent-ils comme des sources de revenus pour leurs parents. « Il n'y a plus travail, donc certains profitent du gain récolté par leurs enfants dans les médias sociaux numériques ». Mais pour 15% des enquêtés, les enfants influenceurs sont des personnes à valoriser car ils procurent à travers leurs vidéos la bonne humeur à leurs abonnés. « J'adore ces enfants, ils sont trop chou, ils me contaminent avec leur joie de vivre » (G. N, 38 ans, employée de banque).

2.2. Différentes appréciations des contenus de vidéos des enfants influenceurs

Tableau des différentes appréciations des contenus de vidéos publiées par les enfants influenceurs

Appréciations	Personnes ayant répondu	Pourcentage
Rien que du divertissement	85	52%
on y tire des enseignements	25	15%
On leur fait réciter des propos qui ne sont pas les leur.	55	33%
Total : 165	100%	

Source : Données de l'enquête

Les contenus des vidéos diffusés par les enfants influenceurs sont diversement appréciés par les enquêtés. En effet, 52% des personnes interrogées trouvent ces vidéos drôles, juste pour le divertissement. « Ces enfants influenceurs ne font que danser, je les trouve amusants. » (N.O, Commerçante, 42 ans). Pour 33%, les enfants ne sont pas auteurs des propos tenus dans les vidéos, ils sont guidés et aidés par leurs parents qui leur imposent les actions à accomplir. Les enquêtés affirment que certains des enfants influenceurs traitent des sujets qui ne sont pas de leur âge. Mais, 15% des cibles rencontrées disent tirer des enseignements dans les vidéos qui mettent en scènes ces enfants in-

fluenceurs. « Ils font des vidéos où ils mettent en relief le sens du partage, le respect des parents, l'importance de l'école dans la vie d'un enfant » (S.G, 46 ans Secrétaire de direction).

« Avec ces enfant influenceurs j'ai droit à un partage de bonne humeur et d'ondes positives ***» (M.V, 52 ans Commerçantes).***

La majorité des enfants interrogés soutiennent que les vidéos des mineurs influenceurs leur font du bien. « J'adore regarder les vidéos de Commissaire Tétine sur le téléphone de maman » (K.E 10 ans, élève au CM1). « Je les suis, parce qu'ils me font rire, ils lancent des challenges vraiment rigolos ***» (B.N, 13 ans, élève en 5ème***)

2.3. Risques liés aux activités des enfants influenceurs

''Le business enfants influenceurs'' est bénéfique pour les enfants et leurs parents. Avec la monétisation des pages Facebook, You tube, Tik Tok, Instagram, certains enfants influenceurs ayant beaucoup d'abonnés tirent d'énormes profits de leurs vidéos diffusées sur les différentes plateformes en ligne. Ces enfants font passer la publicité de produits dans leurs vidéos et sont parfois égéries de certaines marques. Leur popularité s'accroit de jour en jour ; ils sont devenus incontournables dans le quotidien de leurs abonnés. Mais cette popularité précoce ne revêt-elle pas d'inconvénients ?

La surexposition des enfants dans les médias sociaux bien que bénéfique peut impacter négativement à long terme leur vie d'adulte. En effet, il arrive parfois que ces influenceurs exposent leur quotidien sur les réseaux. Tout ce qu'ils font, ils le partagent avec leurs abandonnés. C'est en quelque sorte leur vie d'enfant, leurs insouciances qu'ils partagent avec tous. Ce qui est amusant aujourd'hui peut ne pas l'être demain. Ainsi des personnes sans scrupule peuvent utiliser ses vidéos dans le futur pour des desseins malsains.

L'un des dangers qui guettent ces enfants, c'est que devenu stars très tôt, ils risquent de ne pas accorder d'importance à l'école. Cette popularité peut les amener à abandonner les chemins de l'école. C'est l'exemple du Petit Fredy qui refusait l'école au profit de sa nouvelle vie de star. Même s'ils ont l'amour pour l'école, la surexposition sur internet va engendrer un manque de concentration dans les études vu qu'ils sont plus enclins à entretenir leurs abandonnés plutôt qu'à étudier. La starisation précoce des influenceurs peut les transformer en des personnes irrévérencieuses. C'est le cas d'une petite fille influenceuse qui dans sa vidéo se moquait des femmes célibataires. Ces propos même s'ils sont tenus par un enfant, sont blessants, offensants dans la mesure où elle a réalisé la vidéo avec sa mère. Certains enfants influenceurs baignent dans le mensonge. Pour attirer la sympathie de leurs followers, ils s'inventent des drames personnels ou des maladies, car c'est la détresse, les pleurs, le sensationnel qui font mieux vendre. Ils ne sont pas à l'abri des injures et des railleries des internautes. Ce qui pourrait affecter leur mental qu'on sait fragile.

Si ces enfants ne sont pas encadrés par des personnes qui ont la maitrise des règles du marketing, ils se feront gruger par certains publicitaires sans scrupule et se retrouveront à faire des publicités de produits en échange de quelques

cadeaux. Ils courent également le risque de se faire enlever par des ravisseurs contre une forte rançon vu l'aisance qu'ils présentent sur internet.

2.4. Solutions contributives pour l'encadrement de l'exploitation commerciale de l'image des enfants influenceurs

L'enfant influenceur est une personne qui utilise les réseaux sociaux, les blogs, les vidéos et autres moyens de communication sur le web pour diffuser ses opinions auprès des internautes et qui est capable d'influencer ces derniers en modifiant leur mode de consommation. Et vu que ce business rapporte gros, il serait difficile de convaincre les parents de soustraire leurs enfants de cette activité. Mais en revanche nous pouvons proposer des solutions afin d'encadrer l'exploitation de l'image de ces enfants influenceurs.

2.4.1. *Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement*

En Côte d'Ivoire, il existe une loi destinée à mieux protéger le droit à l'image des enfants sur les réseaux sociaux. C'est la loi n° 2024-120 du 19 février 2024 visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants, publiée au Journal officiel le 20 février 2024. Cette loi modifie plusieurs dispositions du Code civil. Elle intègre ainsi la protection de la vie privée dans les obligations qui découlent de l'autorité parentale (C. civ. art. 371-1). Elle prévoit également que « les parents protègent en commun le droit à l'image de leur enfant mineur, dans le respect du droit à la vie privée mentionné à l'article 9. » Ces derniers doivent en outre associer « l'enfant à l'exercice de son droit à l'image, selon son âge et son degré de maturité » (C. civ. art. 372-1).[31] .

Cette loi étant récente, il faut en faire une large diffusion dans les médias publics et privés afin d'informer la masse. Le ministère chargé de la famille devrait se donner les moyens de diffuser cette loi sur les plateformes en ligne afin de sensibiliser les internautes. Nous souhaiterions que les autorités renforcent ladite loi en introduisant des articles sur le contrat de travail entre les enfants et les entreprises qui utilisent leurs images. En effet ces enfants influenceurs se font exploiter en dehors de tout cadre légal par certaines entreprises sans scrupules. Ainsi la loi doit prévoir des dispositions afin que les entreprises désireuses d'utiliser les services d'enfants influenceurs fassent une demande d'autorisation auprès des autorités judiciaires.

Ces dispositions doivent également tenir compte du contenu de la vidéo que l'enfant influenceur doit réaliser en ligne pour l'entreprise afin d'éviter toute violation sur la loi régissant les publications sur les réseaux sociaux. Dans le cas d'un contrat dont l'activité ne serait pas clairement établie, les parents seront dans l'obligation de faire cesser ce contrat. Par ailleurs, la totalité des revenus issus des activités des enfants influenceurs ne doit pas atterrir sur le compte bancaire de leurs parents ou tuteurs légaux. Les autorités devraient mettre en place un cadre légal faisant obligation aux parents ou tuteurs légaux de créer un compte épargne afin d'y loger une partie du salaire de l'enfant

[31] Actu-Juridique.fr : https://www.actu-juridique.fr/breves/personnes-famille/protection-du-droit-a-limage-de-lenfant-publication-de-la-loi/

jusqu'à sa majorité. Les ONG et association de protection de l'enfance seront chargées de veiller au bon fonctionnement de ces nouvelles dispositions que nous souhaitons voir figurer dans la loi n° **2024**-120 du 19 février 2024 qui garantit le respect du droit à l'image des enfants sur les réseaux sociaux numériques.

2.4.2. *Communication persuasive en vue de responsabiliser les parents des mineurs influenceurs*

Selon le site Actu-Juridique.fr, le développement fulgurant de l'internet en Côte d'Ivoire, avec un taux d'accès et de pénétration de +65%, a conduit le gouvernement à l'élaboration, en 2017, d'un cadre juridique tendant à réglementer l'usage des canaux de communication et d'en juguler les conséquences néfastes sur la vie en société. Ce cadre juridique a récemment connu une modification afin d'adapter l'arsenal juridique existant aux nouvelles réalités imposées par les mutations technologiques.

En dehors des actions du gouvernement, une sensibilisation s'impose au niveau de la population mais particulièrement auprès des parents qui incitent leurs enfants à investir les plateformes en ligne pour y exercer « le business enfant influenceur ». Bien vrai que « le business enfant influenceur » soit une source de revenu pour les parents, il faudrait persuader ceux-ci de définir un emploi du temps pour l'enfant de sorte que ce dernier ne soit quotidiennement connecté. Ce planning doit définir clairement les moments d'études et les moments à passer sur internet. Il ne faudrait pas que les réseaux sociaux prennent le pas sur les études.

Les parents se doivent d'appliquer strictement ce planning afin de permettre à l'enfant de réaliser de bons résultats scolaires et de toujours garder l'amour pour l'instruction. Aussi ces parents doivent-ils être sensibilisés à l'usage responsable des réseaux sociaux qu'ils inculqueront à leur tour aux enfants influenceurs. Des messages de sensibilisation sur les risques de la surexposition des enfants dans les médias sociaux numériques doivent être diffusés dans les médias publics (RTI, Fréquence 2, Fraternité Matin…) ; les médias privés (NCI, Life TV, Radio Nostalgie…) ainsi que sur les pages des plateformes en ligne. Tous les messages diffusés doivent avoir pour dénominateurs communs : Risques liés à la surexposition des enfants sur les plateformes en ligne ; obligation de suivi et d'encadrement des enfants influenceurs par leurs parents ou par des spécialistes en communication numérique ; vulgarisation de loi n° 2024-120 du 19 février 2024 visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants.

3. Discussion

L'avènement d'Internet et des réseaux sociaux numériques a révolutionné notre manière de vivre, de travailler et de nous divertir. Les Réseaux sociaux numériques sont des sources informationnelles incontournables qui servent pour le partage et la recherche d'information aussi bien personnelle que scolaire (K.Aillerie & S.McNicol, 2016). Cependant, cette révolution technologique est sujette à débat. Aujourd'hui en Côte d'Ivoire, plusieurs mineurs sont

adeptes des réseaux sociaux et se sont transformés en des influenceurs. C'est une forme de business qui rapporte gros. De ce fait, ces enfants sont surexposés par leurs parents sur l'internet dans le seul but de se faire de l'argent. Les médias sociaux sont devenus incontournables dans la société actuelle. À tel point que des personnes y ont vu un moyen de gagner leur vie. (T. Labatut, 2019). Cet aspect rend ardue la sensibilisation de certains utilisateurs sur les risques liés à la surexposition des enfants dans les médias sociaux numériques. En effet, vu que les activités d'influenceurs sont sources d'importants revenus, il est difficile de faire entendre raison à certains parents des dangers liés à l'exploitation de l'image de l'enfant sur l'internet.

On peut le dire tout net, les enfants influenceurs sont eux-mêmes influencés par leurs parents qui leur dictent tout ce qu'ils doivent accomplir sur les réseaux sociaux dans le but d'attirer beaucoup de followers. Ainsi des vidéos, des photos, mettant en scène des enfants dans divers aspects de leur vie sont régulièrement diffusées en ligne, notamment sur des plateformes telles que YouTube, Tik tok, Facebook, Instagram ; et ce, souvent sans leur consentement. Ces mineurs influenceurs qui ont de très nombreux abonnés sur les réseaux sociaux sont de véritables fers de lance d'une industrie de la publicité en Côte d'Ivoire. Les plus célèbres d'entre-deux ont des gains non moins considérables grâce à la publicité. Mais ils risquent fortement d'être exploités car ils ne sont pas protégés par la loi du travail et n'ont aucun droit sur l'argent qu'ils gagnent. Les activités exercées par ces enfants influenceurs sur les réseaux sociaux ne peuvent être donc reconnues comme un vrai travail car il n'y'a pas de relation employeur-employé.

Même si les publications des mineurs influenceurs partent sans aucun doute d'un très bon sentiment, elles peuvent également provoquer des dégâts. Le risque le plus important est bien celui du détournement de ces vidéos et images par des personnes mal intentionnées pour servir leur propre dessein. Elles peuvent à partir de ces vidéos, exercer une sorte d'harcèlement sur les enfants, et cela peut avoir des conséquences psychologiques sur eux. Les réseaux sociaux constituent une source de distraction qui peut provoquer une perte de concentration (Y. Barlette, 2013).

Ainsi, certains mineurs influenceurs risquent d'abandonner l'école au profit d'une activité dont ils n'auront aucun droit sur le gain. On pourrait même dire que ces pratiques sont une forme d'enrichissement illicite car les parents acceptent que l'image de leur enfant soit utilisée à des fins publicitaires. Généralement, ces parents se concentrent plus sur les aspects positifs de l'engagement des enfants dans le monde des réseaux sociaux. Mais trop souvent, ceux-ci oublient les dangers potentiels que représentent le fait d'exposer l'enfant devant un large public scrutant ses moindres faits et gestes et envahissant sa vie privée (Humanium,2021).

Les réseaux sociaux ne sont plus seulement des plateformes de partage de contenus en ligne entre amis, mais de véritables plateformes d'influence et donc de commerce. L'encadrement de l'exploitation commerciale de l'image d'enfants est nécessaire pour protéger les mineurs (F. Chhum, et S. Bous-

bacher, 2022). Lorsque l'on s'exprime sur un réseau social, les fautes commises ont tendance à paraître plus virtuelles que si l'on envoie un email ou un courrier, *a fortiori* si elles sont réalisées dans un environnement protégé : par exemple chez soi, dans son lit et en tenue décontractée. Pourtant, leurs conséquences sont bien réelles **(F.** Filliettaz et M. Gregori**,** 2011**)**.

Bien que les réseaux sociaux offrent de nombreux avantages aux enfants influenceurs, comme la possibilité de s'exprimer de manière créative, de gagner de l'argent, d'entrer en contact avec des autorités et des personnalités publiques, les réseaux sociaux peuvent également avoir un impact négatif sur ces enfants, sur le plan physique et mental. En effet, leur surexposition dans les médias sociaux peut provoquer des troubles de sommeil, la fatigue oculaire, une image corporelle négative, l'anxiété, la dépression.

Les parents sont souvent bien conscients de tous ces risques mais appâtés par les gains issus des publicités, de la monétisation des plateformes en ligne (You tube, Tik tok **…), ils feignent les ignorer. Aussi serait-il important de mentionner que les enfants influenceurs sont régulièrement suivis par des adultes comme des enfants de leur âge, en témoignent les commentaires sous les différentes photos ou vidéos qu'ils publient.**

Conclusion

Au terme de la recherche, nous pouvons dire que les enfants influenceurs sont des personnes manipulées par leurs parents qui les surexposent sur internet pour des intérêts commerciaux. Ils le font souvent sans leur consentement. Ce sont les principaux bénéficiaires des retombées des activités en ligne de leurs enfants encore mineurs. Ces parents sont le plus souvent sourds aux messages de sensibilisation les invitant à éloigner les enfants des réseaux sociaux numériques. Ils feignent même d'ignorer les dangers liés à la surexposition de l'image de l'enfant dans les médias sociaux. Tout ce qui compte pour eux, c'est le profit. Or les dangers sont réels et peuvent impacter la vie future de l'enfant influenceur. C'est donc à juste titre que l'étude fait des propositions en vue de responsabiliser les parents face aux activités des mineurs en ligne. Même si cela apparait comme une activité juteuse, les parents doivent avoir comme priorité la protection de l'image de l'enfant. Par ailleurs, la recherche fait un plaidoyer auprès des autorités ivoiriennes afin qu'elles mettent en place un cadre normatif devant encadrer les activités des enfants dits influenceurs.

Références bibliographiques

Actu-Juridique.fr, *Protection du droit à l'image de l'enfant : publication de la loi*, repéré sur https://www.actu-juridique.fr/breves/personnes-famille/protection-du-droit-a-limage-de-lenfant-publication-de-la-loi/, consulté 06 avril 2024.

AILLERIE Karine. & MCNICOL Sarah, « Are Social Networking Sites information sources? Informational purposes of high-school students in using SNSs **»,** *Journal of Librarianship and Information Science, SAGE journals*, 2016, vol. 50 (1), p. 103-114, DOI: https://doi.org/10.1177/0961000616631612, consulté le 19 mars 2024.

BARLETTE Yves, « Les dangers des réseaux sociaux : comment s'en prémunir ? », *Management des technologies organisationnelles*, 2013 vol1 (N° 3), p. 197-205, repéré sur https://www.cairn.info/revue-management-des-technologies-organisationnelles-2013-1-page-197.htm, consulté le 07 avril 2024.

CHAUDIRON Stéphane et IHADJADENE Madjid I, « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles », *Études de communication* [En ligne], 35 | 2010, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 17 mars 2024. URL : http://journals.openedition.org/edc/2257 ; DOI : https://doi.org/10.4000/edc.225.

CHHUM Frédéric et BOUSBACHER Sarah, 2022, *Enfants influenceurs : quel encadrement de l'exploitation commerciale de leurs images sur les plateformes en ligne* ? Repéré sur https://www.village-justice.com/articles/enfants-influenceurs-quel-encadrement-exploitation-commerciale-leurs-images-sur,42543.html, consulté le 17 mars 2024.

CORDIER Anne, 2015, *Grandir connectés. Les adolescents et la recherche d'information*

DE VIGAND Delphine, 2021, *Les enfants sont rois*, Paris, Gallimard, 1ère édition.

DRAME Abibata, « Communication pour le changement social et comportemental et Usage des réseaux sociaux digitaux à des fins éducatifs en milieu estudiantin en Côte d'Ivoire », *Djiboul,* 2023 n°8, p.211-220, DOI : http://djiboul.org/wp-content/uploads/2023/03/Tire-a-part_19.pdf, consulté le O6 avril 2024.

ELLISON Nicole et BOYD Danah (2013), « Sociality through Social Network Sites », *The Oxford Handbook of Internet Studies*, 2013, p. 151-172, Oxford: Oxford: Oxford University Press. https://www.academia.edu/7731305/Ellison_N_B_and_boyd_d_2013_Sociality_through_Social_Network_Sites_In_Dutton_W_H_Ed_The_Oxford_Handbook_of_Internet_Studies_Oxford_Oxford_University_Press_pp_151_172, consulté le 10 avril 2024.

FILLIETTAZ François et GREGORI Marco, 2011, *Comprendre les réseaux sociauxnumériques,* Direction des systèmes d'information et service écoles-médias (DSI-SEM), repéré sur http://gilleslepage.fr/ressources/socialmedia/2011_10_Introduction_reseaux_sociaux_v_1.pdf, consulté le 10 avril 2024.

FISHBEINFi Martin & AJZEN Icek, 1975, *Belief, attitude, intention, and behavior: an introduction to theory and research*, Reading, MA: Addison Wesley.

FRÖHLICH Werner, 1997, *Dictionnaire de la psychologie*, Editeur Lgf, collection Pochothèque Encyclopédie Aujourd'hui.

HUMANIUM, 2021, *Les « enfants-influenceurs » et les réseaux sociaux* **:** L'évolution de l'exploitation des enfants à l'ère du numérique, repéré sur https://www.humanium.org/fr/les-enfants-influenceurs-et-les-reseaux-sociaux-levolution-de-lexploitation-des-enfants-a-lere-du-numerique/ consulté le 10 avril 2024.

LABATUT Tiffany, 2019, *L'exploitation des mineurs dans les médias sociaux: faut-il s'alerter ?* Repéré sur https://www.actu-juridique.fr/civil/lexploitation-des-mineurs-dans-les-medias-sociaux-faut-il-salerter/, consulté le 06 avril 2024.

Ma Famille zen, 2022, *Enfants influenceurs : si jeunes… et déjà tant d'influence*, repéré sur https://www.mafamillezen.com/enfants-influenceurs-si-jeunes-et-deja-tant-dinfluence/ consulté le 06 avril 2024.

Usage des médias sociaux par les jeunes et dynamiques de développement en Côte d'Ivoire

Antoine Kouakou
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
antoinekouakou68@gmail.com

Résumé

Cette étude analyse le rapport entre les usages des médias sociaux par la jeunesse et les dynamiques de développement en Côte d'ivoire. La frange la plus importante de la population des usagers des médias sociaux numériques est constituée par les jeunes. Leur présence notoire sur les moyens contemporains de communication, de même que leur relation de dépendance addictive avec ces outils modernes de diffusion, dévoile des cas de mésusage et de nuisance avec des implications certaines sur les objectifs de développement. En invitant les sciences de la communication au cœur de cette préoccupation, l'étude se soucie de la perspective de règlement du problème de société qu'elle constitue. Partant, elle infère par conjecture que la solution réside dans la nécessité d'une éducation aux médias.

Mots clés : Médias sociaux, usages, jeunesse ivoirienne, implications, développement.

Abstract

This study analyzes the relationship between the uses of social media by young people and the dynamics of development in Côte d'Ivoire. According to scientific sources, the largest segment of the population of digital social media users is made up of young people. Their excessive presence on the contemporary means of communication, as well as their relationship of addictive dependence with these modern distribution tools, moves their uses from a situation of regular use to cases of misuse and nuisance with sure implications on development objectives. By inviting communication sciences to the heart of this concern, the study cares about the prospect of resolving the social problem that it constitutes. It therefore infers by conjecture that the solution lies in the need for media education.

Keywords: Social media, uses, Ivorian youth, implications, development.

Introduction

A l'instar des moyens classiques de communication, les médias sociaux ont un rôle institutionnalisé dans les interactions humaines et dans les défis socio-économiques en Côte d'Ivoire. Ces moyens modernes de diffusion appuient les relations sociales en permettant la facilitation des fréquentations et le partage des informations. L'on a même tendance à croire que de nos jours, l'on ne peut pas ne pas recourir aux médias sociaux, tant ils sont consubstantiels à notre quotidien. Aussi, aujourd'hui et un peu plus qu'hier, de multiples activités, de même que de nombreux services, reposent-ils sur internet et sur les médias sociaux.

Il va donc de soi qu'un petit moment de rupture de leur fonctionnement constitue un manque à gagner important pour les usagers qui voient là le ralentissement de leurs activités sociales ou professionnelles. Selon certains analystes, « les médias sociaux, Facebook et Twitter notamment, constituent une source de partage d'informations qui pourraient contribuer à transformer la façon dont les individus s'informent, discutent et se forgent une opinion » (G. Latzko-Toth *et al,* 2017, p. 42). Ce rôle affiché des médias sociaux est davantage important avec les jeunes en raison de la diversité des enjeux liés à leurs usages qui vont du partage de l'information et de la possibilité d'insertion sociale à la formation à distance en passant par le divertissement et l'ouverture sur d'autres cultures.

L'on peut donc dire que la jeunesse s'est réellement approprié les médias sociaux pour télé-communiquer et elle en fait un usage immodéré. Pour G. Latzko-Toth *et al* (2017, p. 44) à cet effet, « les médias sociaux jouent un rôle de premier plan (…), en particulier auprès des jeunes. Des groupes de discussion formés font ressortir le rôle de Facebook comme plaque tournante vers d'autres médias chez les jeunes adultes ». Ainsi, malgré le coût lié à leur usage et en dépit de quelques difficultés d'ordre infrastructurel, internet et les réseaux sociaux font l'objet d'un intérêt particulier auprès de la jeunesse ivoirienne qui les utilise sans retenue.

L'usage des médias sociaux par les jeunes n'est toutefois pas sans inconvénients. Il semble induire des effets contrariants sur les dynamiques de transformation sociale et de développement. Et comme l'écrit D. Allechi (2018, p.1), « les réseaux sociaux et internet, initialement prévus pour faciliter les rapports entre individus, sont de plus en plus détournés de leurs finalités par une jeunesse qui les utilise à tort ou à travers par effet de mode ». Selon H. Koné et J. H. Sy (1995, p. 22), en outre, « l'expérience accumulée (…) a permis de montrer que si la communication occupe une place de choix dans le processus de développement, l'on ne sait pas encore comment l'utiliser de façon optimale ». La jeunesse ivoirienne semble ne pas encore faire un usage optimal des médias sociaux et cette défaillance a vraisemblablement des impacts sur le développement. Cela suscite des interrogations : comment le développement peut-il être contrarié à travers l'usage des médias sociaux par la jeunesse et comment remédier à cette situation ? Quel rôle la communication peut-elle jouer ?

L'étude part de l'hypothèse que la solution aux conséquences du mésusage réside dans une nécessité d'éducation aux médias. Elle se fonde sur deux théories et s'articule autour de trois points majeurs : le premier porte sur le cadre théorique et méthodologique. Il expose les théories de référence sous-tendant l'étude. Il décrit également la méthodologie comprenant le cadre opératoire de l'étude ainsi que la population interrogée et les instruments de collecte de données. La seconde articulation présente les résultats de l'étude et la troisième porte sur la discussion de ces résultats.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Théories de référence

Portant sur les usages des médias sociaux par les jeunes et sur les conséquences de ces usages sur le développement, notre étude est sous-tendue par

deux modèles théoriques étroitement liés à la question. Ce sont la théorie des usages et des gratifications de la communication avec J. G. Blumler et E. Katz (1974), puis, la théorie du déterminisme technologique de F. Morisset *et al* (2004).

La théorie des usages et des gratifications de la communication soutient en effet que l'utilisation des médias vise la satisfaction de certains désirs et besoins sociaux. Elle explique que si l'on fait recours aux médias, c'est justement pour bénéficier de certaines gratifications. Ainsi, elle « vise à comprendre pourquoi les gens utilisent certains types de médias, quels sont leurs besoins pour les utiliser et quelles gratifications ils en retirent » (F. Kasirye, 2022, p. 1).

Révélée à travers l'article « The uses of mass communications : current perspectives on gratifications research » avec J. G. Blumler et E. Katz (1974), la théorie des usages et des gratifications insiste sur l'usage et le rôle des moyens numériques de communication, comme c'est le cas dans la présente étude. Elle explique les motivations pour lesquelles les usagers se tournent vers les médias. La théorie des usages et des gratifications se préoccupe donc de « pourquoi le public utilise les médias ». Elle se concentre sur l'usager des médias plutôt que sur les médias eux-mêmes ou sur les messages véhiculés. Elle postule qu'« un individu utilise les communications de masse pour se connecter à travers des relations affectives ou d›intégration avec les autres » (E. Katz *et al*, 1974, p. 19). Ainsi, et selon les tenants de ce modèle :

La satisfaction des besoins est le rôle le plus important des médias pour les humains. Les gens acquièrent des connaissances, des interactions, de la relaxation, de la sensibilisation, de l'évasion et du divertissement grâce aux médias qu'ils utilisent également pour la communication interpersonnelle (B. Shraddha, 2018, p. 1).

Quant à la théorie du déterminisme technologique, elle vise les impacts de la technologie et donc, des médias numériques. Elle s'intéresse aux effets de la technologie sur la société et sur les vies. Elle converge ainsi dans le même sens que notre étude qui, elle, vise plus spécifiquement l'impact des usages des jeunes sur le développement. Pour les tenants de cette théorie, la technologie influence la société. La théorie du déterminisme technologique se présente en effet sous deux formes : le déterminisme dur et le déterminisme souple. Le déterminisme dur explique que la technologie est la condition pour imposer les mutations sociales et le développement. Quant au déterminisme souple, il indique que la technologie est un facteur indispensable pour susciter le développement.

La théorie du déterminisme technologique postule donc que « la technologie est le facteur explicatif essentiel de tous les changements sociaux. Elle a un impact à tous les niveaux : transformer la société dans son ensemble, modifier toutes les interactions sociales et même les individus » (F. Morisset *et al*, 2004, p. 4). Dans le même ordre, P. Doray et F. Millerand (2015, p. 2) expliquent que « la technologie a un impact sur la vie des individus. Par sa seule présence, l'objet technique influence le social. Le progrès technique (…) ou l'émergence des médias électroniques a des effets directs sur la

dynamique de la vie ». Par conséquent, les technologies digitales et les médias sociaux pourraient influencer le développement, à travers des actes fondés sur le numérique.

1.2. Matériels et méthodes

Le champ de l'étude est la ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Les investigations y ont eu lieu du 5 février au 9 mars 2024. La ville d'Abidjan compte dix (10) communes avec une population de 6.321.017 habitants. Selon les dernières statistiques, « environ 77,3% de la *population* a moins de 35 ans ».[32] Ce qui donne environs 4.886.146 jeunes vivant à Abidjan. Cette population de jeunes de moins de 35 ans est d'une manière ou d'une autre liée à la question des médias sociaux et à celle des usages.

L'étude a mobilisé une approche hybride de techniques de recherche, s'appuyant à la fois sur la recherche documentaire et l'enquête par entretien. La recherche documentaire a permis la consultation de sources variées, constituées de livres, d'articles scientifiques, de rapports, d'organes numériques de presse écrite et de publications portant sur les thématiques des médias sociaux, du mésusage et du développement. Cette technique nous a ainsi permis de faire la revue de littérature sur la thématique à l'étude puis, de porter le choix sur les théories sous-tendant la discussion des résultats. Partant, elle nous a permis de circonscrire le sujet et de le consolider.

La population de l'étude est composée de personnes résidant dans la ville d'Abidjan. De différentes catégories sociales, ces personnes sont supposées susceptibles de pouvoir se prononcer sur la question des usages de médias sociaux et des implications sur le développement. Sur la base de la technique de l'échantillonnage à choix raisonné, nous avons interviewé trois (3) personnes résidant dans chacune des communes de la ville d'Abidjan que sont : Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Koumassi, Plateau, Marcory, Port-Bouët, Treichville et Yopougon; ce qui donne un total de trente (30) personnes interrogées au total. Les opinions de ces personnes ont été recueillies à l'aide d'entretiens semi-directifs individuels. Ainsi, pendant un peu plus d'un mois, nous avons parcouru les dix communes de la ville d'Abidjan avec nos guides d'entretien pour procéder à l'interrogation de nos répondants. Les entretiens ont porté de manière générale sur la question des médias sociaux. Ils se sont étendus de manière spécifique à leurs usages, aux conséquences sur le développement ainsi qu'à la perspective de la solution.

2. Résultats

Les résultats de l'étude se présentent autour de trois articulations : la relation entre les jeunes et les médias sociaux, les effets des usages sur le développement et la perspective de solution aux mauvais usages.

2.1. Les jeunes et les médias sociaux

A cette étape de l'étude, une préoccupation à deux niveaux se présente : à quelles fins les jeunes font-ils usage des médias sociaux en Côte d'Ivoire et quelle est la nature de leurs usages ?

[32]Sources : Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2021.

Au premier niveau de la question, Monsieur A. A. de la commune de Yopougon répond : «Les jeunes ont de multiples raisons d'utiliser les médias sociaux. Ils y font des recherches, selon ce que mes enfants me disent. Ils y communiquent également ».

Pour Monsieur W. K. de la commune de Cocody en outre : « aujourd'hui, les médias sociaux sont incontournables dans le quotidien de chacun de nous, notamment des jeunes qui en font usage pour la diffusion d'informations utiles, pour satisfaire leurs recherches d'actualités, ou encore pour s'informer des dernières tendances ».

Pour ces différents répondants donc, l'usage que font les jeunes des médias sociaux s'inscrit dans un objectif de communication et de recherche. Dans la même logique, Madame K. A, résidant dans la commune de Treichville, explique : « Les réseaux sociaux permettent aux jeunes de vendre des articles en ligne. Facebook et WhatsApp leur permettent d'avoir plus facilement de la visibilité sur leurs biens à vendre. Ils leur permettent ainsi d'augmenter leurs chiffres d'affaires ».

Madame S. A. de la commune de Marcory ajoute : « Beaucoup de jeunes sont sur les médias sociaux dans le but d'exercer des activités génératrices de revenus : certains y font du commerce, d'autres du coaching ». On peut donc dire que l'usage de certains jeunes est à but lucratif. Pour Monsieur K. F. de la commune du Plateau par contre, les médias sociaux « permettent aux jeunes d'appartenir à des groupes d'échange, de rechercher de vieux amis et de renouer contact avec eux en vue de partager des centres d'intérêt ».

Pour Monsieur G.P. en outre, « en plus de la communication rapide, les médias sociaux permettent aussi aux jeunes de s'ouvrir sur le monde extérieur ». Pour cet habitant de la commune de Koumassi, l'usage des médias sociaux est plutôt à but relationnel. Pour d'autres répondants encore, la finalité peut être la socialisation et le développement personnel. Ainsi, pour Madame Y. K. de la commune d'Abobo, « sur les médias sociaux, les jeunes peuvent se construire, se mettre en avant, apprendre les codes de la vie en société ou maintenir les liens avec les proches ».

Au second volet de la question préalable, Monsieur S. B. réagit en ces termes : « Mes enfants sont trop réguliers sur les réseaux sociaux. Ils y passent le clair de leur temps quand ils ne vont pas à l'école ». Ce résidant de la commune d'Attécoubé rejoint ainsi la position de Madame K. A. de la commune de Port-Bouët pour qui « les jeunes aujourd'hui font un usage excessif des médias sociaux ». Monsieur W. K. de Cocody est du même avis. Il estime que « les jeunes font un usage démesuré des médias sociaux. Ils sont même sous une influence addictive des réseaux sociaux ».

La démesure dans les usages fait dire à Monsieur K. F. de la commune du Plateau que « les jeunes font plutôt un mauvais usage des médias sociaux. S'ils ne sont pas sur Facebook ou Messenger, c'est qu'ils sont sur WhatsApp ou alors sur Instagram. Ils ne vivent plus dans le monde réel, mais plutôt dans leur monde virtuel à eux ». Pour Monsieur A. A. de Yopougon en outre, « les jeunes

font un usage exagéré des médias sociaux ; et tout comme ils les utilisent à des fins utiles, ils le font également à des fins malveillantes ». L'on pourrait par conséquent se demander si ces usages, bons ou mauvais, ont des implications sur le développement.

2.2. Les médias sociaux : usages et conséquences sur le développement

Les usages des médias sociaux faits par les jeunes semblent avoir des implications malheureuses sur le développement, selon les répondants de l'étude. Ces implications se présentent sous la forme d'inconvénients. Aussi, Madame K. A. de la commune de Treichville explique-t-elle que « bien que l'usage des médias sociaux permette de diffuser rapidement des informations, il comporte des risques importants avec des incidences sur le développement ».

Pour Madame K. A. en outre, l'usage des médias sociaux peut exposer à l'intimidation et au harcèlement de jeunes filles avec pour conséquences, un traumatisme et un manque de confiance en soi ». Ainsi, pour cette habitante de la commune de Port-Bouët, les conséquences de l'usage de médias sociaux sur le développement commencent par des effets sur les usagers. Dans ce sens et selon Monsieur W. K. de la commune de Cocody, « la diffusion de messages haineux, la violence et le cyber-harcèlement sont des réalités sur les médias sociaux. Ces réalités sont contraires au développement qui, lui, induit le bien être individuel et collectif ».

Pour Monsieur A. A. de Yopougon en outre, les conséquences de l'usage des médias sociaux sur le développement se présentent sous la forme de « diffusion d'informations personnelles et d'atteinte à la vie privée des usagers. Un citoyen dans cette situation ne peut plus être efficace au service du développement ». Pour Madame S. A. de la commune de Marcory par contre, il y va de la santé des internautes. Et comme elle l'explique, « l'usage démesurée des réseaux sociaux gène le développement en Côte d'Ivoire à travers un impact physique, mental et social ».

Monsieur K. F, résidant dans la commune du Plateau, corrobore cette position en ajoutant que « la baisse du temps de sommeil engendrée par l'usage excessif des médias sociaux entraine conséquemment des maux de tête atroces et de la dépression chez les usagers, notamment chez les jeunes ». Quant à Madame Y. K d'Abobo, elle pense que « la baisse des résultats scolaires ou des performances professionnelles due à l'usage des médias sociaux est un manque à gagner pour le développement ».

Pour Monsieur G. P. de Koumassi en plus, « l'usage prolongé des médias sociaux peut entraîner de graves problèmes de santé, notamment de la vue. Il peut entraîner également l'obésité, l'anxiété ou la dépression chez les usagers. Il faut des acteurs de développement bien portants pour assurer la relève ». En plus des inconvénients liés à la santé, Monsieur S. B. de la commune d'Attécoubé pense aussi que « les conséquences de l'usage des médias sociaux sur le développement sont perceptibles en termes de « la destruction de la qualité des relations sociales. Un acteur désocialisé n'a pas grand-chose à apporter à sa communauté ». Pour Monsieur K. F. du Plateau, « le bon usage des médias

sociaux ne fait pas obstacle au développement. C'est plutôt le mauvais usage qui va à l'encontre des efforts de développement. Et cela se voit en termes d'escroquerie, de chantages et de malversations diverses en ligne ».

Dans la même dynamique, Madame S. A de la commune de Marcory parle de « vol d'informations, d'usurpation d'identité et de chantages qui sont des réalités en Côte d'Ivoire ». Résidant dans la commune d'Abobo, Madame Y. K soutient aussi qu'en Côte d'Ivoire, des phénomènes peu honorables contrarient les valeurs sociales et le développement. Et comme elle l'explique : « le broutage, cette espèce d'escroquerie et de vol, de même que la recherche de buzz, la diffusion de fake news et son corollaire de désinformation sur les réseaux sociaux tirent la société à reculons ». Pour Monsieur W. K. de Cocody enfin, « l'usage addictif des réseaux sociaux provoque chez les jeunes le goût à la paresse et une disposition à la passivité. Cela peut déboucher sur

de mauvais résultats scolaires et académiques, source de problème de développement durable ». De cette manière, et comme il apparait à travers ces différents points de vue, le mésusage des médias sociaux par la jeunesse ivoirienne ne peut être sans conséquences sur le développement. D'où, la nécessité d'aborder la question de la solution.

2.3. Les médias sociaux : la solution aux mésusages

Face à l'expression par les répondants des conséquences du mal usage des médias sociaux sur les individus et sur le développement, l'on est tenté de se demander comment remédier à la situation. Pour certains intervenants, la solution se trouve dans les attitudes et dans la responsabilité. Aussi, Monsieur K. F. explique-t-il que pour la résolution de ce problème, « il faut assurer sa sécurité sur les médias sociaux en vérifiant avec soin les paramètres en vue de protéger l'accès à son compte ».

A l'instar de ce résidant de la commune du Plateau et dans le même ordre de la sécurité électronique, Monsieur G. P. de Koumassi ajoute : « pour éviter d'être la cible des internautes malveillants et une victime d'atteinte à la vie privée, il faut être sûr de maîtriser ses publications sur les réseaux sociaux. En général, il faut faire attention à ses interlocuteurs. Cela demande quelquefois une formation ». Madame S. A. de la commune de Marcory recommande la plus grande méfiance en ces termes : « méfiez-vous des fake news et évitez autant que possible les plateformes et réseaux publics ». Madame K. A de Treichville pense également qu'« il importe d'éviter de s'exposer sur les réseaux sociaux. Il faut même y limiter sa présence ». Suggérant ainsi des mesures à observer pour éviter d'être victime du mésusage des médias sociaux, les répondants estiment que l'on peut trouver la solution à ce problème à travers l'éducation des jeunes aux usages.

Dans ce sens, Monsieur A. A. de Yopougon estime que « la communication a un rôle déterminant à jouer. L'usage des médias est une affaire des spécialistes de la communication ». Tout comme ce répondant, Madame K. A. de la commune de Port-Bouët estime que la communication a un rôle essentiel à jouer dans la nécessité de l'éducation aux médias en vue de la recherche de

solutions au problème des mésusages. Ainsi, elle affirme : « l'éducation aux médias est certainement une bonne chose à faire pour affronter le désordre sur les médias sociaux ». Monsieur W. K. est du même avis sur la question. Ainsi, pour ce résidant de la commune de Cocody, « il faut éduquer la jeunesse à savoir utiliser les médias sociaux. Si non, ils se retournent contre la société, contre ses normes et contre son développement ».

Monsieur K. F. du Plateau soutient aussi que « la question de l'éducation aux médias est essentielle dans la recherche de solutions. Plus chacun aura la culture de l'usage responsable des médias, moins on aura de mésusage et mieux l'éthique sociale se portera. Il en est de même pour le développement ». Pour Madame Y. K. de la commune d'Abobo sur la question de la solution, « les spécialistes en communication ont un rôle important à jouer pour aider à trouver la solution aux mauvais usages. L'éducation aux médias, qui est de leur ressort, est certainement la clé du problème. L'éducation permet de résoudre beaucoup de problèmes ». Quelle discussion pourrait-on faire de ces résultats ?

3. Discussion des résultats

Les médias sociaux font aujourd'hui partie du quotidien de nombreuses personnes en Côte d'Ivoire, notamment des jeunes. Ceux-ci les sollicitent à des fins variables. Quelquefois excessifs, les usages sont dévoyés du but initial. Comment les jeunes basculent-ils de l'usage de ces moyens digitaux de communication à leur mésusage ?

3.1. Les jeunes et les médias sociaux : de l'usage au mésusage

Les médias sociaux ont une audience particulière en Afrique, et en Côte d'Ivoire en particulier, en dépit de la fracture numérique. Leur usage par les jeunes est donc abondant. L'on pourrait même dire qu'il est excessif ou alors, démesuré. Il apparait par conséquent que dans de multiples circonstances, l'usage de ces moyens de communication est détourné de la droite ligne.

En Côte d'Ivoire aujourd'hui, l'on dénombre de multiples médias sociaux, même si quand il s'agit d'en parler, l'on se réfère beaucoup plus aux réseaux sociaux que tout le monde semble connaître en premier lieu. Selon A. Kouakou (2019, p. 67) à cet effet, « l'on a aujourd'hui plusieurs dizaines de medias sociaux ». D'ailleurs, R. Mondina (2022, para 2) en dénombre plus d'une centaine dont Facebook (5,8 millions d'utilisateurs en Côte d'Ivoire), Google+, Instagram (960 000 d'utilisateurs), Twitter, ou Snapchat. Il y a aussi des médias sociaux mobiles avec appels vocaux comme WhatsAPP (5,1 millions d'utilisateurs), Viber, Wechat ou Skype et les médias sociaux professionnels tels comme LinkedIn (890 000 d'utilisateurs en Côte d'Ivoire) ou Xing.

A l'instar des autres types de médias dits classiques ou traditionnels, les médias sociaux occupent une place importante dans la société ivoirienne. A. Kouakou (2019, p. 68) affirme dans ce sens que « ce sont des outils de communication pour informer et éduquer les populations aux changements sociaux ». Ainsi, en plus de permettre de créer et entretenir des relations entre les individus, ces médias permettent de mener des activités à distance. Ils constituent donc un espace de société virtuelle incontournable dont personne ne peut se

passer. De nombreux jeunes les sollicitent donc pour échanger avec des amis, pour passer le temps, pour suivre l›actualité, pour se détendre ou alors, pour suivre leurs idoles ou des influenceurs. Ces usages réguliers vont toutefois être détournés par certains internautes vers des finalités malfaisantes.

L'on passe ainsi de l'usage à des cas de mal usage (ou de mésusage) qui, à travers les effets pervers des utilisations, contrarient les objectifs de développement. Dans cette veine, D. Allechi (2018, para 1) explique que « les médias sociaux sont presque détournés de leurs finalités légitimes par une jeunesse africaine ignorante des conséquences attachées à ses actes ». A terme, les mauvais usages conduisent à de multiples cas de cybercriminalité, de cyber escroquerie (comme c'est le cas du fameux broutage) puis, à de nombreux cas de manque d'éthique et d'inconforts sociaux. Découlant des effets corrosifs des usages, ces cas d'inconforts portent atteinte à des personnes physiques ou morales car, comme il le dit en parlant des médias sociaux, « s'ils sont mal utilisés, ils peuvent devenir un danger pour la société à tous les niveaux » (A. Kouakou, p. 68).

La question des usages (ou des mésusages) des médias sociaux par les jeunes renvoie à la théorie des usages et des gratifications de la communication avec J. G. Blumler & E. Katz (1974). Convoquée dans cette étude et tout en soutenant que l'utilisation des médias numériques vise la satisfaction de certains besoins sociaux, cette théorie explique que si l'on fait recours aux médias, c'est bien pour bénéficier de certaines gratifications. Cela amène à dire que dans un sens positif ou pas, l'usage des médias sociaux s'inscrit dans la logique de la satisfaction d'un certain nombre de besoins. Et comme il le dit, « les gens acquièrent des connaissances, des interactions, de la relaxation, de la sensibilisation, de l'évasion et du divertissement grâce aux médias qu'ils utilisent » (B. Shraddha, 2018, p. 1).

Comment l'usage des médias sociaux influence-t-il le développement et comment peut-il le contrarier ?

3.2. Usages des médias sociaux par la jeunesse et le développement

Le mauvais usage des médias sociaux constitue une entrave à la dynamique de développement en Côte d'Ivoire. Au-delà des avantages structurants qu'offrent ces moyens électroniques de communication aux usagers, des conséquences négatives découlent de leur mal usage. Aussi, la diffusion des fake news et des informations sensibles sur les médias sociaux permet-elle la mise en péril de la paix sociale ou de la sécurité nationale. « C'est une contradiction sociale qui gêne le développement » selon A. Kouakou (2019, p. 64).

D'autre part, la cyberdépendance, la paresse et la passivité intellectuelle des jeunes, évoquées par certains répondants comme résultantes de l'usage excessif des médias sociaux, constituent des tares à mettre à leur passif dans leur rapport avec le développement. Car, une jeunesse pervertie est un manque à gagner pour le développement de son pays. « La dépersonnalisation et la détérioration de la réputation numérique constituent une autre résultante du mésusage des médias sociaux », selon A. Kouakou (2019, p. 67).

Il en est de même pour les cas de maladies mentales (dépression, anxiété) et physiques (maux d'yeux, obésité) provoqués par l'exposition prolongée des jeunes aux réseaux sociaux. Selon L. Fassi (2024, para 1) en effet, « la santé mentale des adolescents se dégrade depuis quelques années, avec une augmentation de l'anxiété, de la dépression, et des taux de suicide ». Que ce soit au niveau mental ou physiologique, un jeune avec une pathologie est un acteur de transformation sociale avec un handicap. De cette manière, l'usage des médias sociaux qui débouche sur un mauvais état de santé est une entrave au développement. Et c'est à ce niveau que l'usage des médias sociaux par la jeunesse ivoirienne contrarie le développement.

Cet usage aux effets contrariants fait référence à la théorie du déterminisme technologique (F. Morisset *et al*, 2004), convoquée également dans cette étude. Portant en effet sur les impacts de la technologie, ce modèle théorique, tout comme notre étude, se préoccupe de l'impact du numérique et des médias sociaux sur la société. Il conçoit donc que la technologie est le facteur qui soutient les changements sociaux.

Allant dans le même que P. Doray et F. Millerand (2015, p. 2) pour expliquer que « la technologie a un impact sur la vie des individus » et que « le progrès technique (…) ou l'émergence des médias électroniques a des effets directs sur la dynamique de la vie », cette théorie permet de consolider l'idée que la communication numérique et les médias sociaux influencent le développement. Elle permet surtout de se convaincre que les mauvais usages par les jeunes ont des implications malheureuses sur le développement.

3.3. De la perspective de solution

A la lumière des résultats de l'étude, mais aussi de la discussion qui en découle, il apparait que l'usage des médias sociaux par la jeunesse a des effets contrariants sur l'éthique sociétale et sur les dynamiques de développement. Cela amène à se demander comment remédier à la situation. La réponse à cette préoccupation convoque conséquemment le rôle de la communication. Car, dans la question de savoir-faire en matière de médias et d'usage, le rôle de la communication ne saurait être relégué à un second plan. D'ailleurs, comme il le dit : « le rôle et l'influence de la communication demeurent intactes et même indispensables » (A. Kouakou, 2021, p. 74). Dans le même sens, H. Koné & J. H. Sy (1995, p. 23) ne disent-ils pas que « la communication est désormais incontournable dans toute action partielle ou globale de développement » ?

En effet, comme c'est le cas avec de nombreux autres instruments dans le quotidien des populations, les médias sociaux devraient être utilisés avec plus de hauteur et de responsabilité si l'on ne souhaite pas exposer la société entière à des risques induits par les mauvais usages. Autrement dit, les risques liés aux usages des médias sociaux peuvent être en grande partie annihilés en Côte d'Ivoire si les internautes apprennent à respecter certaines consignes qui peuvent se résumer en une seule proposition : réfléchissez avant de publier ! Car, les jeunes n'ont pas toujours conscience de la portée des médias sociaux, encore moins du fait que les informations mises en ligne peuvent avoir un caractère permanent, et être capables de se transformer en des armes redoutables

et se retourner contre les auteurs, contre la société et contre le développement. Il se pose donc une question d'éducation. L

es jeunes usagers ont besoin d'une éducation aux médias. Ainsi qu'il le dit : « la question du mauvais usage des médias sociaux est préoccupante, elle touche la tranche de la population la plus vulnérable, les jeunes. Face aux finalités malfaisantes, un changement de paradigme s'impose. Cela sous-entend que les pratiques devraient évoluer » (A. Kouakou, 2019, p. 69). En considération de ce qui précède, nous pouvons retenir que face au défi du règlement de la problématique des impacts du mauvais usage sur le développement, l'éducation aux médias s'impose. Notre hypothèse selon laquelle la solution au problème réside dans la nécessité d'éducation aux médias est alors confirmée.

Conclusion

Selon A. K. Holo & T. Koné (2022, p. 149), « l'usage des outils numériques et d'Internet fait partie aujourd'hui des pratiques quotidiennes (…). Les jeunes utilisent massivement ces outils, dont les réseaux et médias sociaux, caractérisés par leur facilité d'utilisation et leur interactivité ». La facilité d'utilisation, de même que les enjeux liés aux usages, font des médias sociaux, des éléments qui meublent la vie et les habitudes de la jeunesse en Côte d'Ivoire. Et comme le dit A. Pierard (2019, p. 10), « les réseaux sociaux font partie des éléments façonnant les adolescents d'aujourd'hui (…). Sur les réseaux sociaux, les jeunes peuvent se construire, se mettre en avant, apprendre les codes de vie en société, maintenir les liens aux proches ». Toutefois, les usages ne reflètent pas toujours de la responsabilité. Ce sont même quelquefois des usages immodérés et détournés de l'objectif initial qui est d'accompagner les dynamiques de transformation sociale.

Le manque de responsabilité électronique conduit la jeunesse ivoirienne à de mauvais usages des médias sociaux, avec a des implications sur la société ivoirienne et sur les dynamiques de développement. Portant sur la question, l'étude a investigué dans la ville d'Abidjan à travers une enquête par entretien semi-directif individuel. Elle a débouché à terme sur la conclusion que la solution au problème du mésusage des médias sociaux réside dans la nécessité d'une éducation aux médias. Face aux conséquences malheureuses des usages sur le développement, l'étude s'est préoccupée de la perspective de solution relevant du domaine de la communication. Car, comme l'écrivent C. Fraser et J. Villet, 1994, p. 4, « le rôle de la communication est décisif pour promouvoir un développement qui prenne en compte (…) la dimension humaine dans un climat de changement ».

Références bibliographiques

ALLECHI Désiré, 2018, « La jeunesse africaine face à l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet », *Village de la justice du 12 octobre 2018* [En ligne], consulté le 21 février 2024. URL : https://www.villa ge-justice.com/articles/jeunesse-africaine-face-utilisation-des-reseaux-sociaux-internet,296 55.html.

BLUMLER Jay G. et KATZ Elihu, 1974, « The Uses of Mass Communications: Current Perspectives on Gratifications Research », *Sage Annual Reviews of Communication Research*, 2(3). URL : https://eric.ed.gov/?id=ED119208.

DORAY Pierre et MILLERAND Florence, 2015, « Déterminisme technologique », *Sciences, technologies et sociétés de A* à Z, Les Presses de l'Université de Montréal, 2015 [En ligne], URL : <http://books.openedition.org/ pum/4280>.

FASSI Luisa, 2023, « Méfaits et bénéfices des réseaux sociaux pour les ados », *Numérique & Société*, [En ligne], URL : https://www.polytechnique-insights.com/tribu nes/sante-et-biotech/mefaits-et-benefices-des-reseaux-sociaux-pour-les-ados/

FRASER Colin & VILLET Jonathan, 1994, *La communication pour un développement à dimension humaine*, Rome, FAO/Sous-division de la Communication au Service du Développement/Division de l'Information.

HOLO Amon Kassi & Koné Tiémoman, 2022, « Usages des réseaux et médias sociaux par les étudiants en contexte d'apprentissage à l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) », *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire,* 19(2), p. 148-159.

KASIRYE Faiswal, 2022, « The Importance of Needs in Uses and Gratification Theory », *Advance*, [En ligne], URL : https://advance.sagepub.com/articles/preprint/ TheImportanceofNeedsinUses andGratificationTheory/14681667/2.

KATZ Elihu, BLUMLER Jay G. & GUREVITCH Mickael, 1974, « Utilization of Mass Communication by the Individual », in Blumler, J. G. et Katz, E. The Uses of Mass Communications: Current Perspectives on Gratifications Research, p. 19-31, Beverly Hills: Sage Publications.

KONE Hugues et SY Jacques Habib, 1995, *La communication pour le développement durable en Afrique*, Abidjan, PUCI.

KOUAKOU Antoine, 2019, « Le mésusage des médias sociaux par la génération 2.0 : un problème de développement », *Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines*, 3 (19), p. 62-72.

KOUAKOU Antoine, 2021, « Médias et changement sociaux, du développement au désenchantement », *Akofena, Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication*, 2 (004), p. 65-76.

LATZKO-Toh Guillaume, PASTINELLI Madeleine et GALLANT Nicole, 2017, « Usages des médias sociaux et pratiques informationnelles des jeunes Québécois : le cas de Facebook pendant la grève étudiante de 2012 », *Recherches sociographiques*, 58 (1), p. 43–64. [En ligne], consulté le 8 février 2024 URL : https://doi.org/10.7202/10 39930ar

MONDINA Rémi, 2023, « 100 réseaux sociaux à connaitre en 2022 », *Drujok.* [En ligne], consulté le 26 février 2024. URL : https://www.drujokweb.fr/blog/reseaux sociaux/

MORISSET Fénery et al, 2004, « Portée et limites du déterminisme technologique », *Management du changement et TIC*. [En ligne], URL : http://dea128 fc.free.fr/ CoursA/A2-

PIERARD Alice, 2019, *Les réseaux sociaux : quel intérêt pour les jeunes ?* Paris, UFAPEC.

SHRADDHA Bajracharya, 2018, « Uses and gratifications theory », *Businesstopia*. [En ligne], URL : https:// www.businesstopia.net/mass-communica tion/ uses-gratifications-theory

VARIA

Communication participative et lutte contre la malnutrition infantile au Burkina Faso

Aïcha Tamboura Diawara
Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
aicheydiawara@gmail.com
aicha.tamboura@ujkz.bf

Résumé

Le présent article analyse le rôle de la communication participative du programme FASO dans la lutte contre la malnutrition infantile. Pour ce faire, le programme réalise des actions d'information, de sensibilisation et de formation sur la malnutrition en vue d'amener les communautés à adopter des mesures préventives. L'objectif principal est d'analyser la contribution de la communication participative du programme FASO dans le changement de comportement des communautés en faveur de la réduction de la malnutrition infantile. Pour ce faire, une revue documentaire couplée de compilations de résultats d'études sur le sujet a été réalisée. Elle a été complétée par une enquête qualitative auprès de personnes ressources (27) et des femmes des ménages (40) à travers un guide d'entretien semi-directif. Une observation directe des mères durant la préparation des bouillies améliorées a été réalisée, grâce à une fiche d'observation. Les résultats soulignent une amélioration de la connaissance de la malnutrition et des mesures préventives ainsi qu'une valorisation du potentiel local dans la lutte contre la maladie. Ces résultats ont renforcé le rôle de l'approche communautaire dans l'engagement de la population dans la réduction de la malnutrition infantile.

Mots clés : communication participative, changement de comportement, malnutrition infantile, potentiel local, évaluation.

Abstract

This article analyses the role of the FASO programme's participatory communication in the fight against child malnutrition. To this end, the programme carries out information, awareness-raising and training activities on malnutrition with a view to encouraging communities to adopt preventive measures. The main objective is to analyse the contribution of the FASO programme's participatory communication in changing community behaviour to reduce child malnutrition. To this end, a literature review was carried out, together with a compilation of the results of studies on the subject. This was supplemented by a qualitative survey of resource persons (27) and women from households (40) using a semi-directive interview guide. Direct observation of mothers during the preparation of improved porridges was carried out using an observation sheet. The results show an improvement in knowledge of malnutrition and preventive measures, as well as an enhancement of local potential in the fight against the disease. These results have reinforced the role of the community approach in engaging the population in reducing child malnutrition.

Keywords : participative communications, changing behaviour, child malnutrition, local potential, assessment.

Introduction

Au Burkina Faso, l'agriculture constitue la principale activité des populations mais, elle subit de façon récurrente les aléas climatiques. Ces phénomènes ont pour corollaire la baisse des rendements agricoles et jouent négativement sur la sécurité alimentaire. En effet, la faible productivité fait que les populations ont du mal à couvrir les trois repas quotidiens surtout en période de soudure alimentaire qui survient en début de saison des pluies et s'étend jusqu'aux nouvelles récoltes. Durant cette période, les populations ont recours aux plantes à feuilles, fruits, fleurs ou tubercules comestibles. Cela engendre la sous-alimentation ou sous-nutrition en qualité et en quantité. Les enfants sont plus vulnérables aux chocs alimentaires, car ayant plus de besoins d'alimentation en qualité et en quantité pour leur croissance. La disponibilité des aliments en quantité et en qualité peut provoquer une carence nutritionnelle, source de malnutrition. Il existe également des facteurs aggravants dont le paludisme, les infections respiratoires, la diarrhée et les parasitoses intestinales. L'interaction entre les infections et la malnutrition est qualifiée par cette expression de A.M. Beghini (1993, p.36) :

> Malnutri, l'enfant sera plus vulnérable aux infections et son état nutritionnel s'aggravera compte tenu de la malabsorption ou de la mauvaise utilisation des éléments nutritifs intégrés ou de la réduction de la ration alimentaire soit par perte d'appétit, soit en raison de l'habitude répandue de mettre à la diète l'enfant malade.

Cette maladie carentielle est un véritable problème de santé au Burkina Faso. En effet, « les prévalences de la malnutrition aiguë, de la malnutrition chronique et de l'insuffisance pondérale au plan national, étaient respectivement de 9,1 % (dont 1,0 % sous la forme sévère) ; 24,9 % et 17,6 % pour l'année 2021 » (INSD, 2020, p. 5). Si les taux se sont améliorés, le nombre d'enfants malnutris reste encore élevé et la situation très précaire surtout en milieu rural où les taux sont toujours supérieurs aux seuils fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé (2 %). Cette situation est aggravée par l'insécurité galopante qui a entraîné plus d'un million de personnes déplacées internes, dont 60 % sont des enfants.

Les actions de lutte contre la malnutrition sont pour la plupart concentrées sur l'agroalimentaire et la sécurité alimentaire. La nutrition est souvent abordée en termes de prise en charge de la malnutrition par les acteurs du secteur de la santé et en termes de démonstration culinaire par ceux du secteur de l'agriculture. Cependant, il convient de souligner que certaines localités du Burkina, qui ne connaissent pas de problèmes de sécurité alimentaire, enregistrent aussi de fortes prévalences de la malnutrition. On comprend alors qu'il existe d'autres facteurs autres que la pauvreté et l'insécurité alimentaire qui auraient un impact sur l'avènement et le maintien du phénomène. Ces facteurs sont, entre autres, l'ignorance sur les bonnes pratiques alimentaires à partir du potentiel local et le manque d'hygiène et d'assainissement.

D'où l'intérêt de privilégier des actions de lutte collective et communautaire pour contrer la malnutrition, comme celles réalisées par le programme FASO à travers la communication participative. Financé par l'USAID, ce programme est mis en œuvre dans la région du Centre Nord (commune de Tougouri) et de l'Est (commune de Gayéri et Manni) par un consortium d'ONG qui lutte contre la malnutrition infantile en s'appuyant sur l'approche préventive. Il concentre ses activités sur la communication pour améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de 2 ans ; d'où l'intérêt de cet article sur la communication du volet « Santé, nutrition et Wash » du programme FASO.

Pour ce faire, l'objectif de la recherche est d'analyser la communication participative du programme Faso pour améliorer le changement de comportement des communautés en faveur de la réduction de la malnutrition. Pour ce faire, nous privilégions la théorie de la communication participative initiée par des auteurs comme (G. Bessette, 2004, p.10) qui propose une nouvelle vision de la communication à travers « une action planifiée fondée sur les processus participatifs et la communication interpersonnelle, qui facilite le dialogue entre différents intervenants réunis autour d'un problème de développement ou d'un but commun ».

1. Méthodologie

Cet article part des résultats d'une recherche sur la communication et la malnutrition infantile dans la commune de Gayéri dont le choix a été motivé par les expériences innovantes réalisées dans la localité pour approfondir la réflexion sur le rôle de la communication participative dans le changement de perception, d'attitude et de comportement. A cet effet, la partie théorique a été constituée par les résultats d'une exploration documentaire sur le sujet (ouvrages, documents techniques, articles de presse écrite et en ligne, thèses, mémoires, compilations de résultats d'études réalisées à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, etc.), couplée d'une méta-analyse de différentes études et sources de données sur les perceptions, les attitudes et pratiques de la population par rapport à la malnutrition infantile. Cette revue documentaire a permis de connaître les contours du sujet, d'orienter le choix du cadre théorique et de faciliter l'élaboration du contenu des guides d'entretien.

Située dans la région de l'Est, la commune de Gayéri constitue le site cible de cette recherche où intervient le Programme Faso. Elle est composée de trois zones géographiques dont : Gayéri centre, villages de Oué et Lonadéni. La recherche étant qualitative, nous avons estimé qu'un échantillon de soixante-sept personnes, réparties entre ces trois zones pourrait être significatif. Cet échantillon est représenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Présentation de l'échantillon de l'enquête

Zones géographiques	Personnes ressources	Mères ménages	Cible totale
Gayéri centre	11	10	21
Village de Oué	9	15	24
Village de Lonadéni	7	15	22
Total	**27**	**40**	**67**

Source : enquête terrain, mai 2018.

La partie empirique a requis des entretiens semi -directifs avec les mères ménages, les personnes ressources (autorités locales, agents de santé et à base communautaire, leaders villageois, mères leaders, animateurs acteurs du programme et de l'association de mise en œuvre). Ces entretiens ont permis de collecter des informations sur les activités du programme et les activités de communication ainsi que les connaissances, perceptions, attitudes et pratiques des cibles sur la malnutrition. Une observation directe a également été réalisée auprès des mères dans les ménages dans le but de confronter les connaissances acquises et les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement.

2. Résultats

Cette partie présente une synthèse des résultats acquis à travers l'analyse des données collectées sur le terrain.

2.1. Etat des lieux de la communication du programme dans la commune de Gayéri

Dans le milieu rural, la communication de proximité a une valeur essentielle que les moyens modernes de communication n'ont pu supplanter. Ces circuits de transmission de l'information dans les villages et localités participent à la socialisation des populations. On note l'existence de canaux et circuits oraux fondés sur des modes de communication de proximité et des échanges interpersonnels. Ces modes sont, entre autres :

- ***L'arbre à palabre*** : c'est un cadre de concertation et de dialogue utilisé en milieu rural pour débattre des questions importantes pour le bon fonctionnement de la communauté. Il occasionne des interactions de proximité. Dans les situations de concertation villageoise, la parole revêt une grande importance pour les leaders communautaires, les leaders religieux et d'opinion. Ces personnes ressources peuvent mobiliser la population à travers l'arbre à palabre. Le volet a intégré ces cadres de dialogue de même que des acteurs qui les animent dans la mise en œuvre et la réussite du programme FASO.

- ***Les marchés*** : le marché est un lieu de rencontre et de transaction économique. Les jours de marché villageois sont des moments privilégiés pour échanger les informations et passer aussi des informations pouvant atteindre une vaste cible hétéroclite. A Gayéri ville, les jours de marché sont quotidiens tandis que dans les villages de Oué et Lonadéni, les marchés se tiennent à un intervalle de trois jours. Selon (S.T. Balima et M.S. Frere, 2003, p. 134) « *Cet*

espace public d'intercommunication » est mis à profit par les mères ménages et autres animateurs pour mener des sensibilisations.

- ***Les fêtes ou cérémonies traditionnelles*** : il peut s'agir de funérailles, de mariages ou de pratiques rituelles. Ces événements sont des occasions d'information, d'échange et de transmission des valeurs culturelles par le volet. Ce sont des cadres de socialisation par le biais de la communication, comme l'écrit (D. Wolton, 2009, p.121) : « la communication est la relation omniprésente qui associe dans un échange permanent d'informations entre les membres d'une même société ou des sociétés entre elles »

- **Les lieux de culte** : les lieux de culte sont aussi des endroits pour passer des informations. Ce sont des milieux d'éducation et de sensibilisation. Les leaders religieux sont des vecteurs de communication. Outre le contact qui s'établit et suscite des échanges entre les communautés, il convient de souligner que les prêches de l'iman, l'homélie du prêtre et la prédication du pasteur retiennent l'attention des fidèles. Ces leaders sont impliqués dans la sensibilisation de la population.

- ***Les points d'eau*** : les puits et fontaines sont des lieux de rencontre des femmes, car elles s'y rendent tous les jours pour la corvée d'eau. Ces lieux offrent également une opportunité de contacts et d'échanges. A ces lieux, les femmes s'informent et échangent. Les informations y sont véhiculées rapidement, d'où l'importance de l'exploitation de ces espaces de communication dans le cadre des interventions dans les communautés.

2.2. Etat des lieux de la communication du volet « santé nutrition et Wash » utilisée dans la lutte contre la malnutrition infantile

La composante du volet « santé, nutrition et Wash » est le volet qui s'occupe essentiellement des activités de communication. Il a constitué des groupes de femmes qui sont sensibilisés et formés sur le sujet, devenant par la suite des groupes de soutien (care group), d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (GASPA). Leur intervention utilise l'approche participative à travers l'apprentissage des leaders communautaires, les agents de santé à base communautaire (ASBC) et les pairs. Constituées de quinze femmes par GASPA, ces femmes animent des séances de causerie, effectuant des visites à domicile et des démonstrations culinaires. Elles sont aussi habilitées à faire un dépistage de la malnutrition et de référer les cas graves dans les centres de santé. La finalité de ce processus est la définition et la mise en œuvre d'actions concertées qui se construisent peu à peu grâce à : l'information/communication, la connaissance, la compréhension mutuelle, l'engagement, la pratique, etc.

Pour l'opérationnalisation des activités, un chargé de communication a été recruté et assure la mise en œuvre de la stratégie de communication. Il se charge aussi de la visibilité du programme et de la redevabilité qui consiste à entreprendre des actions pour recueillir le feedback des bénéficiaires. Il est également chargé de définir les actions, les modes d'intervention, les responsabilités des acteurs et partenaires dans les différentes phases d'exécution de la

stratégie de communication. Pour ce faire, le chargé de communication s'appuie sur une approche participative permettant d'impliquer toutes les parties prenantes.

1.1.1. *Du dispositif de communication* :

En plus des modes traditionnels de communication, le dispositif du volet « Santé, nutrition et Wash » repose sur une stratégie d'intervention qui s'appuie sur un modèle communautaire dénommé « Care Group » expression anglaise qui signifie Groupe de soins ou Groupe d'appui, modèle développé en 1995 par le Dr Peter Ernst et utilisé au Mozambique dans un projet de survie de l'enfant.

Ce modèle permet d'assurer une formation intensive pour insuffler un changement de comportement dans la communauté. Il permet de remédier au nombre limité de personnels et au manque de moyens logistiques et financiers de projets, qui ne permettent pas d'atteindre un grand nombre de bénéficiaires. Dans cette perspective, le programme FASO utilise le modèle « care group » depuis 2010. Il utilise un vaste réseau de bénévoles communautaires pour atteindre un grand nombre de ménages dans l'optique d'un changement de comportement dans les pratiques recommandées de santé et de nutrition.

Un Care Group est composé de 10 à 15 bénévoles (qui sont des éducateurs de santé communautaire). Chaque bénévole est chargé à son tour d'organiser des rencontres avec un groupe de mères préalablement constitué et de faire une visite mensuelle dans 10 à 15 ménages pour diffuser des messages de santé. Les Care Groups créent un effet multiplicateur pour atteindre équitablement tous les ménages bénéficiaires à travers la communication personnelle. Ils fournissent également un système d'information communautaire qui permet de collecter les données sur les grossesses, les naissances et les décès que les bénévoles pourraient détecter au cours des visites à domicile. Ce volet se fonde également sur la stratégie de plaidoyer au niveau institutionnel et communautaire. Il s'agit au plan institutionnel de faire du plaidoyer auprès du Ministère de la Santé et de ses directions régionales et provinciales pour une prise en compte des bonnes pratiques dans le système de santé et une participation à la mise en œuvre du programme à travers l'intégration des « care group » dans les plans d'action des districts. Cette démarche met l'accent sur l'implication des parties prenantes. Au niveau communautaire, le plaidoyer vise à encourager l'accompagnement des communautés afin de s'assurer de l'appropriation des actions de santé du programme FASO.

- *Des cibles* : les cibles de la stratégie sont : les éducateurs de santé, les mères, le Ministère de la santé, les agents de santé, les maires, les élus locaux, les leaders communautaires (coutumiers, religieux, d'opinion).

- *Des approches, canaux, outils/supports* : la communication du volet « santé, nutrition et Wash » repose essentiellement sur plusieurs approches, dont : la communication interpersonnelle, la communication de masse et le plaidoyer.

- Pour la communication interpersonnelle, ce sont : les pairs, le dialogue, les échanges, les causeries, les visites à domicile, les formations/ateliers ;

- pour la communication de masse : la radio (radio communautaire Bouama et la radio de Tin Tua, la Radiotélévision du Burkina, la presse écrite, les crieurs publics.

Les outils et supports reposent pour la communication interpersonnelle sur le registre de santé, la boîte à images, la vidéo communautaire ; pour la communication de masse, le « Scoreboard » ou « mur de la santé », les prospectus, les dépliants, les banderoles, les affiches, des plaquettes des gadgets publicitaires (tee-shirt, pagne). Les actions de communication réalisées sont : ateliers de réflexion sur les « care group » et l'éducation par les pairs, des plaidoyers, sorties de découverte des care group, rencontres avec les élus locaux et la communauté, échanges avec les groupes de mères ; formation thématique (sensibilisation, démonstration culinaire), supervision des pratiques des mères sur l'hygiène et l'assainissement, collecte de données sur les naissances, les accouchements à domicile, les maladies et les décès lors des visites à domicile, confection de « Scoreboard » ou « mur de la santé », suivi des indicateurs de santé, etc.

L'état des lieux du dispositif communicationnel du volet « Santé, nutrition et Wash » souligne l'existence de l'expertise pour la conduite des activités de communication, mais aussi de la diversité des canaux et supports et de la pluralité des activités réalisées. Ce dispositif s'est appuyé sur l'approche communautaire qui a favorisé l'habilitation des populations à comprendre que la malnutrition est l'affaire de tous et que la communauté possède les capacités et les moyens pour la prévenir et la combattre.

2.2.2. L'approche communautaire

La participation de la population dans la prise en charge de leurs problèmes de santé est incontournable pour relever les défis du développement durable. Elle a été possible grâce à un processus de communication planifié et dynamique qui tient compte des spécificités au sein des communautés. Cette implication suppose de « renforcer les communautés à prendre en charge leur propre développement et de collaborer à la recherche de solutions » (G. Besset, 2004, p. 32). Le contexte du programme est favorable au déploiement de cette approche, car la société Burkinabé se caractérise par ses aspects fortement communautaires basés sur l'union et la solidarité dans le groupe. A travers cette approche, le volet santé et nutrition renforce l'habilitation des populations à résoudre le problème de la malnutrition qu'elles subissent en leur faisant comprendre que ce n'est ni une fatalité, ni dédiée uniquement à la charge des agents de santé. Les femmes et les mères possèdent les moyens pour contrer la maladie, aussi le volet s'est investi à les développer.

2.2.3. La communication participative

Pour une approche communautaire efficace, il faut s'appuyer sur la communication participative qui facilite l'implication des populations et la participation des communautés aux initiatives de développement. Elle consiste à

aider les populations à cerner un problème de développement et ses causes pour ensuite choisir les actions à entreprendre pour le résoudre. Selon (D.A. Gumucio, 2001, p. 37) :

> la participation ne veut pas dire la mobilisation autour des projets ; elle ne se réduit pas non plus à la seule prise en compte des populations dans une action de développement. C'est un acte qui suscite la participation active et consciente de tous les acteurs du projet de développement ; communication et participation sont en réalité les deux faces de la même médaille.

En effet, la participation traduit l'engagement de la communauté pour prendre en charge son propre développement ; ce qui lui confère le pouvoir de la prise de décision comme l'indique (G. Besset, C.V. Rajasunofram, 2004, p. 62) :

> la participation communautaire est à la fois un processus de développement et une stratégie de communication fondée sur le dialogue, la consultation avec les populations et leur habilitation au sein d'une communauté donnée afin d'identifier leurs propres problèmes, décider des meilleures voies et des moyens de les résoudre.

La responsabilisation et l'implication des populations dans le processus de prise de décision sont de bons indicateurs de la participation qui a pour principe la valorisation du potentiel local. Cette communication s'est matérialisée par l'utilisation de la stratégie « Care Group » qui est à base communautaire. Elle utilise un réseau de bénévoles en vue d'améliorer la couverture sanitaire et permet d'atteindre un grand nombre de ménages en vue d'insuffler un changement de comportement dans leur pratique. Cette démarche se base aussi sur les principes de la communication participative en aidant à tisser un lien étroit entre le volet « Santé nutrition et Wash » et les besoins réels et à amener les communautés et autres intervenants concernés à participer à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités. Ces implications avec les composantes de la communauté sont des gages de leurs implications effectives et de leur responsabilisation.

Le volet « Santé, nutrition et Wash » a permis de définir les responsabilités des différents intervenants engagés dans le processus et de clarifier leur contribution dans la mise en œuvre des activités. Selon une cible enquêtée, cette méthode procure un sentiment d'appropriation des activités » (mère leader du village de Lonadéni).

2.3. Impacts de la communication participative du programme Faso dans la lutte contre la malnutrition maternelle

2.3.1. L'amélioration de la connaissance de la maladie et des mesures préventives

Qu'il s'agisse des femmes enceintes, allaitantes et mères d'enfants, le problème de la malnutrition est mieux appréhendé et défini par la majorité des mères des ménages. Les résultats des entretiens soulignent que la plupart (37/40) d'entre elles connaissent la malnutrition, les causes ainsi que les me-

sures préventives à travers l'alimentation de l'enfant en bouillie enrichie. Pour elles, la malnutrition se caractérise par la perte de poids, l'écart entre l'âge et la croissance de l'enfant. De plus, certaines précisent que le refus de l'enfant de se nourrir est aussi un signe de la malnutrition.

Par ailleurs, bien qu'elles ne perçoivent pas le lien entre le manque d'hygiène et la malnutrition, elles savent tout de même que le manque d'hygiène et d'assainissement est source de maladie. Cette facilité à donner une définition correcte de la maladie pourrait s'expliquer par l'impact des actions de sensibilisation couplées de la compréhension des messages véhiculés par les mères leaders. La prévention de la maladie par l'alimentation de l'enfant en bouillie enrichie est connue par toutes les femmes (40/40). Elles citent de façon complète les ingrédients nécessaires et donnent des précisions sur les proportions à utiliser. Même les femmes qui n'ont pas assisté aux activités des mères leaders connaissent la recette ainsi que les proportions. Elles disent les avoir appris avec des parentes, voisines ou connaissances. Ce partage de connaissances par les participantes agit comme un multiplicateur de connaissances.

2.3.2. La maîtrise de la démonstration culinaire par les mères ménages

Elle est corroborée par les observations directes réalisées lors des démonstrations culinaires. Toutes les mères ménages (40/40) sont capables de préparer la bouillie enrichie à base de produits locaux. Les ingrédients utilisés sont, entre autres : le mil, l'arachide ou le soja, le haricot, le poisson sec, le « soumbala », le sucre et biscuits. Pour ce qui est de la disponibilité des céréales, les mères disent en disposer parce qu'elles les cultivent. Pour les produits commercialisés tels que le sucre, les biscuits et le poisson, elles peuvent se les offrir, car les prix sont à leur portée.

2.3.3. La valorisation du potentiel local

Pour atteindre les résultats de durabilité de la pratique, le volet « Santé, nutrition et Wash » met l'accent sur la valorisation du potentiel local à travers l'utilisation : des produits locaux, de la langue locale, des ressources humaines locales et de la prise en compte des besoins de la population.

L'utilisation des produits locaux a l'avantage de susciter l'adhésion des populations à l'adoption du nouveau comportement surtout que les ingrédients de la recette pour la bouillie enrichie sont accessibles même s'ils engendrent des dépenses, mais cela ne constitue pas un obstacle pour les ménages.

Le volet « Santé, nutrition et Wash » intervient dans un milieu fortement dominé par l'ethnie gourmantché. Pour cela, les différents acteurs utilisent le Gourmantché, pour interagir avec les populations. En plus de cette langue, le Mooré est aussi utilisé lors des formations et des causeries éducatives. Cependant, certains groupes ethniques minoritaires tels que les peulhs disent être marginalisés du fait de la langue utilisée. Cette donne constitue un handicap pour avoir un changement de pratique et de comportement total, car il est important dans toute action de communication de considérer le public cible dans toute sa diversité.

Les ressources humaines locales sont constituées d'un réseau de 2065 mères formées pour réaliser les sensibilisations visant à lutter contre la malnutrition. Dans chaque « Care Group », il est associé deux grand-mères leaders pour appuyer leur travail. Dans le volet assainissement, le programme utilise les hommes à la construction des latrines. Le volet « Santé, nutrition et Wash » travaille également avec les autorités et les personnes ressources pour appuyer l'appropriation des activités par les communautés.

2.3.4. Les pratiques des populations en matière d'hygiène et d'assainissement

Grâce à l'approche participative, les populations ont pu identifier le problème d'hygiène et d'assainissement comme étant l'une des causes de la malnutrition. Cette cause est liée à la défécation à l'air libre. Malgré, le fait que les mères ménages savent que l'hygiène est recommandée pour lutter contre la malnutrition, les pratiques dans les villages de Oué et de de Gayéri centre ne la respectent pas. La situation est plus préoccupante à Oué, où la plupart des enquêtés (70 %) ne disposent pas de latrines. Cela est une insuffisance du projet, car la stratégie de l'assainissement total portée par la communauté a été déployée seulement dans quinze villages de Lonadéni. Cette stratégie favorise le changement de comportement qui vise à créer un déclic dans la sensibilité des populations afin qu'elles prennent conscience du problème et adopte de nouveaux comportements par la construction de latrines.

3. Discussions

Au vu des résultats de cette recherche, il ressort que la lutte contre la malnutrition infantile n'est pas un acte isolé car, en plus de la pauvreté et l'insécurité alimentaire, il y a l'ignorance sur la maladie, les bonnes pratiques alimentaires à partir du potentiel local et le manque d'hygiène et d'assainissement. Cela s'explique par le fait que les interventions de lutte contre la malnutrition ne mettent pas suffisamment l'accent sur la maladie (origine, causes, conséquences, etc.), les bonnes pratiques, les mesures préventives ainsi que les comportements à adopter. Ce qui justifie l'orientation de la lutte contre le phénomène sur des éléments relatifs à l'amélioration de la connaissance et perception de la malnutrition, des attitudes et comportements adoptés, comme le soulignent les résultats de cette recherche et d'autres études effectuées en Afrique par (E. Faubert 2011, p. 377 - 385) et (E. Baggett 2013, p.111).

Les résultats montrent que l'ignorance sur les causes et conséquences de la maladie, l'absence de bonnes pratiques alimentaires et le manque d'hygiène et d'assainissement peuvent contribuer à aggraver les cas de malnutrition. D'où l'importance d'utiliser la communication participative dans les actions de lutte. Selon (G. Besset, 1996, p. 9) :

> la participation active des gens est reconnue aujourd'hui comme une condition essentielle au processus de développement. Toute intervention visant une amélioration réelle et durable des conditions de vie des populations est vouée à l'échec si les gens concernés ne la prennent pas en charge.

En effet, l'approche participative de la communication a pour objectif d'associer les populations dans la conception et la gestion des activités de développement de leur milieu. C'est un processus dynamique qui, selon (S.T. Balima, 1999, p.5) « évolue dans le temps et en fonction des spécificités et des conditions locales. Elle s'appuie à la fois sur les pratiques, les connaissances et les perceptions qu'ont les populations de leur milieu ». Le volet « Santé, nutrition et Wash » a su intégrer cette approche à travers la communication de proximité qui est le mode privilégié en milieu rural. Ce qui renvoie à la communication interpersonnelle qui a fait l'objet de nombreuses recherches, dont celle de Paul Watzlawick repris en ces termes par (F. Terrin, 2021, p.10) :

> l'avantage de la communication interpersonnelle est qu'elle tient compte des individualités et permet de fournir un maximum d'informations en échangeant avec la cible. La communication interpersonnelle est déterminante dans le processus d'adoption du comportement promu en ce sens qu'elle a un caractère participatif et établit une relation directe et de proximité avec la cible.

La matérialisation de cette communication peut contribuer au changement de comportement en faveur des bonnes pratiques nutritionnelles à travers une éducation sur la nutrition.

3.1. Prévention de la malnutrition

La prévention dans le domaine de la santé est un concept clé, car permettant de prévenir et de contribuer à diminuer l'apparition des maladies et à en ralentir l'évolution. Dans le cadre de la malnutrition infantile, reconnue comme étant un problème de santé publique au Burkina Faso, la prévention doit être la composante principale de la politique sanitaire du pays. Cependant, même si mention en est faite, la réalité est en deçà des attentes ; car les formes aiguës, chroniques ainsi que l'insuffisance pondérale de la malnutrition existent au plan national. Certes, des actions de prévention sont réalisées, mais seulement à des échelles réduites tel le cas du programme Faso qui n'intervient que dans trois régions sur douze que compte le pays. D'où la nécessité de renforcer ces types d'interventions afin de contribuer à la réduction du taux de mortalité infantile. L'approche préventive de la malnutrition qui est le socle de l'intervention du volet « Santé, nutrition et Wash » doit être renforcée, car la meilleure façon de lutter contre une maladie est de disposer des capacités et des moyens pour la prévenir. Si la prévention est renforcée par une bonne communication, la prévalence de la malnutrition pourrait être réduite.

Au-delà du Burkina Faso, des organisations comme l'UNICEF, la CROIX ROUGE, la FAO, etc. ont également initié des programmes de lutte contre la malnutrition infantile au Sénégal, au Mali, au Cameroun, au Bénin, au Burundi, etc. à travers des stratégies et actions de prévention basées sur la communication participative et le changement de comportement et une éducation nutritionnelle. Par la suite, pour plus d'efficacité, une nouvelle approche basée sur des stratégies intégrées préventives et curatives de nutrition ont été mises en œuvre.

3.2. Des stratégies intégrées préventives et curatives de nutrition

Au vu des résultats, il ressort que le programme n'a pas élaboré des stratégies intégrées préventives et curatives de Nutrition alors que, lutter contre la malnutrition demande une approche holistique. Pour corriger cette faiblesse, il a voulu intégrer l'hygiène et l'assainissement dans ses activités préventives mais, il a rencontré des difficultés d'ordre financier et organisationnel. En effet, les villages de Oué et de Lonadéni disposent de très peu de latrines, d'où la prolifération de la défécation à l'air libre, pouvant causer des maladies hydriques entraînant la transmission de maladies comme le choléra, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite A, la fièvre typhoïde et la poliomyélite. Pour ce faire, il convient de sensibiliser les populations sur le lien entre la défécation à l'air libre et les maladies hydriques. D'où l'importance de la communication participative qui peut contribuer à réduire la mortalité infantile. En effet, la communication peut amener les populations à adopter des bonnes pratiques telles que désinfecter l'eau avant l'usage, utiliser les latrines, se laver les mains après la défécation, entretenir l'environnement et bien gérer les déchets solides et liquides, etc. ; mais elle ne peut résoudre les problèmes financiers, d'infrastructure et autres.

L'importance de l'intégration de l'hygiène et assainissement dans les programmes de lutte contre la malnutrition est incontournable. En effet, des auteurs en santé publique l'ont démontré en identifiant les relations entre l'environnement sanitaire et le statut nutritionnel. En effet, selon (A. Dangour et al, 2013, p. 35) :

> un environnement sanitaire inadéquat augmente le risque d'ingérer des pathogènes fécaux qui provoquent des pathologies comme la diarrhée, les vers intestinaux et la dysfonction entérique environnementale. Ceci affecte directement la capacité du corps à résister et se défendre contre les maladies car ces pathologies ralentissent l'absorption des nutriments et affaiblissent le système immunitaire »

Ces relations sont étayées par d'autres auteurs comme (J. Dodos, 2017, p.43) en ces termes :

« Les trois causes sous-jacentes de la sous-nutrition, à savoir l'alimentation insuffisante ou inadaptée, les pratiques de soin inappropriées et les maladies, sont reliées, de façon directe ou indirecte, à l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène ». De plus, l'auteur renforce l'existence de ces relations en ces termes :

> un environnement sanitaire inadéquat augmente le risque d'ingérer des pathogènes fécaux provoquant la diarrhée, les vers intestinaux et la dysfonction entérique environnementale qui sont les trois mécanismes pathologiques expliquant la corrélation entre environnement sanitaire insalubre et sous-nutrition (J. Dodos, 2017, p. 43)

Au-delà des résultats enregistrés par le programme Faso, l'article présente des limites du fait que l'investigation s'est réalisée seulement dans une seule région alors que le programme intervient dans trois autres. De plus, l'absence de données quantitatives ne permet pas d'extrapoler les résultats et d'en tirer

des déductions scientifiques qui pourraient être vulgarisées dans d'autres localités du pays.

Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de montrer que la communication participative pour le développement peut contribuer à réduire le taux de malnutrition infantile. Les résultats qui en découlent soulignent que le respect des principes de cette approche produit des résultats durables. La lutte contre la malnutrition infantile passe par l'amélioration de la santé nutritionnelle de la mère et de l'enfant. Cette amélioration requiert l'adoption de bonnes pratiques de nutrition, de santé et d'hygiène par les familles et les communautés. Cela se fait à travers un changement de comportement tant au niveau individuel que collectif. Mais, le changement de comportement est un processus lent qui demande à être soutenu par une approche participative. C'est ce qui justifie l'adoption de la communication participative pour le développement par le volet « Santé, nutrition et Wash » à travers la communication interpersonnelle, la formation et le plaidoyer. Au regard des résultats et acquis enregistrés, il est nécessaire de faire des propositions pour consolider le programme Faso.

Ces propositions concernent aussi bien les approches communicationnelles que la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités. En effet, le volet « Santé nutrition et Wash » doit se baser une stratégie et un plan de communication pour faciliter la mise en œuvre des activités. C'est une éducation de la population consistant à utiliser la communication participative pour modifier sur une large échelle les habitudes inadéquates liées à la nutrition. Pour ce faire, il convient de fournir un effort considérable en matière de communication. Pour cela, nous préconisons l'utilisation de la communication multimédia et de vidéos animations communautaires pour l'atteinte des objectifs, car l'éducation nutritionnelle est « l'ensemble des activités de communication visant une modification volontaire de pratiques qui ont une incidence sur l'état nutritionnel d'une population dans la perspective d'une amélioration de celui-ci », (M. Andrien, 1993 : p. 8). En outre, pour plus d'efficacité, les cadres de concertation utilisés pour les séances de plaidoyer avec les autorités locales et les leaders communautaires devront être soutenus pour une durabilité dans la synergie d'actions. Le volet évaluation étant un aspect important, il est impératif que les parties prenantes soient formées aux méthodes de suivi-évaluation afin de jouer pleinement leur rôle. Enfin, du fait des expériences innovantes du programme Faso, il est nécessaire d'en faire une capitalisation et de vulgariser les résultats enrichissants et les leçons apprises dans d'autres localités du Burkina Faso.

Références bibliographiques

Andrien Michel A, 1993, *Guide méthodologique des interventions dans la communication sociale*, Rome, FAO.

Baggett Elisa, 2013, *La malnutrition des enfants de moins de 5 ans dans les pays en développement.* Bachelor of Sciences HES-SO en soins infirmiers, Haute Ecole de Santé, Fribourg, Suisse.

Balima S. T. et Frere Marie Soleil, 2003, *Médias et communications sociales au Burkina Faso, approche socioéconomique de la circulation de l'information*. Paris, L'Harmattan.

Balima S.T., 1999, *Communication participative et gestion des problèmes sociaux : rôle et mission du communicateur Burkinabé,* Communication introductive, Ouagadougou, Burkina Faso.

Beghini Andrien M, 1993, *Nutrition et communication : de l'éducation nutritionnelle conventionnelle à la communication sociale en nutrition*, Paris, L'Harmattan.

Besset Guy, 2004, *Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement*, Canada, Les Presses de l'Université Laval.

Besset Guy et Rajasunofram C.V., 1996, *La communication participative pour le développement, un agenda ouest-africain*, Ottawa, Les maisons d'édition CRDI

Faubert Étienne, 2011, « La malnutrition dans les pays africains ou les limites structurelles des politiques de santé », *Santé internationale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 377 - 385.

Dangour Alan *et al*, 2013, *Interventions to improve water quality and supply, sanitation and hygiene practices, and their effects on the nutrition status of children (Review)*, Bethesda Maryland, National Library of Medicine.

Dodos Jovana, 2017, *Guide pratique pour un meilleur impact nutritionnel grâce aux programmes intégrés Wash et nutrition,* Paris, Action contre la Faim

Gumucio D. A., 2001, *Onde de chocs : histoires de communication participative*. New York, Rockefeller Foundation.

INSD, 2000, *Enquête Nutritionnelle Nationale, SMART au plan national*, Ouagadougou, Burkina Faso.

Terrin François, 2021, *La pragmatique de la communication selon l'Ecole de PALO ALTO*. Université Côte d'Azur.

Wolton Dominique, 2009, *Informer n'est pas communiquer*, Paris, CNRS, Éd. coll. Débats

Les hépatites à Korhogo (Côte d'Ivoire) : Discours populaires sur une morbidité peu connue

Mathieu Hermann Coulibaly[33]
Gbete Jean Martin Irigo[34]
Aya Nadia Karen Koffi[35]
Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Résumé

En Côte d'Ivoire, la morbidité liée aux hépatites représente un problème de santé publique. Peu connue des personnes qui en font l'expérience, différents imaginaires collectifs sont mobilisés pour en construire les deux formes (B et C). À l'analyse du corpus de données collectées dans le cadre du présent article, il apparaît que le coût des prestations de soins, la qualité de la relation thérapeutique et le temps d'attente lors des rendez-vous médicaux, laissent transparaître toute la complexité de la prise en charge de cette morbidité dans la zone d'étude. Les discours populaires, plus ou moins contrastés associés à l'étiologie sociale et à la nosographique ; le difficile accès à l'information permettant d'identifier les signes cliniques afin de susciter un recours médical précoce et la perception de la gravité font émerger des enjeux de sensibilisation dans la prévention de cette morbidité en Côte d'Ivoire. En oscillant entre espérance et résignation, la perception sociale de la prise en charge biomédicale proposée au Centre Hospitalier Régional de Korhogo rassure très peu les personnes atteintes, ce qui accroit le recours à différentes pratiques thérapeutiques dont l'automédication, par la consommation de médicaments traditionnels améliorés ; l'hygiène de vie et la médecine traditionnelle.

Mots clés : Connaissance, discours populaires, hépatite, prise en charge, relation thérapeutique

Abstract

In Côte d'Ivoire, livermorbidityis a public health problem. Little known to those who experience it, different collective imaginations are mobilized to construct the two forms (B and C). An analysis of the corpus of data collected in this article shows that the cost of health care services, the quality of the therapeutic relationship and the waiting time for medical appointments, reveals the complexity of the management of liver morbidity in the study area. Popular discourses, more or less contrasted, associated with social etiology and nosographic; the difficulty of access to information to identify the clinical signs

[33]Université Peleforo Gon Coulibaly, CRD-UAO, Côte d'Ivoire, BP 1328 Korhogo, +225 0707704253 mathieu.coulibaly@upgc.edu.ci

[34]Université Peleforo Gon Coulibaly, CRD-UAO, Côte d'Ivoire, BP 1328 Korhogo, +225 0709568639 irigomartin@upgc.edu.ci

[35]Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire, BP 1328 Korhogo, +225 0748697531 nadia.karelle2016@gmailcom

in order to encourage early medical recourse and the perception of seriousness raise awareness issues in the prevention of this morbidity in Côte d'Ivoire globaly. By oscillating between hope and resignation, the social perception of the biomedical care offered at the Regional Hospital Centerof Korhogo does very little to reassure the sufferers, which increases the use of different therapeutic practices, including self-medication, through the consumption of improved traditional medicines; healthy lifestyle and traditional medicine.

Keywords: Knowledge, popular discourse, hepatitis, support, therapeutic relationship

Introduction

À l'échelle mondiale, l'hépatite virale est une maladie grave et répandue. Selon l'OMS (2024), 304 millions de personnes vivaient avec cette infection en 2022. Ce sont environ 2,2 millions de nouvelles infections par les virus de l'hépatite B (VHB) et C (VHC) que l'on dénombre chaque année. « 80 % des personnes infectées par le VHB ou VHC ne sont toujours pas diagnostiquées et n'ont pas accès à un traitement abordable » (OMS, 2022, p.5). Par conséquent, des millions de personnes sont confrontées aux risques d'évolution lente vers une maladie chronique du foie, le cancer et la mort. Les hépatites B et C continuent ainsi d'être à l'origine de 1,3 million de décès annuels dus à une hépatopathie chronique et au cancer. Ce sont environ 3 500 personnes qui perdent la vie par jour du fait de cette maladie (OMS, *2024*).

Bien que la mortalité générale due aux hépatites soit en hausse, le nombre des nouvelles infections au VHB baisse grâce à une progression de la couverture de la vaccination anti -VHB chez les enfants (OMS, *op. cit.)*. Certains types d'hépatite peuvent, en effet, être évités par la vaccination.

À ce titre, une étude de l'OMS a révélé qu'environ 4,5 millions de décès prématurés pourraient être évités dans les pays à revenu faible ou intermédiaire d'ici à 2030, grâce aux campagnes de vaccination, de diagnostic, de traitements et de sensibilisation. Pour redynamiser sa stratégie de lutte contre les hépatites virales, l'OMS a créé un programme mondial de lutte avec pour activité-phare, depuis 2011, la journée mondiale contre l'hépatite, célébrée le 28 juillet. En 2011 également, l'« Appel de Dakar » insistait sur la gravité et l'ampleur du problème de santé publique qu'elles représentent.

Avec une prévalence oscillante entre 9 et 12% pour le VHB et 3,3% pour le VHC, la Côte d'Ivoire est concernée pas les hépatites (Anzouan-Kacou *et al.*, 2022). Malgré cette prévalence, le dépistage et la prise en charge des VHB et VHC demeurent très limités. Officiellement, les traitements sont disponibles mais demeurent difficiles d'accès du fait de leur coût élevé et d'une couverture maladie universelle qui n'en est qu'à des balbutiements (Niangoran *et al.*, 2020). Le Programme National de Lutte contre les Hépatites (PNLH), créé en 2008 ne dispose pas de budget suffisant pour pratiquer le dépistage, la prise en charge, la prévention et des campagnes de sensibilisation (Enel *et al.,* 2015).

En dépit de ces limites, la Côte d'Ivoire a pris un certain nombre d'initiatives pour réduire la mortalité et la morbidité liées aux hépatites virales. Pour ce faire, elle a instauré depuis 2019 la dose obligatoire à la naissance du vaccin contre l'hépatite B. Celle-ci est introduite dans le Programme Elargi de Vaccination (PEV) de routine. Cette vaccination est faite pour éviter les décès néonataux et maternels. Toutefois, les personnes déjà atteintes de l'hépatite virale ne trouvent pas toujours satisfaction pour leur prise en charge. De plus, la présence de médecins et de centres spécialisés n'est pas effective dans tous les grands centres urbains à fortiori dans les petites localités (Enel *et al., idem*). C'est le cas de Korhogo, la troisième plus grande ville de Côte d'Ivoire par la population (INS, 2022), qui doit référer ses malades d'hépatite à Abidjan, situé à 630 Km, pour une prise en charge plus spécialisée. Pourtant à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'hépatite en 2022, l'OMS avait souligné la nécessité de rapprocher l'offre de soins des communautés, afin que les usagers aient un meilleur accès au traitement, quel que soit le type d'hépatite. Ces différents constats mettent en lumière les difficultés auxquelles sont soumises les personnes atteintes d'hépatite dans leur prise en charge en Côte d'Ivoire et autorisent subséquemment le questionnement suivant : Comment les malades des hépatites se représentent-ils cette maladie et l'accès aux soins au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Korhogo ? Comment s'informent-ils sur la maladie qu'ils vivent ?

Au regard de ces interrogations, nous faisons l'hypothèse que les malades de l'hépatite traités au CHR de Korhogo ont des connaissances approximatives du problème de santé qu'ils vivent. Ils estiment que la prise en charge médicale est couteuse notamment les examens biologiques. Dans un contexte de faible pouvoir d'achat, cet aspect de la prise en charge impacte les parcours de soins. L'objectif de cette contribution est de documenter les significations construites des hépatites et la diversité des sources d'informations associée à cette maladie chez les personnes prises en charge à Korhogo.

1. Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans la tradition de recherche qualitative. Des entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec quinze (15) personnes atteintes d'hépatite (B et C) et prises en charge au CHR de Korhogo. Elles ont été sélectionnées par la technique de boule de neige. Le choix de cette technique s'explique par l'absence d'une base de données sur les malades. Au regard de cette difficulté, les premiers répondants ont été identifiés. Ceux-ci ont permis de rencontrer les autres. La collecte des données s'est déroulée entre janvier et mars 2023. Les sujets abordés lors des entretiens étaient relatifs aux connaissances sur les hépatites, à la prise en charge et à l'accessibilité aux soins. Ces entretiens enregistrés ont été transcris puis fait l'objet d'une analyse thématique. Le consentement éclairé des enquêtés a été obtenu et leur anonymat a été préservé en ne retenant que leurs initiales dans les verbatim.

2. Résultats

Les données recueillies permettent de montrer comment les personnes atteintes de l'hépatite fréquentant le CHR de Korhogo construisent cette maladie et leur rapport aux soins.

2.1. Les hépatites dans l'imagerie populaire… une étiologie sociale plus ou moins fragmentée

Les enquêtés, bien que fréquentant les services de consultation du CHR, ont des difficultés à exprimer de façon précise ce qu'est l'hépatite. Certains parmi eux affirment ne pas réellement connaître la maladie dont ils souffrent :

« Bon, moi je ne connais pas hein. Je n'ai pas fait de recherche dessus parce que je ne suis pas allée loin à l'école. » (K.A, 4 ans de maladie). « Je ne connais pas la maladie… Je n'ai pas demandé. » (S.M, 1 an de maladie).

Bien que pris en charges au CHR depuis au moins un an pour certains, ces répondants disent ne pas connaître la maladie. Illettrés pour certains et donc incapables de se documenter et face à des soignants peu enclins à les informer de l'étiologie de cette maladie lors des rendez-vous (RDV), les répondants en ont des connaissances approximatives. Et quand certains peuvent en parler, le discours dominant situe l'organe biologique affecté comme cause de la maladie :

> *« Oui, ce que je sais, c'est que ça s'adresse au foie, au fait. Voilà, c'est une infection au niveau du foie, voilà. »* (C.I, 5 ans de maladie). *« Oui, je connais l'hépatite. Bon, je sais que c'est une maladie virale qui s'attaque au foie*. » (C.M, 14 ans de maladie).

Certains répondants sont ainsi capables d'identifier le foie comme organe affecté. D'ailleurs, lorsqu'on se réfère à sa nosographie dans les parlers locaux, l'hépatite est reconnue sous les dénominations courantes de « *Yene-yaman* » en Senoufo et « *Bien-banan* » en Malinké, littéralement « *affection du foie* ». Si certains sont en mesure d'en énumérer les signes cliniques, d'autres s'en disent incapables. La différence entre ces deux groupes de répondants se situe au niveau de la période où la maladie a été diagnostiquée. En effet, le fait d'avoir vécu la maladie avant de rencontrer le soignant a permis d'en connaitre les premières manifestations symptomatiques. Ce vécu personnel des signes permet de construire un discours associé à la maladie :

> *« Bon à mon niveau quand ça a commencé, j'avais des douleurs au niveau de l'abdomen et du thorax et aussi des problèmes de respiration. Voilà et puis je peux ajouter que je salivais beaucoup. »* (C.I, 5 ans de maladie) ; *«* Hee … ce que je sais, quand ça a commencé là j'avais la nausée et le vertige. Quand je me couche, c'est comme si la maison là va tomber avec moi. Et puis mon ventre là me tourne dedans comme si je vais vomir. » (K.A, 4 ans de maladie).

Douleurs, difficultés respiratoires, sécrétion abondante de salives, nausées et vertiges sont les signes cliniques identifiés par les répondants. C'est à travers leur vécu qu'ils se sont fait une idée des manifestations de l'hépatite. L'expérience de la maladie a permis de mieux la connaître. Ce n'est pas le cas pour les malades qui ont été diagnostiqués avant la survenue des premiers symptômes.

Ils ne les ont jamais eus car ayant commencé le traitement plus tôt. Les signes cliniques des hépatites sont, par conséquent, ignorés de ceux-ci. C'est ce que laisse transparaître les discours ci-dessous :

> *« Franchement dit, je ne connais pas la maladie là. Donc je ne connais pas comment ça se manifeste…*moi j'étais allé faire mon bilan de santé et puis, ils ont vu que j'avais maladie là. Moi-même j'étais étonné. Et puis ce qui est bizarre c'est que on a fait bilan de santé de tout le monde à la maison et on a vu que c'était moi et mes deux frères on avait ça. Je sais même pas qui a contaminé qui » (Y.S, 2 ans de maladie) ; *« Bon moi personnellement, je n'ai jamais eu de signe en tant que tel. C'est tout simplement don de sang je faisais. J'étais un donneur de sang et c'est un jour, en 2009, ils m'ont dit qu'ils ont constaté les traces d'hépatite dans mon sang. C'est depuis cette époque-là qu'ils m'ont demandé de faire le test à plusieurs reprises et ils ont constaté que c'était toujours positif. Donc ils m'ont conduit vers un Dr, et il m'a mis sous un traitement. Donc c'est dessus je suis, sinon je n'ai pas eu de symptômes en tant que tels. »* (C.M, 14 ans de maladie).

La conclusion logique qu'on pourrait tirer de ces discours est que la connaissance de l'hépatite est liée au vécu de la maladie. De ce point de vue, plus elle est asymptomatique, moins elle est connue. L'étiologie sociale et les modalités de sa transmission restent également des mystères pour nombre de répondants. Ceux qui peuvent en parler lui situent deux sources possibles :

> *« Je sais qu'il y a plusieurs types d'hépatite. Il y a les hépatites qui sont dues souvent aux médicaments que nous prenons, hépatite médicamenteuse. Et puis il y a l'hépatite virale qui est un virus avec lequel on peut rentrer en contact et faire la maladie. C'est ce que je connais en tant qu'information sur ça. »* (C.M, 14 ans de maladie) ; « Ce que je sais, c'est que l'hépatite est causée par un virus » (F.F, 6 ans de maladie).

L'enquête révèle, au demeurant, une étiologie partagée entre cause virale et iatrogénie médicamenteuse. Et autant que celle-ci, les modes de transmission convoquent eux aussi divers fluides biologiques dont la salive, le sang et le sperme. Mais ces objets situés comme vecteur de transmission ne se sont, pour autant, pas vu affecté un rôle réel dans la transmission ou dans la pathogénie :

> *« Je sais que c'est une maladie virale et le mode de contagion de la maladie c'est par le sang et par tout ce qui est liquide. »* (B.L, 9 ans de maladie) ; *« La personne peut être contaminée par une personne qui a déjà ça. Bon, tu as ça et puis tu coules une sueur, voilà. Tu peux être contaminé par ça aussi, par le crachat voilà. Ce sont ces deux modes que je connais. » (*C.I, 5 ans de maladie) ; *« Bon, d'autres disent que c'est par les paracétamols ou bien par les rapports sexuels tout ça là. Mais mon partenaire n'a pas ça. C'est que c›est par les comprimés là moi j'ai eu ça. En tout cas, c'est ce que je me suis dit quoi » (*K.A, 4 ans de maladie).

Pour les répondants, l'hépatite est une maladie contagieuse à travers le contact avec les liquides corporels d'une personne infectée. Elle peut être aussi d'origine médicamenteuse. Leur perception des hépatites conduit les répondants à osciller entre résignation et espérance.

2.2. La perception de la gravité, de la prise en charge et de la prévention des hépatites : entre résignation et espérance

L'enquête a montré que la perception de la gravité des hépatites est construite au regard de différents critères. La fonction de l'organe affecté par la maladie en est le premier. Le foie jouant un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'organisme, les répondants, estiment qu'une maladie affectant un tel organe ne peut être que grave. Cette perception est d'autant plus réelle selon eux que la gravité de l'hépatite peut fluctuer, ce qui conduit inéluctablement vers l'issue fatale :

> *« Bien sûr qu'elle est grave, parce que du fait qu'elle s'attaque au foie. C'est déjà grave parce qu'on connaît* tous la fonction du foie dans le corps humain. Parce que dès l'instant où le foie est touché tout ce qu'on consomme on a du mal *àêtre* digéré. Ça fatigue l'organisme. » (B. L, 9 ans de maladie).

En plus de la vitalité de la fonction du foie comme critère postulant sa gravité, l'hépatopathie chronique confère un caractère plus sérieux aux hépatites selon l'imagerie populaire « *… on dit quand c'est chronique là ça devient un cancer… » (Y.S, 2 ans de maladie). « Bon… parce que là il y a trois degrés hein, parce que le dernier degré c'est la cirrhose de foie hein » (F.F, 6 ans de maladie)*. Les hépatites subiraient différentes mutations aussi critiques les unes que les autres, des raisons qui justifieraient la forte perception qui leur est associée dans les discours populaires. L'observation de terrain rend également compte d'une prophylaxie peu ou prou connue. Si certains répondants semblent accorder peu d'intérêt aux moyens d'évitement : *« Bon, je ne sais pas oh, parce que je n'ai pas demandé et puis je n'ai pas cherché aussi. »* (D.Y, 11 mois de maladie), d'autres savent qu'un vaccin existe et que celui-ci permet de se protéger des hépatites. D'autres encore se disent informés d'une prise en charge : « *Pour une personne qui a ça, il faut vite contacter un médecin, voilà, pour faire une analyse de sang pour se rassurer d'avoir ou non la maladie et puis suivre les traitements adéquats.»* (F.F, 6ans de maladie). Mais la fiabilité du vaccin et de la prise en charge biomédicale sont remises en cause au regard de certaines expériences morbides perçues comme trop longues et de la gratuité des médicaments :

> *« Dans mon cas avec tous les médicaments que j'ai pris c'est toujours positif. Donc il n'existe pas de moyen adéquat pour se soigner. J'ai vu souvent des témoignages de personnes qui disent qu'elles sont guéries de l'hépatite. Moi personnellement sur les traitements je suis mitigé. Pour finir même je ne fais plus d'analyse. Un moment chaque semaine je faisais des examens ».* (C.M, 14 ans de maladie).

Dans l'imaginaire collectif, tarification de l'acte médical semble rimer avec innocuité des médicaments proposés. Donc, plus une maladie est perçue comme grave, plus les médicaments supposés la soigner doivent être chers. Dans de telles circonstances, il paraît difficile à admettre qu'une morbidité aussi grave que celle liée aux hépatites puisse se voir gracieusement offrir ses médicaments. Si tel est le cas, c'est que lesdits médicaments sont inefficaces ou encore peu adaptés à la prise en charge. Une mise en doute de la bonté de l'état providence qui transparaît ici dans divers propos :

> *« Bon… c'est gratuit. Je pense que c'est bien. Sinon je sais que le traitement complet de l'hépatite vaut des millions hein. Si tu veux un bon traitement adéquat avec tous les examens qu'il faut, tu vas devoir payer cher. » B.L (9 ans de maladie) ;* « Ici c'est gratuit, ce n'est pas les médicaments adaptés même à l'hépatite. C'était des ARV qu'on utilisait. Pour finir j'ai vu ça allait me causer des dommages si je continuais vu que ce n'était pas les médicaments contre l'hépatite. Et puis j'avais commencé à ressentir des malaises donc j'ai décidé d'arrêter. » (C.M, 14 ans de maladie).

Dans d'autres cas, même si la durée de l'expérience morbide peut être perçue comme un facteur démotivant face à la prise en charge, elle (la durée) permet de rester optimiste tout en respectant les contraintes associées à celle-ci (la prise en charge). Par ailleurs, le désenchantement n'exclut pas de se faire une idée bien précise de ce qui leur apparaît être « un bon traitement » et du fonctionnement de celui-ci :

> *« Le traitement adéquat, … bon c'est ouvrir un dossier à l'hôpital, comme dans mon cas. Ils ont ouvert un dossier et puis bon chaque fois tu es programmé pour ton rendez-vous. Et puis il y a des cachets à prendre à une heure précise. Maintenant tu suis le traitement et puis tu vas à tes rendez-vous. Et au fur et à mesure on analyse tes bilans de santé pour voir l'évolution de la maladie au fait. »* (C.I, 5 ans de maladie).

L'une des raisons majeures qui semblent contribuer au désabusement dans la prise en charge biomédicale est le temps d'attente pour une consultation. Il est important de situer le cadre et les raisons sous-jacentes aux longues attentes. En effet au CHR de Korhogo, du fait de la non-existence d'un service spécialisé, les malades de l'hépatite sont reçus en médecine générale. Or ce service connait quotidiennement une forte affluence. Les trois centres de santé de premier contact de la ville semblent désertés au profit de ce service qui lui-même est parfois en sous-effectif quant à son personnel, ce qui y rend le temps d'attente assez long. Ce temps est même parfois estimé à une journée entière pour ceux qui s'estiment chanceux puisqu'il arrive que certains usagers retournent chez eux sans avoir été reçus. La disposition pratique pour espérer être reçu n'est autre que d'être là le plus tôt possible : *« On m'accueillait bien. Mais ce qui me fatiguait là c'était le monde. Parce que pour être sûr qu'ils vont te prendre faut venir à 05h ou 06h sinon tu vas durer même ou bien ils ne vont pas te prendre. » (*K.K, 3 ans de maladie). Les longues attentes qui en rajoutent à l'épuisement des malades déjà affaiblis pour certains, ne contribuent qu'à détourner ceux-ci de la prise en charge biomédicale au profit de la médecine traditionnelle africaine :

> *« Bon, l'accueil au CHR, le jour tu viens tu peux faire toute la journée. Tu n'as pas fait attention tu vas rester toute la journée pour ça. Tu peux attendre de 06H jusqu'à 15H avant d'être servi. Alors que chez le thérapeute, tu ne dures pas. Elle est là. Quand tu vas, tu payes et elle te donne ton médicament »* (B.L, 9 ans de maladie).

La contradiction qui apparait de cette imagerie populaire est qu'en même temps que les répondants jugent peu porteuse la prise en charge biomédicale

du fait de sa gratuité, ils estiment que les analyses biologiques sont trop couteuses :

> *« L'examen pour l'hépatite B coûte 15.500 f. Maintenant, le nombre d'examens à faire dépend du médecin. Moi un moment chaque semaine, on me demandait de faire les* examens de sang… Et puis vu que je ne travaille pas pour l'instant, vraiment, c'est compliqué » (K.A, 4 ans de maladie).

La prise en charge, lorsqu'elle associe les analyses biologiques et le transport[36] pour se rendre au CHR, est perçue comme induisant quelques situations embarrassantes pour une raison principale. Elle oblige les malades, pour certains sans emploi, à recourir à différentes formes de solidarités familiales (aides financières ; accompagnement en moto ; emprunt d'une moto…), impliquant des situations d'inconfort vis-à-vis des proches sollicités. Cette perception du coût du traitement est d'autant plus partagée parmi les malades que le suivi du traitement biomédical exige régulièrement des examens biologiques payants :

> *« Oui hein… parce que à la survenue de la maladie, j'étais encore collégien. Donc ce sont les parents qui se sont chargé des frais pour les examens médicaux. Car même si les médicaments étaient gratuits, au niveau des examens c'est coûteux. »* (B.L, 9 ans de maladie) ; *« Souvent* tu n'as pas l'argent pour payer les médicaments ou les examens. Donc tu es obligé de demander sinon tu ne pourras pas te soigner. » (K. K, 3 ans de maladie).

Pour mieux appréhender cette maladie qui soulèvent autant de ressentis, les répondants se tournent vers diverses sources d'information. Ceci est une occasion pour la société de se réinventer.

2.3. S'informer sur les hépatites : quand la société fait preuve d'éclectisme

L'enquête rend également compte de la diversité des registres d'action en ce qui concerne les sources d'informations sur les hépatites dans la zone d'étude. Le niveau d'instruction des répondants, leurs interactions avec le milieu hospitalier et la vulgarisation de l'information médicale sur internet sont des variables déterminantes dans cette diversification des sources d'informations. Tandis que les consultations médicales ont donné l'occasion à certains répondants de s'informer sur la maladie, d'autres ont pu glaner çà et là des informations dans leur entourage, d'autres encore (ceux qui sont instruits) ont fait le choix d'en savoir un peu plus à travers internet. La construction sociale des hépatites puise ainsi dans différents espaces sociaux, ce qui révèle l'éclectisme du corps social dans sa quête de l'information médicale :

> « C'est à l'hôpital que j'ai eu mes informations sur la maladie là » (T.P, 5 ans de maladie). « J'ai demandé à côté à côté aux gens, à mes amis, à ceux que je connais pour savoir un peu sur la maladie. » (M.E, 3 ans de maladie) ; « Je tire mes informations d'internet. C'est là-bas que je fais des recherches pour connaître les hépatites.»(C.M, 14 ans de maladie).

[36]Les frais de transport se situent entre 600 et 2 000 f CFA selon qu'on n'emprunte le mototaxi ou un véhicule quatre roues. Mais il peut arriver que les frais à débourser pour le transport soient supérieurs à cet intervalle.

Le tout n'est pas de s'informer sur la maladie, encore faut-il pouvoir être pris en charge. Le contexte thérapeutique offre parfois bien de désillusions.

2.4. La prise en charge face aux hépatites… de la quête de soins au désenchantement

Comme nous le précisions plus haut, le CHR est le centre de santé de référence régionale. Pour cette raison, c'est la seule structure qui prend en charge les malades de l'hépatite notamment ceux qui ont fait le choix de la médecine d'obédience occidentale. Ceci place cette structure au centre des registres discursifs de prise en charge biomédicale d'autant plus que le recours à toute autre pratique est considéré comme un échec de la politique de santé. Mais le traitement biomédical est perçu comme éprouvant, long et coûteux et la qualité des soins prodigués est mise en doute (longue fil d'attente lors des RDV ; éloignement des résidences et médicaments perçus comme peu efficaces). Si ces arguments sont constamment avancés pour déconstruire voire tancer vertement la prise en charge du CHR, certains répondants se sentent contraints d'y poursuivre le soin pour diverses raisons :

> *« C'est là-bas j'ai été dépisté malade. Donc je suis resté. »* (C.I, 5 ans de maladie) « Je me faisais traiter chez Dr Kouadio[37], mais après il m'a dirigé à Abidjan. Il m'a dit de partir là-bas comme ça ils vont bien me soigner. Donc je n'ai pas choisi ho… C'est éloigné hein » (K.A, 4 ans de maladie).

Mais à un moment donné, le désabusement s'est installé après de profondes insatisfactions chez certains. En estimant qu'ils ont suffisamment fait contre mauvaise fortune bon cœur, le recours aux thérapeutes traditionnels s'est finalement imposé comme alternative. D'autres encore ont fait le choix de « *juste faire attention* » à leur alimentation sur fond de défaitisme :

> *« Au moment où ils m'ont dit j'avais le mal, ils m'ont confié à Dr Kouadio. Et c'est là il m'a mis sur traitement. Ça fait près de 12 ans que je prenais ces médicaments. Au final ça commençait à me fatiguer, donc j'ai arrêté.* Actuellement, je ne suis aucun traitement. Je fais juste attention à ce que je mange. Je sais ce qu'il faut manger. Ça fait 2 ans maintenant, je fais juste attention à ce que je mange, c'est tout.*»* (C.M, 14 ans de maladie). *« […] Vu que j'ai suivi les traitements au CHR pendant plus de 8 ans, j'étais toujours positif quand je fais le test. Du coup, je suis allé voir une thérapeute. C'est une grande sœur à Abidjan qui me l'a conseillée et elle m'a donné son numéro. Je suis allé la voir, on a échangé. Ça m'a motivé à essayer. Donc je me suis dit je vais voir, pourquoi pas essayer pour voir si ça allait me guérir rapidement »* (B.L, 9 ans de maladie). *« C'était en 2021 que je me faisais soigner hein. Mais je vais plus là-bas…* Bon, je ne suis pas de traitement actuellement hein *» (*Y.S, 2 ans de maladie).

[37]Médecin généraliste, agissant comme référant dans la prise en charge des malades souffrant d'hépatite virale et de diabète au CHR de Korhogo.

Entre prise en charge du CHR, usage de médicaments traditionnels améliorés issus du secteur traditionnel de soins et médecine traditionnelle, retenons qu'il est difficile de subsumer les comportements de soins des malades des hépatites dans des catégories thérapeutiques strictement fermées. De fait, tous ces espaces sociaux de soins, fonctionnant comme champs des possibles, puisent dans des savoir-faire issus de croyances et de pratiques locales. Bricolage thérapeutique et hygiène de vie accompagnent chacune de ces pratiques de soins que ce soit en période de fluctuation ou de décours de la crise à hépatite.

3. Discussion

Au-delà de la diversité des questions soulevées par les hépatites dans cette étude (imaginaires collectifs associés à l'étiologie ; signes cliniques et perception de la gravité ; parcours de soins ; discours nosographique), il nous semble important que l'information, permettant de bien identifier cette maladie lorsqu'elle est vécue, soit accessible à tous. Or le milieu hospitalier demeure la source la plus fiable d'informations médicales notamment dans un contexte d'illettrisme ambiant. C'est pourquoi au regard des résultats ci-dessus obtenus, on peut logiquement s'interroger si la relation thérapeutique remplit sa fonction informationnelle dans la zone d'étude. Il nous est apparu en sus que les personnes souffrant des hépatites n'ont pas les mêmes chances d'accès à l'information sur la maladie. Le chapitre discussion nous permettra de montrer les implications de ces inégalités.

3.1. La relation thérapeutique et sa fonction informationnelle … un Rendez-vous manqué

Les répondants fréquentent le CHR, pour certains depuis des années, mais n'arrivent toujours pas à situer les particularités de la maladie dont ils souffrent. Certains, bien que totalisant plusieurs consultations, poussent l'ignorance jusqu'à confondre différents types d'hépatites. En définitive, les connaissances dont ils disposent sont superficielles et insuffisantes. Ceci n'est-il pas imputable à un manque de communication sur la maladie lors des différentes interactions avec le corps soignant ? En effet compte tenu de la forte affluence de patients en médecine générale, les consultations se présentent comme des occasions manquées pour informer les patients (Chabrol, 2018).

La forte affluence induit une trop grande charge de travail pour les soignants, ce qui impacte par ricochet la qualité de la relation thérapeutique dont l'une des dimensions est d'informer l'usager sur son problème de santé. Or connaître sa maladie est non seulement important pour bien conduire sa prise en charge (Dhumeaux*et al.*, 2014 ; Pourette et Enel, 2014) mais également parce que les hépatites peuvent s'avérer chroniques et contagieuses (Kouakou C. *et al.*, 2020 ; Hamidine *et al*., 2023). Pour Zimmermann et *al.* (2021), ce rendez-vous manqué porte également atteinte à la démocratie sanitaire dans la mesure où le patient a droit à l'information sur la maladie dont il souffre afin de contribuer substantiellement à la décision de soins qui le concerne.

De même que ces auteurs, en étudiant en Afrique subsaharienne un ensemble de « troubles multiformes liés au ventre » qu'il désigne sous l'acronyme géné-

rique d'ENPI, Laurent (1999) montre que la plupart des prestataires de soins du continent sont réduits « à un rôle de prescripteurs Muets ». Pour l'auteur, le déficit de communication devant permettre de reconnaître ces troubles morbides ne contribue qu'à induire davantage de confusion dans l'identification de ceux-ci dans les discours populaires. Cette position de l'auteur entre en résonnance avec nos résultats dans la mesure où les hépatites B et C sont parfois confondus par les usagers du CHR de Korhogo faute d'informations.

Les difficultés associées à la relation thérapeutique induisent par ailleurs une discordance des attentes entre soignants et soignés. Tandis que le soignant doit insister sur différents aspects médicaux de la prise en charge, la recherche d'informations sur sa maladie, les traitements et les démarches administratives préoccupent encore plus le soigné selon Pourette et Enel (*op. cit.*). Mantz et Wattel (2006) observent ainsi que la plupart des litiges voire des conflits qui surviennent entre soignants et soignés sont liés à un manque de communication sur la maladie. Devant cette réalité, le patient devient actif en mobilisant différents moyens extérieurs afin de glaner des informations concernant les maux dont il souffre.

3.2. Les inégalités d'accès à l'information sur la morbidité hépatique et leurs implications

Pour combler le manque d'informations, les usagers s'orientent vers diverses sources notamment leurs proches, la lecture et internet. À ce niveau, ils ne disposent pas tous des mêmes chances pour accéder à la bonne information. S'il est plus aisé pour tous de recourir aux sources orales (relations sociales et médias), il est par contre plus complexe pour les illettrés et les malades ayant un niveau d'étude relativement bas de disposer d'informations provenant de sources écrites. Cet écart laisse apparaître des inégalités d'accès à une information fiable et crédible entre illettrés et instruits (Boutayeb *et al.,* 2006 ; Lohouès-Kouacou et *al,* 2013). Les moins aptes à collecter des informations justes sont exposés à la rumeur et autres fausses informations, ce qui les met dans une relation un peu plus asymétrique avec les soignants (Adam et Herzlich, 2016 ; Vassy et Derbez, 2019). L'on peut d'ailleurs déplorer le déficit d'informations et surtout de sensibilisation faite autour des hépatites. Ces maladies demeurent moins connues des acteurs sociaux faute de sensibilisation pour le grand public (Niangoran *et al.*,*op. cit.)*. Pour certains auteurs dont Pourette et Enel (*op.cit.)*, Feray (2015) et Chabrol (*op. cit.)*, la faible mobilisation collective autour de l'infection hépatique, contrastant avec l'ampleur de celle suscitée par l'émergence du VIH, a des répercussions graves sur le dépistage, les conditions de vie des malades, l'accès aux soins et l'accès à l'information. Il est donc impératif d'accroître la sensibilisation de la population concernant les hépatites et d'enrichir les sources existantes afin de fournir des informations justes à tous les malades pour plus d'équité dans les soins (Thaver et Kamal, 2010).

Ces différentes études ont montré que le déficit d'informations sur la maladie n'est pas qu'un produit anodin d'une relation thérapeutique difficile, il (le déficit d'information) semble également, à son tour, avoir un certain impact sur l'itinéraire thérapeutique des personnes atteintes. En effet, certains malades

ont recours à la médecine traditionnelle dans le but de se soulager de certaines manifestations symptomatiques et d'améliorer par-là, leur état de santé, une fois qu'ils ont admis le caractère incurable de la maladie. Cette stratégie participe d'une minimisation des coûts des soins (Anzouan-Kacou *et al.*, *op. cit.*). Pour certains malades, se détourner des soins biomédicaux est une autre attitude de désespoir après ce qu'ils considèrent comme des échecs de traitements jugés couteux (Dhumeaux *et al*.,*op. cit.*). Ils finissent ainsi par s'orienter vers les guérisseurs traditionnels.

In fine, ces différents écueils de la prise en charge face aux hépatites permettent de constater avec Mantz et Wattel (*op.cit.*) que les conséquences du déficit de communication «convergent toutes vers une perte plus ou moins complète et plus ou moins durable de la confiance du patient en son médecin, pouvant aller jusqu'au refus de soins. Le nomadisme médical est une des formes de ce changement de mentalité.» (p.2005).

Conclusion

Avec une prévalence, un dépistage et une prise en charge préoccupantes, les hépatites illustrent et interrogent le paradoxe de la politique de santé face aux grandes endémies en Côte d'Ivoire de manière générale. Le présent article a porté sur la construction sociale et les conjonctures d'accès à l'information et à la prise en charge de cette morbidité à Korhogo. On y apprend que les personnes atteintes de cette maladie ont des connaissances superficielles et insuffisantes sur leur maladie. De même elles estiment que l'accueil et le coût réduisent l'accessibilité aux soins, ce qui influence leur itinéraire thérapeutique. Ces données mettent en exergue les difficultés de communication dans la relation soignant-soigné et les inégalités dans l'accès aux informations qui impactent l'itinéraire thérapeutique des patients du CHR. Il importe donc d'insister sur l'information systématique des malades de l'hépatite virale lors des consultations aux CHR, en les informant sur les modes de transmission, les complications ainsi que les possibilités et modalités du traitement. En réalité, il serait opportun de promouvoir une politique d'information et d'éducation des populations sur l'hépatite en Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

ADAM Philippe et HERZLICH Claudine, 2016, *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Armand Colin, Collection 128, 127p.

ANZOUAN-KACOU Henriette Ya Kissi, DEHINSALA Maire, BANGOURA Aboubacar Demba, KOUAMÉ Dimitri Hatrydt, DOFFOU Adjéka Stanislas, MAHASSADI Alassan Kouamé., YAO Fulgence Bathaix et ATTIA Alain Koffi, 2022, « Aspects socio-économiques de la prise en charge des hépatites virales chroniques en Côte-d'Ivoire », *Annales Africaines de Médecine*, 15 (4), pp. e4770-e4778,[En ligne], Consulté le 21/09/2023,URL : https://dx.doi.org/10.4314/aamed.v15i3.3

BOUTAYEB Halim, AAMOUM Abdellatif., BENCHEMSI Noufissa, 2006, « Connaissances sur les virus des hépatites B et C et le VIH chez des donneurs de sang à Casablanca ». *La Revue de Santé de la Méditerranée orientale*, Vol. 12, No 5, pp.538-547.

CHABROL Fanny, 2018, « La longue éclipse des hépatites virales en Afrique. Ethnographie à l'hôpital à Yaoundé », Émulations, n° 27, [En ligne], consulté le 21/09/2023, URL :https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/chabrol

DHUMEAUX Daniel (dir.), 2014, *Prise en charge des personnes infectées par les virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C*, Rapport de recommandation, ANRS, AFEF, Editions EDK/Groupe EDP Sciences, 510 p.

ENEL Catherine, DESGREES. DU LOU Annabel, YOMAN Thérèse N'Dri, DANEL Christine etLARMARANGE Joseph, 2015, « Les hépatites virales B et C en Côte d'Ivoire : l'urgence d'une dynamisation de la lutte ». *Journal Africain d'Hépato-Gastroentérologie*, 9 (3), pp. 94-98.

FERAY Cyril, 2015, « L'hépatite B en Afrique : une épidémie oubliée », *Humanitaire* [En ligne],consulté le 21/09/ 2023, URL : http://journals.openedition.org/humanitaire/ 3142,

HAMIDINE Illa, DOFFOU Adjéka Stanislas, KOUAME Hatrydt Dimitri, BANGOURA Demba Aboubacar, YAOGO Abdelatif., KISSI Henriette, ALASSAN Kouamé Mahassadi., YAO Bathaix Fulgence et ATTIA Koffi Alain, 2023, « Prévalence de l'infection par l'hépatite virale B et facteurs associes chez les enfants des sujets ivoiriens porteurs de l'AgHBS. », *Mali médical*, Tome XXXVIII, N°1, pp.16-20.

INS (Institut National de Statistique), 2022, *Recensement général de la Population et de l'Habitat 2021, Résultats globaux définitifs*, [En ligne], consulté le 05/03/2023, URL :https://www.ins.ci/RGPH2021/RESULTATS%20DEFINITIFSRP21.pdf

KOUAKOU Cyprien, DAINGUY Marie-Evelyne., DJOMAN Apie Isabelle, AKE Assi, GRO BI André Marius, DJIVOHESSOUN Ayemou Augustine., KOUADIO Evelyne, ANGAN Goli Armand et FOLQUET-AMORISSANI Madeleine, 2020, « Transmission mère - enfant des marqueurs du virus de l'hépatite b dans un hôpital de référence en Côte d'Ivoire », *Mali médical*, Tome XXXV, N°2, pp.43-46.

LAURENT Pierre-Joseph, 1999, « *La construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest.* Sous la direction de Yannick Jaffré et JeanPierre Olivier de Sardan. Paris, Presses Universitaires de France, coll. «Les champs de la santé», 374 p. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 18 | 1999, mis en ligne le 25 juillet 2006, consulté le 16 novembre 2023. URL : http://journals.openedition.org/apad/466 ; DOI : https://doi.org/10.4000/apad.466

LOHOUES-KOUACOUMarie Jeanne, OUATTARA Amadou, ASSI Constant, ALLAH-KOUADIO Emile,GOHEAN Sax Bonao, DIAKITE Mohamed Faraban, KONE Siaka, SORO Dramane, ELOUMOU Servais Albert, CAMARA Benoît-Mathieu, 2013, « Impact positif d'un film éducatif sur la connaissance de l'hépatite virale B par les élèves à Agnibilékro en Côte d'Ivoire ». *Journal Africain d'Hépato-Gastroentérologie*, 7, p.22-26.

MANTZ Jean-Marie et WATTEL Francis, 2006, Importance de la communication dans la relation soignant-soigné, *Bulletinde l'Académique Nationale de Médecine*, 2006, 190,n o 9, 1999-2011, séance du 20 juin 2006

NIANGORAN Serge, INGHELS Maxime, KRA KOUASSI Arsène, BEKELYNCK Anne, CARILLON Séverine, SIKA Lazare. DANEL Christine, KONE Mariatou et LARMARANGE Joseph, 2020,*Connaissances des médecins sur les hépatites virales B et C en Côte d'Ivoire et facteurs associés: l'urgenced'intensifier la formation du personnel de santé dansuncontexted'épidémiegénéralisée*. 10e Conférence francophone sur le VIH et les hépatites virales (AFRAVIH), Nov 2020, Dakar, Sénégal. [En ligne], Consulté le 21/09/2023, URL :https://hal.science/hal-04120921

OMS,2022,*Stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030,* [En ligne] Consulté le 22/01/2024, URL :https://cdn.who.int/media/docs/default-source/hq-hiv-hepatitis-and-stis-library

OMS,2024,Global hepatitis report 2024: Action for access in low- and middle-income countries, World Health Organization, Geneve, 223p, [En ligne] Consulté le 27/05/2024, URL : file:///C:/Users/BROU1/Downloads/9789240091672-eng-1.pdf

POURETTE Dolorès & ENEL Cathérine, 2014, « Représentations et vécu de l'hépatite B de patients subsahariens en Côte d'Ivoire et en France ». *Santé Publique*, 26, p.869-878.

SAMAILA Aboubacar, SOUMANA Alido, KAMAYE Moumouni, ABDOULKADER Rekia, MAMOUDOU Abdou Djafar, GARBA Moumouni, GONI M.B. Alassane, IDE Amadou Habiba, 2022, « Perception de l'Hépatite Virale B et Facteurs Associés à la Couverture Vaccinale chez les Elèves du Secondaire dans la Ville de Niamey : Perception de l'hépatite virale B et facteurs associés à la couverture vaccinale-Niamey ». *Sciences de la santé et maladies*, 23 (11). p.69-78.

VASSY Carine et DERBEZ Benjamin, 2019, *Introduction à la sociologie de la santé*, Paris, Armand Colin/Cursus, 195p.

THAVER Ali. Minhal et KAMALAmeera, 2010, «Impact of information sources on the knowledge of adolescents about hepatitis B». JPMA. *The Journal of the Pakistan Medical Association*, 60(12), pp.1072–1075.

ZIMMERMANN Cécile, COMBES Jérôme et GILLARD Emma, 2021, *Relation soignant-soigné et téléconsultation*, [En ligne]Consulté le 04/09/2023,URL :https://www.elsevier.com/open-access/userlicense/1.0/

Les langues et leurs statuts en Afrique plus d'un demi-siècle après les indépendances : un bilan mitigé dans un contexte multilingue (cas du Cameroun)

Basile Difouo
Université de Maroua (Cameroun)
basiledif@gamail.com

et

Marcellin-Achilles Alima
Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
Alimos84@yahoo.fr

Résumé

La présente réflexion interroge ou, mieux, réinterroge les statuts qu'arborent les langues en partage dans le contexte africain en général, et camerounais en particulier. Au-delà de ces deux cadres, il s'agit de tous les milieux qui se veulent multilingues. Il s'avère, en dehors des stéréotypes et autres idées construites/entretenues jusqu'ici, à tort ou à raison, qu'à plus d'un titre, le statut d'une langue est essentiellement volatile, dynamique. Les réalités linguistiques, elles-mêmes dépendantes des contraintes sociales, politiques, culturelles ou encore stratégiques, imposent aux langues et à leurs locuteurs un rapport peu appréhensible, peu harmonieux. Il est donc difficile, contrairement aux pratiques ouvrantes, d'attribuer a priori à une communauté quelconque un statut pour telle ou telle langue, une fois pour toutes. Autant la même langue peut revêtir un statut chez un locuteur un jour donné et évoluer vers un autre plus tard, autant une communauté vraisemblablement homogène vis-à-vis d'une langue peut évoluer vers un rapport tout autre, généralement plus diversifié. Le présent projet, révélant l'ampleur de cette dynamique, aboutit à l'urgence d'une nouvelle catégorisation des langues, à une reconfiguration des statuts y afférents, avec prise en compte des multiples contraintes ; chose qui implique une révision des politiques et choix linguistiques.

Mots-clés : politiques linguistiques, langue officielle, langues nationales, curricula, stéréotypes

Abstract

This reflection questions and re-questions the status of the languages used in the African context, particularly in Cameroon. Much more, it is about all environments that are multilingual. It turns out, apart from the stereotypes and other ideas constructed/maintained so far, rightly or wrongly, that in more ways than one, the status of a language is essentially volatile, dynamic. Linguistic realities, themselves dependent on social, political, cultural or even strategic constraints, impose on languages and their speakers a relationship that is not very apprehensible, not very harmonious. It is therefore difficult, contrary to

opening practices, to attribute a priori to any community a status for such and such a language, once and for all. As much as the same language can take on a status for a speaker on a given day and evolve towards another later, a community that is probably homogeneous with respect to a language can evolve towards a completely different relationship, generally more diversified. The present project, revealing the extent of this dynamic, leads to the urgency of a new categorization of languages, to a reconfiguration of the related statuses, taking into account the multiple constraints; something that involves a review of language policies and choices.

Keywords: linguistics politicies, official language, national languages, curriculum, stereotypes

Introduction

Aborder la question du statut d'une langue revient à dérouler son importance sociale dans une situation linguistique donnée, la communauté de ses locuteurs et son influence sur ses usagers. L.-M. Onguéné Essono (2013, p. 68) estime que « le statut d'une langue se profile sous l'impulsion des politiques disponibles. Celles-ci débouchent sur un aménagement linguistique approprié, sur une répartition équilibrée des statuts et sur les fonctions sociales au sein des communautés ». Prenant en compte le fait que d'autres paramètres sont susceptibles d'entrer en jeu en matière de configuration des langues, de leurs statuts et du rapport qui les lie aux locuteurs, il se trouve davantage périlleux de s'engager sur ledit chantier. Le risque de se méprendre est, de ce fait, non négligeable ; les choix politiques, éducatifs, sociaux ou culturels conséquents à ladite méprise sont encore pire car peuvent, à moyen et à long terme, entraîner des conséquences lourdes et irréversibles dans certains cas.

Cette réflexion se propose donc de déterminer le jeu et les enjeux des différents statuts des langues employées au Cameroun aujourd'hui, question de démontrer que le statut d'aucune langue n'est figé dans le temps ou dans l'espace ; d'autant plus que tout évolue et dépend d'un nombre infini de critères, faisant de chaque sujet un cas spécifique. Ainsi, quelques interrogations émergent à savoir : au regard de la valorisation actuelle des langues nationales, les statuts du français sont-ils toujours les mêmes en zone rurale comme en milieu urbain ? Quels peuvent être les paramètres de redéfinition des statuts du français ? Étant donné que la présente contribution se veut davantage théorique, il n'est pas question, d'entrée de jeu, de mener une enquête au sens méthodologique du terme. Davantage, l'objectif est de pouvoir examiner les pratiques, les appréhensions et leurs impacts, afin d'envisager des propositions susceptibles d'adapter les nouveaux (futurs) choix à l'instabilité des rapports entres les langues et leurs locuteurs. Aussi la réponse à ce questionnement exige-t-elle de revisiter les paradigmes dichotomiques relatifs aux statuts des langues au Cameroun, de questionner les implications dans les curricula et l'élaboration des paramètres de redéfinition des statuts du français sur la base de la cohabitation multilingue entre une langue dominante et des langues minoritaires voire minorées.

L'approche méthodologique s'est voulue expérimentale, avec une observation participative menée sur quatre sites et dans deux régions du Cameroun (pays situé en Afrique centrale) à savoir l'Ouest et le Centre. Par souci de représentativité, deux villes (Bafoussam et Yaoundé) et deux villages (Bangang et Akékéla) ont été ciblés dans ces régions, question de prendre en compte les réalités propres à chaque milieu, mettant ainsi en exergue la diversité des paramètres susceptibles de régir la configuration des langues et de leur(s) statut(s) en contexte aujourd'hui et demain. Théoriquement, la démarche culturelle/culturaliste (M. Tadadjeu et G. Mba, 1996 ; D. Simard, 2004) a prévalu, d'autant plus qu'elle met l'emphase sur les questions de contextualisation et de diversification, d'appropriation et de réadaptation.

1. Des statuts (en mouvement) des langues : dichotomiques et dynamiques

Il n'est pas superflu de revenir sur certaines dichotomies relativement aux critères de catégorisation des langues ; en dehors du contraste majeur entre langues vivantes (parlées effectivement par une communauté de personnes au moment où on effectue le classement/l'étude) et les langues mortes (celles dont le nombre de locuteurs est nul ou quasi nul ; celles qui relèvent d'un passé récent ou lointain). Ainsi, on peut brièvement marquer un temps d'arrêt sur quelques-unes desdites dichotomies : langues majoritaires contre langues minoritaires ; langues premières/maternelles par opposition aux langues secondes et étrangères ; langues officielles contre langues nationales et/ou véhiculaires, pour ne retenir que ces quelques cas.

1.1. Langues majoritaires versus langues minoritaires

D'un point de vue sociopolitique, pour ne pas dire géostratégique, il règne sur la planète de nos jours une guerre d'influence entre les langues, avec des enjeux aussi politiques qu'économiques, culturels voire technologiques. Les rapports se veulent peu harmonieux, avec un fossé de plus en plus grandissant entre les langues dites dominantes/majoritaires et les langues dites minoritaires/dominées. Tandis que les unes, triées sur le volet, gagnent du terrain de jour en jour et se veulent langues des affaires, de la science et des technologies avec au compteur des centaines de millions de locuteurs **répartis à** travers toute la planète, d'autres perdent des locuteurs chaque jour qui passe, sont circonscrites dans l'espace et bénéficient de peu de moyens pour s'imposer et se pérenniser ou challenger avec les autres.

Des 7000 langues vivantes environ qui subsistent dans le monde actuellement (L.-J. Calvet, 1999), après la mort progressive d'une kyrielle d'autres langues et parlers, nombreuses sont celles dont l'avenir est compromis à plus d'un titre. En réalité, selon les données actualisées de la plateforme numérique « tout savoir sur les langues » (https://sorosoro.org/tout-savoir-sur-les-langues) 96% desdites langues, soit environ 6500, sont parlées par moins de 5% de la population mondiale. Il y en a d'ailleurs plus de 500 qui sont parlées, chacune, par moins de 100 locuteurs et qui, inéluctablement, sauf miracle, sont condamnées à l'extinction à court terme. Nombreuses d'entre elles sont communautaires, circonscrites dans un cadre géographique et, généralement, peu

ou pas standardisées du tout. Elles ne bénéficient donc guère de ressources écrites ni d'études régulières, permanentes et approfondies et sont le plus souvent employées uniquement à l'oral. En d'autres termes (autre conséquence), elles sont quasi absentes des moyens de communication nouveaux ou récents, uniquement réservées aux usages intracommunautaires, voire familiaux.

De nombreuses langues africaines, en raison des orientations politiques des siècles derniers encore en vigueur aujourd'hui, se retrouvent dans cette première catégorie. Des langues essentiellement minoritaires, inaptes face aux défis du monde moderne, au complexe d'infériorité que leur imposent les langues à ancrage universel et dont l'hégémonie est savamment entretenue (fut-ce, quelquefois, par le biais des moyens peu honorables). Bref, de nombreuses institutions (à l'instar de l'UNESCO) et structures de recherche en linguistique prédisent la mort de la moitié des langues mondiales d'ici la fin du 21e siècle.

En revanche, et de façon parallèle, à peine 4% des langues mondiales (environ 300) sont parlées par à peu près 95% des êtres humains, ce qui représente plus de 7 milliards de locuteurs potentiels. En dehors du paramètre le plus naturel relatif à la population locale (grâce à la démographie de la Chine, le mandarin figure parmi les langues les plus parlées du monde, avec un nombre de locuteurs qui se rapproche de celui du français et de l'anglais), certaines Nations, avant-gardistes, ont amplifié le chiffre de locuteurs de leurs langues en optant pour la conquête des territoires et peuples d'ailleurs. C'est le cas de nombreuses langues européennes qui ont aujourd'hui le vent en poupe, avec un nombre de locuteurs sans cesse croissant, davantage hors du territoire national. En dépit du recours à des méthodes parfois peu orthodoxes (colonisation, méthodes néocoloniales, humiliation…), le nombre de locuteurs a implosé en un siècle, passant parfois du simple au quintuple, avec de bonnes perspectives en vue, une croissance encore plus prononcée au cours des prochaines décennies et siècles. Parmi elles, figurent en bonne place l'anglais (langue des sciences et des affaires), le français et bien d'autres. Ces langues amplement pratiquées et étudiées dans l'espace et dans le temps jouissent d'une notoriété internationale qui leur assure d'emblée une certaine pérennité. En plus, des 4% des langues qui se partagent 95% des locuteurs mondiaux, quelques dizaines de langues, en peloton de tête, imposent le respect à toutes les autres, et ce, pour plus d'une raison : profitant des lieux de jouissance comme les sciences et les technologies, une douzaine de langue sont employées pour rédiger 90% des contenus sur internet ; elles sont présentes sur tous les continents, adaptées à de nombreux contextes socioculturels. En sorte que, même là où elles ont rencontré une ou plusieurs langues locales, elles parviennent aisément à s'imposer et, dans le pire des cas, à phagocyter ces dernières : langues dominantes # langues dominées, ni plus ni moins.

1.2. Langues officielles versus langues nationales et/ou véhiculaires

Outre les cas traités ci-dessus, on observe d'autres dichotomies en matière de classement des langues ; c'est le cas, entre autres, de patois, dialecte, langue vernaculaire… Rappelons que toutes ces notions ont une connotation essentiellement péjorative : « l'adjectif 'vernaculaire' a pu prendre un sens péjoratif

pour qualifier les langues africaines parfois assimilées à des dialectes, voire à de simples patois **», J.-P.** Cuq (2003, p. 153). En contexte africain particulièrement, l'on oppose **également** les langues officielles aux langues nationales. Les premières, généralement importées de l'Occident au gré des mutations des siècles derniers, sont hissées au rang prestigieux, moyen officiel/administratif/scolaire de communication, tandis que les secondes sont maintenues dans la léthargie et sont condamnées à une extinction à long ou **à moyen terme** car réduites aux contextes familiaux et/ou communautaires.

L'un des pays les plus diversifiés à l'échelle mondiale et surtout africain, le Cameroun compte 250 langues et assimilés (M. Tadadjeu, 1990 ; J. Gerbault, 1997 ; J. Tabi Manga, 2000). À l'image de plusieurs autres pays en Afrique et ailleurs dans le monde, aucune de ces langues ne fait partie des langues dites officielles, celles avec lesquelles le pays échange sur le plan diplomatique avec les autres Nations du monde, celle qui est autorisée pour l'enseignement, l'information officielle et l'administration. En lieu et place, les langues occidentales ont été érigées de façon exclusive à ces rangs et niveaux, au gré des accords postcoloniaux. Rappelons, au même titre, que l'Afrique, continent aux 2000 langues vivantes (B. Heine et D. Nurse, 2004), et en dépit de la cinquantaine d'États et Nations, compte à peine 30 langues officielles dont les deux tiers se trouvent être d'origine occidentale.

C'est dire que plus de 1985 langues africaines (soit plus de 99%) ne bénéficient pas du privilège qu'accorde le statut de langue officielle, ni des multiples atouts qui en découlent (langue de scolarisation, langue de communication officielle et administrative, langue imposée aux partenaires bilatéraux et multilatéraux…). Elles sont donc condamnées, pour la plupart, à une mort progressive, peut-être lente pour quelques-unes, mais certaine pour toutes. R. S. Wamba et G. M. Noumssi (2003, p. 4) définissent une langue officielle comme

> une langue qu'un État utilise dans tous les actes administratifs qu'il pose, dans la publication et la diffusion des règlements, textes juridiques, diplomatiques ou administratifs, tels que les arrêtés, les décrets, les ordonnances ou les différentes correspondances qui s'établissent entre le gouvernement, l'administration et les citoyens ; à l'instar des assemblées, de la justice, de l'armée et des institutions scolaires et universitaires.

Voilà pourquoi le français s'aligne comme l'une des langues officielles du Cameroun. Mais, l'officialisation d'une langue tient compte non seulement de paramètres énumérés ci-dessus, mais aussi « si un texte de loi l'établit dans cette situation pour assurer son utilisation pour l'ensemble des activités de l'État », selon les termes de L.-M. Onguéné Essono (2013, p. 70). Ainsi, c'est la constitution de 1961 qui dispose le français et l'anglais comme langues officielles. En effet, la langue française est utilisée dans les services publics au même titre que l'anglais. Par ailleurs, son statut comme langue officielle ne fait pas de doute, car cette langue est présente et domine presque dans tous les secteurs d'activité du Cameroun. Dans ce sens, l'économie, la politique, l'administration et la diplomatie du pays en dépendent en grande majorité. Ce pôle constitue l'une des raisons de sa véhicularité, la langue véhiculaire étant

comprise comme celle « qui dépasse le cadre de vie d'une communauté linguistique et qui répond à un besoin social d'intercommunication entre groupes éventuellement dotés de vernaculaires spécifiques » (J.-P. Cuq, 2003, p. 153).

De même, le français est une langue de communication quotidienne couvrant huit des dix régions que compte le Cameroun. Les médias écrits n'échappent pas à ce statut hégémonique du français et à sa grande véhicularité, d'autant plus qu'il couvre 80% du territoire, à en croire les statistiques avancées par L.-M. Onguéné Essono (2013, p. 70). Mais, R. S. Wamba et G. M. Noumssi (2003, p. 4) pensent qu' « il s'agit d'une véhicularité externe qui brise les barrières linguistiques, transcendant ainsi les clivages ethniques et faisant alors du français une langue véritablement populaire qui comporte des camerounismes consécutifs à son déploiement sur les structures langagières du terroir ». C'est la raison pour laquelle on parle des français régionaux et des phénomènes de métissage dus aux interférences linguistiques récurrentes dans les parlers des locuteurs francophones.

En guise de consolation, pourrait-on dire, la notion de langues nationales a aussitôt vu le jour, question de voiler l'incontestable hégémonie des langues importées, l'inélégante « minorisation » des langues du pays/continent… Il s'agit en effet de la kyrielle de langues héritées des ancêtres et réduites à des emplois essentiellement ethno-communautaires car elles ne sont formellement prescrites pour aucun contexte officiel de communication. C'est dire que leur pérennisation est assurée par la seule descendance des locuteurs natifs et, éventuellement, quelques volontaires, chose pas acquise d'avance. Il faut d'ailleurs reconnaitre que, dans une configuration où d'autres langues occupent le statut de langue officielle et jouissent d'un certain prestige en plus de la priorisation qui leur est garantie, nombreux sont les locuteurs des langues camerounaises/africaines qui choisissent délibérément de ne pas transmettre leur héritage linguistico-culturel à leur progéniture. Ils estiment généralement, à tort ou à raison, que leurs langues maternelles n'ont pas d'ouverture, et ne peuvent assurer à leurs enfants un avenir socioprofessionnel (voir ci-dessous).

Les multiples critiques émises depuis la fin du 20è siècle ont fait en sorte que, de manière particulièrement laborieuse et parfois indigeste, le système éducatif soit saupoudré çà et là des langues locales du pays. Rappelons que le système éducatif est le moyen le plus efficace pour consolider, vitaliser et pérenniser une langue ; à condition que celle-ci soit la langue d'enseignement, pas juste une discipline isolée parmi d'autres.

Au Cameroun par exemple, on constate, pour le déplorer, qu'après de nombreuses années d'implémentation, autant dans le cycle primaire qu'au niveau de l'enseignement secondaire, les langues nationales peinent à se frayer un chemin, à avoir une meilleure réputation ; elles n'arrivent toujours pas à prendre l'envol escompté, preuve qu'il y a une défaillance, qu'il y a des manquements incontestables, à un niveau ou à un autre. Des deux choses, l'une : soit les méthodes ne sont pas bonnes, soit les moyens sont inappropriés. Les seules langues qui arrivent à maintenir une certaine flamme en nombre de locuteurs sont celles qui, indépendamment des choix et orientations politiques,

s'octroient un autre statut, celui de langues véhiculaires, volant quelques fois la vedette aux langues officielles importées. Ce sont, entre autres, le pidgin English, le camfranglais (pour les jeunes et moins jeunes) et, relativement, certaines langues qui, à l'échelle d'une région ou d'un département, s'imposent comme langue de communication entre les locuteurs de différentes langues du coin. C'est le cas du nguiemboon dans le département des Bamboutos, riche de près d'une dizaine de langues. Mais c'est loin d'être suffisant pour les immortaliser, et les rendre planétaires, sans frontières et sans complexes. Il en est de même des zones rurales où les langues nationales s'érigent en langues de communication comme le prouve P. C. Mbida Bikana (2022).

1.3. Langue maternelle, première, seconde ou étrangère : pour qui, pourquoi et comment ?

Point focal des questions de statuts linguistiques, les notions de langue première et/ou maternelle, de langue seconde et de langue étrangère, en contexte africain en particulier, méritent de nouvelles clarifications, au vu de la configuration actuelle de la sphère sociopolitique. Cette problématique, d'ailleurs, implique celle relative aux types de liens qui se nouent entre langues et locuteurs, telle que perçue par les théories de l'imaginaire linguistique. En effet, au regard des mutations sociales, culturelles, technologiques, politiques voire idéologiques, les locuteurs, vis-à-vis des langues, entretiennent un rapport plutôt dynamique, peu harmonieux et parfois conflictuel.

En contexte africain/camerounais de nos jours, est-il évident de décréter pour telle ou telle tranche de la population un statut homogène pour telle ou telle langue ? N'y aurait-il pas de nouveaux paramètres à prendre impérativement en compte pour pouvoir prétendre être proche de la réalité ? Le français est-il toujours langue seconde pour les Camerounais des régions francophones et langues étrangères pour leurs congénères de régions anglophones ? L'anglais jouit-il des mêmes appellations dans l'orientation inverse ? À quel titre les langues nationales camerounaises méritent-ils d'être encore qualifiées de langues maternelles/premières ? Pour quelle catégorie de Camerounais ? Où ? Comment ? Pourquoi ? T. Onguéné Mete (2015), entre autres chercheurs, revient sur cette dynamique des langues et de leurs statuts au Cameroun, en insistant davantage sur le cas spécifique du français. Les raisons sont multiples : mariage mixte, mode sociale, indisponibilité de certains parents…

En effet, sur le plan didactique, la langue, en fonction de l'ordre d'acquisition, de sa nécessité chez le sujet parlant, du contexte et de bien d'autres paramètres, revêt trois principaux statuts évoqués ci-dessus. Pour ce qui est de la toute première notion, à savoir celle de langue maternelle, elle revêt plusieurs acceptions que tentent d'énumérer R. S. Wamba et G. M. Noumssi (2003, p. 2) : « une langue maternelle peut se définir comme la langue de la première socialisation d'un enfant ». C'est aussi « une langue qui est acquise dès le plus jeune âge par simple interaction avec la mère et plus largement avec l'environnement familial, langue qui est supposée mieux maîtrisée que toute autre acquise ou apprise ultérieurement ».

Ces différentes clarifications mettent amplement en évidence le concept synonyme de langue première. En réalité, même s'il y a de nombreuses chances qu'il s'agisse d'une langue acquise par l'enfant auprès de sa mère, il n'est pas exclu que ladite langue, pour une raison ou pour une autre (enfant ayant grandi dans un orphelinat, au couvent ou auprès d'autres des tiers), soit différente de celle(s) pratiquée(s) par l'un des parents ou par les deux. Ce que G. Mba (2015, p. 126) appelle autonomie linguistique en situation de partage. De ce fait, l'idée préconçue selon laquelle chaque camerounais aurait une langue nationale comme langue maternelle/première est révolue. Tout comme, il est désormais incohérent de considérer les langues officielles, *a priori*, comme langues secondes ou étrangères des camerounais, selon qu'ils sont originaires d'une région ou d'une autre.

Pour plusieurs raisons, le français (et, par ricochet, l'anglais aussi) a acquis le statut de langue première au Cameroun depuis de nombreuses années (bref, les langues européennes sont devenues langues premières pour plusieurs locuteurs en contexte africain). La première est, selon L.-M. Onguéné Essono (2013, p. 74), relative à l'exode rural et aux mariages mixtes. En réalité, l'exode rural participe à l'extinction des langues locales qui cèdent leur place au français. En effet, dans les grandes métropoles, le brassage culturel, la rencontre des ethnies et des langues différentes contribuent à la régression de nos langues. Ce qui permet de modifier les statuts classiques du français, devenant ainsi une langue maternelle au même titre que les langues nationales.

Autrement dit, lorsque le père et la mère ont des langues maternelles différentes par exemple, celle de leur progéniture est généralement le français. L.-J. Calvet (2004, p. 288), à ce sujet, parle de l'urbanisme en tant que « lieu d'unification linguistique ». La deuxième raison, à plusieurs égards, et au vu des contraintes sociales et technologiques actuelles, est relative à une sorte d'effet de mode, celle qui veut que plusieurs parents et/ou enfants, instinctivement ou, surtout, naïvement, éprouvent une certaine gêne vis-à-vis des langues locales, craignant entres autres, la marginalisation, les stéréotypes et autres clichés peu reluisants, d'autant plus que ce sont des langues peu/pas adaptées aux nouveaux moyens de communication.

En troisième lieu, on ne saurait occulter la méconnaissance des langues nationales par une certaine catégorie des parents, davantage ceux de la jeune génération. Pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus, ils n'ont pas hérité des langues africaines de la part de leurs propres parents. Or, il est difficile (pour ne pas dire impossible) de transmettre ce dont on ne dispose pas soi-même, la plus belle femme du monde ne pouvant offrir que ce qu'elle a. Il s'agit en réalité d'une génération montante de parents qui ont eux-mêmes le français comme langue maternelle. Pris sous cet angle particulièrement, le phénomène est censé aller grandissant, s'amplifiant car chaque nouvelle génération, en raison de la poussée démographique, s'imposera et imposera à la génération suivante le même patrimoine, perpétuant ainsi l'indigeste décor ; favorisant d'un côté la disparition progressive des langues locales et, de l'autre, la survie des langues occidentales.

La distinction entre langue seconde et langue étrangère est éminemment d'ordre didactique. C'est dire qu'une langue seconde est celle qu'un individu maîtrise le mieux après la langue première, acquise en première socialisation, pratiquée au quotidien, sans qu'il n'ait forcément de choix à opérer (école, nouvelle ville/patrie, supermarchés, transports, rue…). La langue étrangère, acquise en deuxième, troisième ou énième position dans un but précis, n'est guère employée par le locuteur de façon régulière. Les circonstances d'usage sont limitées et peu courantes ; le sujet a le choix de communiquer autrement, ou de ne pas communiquer du tout. Ainsi, dans l'ordre d'acquisition et de maîtrise, le français s'impose comme une langue seconde pour une bonne marge de Camerounais : il est courant dans l'administration, au parlement, dans l'enseignement, dans les médias...

Ce statut s'observe beaucoup plus dans les campagnes où la première langue de socialisation est généralement la langue locale ; chose qui favorise la survie de celles-ci en ces milieux, et leur érection comme langues dominantes. Cela ne dissipe pas pour autant la réalité ambiante dans la plupart des zones urbaines où, en revanche, comme relevé plus haut, le français étant plutôt langue maternelle, les langues nationales se retrouvent, pour la jeune génération, langues secondes ou, au pire des cas, langues étrangères. Il n'est pas rare, aujourd'hui, de rencontrer des jeunes et moins jeunes africains (enfants, adolescents et adultes) à peine capables d'aligner trois mots correctement dans une des langues nationales de leur pays d'origine ; et quand ils y parviennent, la prononciation est des plus laborieuses, des plus approximatives. Pour ces derniers, toute langue locale est purement et simplement langue étrangère, car ils les maîtrisent à peine, et s'y frottent le plus rarement possible (pas de conversations quotidiennes ni avec les parents ni avec les amis ; encore moins avec la société).

Une autre catégorie, quoique plus apte, emploie certes une langue nationale de façon convenable mais, non seulement ils ne l'ont pas acquise en premier lieu mais, aussi, les circonstances d'utilisation sont régulées (pendant les congés, lors des réunions familiales, de temps en temps avec un parent proche ou éloigné, lors d'un appel téléphonique…). Pour eux, il s'agit d'une langue seconde, ni plus ni moins. D'ailleurs, pour ne rien arranger, le même effet de mode (les nouvelles technologies et autres commodités infrastructurelles aidant) à l'origine de ces métamorphoses a fait en sorte que, de plus en plus, les habitudes citadines migrent et s'installent peu à peu dans les zones rurales, amplifiant anormalement le phénomène décrié à savoir les chamboulements statutaires, la dynamique des langues et de leurs places respectives en contexte africain en général.

Tout compte fait, il est à retenir que les langues (locales et importées) affichent plusieurs visages au Cameroun et en Afrique. Langues officielles, langues nationales, langues dominées, langues dominantes, langues première, seconde ou étrangère, langues véhiculaires, langues vivantes, langues mortes…, le catalogue est assez diversifié, reflétant de manière plutôt cohérente la dynamique sociale en général. Les mouvements humains, les choix et/ou batailles politiques/géostratégiques imposent au fil du temps, qu'on revisite les statuts

attribués parfois à tort aux langues en cohabitation sur le continent africain. Il est désormais question de revisiter les paramètres majeurs, de les mettre à jour au gré des nouveaux centres d'intérêt (les défis de la mondialisation par exemple). Comment s'y prendre ? Quels principes permettent de reconsidérer les statuts des langues en Afrique ? Et pour quelles implications ?

2. Statuts des langues au Cameroun et défis curriculaires : quelles perspectives envisager ?

De ce qui précède, il est donc avéré que le statut des différentes langues en usage au Cameroun et dans la plupart des pays africains (voire du monde) est loin d'être statique ou figé. D'ailleurs, il est également important de relever (pour rappel), que la même langue peut revêtir, chez le même locuteur, des statuts différents ; le statut d'une langue est susceptible d'évoluer chez un individu donné. Cette variabilité affecte plus les langues secondes et étrangères. Un Camerounais dont le duala est langue maternelle, le français langue seconde et l'anglais langue étrangère peut, pour une raison ou pour une autre (mutation sur le plan professionnel, migration interne ou externe, exode rural/urbain…), se trouver dans un milieu nouveau où l'anglais devient pour lui une langue seconde. Toujours est-il que cette instabilité avérée des statuts des langues influe, d'une manière ou d'une autre sur les orientations sociopolitiques relatives aux langues et à leurs emplois. Il en est ainsi, à titre d'illustration, du contexte éducatif.

Au Cameroun, en dépit de l'existence d'environ 280 langues et assimilés (dites nationales), seules deux langues sont reconnues comme langues officielles, avec toutes les implications que cela entraîne. En effet, le statut de langues officielles fait de l'anglais et du français, *ipso facto*, les langues exclusives de communication en contexte officiel, dans les milieux administratifs ; elles sont également les seules langues dont se sert de manière prioritaire le système éducatif. L'apprentissage des autres langues (nationales ou étrangères) se veut dès lors subsidiaire et, au pire des cas, optionnel. Et, parallèlement aux statuts des langues, le système éducatif camerounais, par exemple, dresse une autre catégorisation des langues, une nomenclature nouvelle, plus ou moins différente de celles déployées au début de la présente réflexion. Le français y est considéré comme langue première pour tous les citoyens originaires des régions dites francophones, et l'anglais occupe la même place chez les natifs des régions dites anglophones.

Parallèlement, l'anglais est considéré comme langue étrangère pour les uns ; et le français pour les autres. Et, c'est sans compter les citoyens qui, natifs des régions francophones, suivent le parcours anglophone ou, à l'inverse, ceux originaires des régions anglophones inscrits dans les établissements du système francophone. En effet, certaines perturbations majeures commencent à jaillir à partir de ce moment.

De façon concrète, dans une classe de Form 3 (qui correspond à la classe de 4e dans le sous-système francophone) dans un établissement (Lycée ou Collège) situé dans une zone francophone, le français est enseigné comme langue étrangère chez les apprenants, ce qui sous-entend que tous les appre-

nants potentiels de ladite classe sont de souche anglophone. Pourtant, au vu des réalités, il s'agit d'une classe avec des sujets aux backgrounds divers et variés. Certains (la plupart parfois) sont issus de familles francophones et, de facto, ont ledit français comme langue seconde ou, pour certains cas, comme langue première, ceux qui ne maîtrisent aucune langue nationale, ou l'ont acquise en seconde ou troisième position.

D'autres encore, bien que nés de parents anglophones, parce que vivant dans une région francophone, pratiquent le français comme langue seconde (entre amis, dans la rue, au marché, parfois à l'école). On se retrouve donc dans une classe hétéroclite où, finalement, seule une poignée d'apprenants correspondent à la description faite dans les curricula, au profil établi. Il n'est pas superflu de rappeler que de telles méprises (généralisation, confusion) sont susceptibles d'engendrer des défaillances dans le déploiement de l'enseignement-apprentissage qu'on sait particulièrement délicat. À ce titre, et pour davantage s'arrimer à la nouvelle configuration (dans sa diversité et sa complexité), il devient impératif de revisiter les concepts, de revoir les bases d'élaboration des contenus d'enseignement-apprentissage, de réorienter la didactique des langues en général en contexte, et des langues secondes et étrangères plus particulièrement, au vu des défis et des acquis.

Le même phénomène s'observe au sujet de l'enseignement des langues nationales. Rappelons que les curricula prévoient l'enseignement, d'une part, des « langues vivantes 2 » (autres langues étrangères : espagnol, allemand, arabe, latin, chinois…) et, d'autre part, les « langues nationales » (un casse-tête, au vu des contraintes, de la diversité et, davantage, des résultats essentiellement mitigés au bout de plusieurs années d'essai). Des filières « Langues nationales » ont même vu le jour dans les Écoles normales habilitées à former les enseignants des lycées et collèges, mais l'on est toujours loin d'avoir saisi le problème par le bon bout. Il se trouve, outre les manquements majeurs (orientation politique, multitude de langues, planification, choix des formateurs, contenus de formation…), que l'échec pourrait dépendre ne serait-ce que partiellement de la perception faite de ces langues, du statut qui leur est imposé. Sont-elles enseignées comme langues premières, langues secondes ou langues étrangères ?

Partant du principe selon lequel « l'analyse des pratiques enseignantes fut presque fondatrice de la didactique des langues » (B. Dauney et J.-L. Dufays, 2014, p. 10), l'enseignement des langues en milieu africain impose des réformas concrètes, une adaptation qui ne saurait faire fi des méthodologies pédago-didactiques, des réalités et contraintes contextuelles, ainsi que des dynamiques en cours ou à venir (qu'on pourrait, sur la base de certains paramètres, prédire par projection ou par déduction).

Compte tenu des mutations plutôt importantes d'une part et, d'autre part, de la kyrielle de langues qui se côtoient en contexte africain/camerounais de nos jours, il importe désormais, plus que par le passé, de mettre à jour les statuts des langues, en sorte qu'ils puissent véritablement épouser et refléter, tout au moins mieux que ça ne l'est déjà, les réalités du monde actuel et à venir.

Il est révolu, le temps où le français ou l'anglais étaient considérés à priori comme langues secondes ou étrangères pour tout citoyen camerounais selon sa région d'origine ; tout comme celui de la parfaite fusion entre langue nationale et langue maternelle est obsolète. Nombreux sont les citoyens (davantage de la jeune génération) pour qui le français et/ou l'anglais s'avère(nt) être langues maternelles, tout comme les langues nationales sont pour beaucoup d'autres des langues secondes ou, pire, étrangères.

Une telle configuration, venue complexifier davantage celle qui avait déjà cours, appelle à de nouvelles approches, aux principes nouveaux. Éventuellement, le premier acte à poser pour la réforme escomptée est éminemment politique, et devra conséquemment être suivi, dans les différents secteurs de la vie sociale, par des aménagements concrets et perceptibles, par des choix judicieux et objectifs, avec pour critère déterminant de léser moins les langues locales victimes du syndrome de la minorisation, elles qui sont menacées d'extinction à moyen ou long terme. Dans le secteur scolaire par exemple, primordial pour revivifier les langues nationales, les priorités, les méthodes et les techniques doivent être en accord avec cet idéal philosophique/politique préalablement défini. Il importe de rappeler que le but ultime n'est pas de 'tuer' à tous les prix les langues occidentales sur le continent, mais de s'approprier véritablement les mécanismes relatifs à leur déploiement.

Conclusion

En résumé, il a été question de réinterroger les statuts qu'arborent les langues en partage dans le contexte africain en général, et camerounais en particulier. Au-delà de ces deux cadres, il s'agit de tous les milieux qui se veulent multilingues. Il s'avère, en dehors des stéréotypes et autres idées construites/entretenues jusqu'ici, à tort ou à raison, qu'à plus d'un titre, le statut d'une langue est essentiellement volatile et dynamique. Les réalités linguistiques, elles-mêmes dépendantes des contraintes sociales, politiques, culturelles ou encore (géo-)stratégiques, imposent aux langues et à leurs locuteurs un rapport peu appréhensible, peu harmonieux. Il est donc difficile, contrairement aux pratiques ouvrantes, d'attribuer *a priori* à une communauté quelconque un statut pour telle ou telle langue, une fois pour toutes.

Autant la même langue peut revêtir un statut chez un locuteur un jour donné et évoluer vers un autre plus tard, autant une communauté vraisemblablement homogène vis-à-vis d'une langue peut évoluer vers un rapport tout autre, généralement plus diversifié. Le présent projet, révélant l'ampleur de cette dynamique, a abouti à l'urgence d'une nouvelle catégorisation des langues, à une reconfiguration de leurs statuts, avec prise en compte des multiples contraintes : une révision des choix politiques et linguistiques, des curricula aussi.

Références bibliographiques

CALVET Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Masson.

CALVET Louis-Jean, 2004, « La Diversité linguistique, enjeu pour la francophonie », *Hermès, Francophonie et Mondialisation,* n° 40, édition CNRS, p. 287-293.

CUQ Jean-Pierre, 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, CLE International.

DAUNEY Bertrand et DUFAYS Jean-Louis (dir.), 2014, *Didactique du français du côté des élèves, comprendre les discours et les pratiques des apprenants*. Paris, De Boeck.

GERBAULT Jeanine, 1997, « L'école camerounaise et ses langues : le double défi », Éducation et sociétés plurilingues, n°3.

HEINE Bernd et NURSE Derek, 2004, *Les langues africaines*, paris, Karthala.

MBA Gabriel, 2015, « Variations linguistiques et formation des enseignants des/en langues africaines. », *Syllabus Review*, 6, p. 121-147.

MBIDA BIKANA Pierre Crépin, 2022, *Flexion verbale du FLS à l'école primaire en milieu rural*, Thèse de Doctorat en acquisition des langues non publiée, Université de Yaoundé I.

ONGUÉNÉ ESSONO Louis-Martin, 2013, *Langues nationales en situation. Réflexions pour la revalorisation des langues premières*. Yaoundé, CLÉ.

ONGUÉNÉ MÉTÉ Tony, 2015, *Usage du lexique verbal chez les collégiens camerounais : d'un corpus oral d'élèves à une didactique de l'expression dans la formation des enseignants*, Thèse de Doctorat en acquisition des langues non publiée, Université Paris X-Nanterre.

SIMARD Denis, 2006, « Une approche culturelle dans l'enseignement du français, langue première », *L'écho du R.E.S.E.A.U*., n°4 (1), p. 10-20.

TABI MANGA Jean, 2000, *Les politiques linguistiques au Cameroun : essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala.

TADADJEU Maurice, 1990, *Le défi de Babel au Cameroun*, Collection PROPELCA, n°53, Université de Yaoundé.

TADADJEU Maurice et MBA Gabriel, 1990, « l'utilisation des langues nationales dans l'éducation au Cameroun : les leçons d'une expérience », *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, n°26, p. 59-75.

WAMBA Rudolphine Sylvie et NOUMSSI Gérard-Marie, 2003, « Le Français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques », *Sud Langues*, n° 2, p. 1-20. https://sorosoro.org/tout-savoir-sur-les-langues (consulté le 10 mars 2023).

Route Ketta-Ntam, facteur de l'intégration sous-régionale

Christian Maliki
Université Marien Ngouabi (Congo)
malikichristian@yahoo.fr

Résumé

L'évolution de l'histoire des hommes a été, de tout temps, marquée par leur volonté de vivre en communauté. Ainsi, au Néolithique, suite à la découverte de la pratique agricole, les hommes vont se sédentariser. Les familles, unités de base de toute organisation, se mettent ensemble pour former des groupements plus importants. Du coup, on assiste à l'apparition de nouveaux modes d'organisation pour gérer les affaires collectives : tel que le transport routier. Le transport routier est un facteur important pour le renforcement du processus d'intégration sous-régionale en Afrique, en général et, particulièrement dans la Communauté Economique et Monétaire en Afrique Centrale (CEMAC). Les différentes théories d'intégration révèlent que la CEMAC vise la réalisation d'une union économique et monétaire ayant pour fondement l'union douanière et la libre circulation des personnes, des biens et des services. Dans cette marche vers le développement et plus encore vers l'intégration, le transport routier apparait comme le support physique, mieux le facteur déterminant aux yeux des populations qui les utilisent à 65% pour y assurer leur mobilité et celle des autres facteurs de production. La collecte des données sur le terrain a été complétée par la recherche documentaire. L'objectif de cette étude est d'analyser, à partir de l'axe Ketta-Ntam, le rôle que joue la route dans l'organisation de l'espace, l'intégration sous régionale, le développement économique et social de la zone traversée. Des résultats de l'étude, il ressort l'importance de la route Ketta-Ntam dans les échanges commerciaux et l'intensité du trafic sur le tronçon Ketta-Ntam.

Mots-clés: Transport, route, intégration, frontière, développement.

Abstract

The evolution of human history has always been marked by their desire to live in community. Thus, in the Neolithic, following the discovery of agricultural practice, men became sedentary. Families, the basic units of any organization, come together to form larger groups. As a result, we are witnessing the appearance of new methods of organization to manage collective affairs: such as road transport. Road transport is an important factor for strengthening the sub regional integration process in Africa, in general and, particularly, in the Economic and Monetary Community in Central Africa (CEMAC). The different integration theories reveal that CEMAC aims to achieve an economic and monetary union based on the customs union and the free movement of people, goods and services. In this march towards development and even more towards integration, road transport appears as the physical support, better the determi-

ning factor in the eyes of the populations who use them at 65% to ensure their mobility and that of other factors of production. Field data collection was supplemented by documentary research. The objective of this study is to analyze, from the Ketta-Ntam axis, the role played by the road in the organization of space, sub-regional integration, economic and social development of the area. Crossing. The results of the study reveal the typology, the importance of the Ketta-Ntam road in commercial exchanges and the intensity of traffic on the Ketta-Ntam section.

Keywords: Transport, road, integration, border, development.

Introduction

De nos jours, le transport routier reste le mode de transport dominant en Afrique. L'activité de ce mode de transport représente 50 à 65% (John Riverson, Juan Gaviano et Sydney Thriscutt, 2000, p.17.) du trafic interurbain et inter-Etats de marchandises. En termes de déplacements quotidiens, il apparaît comme le mode de transport qui assure le plus de mobilités. De par son coût, il reste le moyen le plus accessible aux populations. Pour ce faire, les transports et le réseau routier présentent des enjeux multiples dans le processus d'intégration et de développement économique. Une étude de la Banque Mondiale réalisée en 2006 montrait qu'une diminution de 10% du prix des transports entraînerait 25% de l'augmentation du commerce africain. Ainsi, la route, plus qu'un simple moyen de transport, est un facteur intégrateur et de développement socio-économique.

La route est un élément déterminant dans la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire. Le concept du développement est de plus en plus utilisé pour évoquer : « Une amélioration des situations locales et régionales qui assure une certaine harmonie entre une croissance quantitative et une amélioration qualitative, dans les domaines économique, social et culturel en particulier » (TISSANDIER J., 1972, p.1235.). La présente étude analyse le rôle que joue la route dans l'organisation de l'espace, l'intégration sous régionale, le développement de la zone traversée par ce tronçon. Toutefois, nous allons mettre aussi l'accent sur le transport routier entre Ketta-Ntam, en République du Congo, et Ntam, en République du Cameroun, comme facteur d'intégration sous-régionale.

1. Méthodes et matériel

1.1. Méthodes

Le travail de recherche entrepris à partir de l'objectif définie ci-dessus, est axé essentiellement sur des données bibliographiques, des entretiens avec des personnes ressources et enfin sur les enquêtes de terrain auprès de la population et à la frontière de l'axe Ketta-Ntam. Il consiste à faire une analyse de la situation du transport routier, les enjeux de son optimisation et les contraintes qui minent son évolution dans le contexte de l'intégration sous-régionale au sein de la CEMAC.

Les données empiriques nécessaires pour effectuer cette analyse proviennent de l'ouvrage (publication annuelle) de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA). Ces données sont complétées sur le plan théorique par celles issues d'autres sources documentaires, notamment la consultation des archives, des ouvrages de méthodologie et d'analyse géographique, des publications et des thèses ayant trait à notre sujet. Elle a été menée auprès des administrations impliquées et la population de Ketta, Ntam Congo, Ntam Cameroun et les usagers qui utilisent cette route. L'approche méthodologique utilisée est basée sur les techniques quantitative et qualitative des données issues des statistiques obtenues auprès du ministère et de la direction départementale des transports, des autorités municipales, des chauffeurs, des voyageurs et des populations de l'axe Ketta-Ntam. Cette enquête a servi à prendre en compte l'opinion des populations environnantes, des conducteurs et des usagers qui utilisent cette route pour mesurer leur perception sur des changements intervenus dans les activités économiques sur ce tronçon, leur contribution au développement du circuit de distribution, notamment de la libre circulation des personnes et des biens.

1.2. Enquête de terrain

L'enquête de terrain s'est basée sur l'utilisation d'un questionnaire administré à la population cible : chauffeurs, populations environnantes, usagers. Elles nous ont permis de délimiter la zone d'étude de notre recherche et de recenser de manière efficace et objective des commerçants qui utilisent cet axe routier. La méthodologie adoptée pour réaliser cette étude a été le choix raisonné, afin d'atteindre les objectifs de notre étude. Elle nous a permis de bien organiser le travail, de sorte qu'aucun élément important ne soit négligé. Nous avons considérés comme variables tous les facteurs susceptibles d'élucider les mutations introduites dans la zone d'étude du fait de la présence de la route, et toutes les données socio-économiques sur les villages situés sur l'axe Ketta-Ntam. Deux catégories de variables ont été distinguées : les variables indépendantes et les variables dépendantes. Les premières permettent d'apprécier les différents faits et phénomènes rencontrés sur le terrain. Ce sont des variables explicatives, parmi lesquelles nous pouvons citer : l'origine géographique, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le niveau d'instruction et le statut.

Les variables dépendantes sont celles dont l'explication était nécessaire pour la conception du sujet. Il s'agit des différentes activités économiques exercées dans la zone d'étude, de la dynamique de la population environnante et de leurs revenus.

Nous avons mené nos investigations d'abord à la frontière Ntam Congo et Ntam Cameroun, particulièrement dans les différentes directions administratives, des services déconcertés travaillant en collaboration avec les chauffeurs, les commerçants, les populations environnantes et les voyageurs, où nous avons travaillé sur la base d'un échantillon constitué d'une part, des administrateurs, des populations environnantes, d'autre part, des chauffeurs, des commerçants et des voyageurs (Figure n°1).

Figure 1 : Proportion des enquêtés

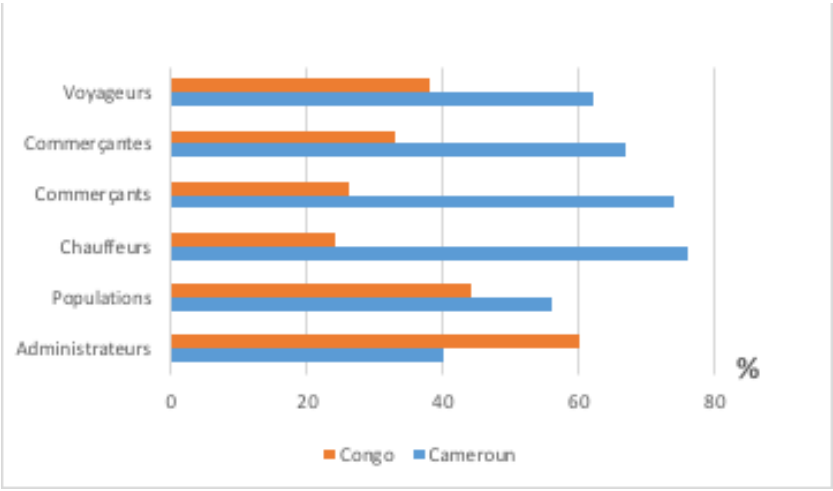

Source : C. Maliki, octobre-novembre 2023.

1.3. Matériel

Nous avons utilisé certains logiciels tels que Word pour la saisie et le traitement du texte, Excel pour la réalisation des graphiques. Les graphiques ont permis d'analyser, d'une part, l'importance de la route dans le processus d'intégration sous-régionale et de développement économique de l'axe Ketta-Ntam et, d'autre part, l'impact socio-économique sur les usagers de cette route ; et le Système d'Information Géographique (SIG) a permis la réalisation des cartes.

L'analyse de toutes ces données met en évidence les interrelations économiques et les différents facteurs liés aux mutations intervenues sur la route Ketta-Ntam.

2. Résultats

2.1. Typologie de la route Ketta-Ntam

La route est une « voie de circulation aménagée, revêtue d'un pavage ou d'un goudronnage, ou au moins compactée » (Brunet Roger, 1997, p. 211). Elle se caractérise par sa praticabilité qui doit être pérenne en tout temps, à défaut de quoi c'est soit un chemin, soit une piste. Mais il est important de définir la route dans le contexte congolais, afin de mieux comprendre notre sujet.

Les routes en République du Congo sont classées en trois catégories suivant l'importance des liaisons établies : routes nationales (environ 5.604 km), routes départementales (environ 4.401 km), routes d'intérêt local (environ 9.200 km), soit une longueur totale d'environ 19.170 km et de plusieurs routes de desserte rurale d'un rayon de 14.980 km. Il est évident que cette classification ne reflète pas l'importance économique de chaque route.

Les routes nationales sont celles qui assurent la principale liaison entre la capitale et les chefs-lieux de département, ou assurent les principales connexions avec les pays voisins, ou encore complètent le maillage du territoire en reliant deux départements (exemple : Djambala-Sibiti, Cuvette-Ouest-Pool, Sangha-Likouala). Dans la perspective de construction de nouvelles routes devant relier le Congo aux pays limitrophes, il y a actuellement 15 routes nationales. Les routes départementales sont les principaux rabattements entre les chefs-lieux de district et les routes nationales, ou encore elles assurent les interconnexions complémentaires avec les pays voisins.

Dans la nomenclature routière[38] du Congo, ces routes sont classées en tenant compte de trois critères : l'importance régionale, la qualité du revêtement et l'intensité du trafic. De ce fait, on en distingue quatre catégories :

- la Route Nationale (RN) ;
- la Route Préfectorale (RP) ;
- la Route Locale (RL) ;
- la Route Non-Classée (NC).

Cette catégorisation ne prend pas en considération les pistes servant de liaison entre les villages qui ont peu ou moins d'importance, et peuvent être pratiquées par voiture à deux ponts. En ce qui concerne la qualité du revêtement, on note quatre catégories :

- la catégorie A, route définitive à chaussée bitumée ;
- la catégorie B, route à caractéristiques définitives, chaussée en matériaux naturels sélectionnés ;
- la catégorie C, route permanente, caractéristiques géométriques semi-définitives, absence de chaussée en matériaux choisis ;
- la catégorie D, pistes non permanentes, caractéristiques géométriques médiocres.

Il faut noter ici que les routes congolaises présentent rarement la même qualité de revêtement sur toute leur longueur. Ainsi, le classement tient compte des tronçons que l'on peut affecter à telle ou telle catégorie, selon la nature et la qualité de la chaussée.

La différence entre les routes nationales et les routes sous-régionales est tout d'abord, leur aménagement ne permet pas d'accueillir la même volumétrie de véhicule en simultané. De plus, leurs éléments de signalisation ne sont pas exactement les mêmes, bien qu'ils répondent tous aux règles du Code de la route. Les titulaires du permis de conduire peuvent ainsi les distinguer facilement les unes des autres, après avoir exercé quelques contrôles visuels de circonstance.

[38]Coordination générale des services de planification, - 1972, Les voies de communication en République du Congo, Rapport final III, p.9.

Si l'on considère l'intensité du trafic, les routes peuvent être réparties en trois catégories. L'étude faite en 1972 par la Coordination Générale des services congolais de planification, en collaboration avec le projet UNOTC-COB des Nations Unies, donne la répartition suivante :

- les routes primaires, routes avec un trafic supérieur à 3 EV[39] -Equivalent Véhicules- ou 2500 t/an ;

- les routes secondaires, routes avec un trafic de 1 à 3 EV ou 800 -2500 t/an ;

- les routes tertiaires, routes avec un trafic inférieur à 1 EV ou 800 t/an.

De ce qui précède, le tronçon Ketta-Ntam (Figure n°2) relève de la catégorie A, et se classe parmi les routes primaires, quant à l'intensité du trafic, environ 965 EV, soit plus de 772 500 t/ an en 2022, selon les données fournies par les postes de péage de Ntam Congo et Ntam Cameroun. La construction et le bitumage de l'axe Ketta-Ntam, le 11 février 2016 (Ministère de l'Aménagement du Territoire et la délégation aux Grands Travaux), ont favorisé la transformation de la campagne environnante, notamment le peuplement des villages situés le long ou à proximité de cet axe tels que Cabosse, Goa, Paris village, Kandeko, etc. Ces villages, auparavant sous-peuplés, a vu sa population augmenter d'année en année après la mise en service de cette route.

Figure 2 : Route **Ketta-Ntam.**

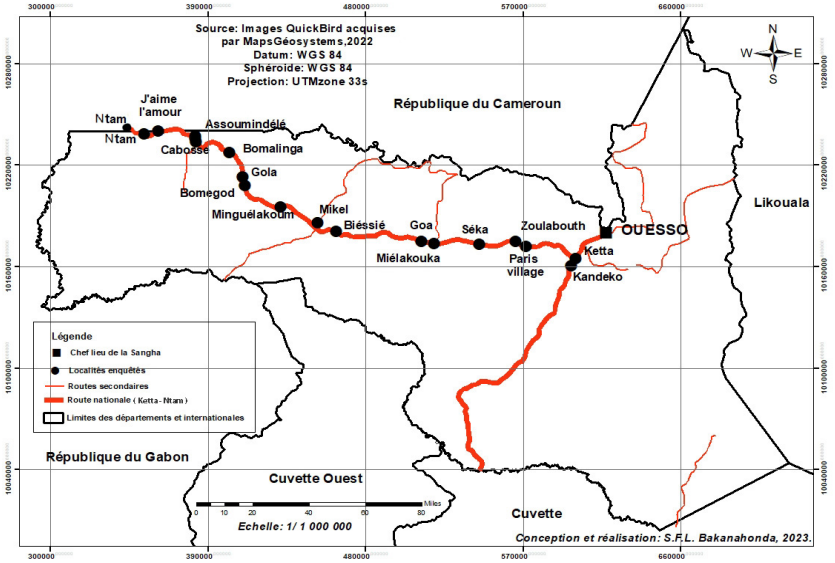

2.2. La nature des produits en provenance du Cameroun

Le trafic dont il est question ici concerne les importations du Cameroun. C'est l'importance des flux de marchandises qui viennent du Cameroun vers la République du Congo, par la route Ntam Cameroun - Ntam Congo - Ketta. Au

[39] 1 Equivalent Véhicule (EV) = 800 t/ an.

demeurant, J. Ritter insiste sur son importance économique en disant : « Il ne faut pas considérer le transport routier d'un pays à un autre comme une expression géographique, mais comme une expression économique ».[40]

Cependant, le trafic routier, Ketta-Ntam sur la Nationale, est devenu plus intense. Les commerçants-transporteurs et voyageurs sont de plus en plus nombreux et organisés en petites entreprises assurant le transport de personnes et de marchandises entre la ville et la campagne. Il en résulte, d'une part, l'accroissement démographique de la zone du fait des migrations tout au long de ce tronçon, d'autre part, la transformation de l'habitat rural ; les habitations portent désormais les marques de l'influence de la route, elles sont caractérisées par une tendance à la modernisation. Le désenclavement des villages ayant favorisé la dynamisation des activités économiques. L'agriculture vivrière, autrefois caractérisée par une production faible et autoconsommée, est devenue commerciale et mobilisatrice de plus d'actifs, ruraux et citadins, tous pressé de produire davantage. En fait, cette route a attiré une partie importante de la population de l'arrière-pays national et international, notamment le Cameroun, du fait des équipements (bitumage et véhicules de transport) qu'elle possède et de son ouverture vers Ntam Cameroun. Les résultats de nos enquêtes sur ce tronçon confirment l'attraction de la population non seulement de l'ensemble du département de la Sangha, mais aussi celle des autres départements du Congo et du Cameroun. En effet, sur 80 personnes interrogées, il ressort que : 14 sont originaires du département de la Sangha (16%), tandis que 21 sont venues, soit des villages environnants, soit des départements limitrophes (24%) et 45, soit 50%, sont natifs du Cameroun (Figure n°3). Les populations, à la frontière Ntam Congo et Ntam Cameroun, représentent ainsi 73% des migrants contre 27% natifs du département de la Sangha.

Au demeurant, le développement de l'axe Ketta-Ntam a dynamisé l'intégration régionale, entre le Congo et le Cameroun, ainsi que l'amélioration des revenus des paysans et leurs conditions de vie. Les produits importés par le Cameroun (Figure n°4) passant par la route Ntam Cameroun-Ntam Congo-Ketta sont dominées par les oignons (17%), suivi de produits de beauté (13%), de la pomme de terre (12%), de liquides alcooliques (11%), de haricots (10%), du chou (10%), de matériaux de construction (8%), des appareils et accessoires mécaniques et électriques (7%), des huiles végétales (4%) et du produit des industries chimiques (3%).

Figure n°3 : Proportion de la population à la frontière **Ntam Congo et Ntam Cameroun**

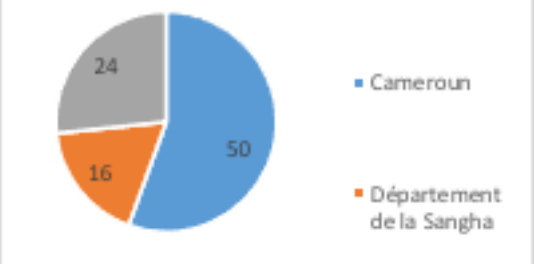

Source : Enquête personnelle, octobre-novembre 2023.

[40]RITTER J., 1971, *Géographie des transports*», Paris, PUF, Que sais-je ? n°1427, p.56.

Figure 4 : Produits importés par le Cameroun au Congo de janvier à décembre 2022.

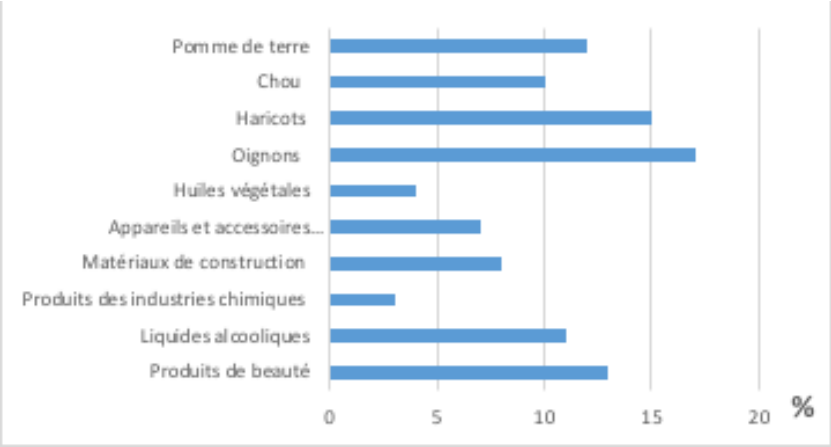

Source : Rapports de la Douane congolaise et du Ministère de Commerce, janvier-décembre 2022.

2.3. La nature des produits en provenance du Congo

Les produits exportés par la République du Congo vers le Cameroun sont : les planches en bois blanc (54%), les planches en bois rouges (28%) en provenance de la société Congolaise Industrielles des Bois (CIB) et le cacao (18%) financer par quelques commerçants camerounais et nationaux dans le département de la Sangha (Figure n°5). Près des 2/3 des exportations de la République du Congo vers la République du Cameroun par la route Ketta-Ntam portent sur les planches.

Pendant plusieurs décennies, la culture de cacao a connu un réel succès dans le département de la Sangha occidentale ; la production représentait plus de 70% de la production nationale entre 1977 et 1980. Mais du fait de graves difficultés financières, matérielles et de gestion rencontrées par l'Office du Cacao et du Café (OCC), et qui ont abouti à sa liquidation en 1990, la production cacaoyère a fini par baisser ; les paysans se sont découragés et abandonner leurs plantations pendant plusieurs années. La production commercialisée était passée de 1 807, 6 tonnes en 1977-1978 à 2 055,8 tonnes en 1978-1979, 2 542,7 tonnes en 1986-1987, 991,7 tonnes en 1987-1988 avant la liquidation de l'OCC en 1990 (MENGHO Bonaventure Maurice, 2002, p.130.). Avec la défection des structures étatiques d'encadrement technique des producteurs, particulièrement de l'OCC, et faute d'acheteurs, les activités ont périclité. Les plantations sont abandonnées aujourd'hui par les populations. Parmi les 45 chefs de ménages enquêtés sur l'axe Ketta-Ntam, une dizaine possède encore des champs de cacao. La culture vient de reprendre depuis quelques années, grâce aux commerçants camerounais et quelques nationaux qui achètent la production dans le département de la Sangha notamment les districts de Sembé, Souanké et Ngbala pour l'acheminer vers le Cameroun sur l'axe Ketta-Ntam Congo-Ntam Cameroun.

Figure 5 : Produits exportés par le Congo au Cameroun de janvier à décembre 2022.

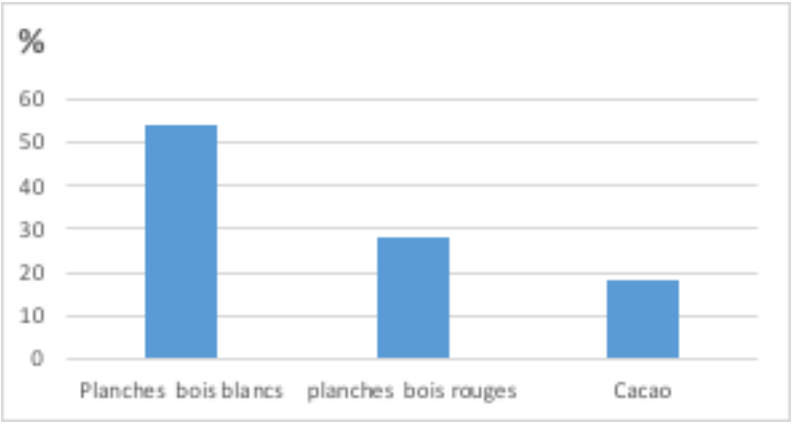

Source : Rapports de la Douane congolaise et du Ministère de Commerce, janvier-décembre 2022.

2.4. L'impact de la route Ketta-Ntam

L'axe Ketta-Ntam a apporté beaucoup de changement dans la vie des populations environnantes. Les migrations de personnes à travers la campagne congolaise se font depuis longtemps, mais les mutations opérées dans les transports depuis l'inauguration de route Ketta-Ntam en 2016 leur ont conféré une nouvelle dimension. Sur cet axe, on note l'amélioration des conditions de vie de la population environnante. Grâce à la présence de la route, les petits villages environnants jouent le rôle de marchés, de centres administratifs et culturels. Ces relations sont de plusieurs natures et occupent une place importante dans la vie quotidienne de la population locale. Toutefois, un transporteur et habitant de Ntam Cameroun affirme :

« *À l'époque, pour partir de Yaoundé à* Ketta, on pouvait faire plusieurs jours en chemin. À partir de Ntam Congo, après le village Cabosse c'était terrible. La route était tellement mauvaise. En saison des pluies, c'était grave. Les voitures s'embourbaient. Il fallait pousser la voiture pour avancer. C'est la raison pour laquelle qu'on passait des jours sur ce tronçon. Parfois on trouvait qu'un camion transportant des grumes s'était renversé. Il fallait un ou plusieurs jours pour dégager la route. Aujourd'hui, en quelques heures on part du Cameroun pour Ntam *à* la frontière avec le Congo. C'est comme un rêve ».

La mobilité des commerçantes et commerçants (71%) Camerounais est supérieur à ceux du Congo qui est de 29% (Figure n°6). L'accessibilité des Camerounais sur cette route leur offre des opportunités d'accroissement économique important en République du Congo. La majorité des Congolais, qui empruntent cette route comme voyageurs, sont, en majorité, des étudiants qui sont admis dans les universités camerounaises pour poursuivre leurs cursus universitaires soit à Douala ou à Yaoundé.

Figure 6 : Flux des commerçants et voyageurs de janvier à décembre 2022.

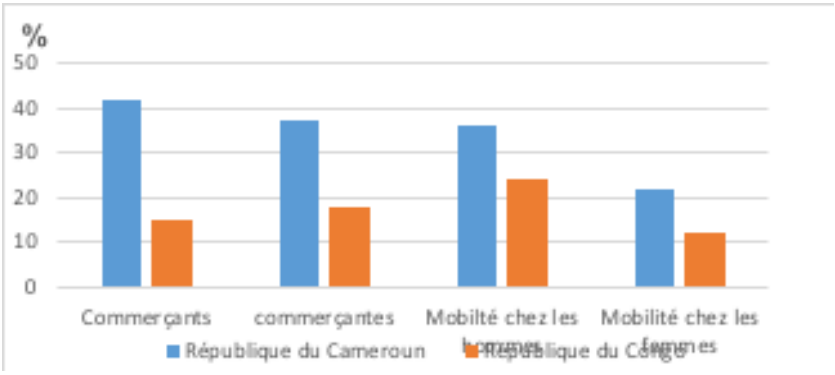

Source : Rapports de la Douane congolaise et du service de l'immigration du Congo, janvier-décembre 2022.

L'intégration-sous régionale entre le Cameroun et le Congo a connu une formidable accélération au cours de ces dernières années, grâce à la présence de la route Ketta-Ntam. Ce mouvement, plus bénéfique aux commerçants Camerounais est favorisé par la libre circulation des personnes et des biens dans la CEMAC.

Au demeurant, il n'existe pas au Congo de véritables sociétés de transports routiers à l'instar des transports fluviaux, ferroviaires et aériens pour lesquelles existent des statistiques. Quelques personnes dynamiques et organisées, ayant pu acquérir un, deux ou plus de véhicules assurent le transport routier entre Brazzaville et le Cameroun, en passant par le département de la Sangha, ou encore entre les chefs-lieux de district ou de département. Généralement, il s'agit pour la plupart des véhicules de transport mixte de voyageurs et de marchandises diverses, et pour d'autres, de véhicules essentiellement de voyageurs. Actuellement, la liaison entre Brazzaville et Cameroun est assurée par les bus Stelimac et Saint Denis pour le compte du Congo et les bus United Express et Buca pour le Cameroun.

Toutefois, on peut distinguer, d'une part les transports à longue distance, c'est-à-dire ceux s'effectuant entre Brazzaville et Cameroun, d'autre part, les transports à courte distance, c'est-à-dire entre le Cameroun et le département de la Sangha, donc ne dépassant pas les limites administratives d'un autre département.

Photo n°1 : Camion transportant les planches en bois blancs à destination du Cameroun à l'entrée de Ketta, Département de la Sangha (C. Maliki, novembre 2023).

Photo n°2 : Camion, de couleur vert bâché, transportant les produits alimentaires (oignons, haricots et pomme de terre) à destination du Congo à la frontière Ntam Congo, Département de la Sangha (C. Maliki, novembre 2023).

Photo n°3 : Camion transportant un conteneur, à l'intérieur des appareils et accessoires mécaniques et électriques à destination du Congo à la frontière Ntam Cameroun (C. Maliki, novembre 2023).

2. Discussion

L'infrastructure de transport est un appui à la mobilité, une dynamique inhérente aux ressources locales ou régionales existant au préalable. Cependant, pour l'axe Ketta-Ntam, on note sa typologie qui est de catégorie A, et son classement parmi les routes primaires, ce qui favorise le développement dans des villages et des localités en améliorant les conditions de vie de la population environnante. Cependant, le système de mobilité, de l'axe Ketta-Ntam, favorise un échange économique à sens unique, c'est-à-dire un échange économique qui profite plus aux commerçantes et commerçants Camerounais. C'est pourquoi, La question du trafic et d'échange économique entre la ville et la campagne a été également étudiée par J. Tissandier (1972, p. 1038) qui, en décrivant les mouvements de populations qui s'effectuent entre les deux milieux au Cameroun, met un accent particulier sur l'analyse des échanges commerciaux qui, tout à la fois, les suscitent et aussi en découlent. On y voit comment, grâce à la route, le commerce entre citadins et néo-citadins parcourent la campagne pour

collecter les produits vivriers nécessaires à l'approvisionnement de la ville où 60% des femmes détiennent le monopole du commerce, possédant des champs dans les villages. Ce qui est similaire à la situation de l'axe Ketta-Ntam Congo-Ntam, dont 71% des commerçants Camerounais ont le monopole des échanges commerciaux contre 29% des commerçants Congolais, en Afrique Centrale.

L'étude de l'axe Ketta-Ntam montre une augmentation exponentielle du nombre de villages situés sur la route. En effet, depuis le bitumage de cette route en 2016, on enregistre la naissance de plusieurs localités dont certaines sont créées par les migrants en provenance des villages existants. C'est le cas entre Cabosse et Goa où on passe de 3 villages (Mikel, Mielakouka et Bomegod) à plus de 11 et entre Paris village et Cabosse où le nombre des villages passe de 11 à 26. La population qui habitait à l'intérieur de la forêt est obligée de venir s'installer au bord de la route Ketta-Ntam. Cette route est un moyen permettant à l'argent de circuler d'une personne à une autre, d'un village à l'autre.

Depuis quelques années, les populations environnantes de cet axe et certains citadins ont pris conscience de l'opportunité offerte par la route pour se faire quelques profits. C'est pourquoi, dans presque tous les villages, sur l'axe Ketta-Ntam, on remarque que les activités de vente et de revente mobilisent une partie importante de la population tout au long de la route. Cette situation est identique à l'Etude entreprit par Christiane Errouqui (2005, p.127-140), sur « les mutations des campagnes ». L'auteur explique comment dans les pays du Sud, la construction d'une route et la mise en place des services de transports réguliers permettent d'élargir les réseaux d'échanges et favorisent le développement d'une agriculture commerciale, d'un système économique. Ceci suppose la diffusion de nouvelles productions destinées à la vente en ville, tandis qu'il y a apparition au niveau de la campagne proche d'une « *ceinture agricole* » destinée au ravitaillement de la population urbaine. Cette ouverture des marchés à l'agriculture vivrière et les activités économiques a pour conséquence la monétarisation. Toutefois, cet aspect est étudié par Bonaventure Maurice Mengho (2002, p. 121), qui montre comment la présence de la route a favorisé la croissance des besoins d'approvisionnement vivrier des grands centres urbains au Congo et le développement « d'une activité agricole orientée vers la production de manioc et sa transformation en cossettes (foufou) ». Cette activité, menée par les paysans originaires du Département de la Sangha et les citadins, entraîne non seulement de nouvelles formes de production, de commercialisation et de transport au lieu d'approvisionnement, mais encore des problèmes sociaux dont ceux liés au foncier. La présence de la route « désormais bitumée » joue un rôle important dans la dynamisation des activités de production et de commercialisation dans les villages environnants. Ce qui est identique à la situation de l'axe Ketta-Ntam Congo-Ntam Cameroun, en Afrique Centrale.

Conclusion

Disposer de réseaux routiers bien entretenus assurant le niveau de service attendu par les usagers est devenu aujourd'hui un facteur clé des stratégies

de développement et d'intégration sous-régionale pour l'Afrique. L'axe Ketta-Ntam a des effets socio-économiques, et même culturels serviables dans les localités situées le long de la route. Ce tronçon constitue le canevas de la croissance des villages, et même des centres urbains secondaires. Il devient de fait un axe commercial indispensable sur lequel se localisent les activités économiques.

Du Congo au Cameroun, la route Ketta-Ntam est aujourd'hui marquée par la présence des villages, de bars, de restaurants bucoliques, de boutiques vendant au détail ou au micro-détail la gamme des produits de consommation de premières nécessités. Cette route a entraîné l'amélioration des conditions de vie des populations, de circulation dans la zone et d'importantes mutations au niveau des transports, et favorise aussi les échanges entre les différentes localités. On note l'augmentation du nombre de transporteurs, venu du Congo et du Cameroun, ainsi que les voyageurs empruntant cette route et les moyens de transport qui se développent. Il sied également de noter une inégale dynamique socio-économique, en matière d'activités de production et de commercialisation des produits vivriers, entre le Congo et le Cameroun. C'est pourquoi, il serait judicieux que les pouvoirs publics congolais mettent en œuvre des politiques coordonnées de transport, couplés à des aides au développement économique à la population congolaise sur l'axe Ketta-Ntam.

Références bibliographiques

BRUNO Michel, 2017, « Les frontières dans l'espace Shengen », in Sagyngaliy Aldarbayev, Pierre Chabal et Zhuldyz Sairambaeva (dir.), *Mutations de société et réponses du droit*. *Perspectives franco-asiatiques comparées*, Bruxelles, Ed. PIE Peter Lang, (coll. Cultures juridiques et politiques), p. 237-248.

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA), 2004, *Rapport sur l'état de l'intégration régionale en Afrique. Accélérer l'intégration régionale en Afrique : vue d'ensemble*, Addis Abéba, Economic Commission for Africa, 105 p.

ERROUQUI Christiane, 2005, *Le transport des marchandises*, Paris, Le Génie Editeur, p.127-140,

HUGON Philippe, 2001, *L'intégration régionale dans les économies en développement au regard des nouvelles théories de la régionalisation*, CERED/ FORUM, Université Paris X Nanterre, 325p.

MENGHO Bonaventure Maurice, 2002, *L'exploitation forestière au Congo : un impact limité sur le milieu rural : Analyse de quelques cas dans les régions de la Sangha et de la Likouala*, Lomé : Annales de l'Université de Lomé, série Lettres, tome XXII, pp.117-133.

MIGNON Chr., 1996, *L'axe de recherche sur les territoires sensibles. Problèmes de développement des campagnes en difficultés*, Rév. d'Auvergne, T.110, p. 15-34

NGOUMA Damase, 2011, *L'axe Brazzaville-Gamboma* : rôle de la route dans l'organisation de l'espace rural et le développement rural, Thèse de doctorat, Brazzaville, Université Marien Ngouabi, p. 295.

N'KODIA Claude, 1999, *L'intégration économique : les enjeux pour l'Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 225 p.

RITTER J., 1971, Géographie des transports, Paris, PUF, Que sais-je ? n°1427, 126 p.

RIVERSON John, GAVIANO Juan et THRISCUTT Sydney, 2000, *Banque Mondiale : Les routes rurales en Afrique au sud du Sahara*. *Leçons tirées de l'expérience de la Banque Mondiale*, Banque Mondiale, 58 p.

VENNETIER Pierre, 1966, Géographie *du Congo-Brazzaville*, Paris, Editions Gauthier-Villars, 139 p.

TISSANDIER J., 1972, *Aspects des relations villes-campagnes* (*République fédérale du Cameroun*), in Croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar, Tome II, Paris, CNRS, p. 1029-1045.

Pour son seizième numéro, la revue CLASS publie des contributions autour du thème : « Médias sociaux et jeunesse ». L'occasion a été donnée aux chercheurs de tous les champs des sciences de l'information et de la communication, des lettres, des arts et des sciences humaines et sociales d'explorer les interactions complexes entre les médias sociaux et la jeunesse. Il s'est agi d'alimenter des réflexions sur les pratiques et les usages des technologies numériques de la communication par cette catégorie sociale – dont les membres sont dans une phase importante de la construction de leur identité – ainsi que sur les phénomènes spécifiques y afférents, dans un monde aujourd'hui globalisé : le fameux « village planétaire » de Mc Luhan.

Contributeurs : Séraphin Ngoma, Pénédjotêh Jean-Paul Coulibaly, Jonas Charles Ndeke, Imbie Anicette Amon épouse Folou, Anado Jean Michel Ahizi, Guelord Go-Dzo Makombo, LaguiI Moyen, Jean-Jacques Maomra Bogui, Koua Hilaire Assoumou, Kouassi Touffouo Frederic Pira, Kouakou Hilaire Kouamé, Henri Joël Sey, Koffi Jacques Anderson Bouadou, Antoine Kouakou, Aïcha Tamboura Diawara, Mathieu Hermann Coulibaly, Gbete Jean Martin Irigo, Aya Nadia Karen Koffi, Basile Difouo, Marcellin-Achilles Alima et Christian Maliki.

Conception graphique, interieur et couverture : Serge Mboma

ISSN : 2708-3691
ISBN : 978-2-491151-20-1